



Société Rue du Commerce
Société anonyme au capital de 2.772.437 euros
Siège social : 44/50, avenue du Capitaine Glarner – 93400 Saint-Ouen
422 797 720 R.C.S. Bobigny

DOCUMENT DE REFERENCE 2010/11



AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 18 juillet 2011, conformément à l'article 212-13 de son règlement général.

Ce document ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété d'une note d'opération visée par l'Autorité des marchés financiers. Il a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

En application de l'article 28 du Règlement européen (CE) n° 809/2004 pris en application de la Directive 2003/71/CE dite "Directive Prospectus", les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent document de référence :

- les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2010 établis en application des normes IFRS et le rapport des commissaires aux comptes afférent présentés aux pages 121 à 154 du Document de Référence 2009/2010 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 19 juillet 2010 et répertorié sous le numéro D.10-637 ;
- les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2009 établis en application des normes IFRS et le rapport des commissaires aux comptes afférent présentés aux pages 134 à 168 du Document de Référence 2008/2009 enregistré auprès de l'Autorité des marchés financiers le 29 juillet 2009 sous le numéro D.09-594.

Des exemplaires du présent document de référence sont disponibles sans frais auprès de la société Rue du Commerce, 44/50, avenue du Capitaine Glarner à Saint-Ouen (93400) et sur son site Internet (<http://www.rueducommerce.com>) ainsi que sur le site Internet de l'Autorité des marchés financiers (<http://www.amf-france.org>).

REMARQUES GENERALES

Dans le présent document de référence (le « **Document de Référence** »), la société Rue du Commerce est dénommée « **Rue du Commerce** » ou la « **Société** ». Le « **Groupe** » ou le « **Groupe Rue du Commerce** » désigne Rue du Commerce et sa filiale Maxidome détenue directement, telle que définie au chapitre 7 du Document de Référence.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE 1	PERSONNE RESPONSABLE	7
1.1	PERSONNE RESPONSABLE DES INFORMATIONS CONTENUES DANS LE DOCUMENT DE REFERENCE.....	7
1.2	ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE	7
1.3	RESPONSABLE DE L'INFORMATION FINANCIERE	7
CHAPITRE 2	CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES	8
2.1	IDENTITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES POUR LA PERIODE COUVERTE PAR LES INFORMATIONS FINANCIERES HISTORIQUES	8
2.1.1	COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES	8
2.1.2	COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLEANTS	8
2.1.3	DUREE DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	9
2.2	INFORMATIONS SUR LES CONTROLEURS LEGAUX AYANT DEMISSIONNE, AYANT ETE ECARTES OU N' AYANT PAS ETE RENOUVELES	9
CHAPITRE 3	INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES	10
CHAPITRE 4	FACTEURS DE RISQUE	11
4.1	RISQUES RELATIFS A L' ACTIVITE DE LA SOCIETE ET A SA STRATEGIE.....	11
4.1.1	RISQUES LIES AUX STOCKS.....	11
4.1.2	RISQUES LIES A LA GESTION DES STOCKS.....	11
4.1.3	RISQUES LIES A UNE DEFAILLANCE D'INTERNET OU DE LA PLATE FORME TECHNIQUE DE LA SOCIETE	12
4.1.4	RISQUES LIES AUX VIRUS ET AU PIRATAGE INFORMATIQUES	12
4.1.5	RISQUES LIES A LA CONCURRENCE.....	13
4.1.6	RISQUES LIES AU DEVELOPPEMENT DU COMMERCE ELECTRONIQUE	14
4.1.7	DEPENDANCE VIS-A-VIS DES COMPARATEURS DE PRIX.....	14
4.1.8	DEPENDANCE VIS-A-VIS DE PRESTATAIRES DE SERVICES	14
4.1.9	RISQUES LIES A L' APPROVISIONNEMENT ET AUX FOURNISSEURS	15
4.1.10	RISQUES LIES AUX INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES	15
4.1.11	RISQUES LIES A LA BAISSSE DES PRIX DES PRODUITS INFORMATIQUES ET ELECTRONIQUES GRAND PUBLIC	15
4.1.12	RISQUES LIES AUX CLIENTS	16
4.1.13	RISQUES LIES AUX GREVES DES TRANSPORTS OU DES SERVICES POSTAUX	16
4.1.14	RISQUES LIES AUX ACQUISITIONS OU INVESTISSEMENTS.....	16
4.1.15	RISQUES LIES AU DEVELOPPEMENT DE LA NOUVELLE PLATE-FORME DE E-COMMERCE DE LA SOCIETE	17
4.2	RISQUES LIES A L'ORGANISATION DE LA SOCIETE	17
4.2.1	DEPENDANCE A L'EGARD DES DIRIGEANTS ET DES COLLABORATEURS-CLES	17

4.2.2	DEPENDANCE A L'EGARD DES PRINCIPAUX ACTIONNAIRES.....	18
4.3	RISQUES DE MARCHE.....	18
4.3.1	RISQUE DE TAUX DE CHANGE.....	18
4.3.2	RISQUE SUR ACTIONS.....	19
4.3.3	RISQUE DE TAUX D'INTERET ET DE LIQUIDITE.....	19
4.4	RISQUES JURIDIQUES.....	20
4.4.1	FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES.....	20
4.4.2	DROITS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE ET INDUSTRIELLE.....	21
4.4.3	REGLEMENTATION ET RISQUES LIES A SON EVOLUTION.....	24
4.5	ASSURANCE ET COUVERTURE DES RISQUES.....	27
4.6	RISQUES INDUSTRIELS ET ENVIRONNEMENTAUX.....	29
CHAPITRE 5 INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR.....		30
5.1	HISTOIRE ET EVOLUTION DE LA SOCIETE.....	30
5.1.1	RAISON SOCIALE ET NOM COMMERCIAL DE LA SOCIETE.....	30
5.1.2	LIEU ET NUMERO D'ENREGISTREMENT DE LA SOCIETE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES, CODE APE, NUMERO SIRET.....	30
5.1.3	DATE DE CONSTITUTION ET DUREE DE LA SOCIETE.....	30
5.1.4	SIEGE SOCIAL, FORME JURIDIQUE DE LA SOCIETE ET LEGISLATION REGISSANT SES ACTIVITES.....	30
5.1.5	HISTORIQUE.....	30
5.2	INVESTISSEMENTS.....	33
5.2.1	PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS REALISES AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES.....	33
5.2.2	PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS EN COURS.....	33
5.2.3	PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS AYANT FAIT L'OBJET D'ENGAGEMENTS FERMES DE LA PART DES ORGANES DE DIRECTION.....	34
CHAPITRE 6 APERÇU DES ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ.....		35
6.1	PRINCIPALES ACTIVITES DE LA SOCIETE.....	35
6.1.1	OFFRE DE PRODUITS ET SERVICES.....	35
6.1.2	COMMERCIALISATION ET MARKETING.....	37
6.1.3	CLIENTS.....	39
6.1.4	ORGANISATION DE LA SOCIETE.....	40
6.1.5	MOYENS TECHNIQUES.....	44
6.2	LE MARCHE DE LA SOCIETE.....	45
6.2.1	LE MARCHE FRANÇAIS DES PRODUITS INFORMATIQUES ET ELECTRONIQUES GRAND PUBLIC.....	45
6.2.2	LE MARCHE DU COMMERCE ELECTRONIQUE EN FRANCE.....	46

6.2.3	LA VENTE DE PRODUITS INFORMATIQUES ET ELECTRONIQUES GRAND PUBLIC SUR INTERNET	49
6.3	ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL	50
6.3.1	LES CONCURRENTS INTERNET	50
6.3.2	DISTRIBUTEURS TRADITIONNELS	52
6.3.3	LES FABRICANTS	53
6.3.4	PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DU MARCHE ET DE LA CONCURRENCE	53
6.4	STRATEGIE ET DEVELOPPEMENT	54
6.4.1	STRATEGIE EN FRANCE	54
6.4.2	DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL	56
CHAPITRE 7	ORGANIGRAMME.....	57
CHAPITRE 8	PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENTS	59
8.1	TOUTE IMMOBILISATION CORPORELLE IMPORTANTE EXISTANTE OU PLANIFIEE, Y COMPRIS LES PROPRIETES IMMOBILIERES LOUEES, ET TOUTE CHARGE MAJEURE PESANT DESSUS.....	59
8.2	TOUTE QUESTION ENVIRONNEMENTALE POUVANT INFLUENCER L'UTILISATION FAITE PAR L'EMETTEUR DE SES IMMOBILISATIONS	59
CHAPITRE 9	EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT	60
9.1	SITUATION FINANCIERE.....	60
9.1.1	PRESENTATION DE L'INFORMATION FINANCIERE.....	60
9.1.2	COMPTES DE RESULTAT CONSOLIDES POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2011, 2010, ET 2009	61
9.2	ANALYSE COMPARATIVE DES RESULTATS DES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2010 ET 31 MARS 2009 (NORMES IFRS)	62
9.2.1	CHIFFRE D'AFFAIRES	62
9.2.2	CHARGES D'EXPLOITATION.....	63
9.2.3	RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	66
9.2.4	AUTRES CHARGES OPERATIONNELLES	66
9.2.5	RESULTAT FINANCIER	66
9.2.6	RESULTAT EXCEPTIONNEL	66
9.2.7	IMPOTS SUR LES RESULTATS	67
9.2.8	RESULTAT NET	67
9.3	ANALYSE COMPARATIVE DES RESULTATS DES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2011 ET 31 MARS 2010 (NORMES IFRS)	68
9.3.1	CHIFFRE D'AFFAIRES	68
9.3.2	CHARGES D'EXPLOITATION.....	69
9.3.3	RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	71
9.3.4	AUTRES CHARGES OPERATIONNELLES	72

9.3.5	RESULTAT FINANCIER	72
9.3.6	RESULTAT EXCEPTIONNEL	72
9.3.7	IMPOTS SUR LES RESULTATS	72
9.3.8	RESULTAT NET	72
CHAPITRE 10	TRESORERIE ET CAPITAUX.....	73
10.1	LES CAPITAUX DE LA SOCIETE	73
10.2	SOURCE, MONTANT ET DESCRIPTION DES FLUX DE TRESORERIE DE LA SOCIETE.....	73
10.3	LA STRUCTURE DE FINANCEMENT DE LA SOCIETE ET SES CONDITIONS D’EMPRUNT.....	74
10.4	LES RESTRICTIONS RELATIVES A L’UTILISATION DES CAPITAUX DE LA SOCIETE	74
10.5	LES SOURCES DE FINANCEMENTS RELATIVES AUX INVESTISSEMENTS FUTURS DE LA SOCIETE ET A SES IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	74
CHAPITRE 11	RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES	75
11.1	RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	75
11.2	BREVETS ET LICENCES.....	75
CHAPITRE 12	INFORMATIONS SUR LES TENDANCES	76
12.1	EVOLUTIONS RECENTES	76
12.2	PERSPECTIVES D’AVENIR.....	76
CHAPITRE 13	PREVISIONS OU ESTIMATIONS DU BENEFICE	77
13.1	INFORMATIONS PREVISIONNELLES	77
13.2	OBJECTIFS ET PERSPECTIVES	77
13.3	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES INFORMATIONS PREVISIONNELLES	77
CHAPITRE 14	ORGANES D’ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE.....	78
14.1	MEMBRES DES ORGANES D’ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GENERALE	78
14.2	CONFLITS D’INTERETS	82
CHAPITRE 15	REMUNERATIONS ET AVANTAGES.....	83
15.1	REMUNERATIONS ET AVANTAGES EN NATURE ATTRIBUES POUR LES TROIS DERNIERS EXERCICES CLOS AUX DIRIGEANTS DE LA SOCIETE.....	83
15.2	RETRAITES ET AUTRES AVANTAGE.....	86
CHAPITRE 16	FONCTIONNEMENT DES ORGANES D’ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	87
16.1	ORGANES D’ADMINISTRATION ET DE DIRECTION DE LA SOCIETE.....	87
16.1.1	LE CONSEIL D’ADMINISTRATION	87
16.1.2	DIRECTION GENERALE.....	90
16.2	CONTRATS DE SERVICE LIANT LES MEMBRES DES ORGANES D’ADMINISTRATION, DE DIRECTION OU DE SURVEILLANCE A LA SOCIETE OU SES FILIALES	91
16.3	LE COMITE D’AUDIT ET LE COMITE DE REMUNERATION	91

16.4	DECLARATION DE CONFORMITE AU REGIME DU GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE APPLICABLE EN FRANCE.....	92
16.4.1	RAPPORT ETABLI PAR LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIETE CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L. 225-37 DU CODE DE COMMERCE AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2011	93
CHAPITRE 17	SALARIES.....	114
17.1	EFFECTIF.....	114
17.2	PARTICIPATION ET OPTIONS DE SOUSCRIPTION ET/OU D'ACHAT D' ACTIONS	114
CHAPITRE 18	PRINCIPAUX ACTIONNAIRES.....	120
18.1	ACTIONNARIAT DE LA SOCIETE.....	120
18.2	DECLARATION RELATIVE AUX DROITS DE VOTE DES PRINCIPAUX ACTIONNAIRES	120
18.3	CONTROLE DE LA SOCIETE.....	121
18.4	ACCORDS POUVANT ENTRAINER UN CHANGEMENT DE CONTROLE.....	121
CHAPITRE 19	OPERATIONS AVEC DES APPARENTES.....	122
CHAPITRE 20	INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ	123
20.1	INFORMATIONS FINANCIERES HISTORIQUES.....	123
20.1.1	COMPTES CONSOLIDES EN NORMES IFRS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2011 ET RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	123
20.2	HONORAIRES VERSES AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES DE LA SOCIETE	155
20.3	POLITIQUE DE DISTRIBUTION DES DIVIDENDES	155
20.4	PROCEDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGE.....	156
20.5	CHANGEMENT SIGNIFICATIF DE LA SITUATION FINANCIERE OU COMMERCIALE	156
CHAPITRE 21	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES.....	157
21.1	CAPITAL SOCIAL.....	157
21.1.1	MONTANT DU CAPITAL SOCIAL	157
21.1.2	TITRES NON REPRESENTATIFS DU CAPITAL	157
21.1.3	NOMBRE, VALEUR COMPTABLE ET VALEUR NOMINALE DES ACTIONS DETENUES PAR LA SOCIETE ELLE-MEME, EN SON NOM, OU PAR SES FILIALES.....	157
21.1.4	VALEURS MOBILIERES CONVERTIBLES, ECHANGEABLES OU ASSORTIES DE BONS DE SOUSCRIPTION	157
21.1.5	CAPITAL AUTORISE.....	158
21.1.6	OPTIONS OU ACCORDS PORTANT SUR LE CAPITAL DE LA SOCIETE	160
21.1.7	EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL.....	160
21.2	ACTE CONSTITUTIF ET STATUTS	162
21.2.1	OBJET SOCIAL (ARTICLE 3 DES STATUTS).....	162
21.2.2	DISPOSITIONS STATUTAIRES OU AUTRES RELATIVES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE.....	162

21.2.3	CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	162
21.2.4	DROITS ET OBLIGATIONS ATTACHES AUX ACTIONS – CATEGORIE D' ACTIONS (ARTICLES 8, 32 ET 43 DES STATUTS)	165
21.2.5	ASSEMBLEES GENERALES D' ACTIONNAIRES	166
21.2.6	CLAUSES SUSCEPTIBLES D' AVOIR UNE INCIDENCE SUR LE CONTROLE DE LA SOCIETE	170
21.2.7	FRANCHISSEMENT DE SEUILS	170
21.2.8	STIPULATIONS PARTICULIERES CONCERNANT LES MODIFICATIONS DU CAPITAL SOCIAL	170
21.2.9	ACQUISITION ET ANNULATION PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES ACTIONS.....	171
CHAPITRE 22	CONTRATS IMPORTANTS.....	174
CHAPITRE 23	INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS.....	175
CHAPITRE 24	DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC.....	176
CHAPITRE 25	INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS	177
ANNEXE 1	RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES POUR LES EXERCICES CLOS AUX 31 MARS 2011, 31 MARS 2010 ET 31 MARS 2009	178
ANNEXE 2	COMMUNIQUE FINANCIERS PARUS DEPUIS LA CLOTURE DES COMPTES AU 31 MARS 2010	182
ANNEXE 3	EVOLUTION DU COURS DE BOURSE DE L'ACTION RUE DU COMMERCE	213
ANNEXE 4	DOCUMENT D'INFORMATION ANNUEL.....	214

CHAPITRE 1 PERSONNE RESPONSABLE

1.1 Personne responsable des informations contenues dans le Document de Référence

Monsieur Gauthier Picquart, président directeur général et administrateur de Rue du Commerce.

1.2 Attestation du responsable du Document de Référence

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent Document de Référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent Document de Référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble du Document de Référence.

Les informations financières historiques présentées dans le Document de Référence ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux des comptes sur les comptes consolidés au 31 mars 2009, 31 mars 2010 et 31 mars 2011.

Le rapport des contrôleurs légaux des comptes relatif aux comptes consolidés au 31 mars 2010 figurant à la section 20.1.1 du Document de Référence 2009/2010 contient l'observation suivante : "Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 3 de l'annexe aux états financiers consolidés qui décrit les nouvelles normes et interprétations que votre société a appliquées sur l'exercice."

Fait à Saint Ouen, le 18 juillet 2011

Monsieur Gauthier Picquart
Président directeur général
et administrateur de Rue du Commerce

1.3 Responsable de l'information financière

Monsieur Laurent Bertin
Directeur financier
44/50, avenue du Capitaine Glarner
93400 Saint-Ouen
Téléphone : 01 41 66 18 00
Fax : 01 41 66 18 03
e-mail : investisseurs@rueducommerce.com

CHAPITRE 2 CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES

2.1 Identité des commissaires aux comptes pour la période couverte par les informations financières historiques

2.1.1 Commissaires aux comptes titulaires

Monsieur Michel HAAS
83 avenue André Morizet
92100 Boulogne-Billancourt

Nommé lors de la constitution de la Société, dans les statuts constitutifs, et dont le mandat a été renouvelé lors de l'assemblée générale du 25 août 2005 statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 mars 2005. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2011.

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles.

Il sera proposé aux actionnaires lors de l'assemblée générale annuelle ordinaire et extraordinaire prévue le 27 juillet 2011 de nommer en remplacement de Monsieur Michel Haas le cabinet DBO France – Léger et Associés, 113 rue de l'Université, 75007 Paris pour une durée de six années qui viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2017 qui se tiendra au cours de l'année 2017.

Ernst & Young Audit
Représenté par Monsieur Franck SEBAG
Tour Ernst & Young
Faubourg de l'arche
92037 Paris la Défense Cedex

Nommé par l'assemblée générale du 13 juin 2000 et dont le mandat a été renouvelé lors de l'assemblée générale du 28 septembre 2006 statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 mars 2006. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2012.

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles.

2.1.2 Commissaires aux comptes suppléants

Monsieur Denis Laristan
40, rue Pasteur
77680 Roissy-en-Brie

Nommé lors de la constitution de la Société, dans les statuts constitutifs, et dont le mandat a été renouvelé lors de l'assemblée générale du 25 août 2005 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2005. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2011.

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris.

Il sera proposé aux actionnaires lors de l'assemblée générale annuelle ordinaire et extraordinaire prévue le 27 juillet 2011 de nommer en remplacement de Monsieur Denis Laristan le cabinet Dyna 2, 52 rue de la Boétie, 75008 Paris pour une durée de six années qui viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2017 qui se tiendra au cours de l'année 2017.

AUDITEX SA

Tour Ernst & Young
Faubourg de l'arche
92037 Paris la Défense Cedex

Nommé par l'assemblée générale du 28 septembre 2006 et dont le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2012.

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles.

2.1.3 Durée des mandats des commissaires aux comptes

La durée des mandats des commissaires aux comptes est de six années.

2.2 Informations sur les contrôleurs légaux ayant démissionné, ayant été écartés ou n'ayant pas été renouvelés

Aucun des commissaires aux comptes de la Société n'a démissionné, n'a été écarté ou n'a pas été renouvelé durant la période couverte par les informations financières historiques.

CHAPITRE 3 INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES

Le tableau ci-dessous présente les principales données comptables et opérationnelles de la Société pour les trois derniers exercices. Elles sont extraites des comptes consolidés de la Société pour les exercices clos les 31 mars 2009, 31 mars 2010 et 31 mars 2011.

Ce tableau doit être lu en parallèle avec les comptes consolidés et leurs annexes respectives pour les mêmes périodes (voir chapitre 20 du Document de Référence).

<i>en millions d'euros</i> (normes IFRS)	Exercice clos le 31 mars 2009	Exercice clos le 31 mars 2010	Exercice clos le 31 mars 2011
Chiffre d'affaires	319,7	352,6	312,4
Taux de croissance	3,4%	10,3%	-11,4%
Résultat opérationnel courant	2,2	0,3	3,6
Résultat opérationnel	2,6	0,5	1,6
Résultat avant impôt	3,2	0,6	1,7
Résultat net	2,1	0,4	1,2

<i>en millions d'euros</i> (normes IFRS)	Exercice clos le 31 mars 2009	Exercice clos le 31 mars 2010	Exercice clos le 31 mars 2011
Immobilisations	1,9	2,7	1,9
Disponibilités	20,7	17,7	18,0
Situation nette	32,5	33,0	34,0

CHAPITRE 4 FACTEURS DE RISQUE

La Société a procédé à une revue de ses risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats (ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs) et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés.

4.1 Risques relatifs à l'activité de la Société et à sa stratégie

4.1.1 Risques liés aux stocks

Les produits en stock représentent en moyenne 42 jours du chiffre d'affaires de la Société sur l'exercice 2010/2011. Sur l'exercice 2009/2010, ils représentaient en moyenne 33 jours du chiffre d'affaires de la Société.

Les principaux risques relatifs aux stocks sont la destruction, le vol ou la détérioration des produits vendus par la Société.

Le risque de destruction des stocks, notamment par incendie, est un risque majeur auquel est confronté la Société car elle entraînerait une interruption des expéditions. La Société a en conséquence adopté une politique active de détection, de prévention et de traitement de ce risque.

Elle a par ailleurs souscrit une assurance Multirisques Pertes d'Exploitation couvrant la valeur maximale des produits en stock. Malgré cette politique et cette police d'assurance, la survenance d'un incendie serait susceptible d'entraîner une interruption totale ou partielle des expéditions pendant une période qui pourrait selon la Société être de quelques semaines, ce qui pourrait entacher sa réputation auprès de sa clientèle et en conséquence avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats, ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

Le risque de vol ou de détérioration de produits durant la période de stockage ou de transport est significatif du fait de la nature même des produits vendus par la Société. En conséquence, cette dernière a pris ou fait prendre toutes les dispositions à son logisticien en vue de minimiser le risque : l'entrepôt est placé sous alarmes volumétriques, les accès (piétons et véhicules) sont équipés d'outils de protections, un gardien est présent sur le site en permanence. En revanche, lorsque les produits quittent l'entrepôt, ils passent sous la responsabilité du transporteur lequel, dans le cadre de l'assurance conventionnelle du transport, ou d'une assurance complémentaire *ad valorem*, rembourse la Société en cas de détérioration ou de vol de produit pendant le transport.

Malgré la mise en place de toutes ces précautions, la Société ne peut toutefois garantir que de tels destructions, vols ou détériorations n'interviendront pas.

4.1.2 Risques liés à la gestion des stocks

Malgré une politique d'approvisionnement éprouvée grâce à un savoir-faire acquis depuis la création de la Société, deux types de risques subsistent quant à la gestion des stocks.

La rupture de stock, notamment lors de la période de Noël, pourrait créer un manque à gagner pour la Société et une insatisfaction des clients. De tels événements pourraient avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière ou les résultats de la Société, ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

Inversement, des approvisionnements trop importants et une demande insuffisante pourraient augmenter le niveau des stocks qui, s'il n'était pas réduit rapidement, pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière ou les résultats de la Société, ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

4.1.3 Risques liés à une défaillance d'Internet ou de la plate forme technique de la Société

La performance et la fiabilité d'Internet sont des facteurs cruciaux pour attirer et fidéliser les clients. La Société pourrait ainsi être affectée par des événements échappant à son contrôle et susceptibles d'entraîner une interruption prolongée d'une partie importante (voire de l'intégralité) du réseau Internet ou des serveurs sur lesquels est hébergé son site. Plus particulièrement, les interruptions de service et retards affectant Internet pourraient réduire leur niveau d'utilisation et donc celui des services de la Société.

L'activité de la Société et sa réputation reposent en outre sur son aptitude à assurer un niveau satisfaisant de performance, de fiabilité et de disponibilité de sa plate-forme technique. Les systèmes d'information de la Société, qui constituent à la fois son élément de génération de chiffre d'affaires, son outil de gestion logistique et de contrôle de gestion, doivent toujours être disponibles et sécurisés.

A ce titre, la Société travaille en collaboration avec ses hébergeurs techniques pour minimiser le risque de défaillance de sa plate-forme, en multipliant les points d'accès au réseau, en prévoyant des sauvegardes régulières et en mettant en place des systèmes de *back-up* appropriés. Néanmoins, des problèmes affectant la plate-forme technique de la Société seraient susceptibles d'entacher sa réputation auprès de la clientèle.

Une défaillance totale ou partielle du réseau Internet ou de la plate-forme technique de la Société pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière ou les résultats de la Société ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

4.1.4 Risques liés aux virus et au piratage informatiques

Malgré les efforts déployés par la Société pour protéger ses systèmes informatiques grâce à des logiciels spécifiques du type *firewalls* (pare-feux) régulièrement testés et mis à jour, les virus et le piratage informatiques pourraient entraîner des retards ou des interruptions de service sur ses systèmes informatiques.

Le piratage informatique désigne notamment les tentatives visant à accéder sans autorisation aux informations ou aux systèmes, à provoquer des dysfonctionnements intentionnels ainsi que la perte ou la corruption de données, logiciels, matériels ou autres équipements informatiques.

Le piratage informatique pourrait également porter sur les tentatives d'accès et de substitution des numéros de cartes bancaires ou des données personnelles relatives aux clients de la

Société, ce qui pourrait entraîner un risque de mise en cause de la responsabilité de la Société. A cet égard, la Société sous-traite l'exécution des transactions financières par Internet auprès d'une société spécialisée de renom en matière de sécurité informatique, ce qui lui permet de ne pas accéder, ni de conserver, à aucun moment, le numéro de carte bancaire de ses clients et diminue d'autant les risques y afférents.

La Société a mis en place des techniques de sécurité importantes (*firewall*, anti-virus, anti-spams, etc.) mises à jour régulièrement afin de se prémunir contre ce type de risques.

Les virus et le piratage informatiques pourraient néanmoins exposer la Société à un risque de mise en jeu de sa responsabilité, d'atteinte importante à son image de marque et à la confiance de ses clients, ce qui pourrait la conduire à procéder à des investissements complémentaires pour protéger ses systèmes informatiques, et pour remédier aux dommages éventuellement causés.

4.1.5 Risques liés à la concurrence

L'activité de distribution de produits *high-tech* sur Internet fait l'objet d'une concurrence croissante. A ce titre, divers acteurs déjà présents sur le marché ou de nouveaux entrants pourraient compromettre les perspectives de croissance de la Société.

La Société est l'un des leaders sur le marché français de la vente en ligne de produits informatiques et électroniques grand public. Son positionnement stratégique de multi-spécialiste devrait lui permettre d'être mieux à même que certains de ses concurrents spécialisés de profiter des opportunités de croissance des différents marchés de produits *high-tech* (informatique, photo et vidéo numériques, hi-fi, son numérique) sur lesquels elle est présente. De même, le développement d'une marque serait un processus long et coûteux constituant ainsi une barrière à l'entrée pour tout nouvel entrant sur ce marché.

Toutefois, des distributeurs traditionnels, tels que la FNAC, Darty, Casino ou Auchan se sont déjà positionnés sur le marché de la distribution en ligne en développant des sites Internet dédiés à la vente de leurs produits (voir chapitre 6 du Document de Référence) ou en rachetant des sites *pure players*. D'autres acteurs de l'économie traditionnelle aux moyens financiers importants, conscients des parts de marché perdues au profit du commerce électronique, pourraient également chercher à s'y positionner.

En conséquence, et malgré sa position dans le cadre de son activité de distribution en ligne de produits *high-tech*, aucune assurance n'est donnée sur le fait que la Société sera en mesure de faire face à cette concurrence actuelle ou future. Une concurrence croissante pourrait résulter en des baisses de prix, une réduction de la croissance, une réduction des marges ou des pertes de part de marché, ces éléments pouvant chacun avoir des effets défavorables significatifs sur l'activité, la situation financière ou les résultats de la Société ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

Concernant son activité de *e-commerce* associant des partenaires marchands, développée dans le cadre de la création de sa plateforme « *Galerie* » (voir chapitre 6.1.1 du Document de Référence), la Société connaît aujourd'hui une concurrence sur le plan national avec des acteurs tels que Pixmania et Amazon France. Au plan international, un tel concept a également été développé, notamment, par la société Amazon aux Etats-Unis d'Amérique ainsi que par la société Rakuten au Japon, société qui vient de racheter Price Minister en 2010.

4.1.6 Risques liés au développement du commerce électronique

L'essor du commerce électronique a été plus lent en France qu'initialement prévu. Certains freins à l'achat sur Internet sont cependant levés grâce au déploiement de l'Internet à haut débit et à la rapidité et au confort de connexion qui en découlent. La sécurisation des transactions, bien qu'acquise depuis l'origine, est maintenant perçue et comprise de la grande majorité des internautes. Par ailleurs, le taux de croissance du nombre d'internautes acheteurs est plus élevé que le taux de croissance du nombre d'internautes, les nouveaux internautes passant plus rapidement qu'auparavant à l'acte d'achat.

Toutefois, aucune assurance ne peut être donnée que le secteur du commerce électronique parvienne à représenter en France une part du commerce traditionnel comparable à celle que l'on peut constater dans d'autres pays, notamment aux Etats-Unis d'Amérique. Ceci pourrait limiter la croissance de la Société et sa capacité à réaliser ses objectifs.

4.1.7 Dépendance vis-à-vis des comparateurs de prix

Les sites de comparateurs de prix proposent aux internautes une liste de sites marchands partenaires proposant les produits recherchés. Le classement et la visibilité des réponses proposées aux internautes dépendent à la fois des prix des produits proposés par les sites marchands mais aussi de la qualité des liens juridiques et commerciaux développés par ceux-ci avec le site comparateur de prix. A ce jour, la Société a passé des contrats avec plusieurs comparateurs de prix qui représentent, selon les périodes, 5% à 20% des commandes sur son site. La politique marketing développée par la Société vise à lui permettre de se prémunir contre un risque de dépendance excessive à l'égard des comparateurs de prix en ayant recours autant que possible à des campagnes promotionnelles directes favorisant la fidélisation de la clientèle.

Néanmoins, il ne peut être exclu que l'absence de produits vendus par la Société dans les classements des principaux sites de comparateurs de prix puisse avoir un effet défavorable significatif sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

4.1.8 Dépendance vis-à-vis de prestataires de services

La Société travaille régulièrement avec un certain nombre de prestataires de services qui ont un rôle important dans l'activité de la Société (hébergement du site Internet, logistique et transport des colis, sécurisation des paiements).

Pour l'hébergement de son site Internet, la Société fait appel à deux prestataires de services qui travaillent en redondance, ce qui lui permet d'assurer une continuité de disponibilité du site Internet par la prise en charge immédiate des requêtes sur un serveur de secours, en cas de défaillance du site principal.

En matière de logistique, la Société a recours à un seul prestataire de services. Toutefois, compte tenu de son expérience dans le changement de logisticien, la Société considère que la défaillance du prestataire assurant la logistique ne serait pas susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur sa situation financière ou ses résultats.

Pour le transport de ses colis, la Société utilise les services de six transporteurs et est donc capable de couvrir la défaillance de l'un d'eux dans un délai raisonnable.

En matière de sécurisation des paiements, la Société a recours à un seul prestataire de services qui dispose de dispositifs de secours en cas de défaillance d'un de ses systèmes.

Néanmoins, la Société considère que la dégradation du service rendu par ces prestataires ou la rupture brutale des relations contractuelles avec ces prestataires de services pourrait limiter temporairement sa capacité à réaliser ses objectifs et pourrait avoir un effet négatif sur sa situation financière ou ses résultats.

4.1.9 Risques liés à l'approvisionnement et aux fournisseurs

La Société offre une large gamme de produits et s'approvisionne auprès de nombreux fournisseurs. Le montant des achats effectués auprès du premier fournisseur de la Société est inférieur à 10% du montant total des achats effectués auprès de l'ensemble des fournisseurs de marchandises de la Société. Il n'existe aucune dépendance vis-à-vis de l'un quelconque d'entre eux.

Cependant, le marché de la distribution en ligne sur lequel intervient la Société peut connaître des effets de mode sur certains produits phares, créant une dépendance passagère. La Société estime que le risque lié à des difficultés d'approvisionnement ou à l'absence de ces produits dans son offre, serait nécessairement limité dans le temps et, surtout, affecterait ses concurrents de la même façon. Néanmoins il ne peut être totalement exclu que cela puisse avoir un effet défavorable significatif sur l'image de la Société qui a fondée sa stratégie commerciale sur la meilleure offre de produits et, à terme, sur son activité, sa situation financière ou ses résultats ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

4.1.10 Risques liés aux innovations technologiques

L'activité de la Société est principalement fondée sur la vente de produits informatiques et électroniques grand public. Un des succès de ce marché repose sur le renouvellement régulier des gammes de produits grâce aux innovations technologiques. Cette dépendance pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière ou les résultats de la Société ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs si les industriels décidaient de réduire ou étaient limités dans le développement de nouveaux produits. En outre, et bien que la Société ait dans le passé su anticiper l'évolution du marché et les goûts des consommateurs, aucune assurance ne peut être donnée que tel sera le cas à l'avenir.

4.1.11 Risques liés à la baisse des prix des produits informatiques et électroniques grand public

La Société vend des produits informatiques et électroniques grand public dont les prix ont tendance à baisser en raison notamment de l'importance croissante des volumes de vente d'une technologie donnée et des évolutions rapides des innovations technologiques successives. Cette baisse continue des prix est compensée actuellement par une augmentation régulière des volumes et par l'innovation technologique qui renchérit les nouveaux produits offerts. Dans l'éventualité où les volumes ne compenseraient plus la baisse des prix, la Société pourrait connaître une baisse de son activité en valeur, susceptible d'avoir un effet

défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

4.1.12 Risques liés aux clients

Par son positionnement sur un marché grand public, la Société a un portefeuille clients très important où aucun d'entre eux ne représente un pourcentage significatif de son chiffre d'affaires.

La Société n'est que très faiblement exposée au risque d'impayé des commandes client, dans la mesure où elles sont débitées au moment de l'expédition des produits pour l'activité High-Tech ou à la commande pour l'activité Galerie. Ainsi, l'expédition ne peut avoir lieu que si la transaction bancaire a été accomplie avec succès. Cependant, la Société propose à ses clients particuliers le paiement par carte bancaire en trois fois, s'exposant ainsi au risque d'impayé. La Société n'a pas jugé utile de souscrire un contrat d'assurance concernant les transactions en ligne. La Société ayant une activité très réduite dans le secteur de la vente aux entreprises et aux établissements publics, elle n'est que très peu exposée aux risques d'encours clients. Toutefois, la Société ne peut garantir que de telles modalités de paiement et que le taux d'impayés actuel de la Société pourraient être maintenus à des niveaux aussi bas, ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa trésorerie, sa situation financière ou ses résultats ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

Afin de se prémunir contre le risque de fraude à la carte bancaire, la Société a mis en place une cellule de vérification des commandes. La Société étudie par ailleurs toutes les opportunités de réduire en amont ce risque d'utilisation frauduleuse de cartes. Grâce à la combinaison de ces actions, le taux de fraude est bas. Cependant, il ne peut être garanti que le taux de fraude pourra être maintenu à son niveau actuel, et une augmentation de ce même taux pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la trésorerie, la situation financière ou les résultats de la Société ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

4.1.13 Risques liés aux grèves des transports ou des services postaux

Alors que le processus de passation de commandes se gère exclusivement en ligne, la livraison des biens commandés demeure pour sa part tout à fait traditionnelle. A ce titre, à la date de dépôt du Document de Référence, plus de 50% des colis provenant de la Société sont livrés par La Poste.

Dès lors, un mouvement de grève touchant le secteur des transports ou le service postal pourrait conduire à un allongement non maîtrisé des délais de livraison et affecter la réputation de la Société. Afin d'essayer de se prémunir contre ces risques, qui toucheraient également ses concurrents s'ils étaient avérés, la Société dispose de la possibilité de faire appel à différents transporteurs et peut, en cas de grèves localisées et du fait de son statut de grand compte, bénéficier de plates-formes de contournement proposées par La Poste.

4.1.14 Risques liés aux acquisitions ou investissements

La Société a acquis en mars 2009 un fonds de commerce incluant les 2 sites www.topachat.com et www.clust.com, lui permettant de renforcer sa position de leader sur le marché High Tech. La Société a acquis le 1^{er} septembre 2009 certains actifs du site

Alapage.com (adresse internet - URL -, la marque et certains contrats et droits de propriété intellectuelle d'Alapage).

La Société pourrait être amenée à réaliser d'autres acquisitions ou investissements dans des secteurs connexes. Aucune garantie ne peut être donnée sur le fait que la Société parviendra à intégrer avec succès les sociétés acquises, à dégager les synergies escomptées, à maintenir les normes, contrôles, procédures et politiques uniformes, à maintenir de bonnes relations avec le personnel des entités acquises à la suite de changement de direction ni que les revenus supplémentaires générés par chaque acquisition pourront justifier le prix payé pour cette acquisition. Un échec de ces intégrations pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière ou les résultats de la Société ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

Une partie de ces acquisitions et investissements pourrait faire l'objet d'une rémunération par remise d'actions de la Société, ce qui pourrait avoir un effet dilutif sur la situation de ses actionnaires. Ces acquisitions et investissements, qu'ils soient rémunérés en espèces ou en actions, pourraient avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière ou les résultats de la Société ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

4.1.15 Risques liés au développement de la plate-forme de e-commerce de la Société

La Société a complété en juillet 2007 sa plateforme de e-commerce avec la présentation et la vente de produits de milliers de sites marchands partenaires. Ce nouveau modèle économique a été développé dans le cadre d'une stratégie et d'un concept technique novateur.

A cet égard, la réussite de cette activité est notamment liée à la capacité de la Société à identifier et associer des marchands partenaires disposant de produits susceptibles d'intéresser les consommateurs.

Ainsi, malgré le déroulement positif de ce concept depuis son lancement à l'été 2007 (voir paragraphe 6.1.1 du Document de Référence), aucune assurance ne peut être donnée quant à la capacité de la Société à maintenir et développer de façon satisfaisante cette activité.

4.2 Risques liés à l'organisation de la Société

4.2.1 Dépendance à l'égard des dirigeants et des collaborateurs-clés

Le succès de la Société repose notamment sur l'expérience et l'implication de ses principaux dirigeants.

La Société s'est largement appuyée jusqu'au 30 novembre 2008 sur ses deux fondateurs Gauthier Picquart (président du conseil d'administration et directeur général) et Patrick Jacquemin pour le développement de son activité ainsi que pour la définition et la mise en œuvre de sa stratégie.

Monsieur Patrick Jacquemin a quitté le 30 novembre 2008 ses fonctions de directeur général délégué pour réaliser des projets personnels notamment dans le domaine de l'écologie. Ce départ n'a donné lieu à aucun versement d'indemnités de quelque sorte. Monsieur Patrick

Jacquemin demeure administrateur et l'un des principaux actionnaires de la Société et assiste par ailleurs régulièrement la société dans les domaines stratégiques, achats, copie privée...

Si la Société venait à perdre les services de ses fondateurs, ou en cas d'indisponibilité prolongée de ces derniers, la Société pourrait rencontrer des difficultés pour les remplacer et ses activités pourraient s'en trouver ralenties, ou sa situation financière, ses résultats ou sa capacité à réaliser ses objectifs en être affectés.

Par ailleurs, les succès futurs de la Société dépendent de sa capacité à retenir et à motiver ses collaborateurs-clés et la Société pourrait ne pas être en mesure d'y parvenir pour maintenir sa compétitivité et sa rentabilité. Cette incapacité pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière ou les résultats de la Société ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

4.2.2 Dépendance à l'égard des principaux actionnaires

Les deux fondateurs de la Société, Gauthier Picquart et Patrick Jacquemin, ainsi que le fonds d'investissement Apax Partners exercent une influence déterminante sur la plupart des décisions sociales et notamment celles requérant l'approbation des actionnaires (la distribution des dividendes, la modification des statuts et la décision d'engager des opérations importantes pour la Société). Tout désaccord important entre Gauthier Picquart, Patrick Jacquemin et Apax Partners sur la stratégie de la Société pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière ou les résultats de la Société ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

En outre, dans l'hypothèse où l'un de ces actionnaires venait à vendre sur le marché un nombre important d'actions de la Société, le cours de l'action pourrait être affecté selon les conditions du marché au moment de la vente, les modalités et le volume de celle-ci, ses motivations et la perception qu'en aurait le public.

4.3 Risques de marché

4.3.1 Risque de taux de change

La Société n'a aucune position nette dans une quelconque devise étrangère au 31 mars 2011.

La Société estime que le risque de change auquel elle est exposée dans le cadre de son activité n'est pas significatif, dans la mesure où elle réalise plus de 95% de ses achats en euros. En effet, les achats effectués par Rue du Commerce en dollars américains représentent un pourcentage inférieur à 4%. La Société répercute intégralement sur son prix de vente les variations éventuelles du dollar. Le chiffre d'affaires, les charges d'exploitation, les dépenses d'investissement, actifs et passifs de la Société sont libellés en euros.

Cependant, une hausse significative du dollar américain au détriment de l'euro pourrait avoir une incidence directe sur les prix des produits et donc sur l'activité de la Société. En effet, la plupart des produits vendus par la Société sont fabriqués en Asie et aux Etats-Unis d'Amérique et sont vendus à des importateurs européens sur la base du dollar américain.

Voir également le paragraphe intitulé "Risque de change" de la note 21 (Politique de gestion des risques financiers) de l'annexe aux comptes consolidés de la Société.

4.3.2 Risque sur actions

Il n'existe pas de risque significatif lié à une fluctuation du marché boursier dans la mesure où la trésorerie de la Société est placée en produits monétaires sans risques, pour les besoins d'une gestion prudente de sa trésorerie.

La Société n'a fait aucun placement en SICAV monétaire dynamique. La totalité des placements sont faits en SICAV régulières.

Rue du Commerce détient des actions en propre uniquement au titre du contrat de liquidité signé avec la société Portzamparc et du contrat d'investissement mis en place le 1^{er} avril 2009. Au 31 mai 2011, la Société était propriétaire de 59 437 actions en propre d'une valeur nominale de 0,25 euros chacune et d'une valeur nette comptable de 244.915 euros.

Voir également le paragraphe intitulé "Risque sur actions" de la note 21 (Politique de gestion des risques financiers) de l'annexe aux comptes consolidés de la Société.

4.3.3 Risque de taux d'intérêt et de liquidité

Historiquement, la Société a financé sa croissance grâce à ses actionnaires, la Société n'ayant recours à l'endettement que de manière ponctuelle et pour financer des projets précis.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2011, la Société disposait de facilités de trésorerie accordées à court terme qui n'ont été que partiellement utilisées. Ces facilités de trésorerie, décrites dans le tableau ci-dessous, ne font l'objet d'aucun *covenant*.

Nature de la dette	Taux d'intérêt	Montant (euros)	Échéance	Couverture
Découvert autorisé LCL	Variable	2 millions (1)	30/09/2011	Aucune
Découvert autorisé HSBC	Variable	1 million	indéterminée	Aucune
Découvert autorisé ABN AMRO	Variable	1 million	indéterminée	Aucune

(1) Pour la campagne 2010/2011, ce montant a été porté à 10 millions d'euros du 15/10/2010 au 16/01/2011.

Au 31 mai 2011, la trésorerie nette consolidée de la Société est de 14.662.536 euros.

Les facilités de trésorerie accordées par les banques sont renouvelées et renégociées chaque année. Des discussions auront lieu au cours du second semestre 2011 pour renouveler les facilités de trésorerie d'un montant analogue à ceux consentis à l'exercice précédent, permettant de couvrir les besoins de financement maximum estimés pour l'exercice en cours. A ce jour, aucune indication n'a été donnée par les banques partenaires concernant une remise en cause éventuelle des lignes de crédit ayant été accordées.

Compte tenu de sa position de trésorerie, la Société n'est actuellement exposée à aucun risque de liquidité. Pour les mêmes raisons, la Société n'est pas exposée à un quelconque risque de taux d'intérêt et n'a en conséquence, à ce jour, pas mis en place de mesure particulière pour assurer le suivi de la gestion de ce risque.

Il est par ailleurs précisé que la Société n'a pas recours à des instruments financiers à terme constitutifs de dérivés de crédits.

La Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

Voir également le paragraphe intitulé "Risque de taux d'intérêt et de liquidité" de la note 21 (Politique de gestion des risques financiers) de l'annexe aux comptes consolidés de la Société.

4.4 Risques juridiques

4.4.1 Faits exceptionnels et litiges

La Société est, ou est susceptible d'être, impliquée dans un certain nombre de procédures juridictionnelles dans le cours normal de ses activités. Des dommages et intérêts sont, ou peuvent être, demandés dans le cadre de certaines de ces procédures.

- **Litige fiscal :**

Rue du Commerce s'est vue notifier le 14 novembre 2005 par l'administration fiscale un redressement en matière de TVA au titre des années 2002, 2003 et 2004 d'un montant total de 2.488 milliers d'euros.

A l'appui de sa décision, l'administration fiscale a cru pouvoir remettre en cause le droit à déduction de la TVA que Rue du Commerce avait payée à certains fournisseurs au motif que ceux-ci s'étaient abstenus de la reverser au Trésor Public et faisant état de liens supposés entre Rue du Commerce et ces fournisseurs.

Dans ce cadre, au mois de juillet 2007, l'administration fiscale a mis en œuvre le recouvrement de la rectification de TVA d'un montant de 2.488 milliers d'euros, la Société s'en étant acquitté au mois d'août 2007.

Dans le cadre de l'arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2006, en application des principes et règles comptables en vigueur et par souci de transparence vis-à-vis de ses actionnaires, la Société avait décidé de constituer une provision correspondant à 100% du montant notifié. Cette provision a donc été reprise au cours du 1^{er} semestre de l'exercice ouvert au 1^{er} avril 2007, concomitamment au paiement effectué en août 2007.

Après analyse des fondements de ce redressement, Rue du Commerce estime ne pas être responsable des agissements desdits fournisseurs et a décidé de le contester avec détermination par toutes les voies de recours légales. Rue du Commerce a déposé en mars 2010 un mémoire introductif d'instance devant le Tribunal Administratif de Montreuil afin de contester l'ensemble des rappels de TVA et des pénalités mis à sa charge, tant sur la forme que sur le fond.

Dans le cadre d'une réflexion de prudence, il est par ailleurs précisé que les dirigeants de la Société sont susceptibles d'encourir, en tant que primo délinquants,

une peine pouvant être prononcée par le Tribunal de Grande Instance de Paris qui, compte tenu de la jurisprudence actuelle, ne saurait aller au-delà de six mois d'emprisonnement avec sursis et 30.000 euros d'amende.

Néanmoins, il apparaît que dans des situations comparables à celles de la Société, (i) l'intention délictuelle sur le plan pénal n'a été prouvée par l'administration fiscale que dans des cas très limités et que (ii) des relaxes ont été obtenues.

- Litige SORECOP et Copie France :

Les informations relatives au litige opposant Monsieur Patrick Jacquemin à la SORECOP et COPIE France figurent à la section 16.1.2 du présent Document de Référence.

Dans ce cadre, Monsieur Patrick Jacquemin a cité Rue du Commerce à comparaître devant la chambre correctionnelle du Tribunal de Grande Instance de Bobigny en qualité de civilement responsable des infractions qui lui sont reprochées. Le Tribunal a décidé au cours de l'audience du 25 juin 2009 d'annuler l'ordonnance de renvoi. Une nouvelle ordonnance de renvoi a été rendue, mais non encore audiencée par le tribunal.

La Société estime que la nature ou les montants sur lesquels portent les litiges ou situations contentieuses connus ou en cours à ce jour ne justifient pas la constitution d'une quelconque provision et ne devraient pas affecter sa situation financière consolidée de façon significative en cas d'issue défavorable.

Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et/ou du Groupe.

4.4.2 Droits de propriété intellectuelle et industrielle

La Société est propriétaire ou dispose valablement des droits d'utilisation des droits de propriété intellectuelle et industrielle, notamment des marques, logos et noms de domaine qu'elle utilise dans le cadre de ses activités. La Société a mis en place depuis plusieurs années un système de surveillance de son portefeuille de marques et noms de domaines afin de défendre ses droits. Cette surveillance est assurée par un conseil juridique externe spécialisé en propriété intellectuelle et industrielle. Toutefois, la Société ne peut être certaine que les démarches entreprises en France pour protéger ses droits de propriété intellectuelle et industrielle seront efficaces ou que des tiers ne pourront pas contrefaire, détourner ou faire annuler ses droits de propriété intellectuelle ou industrielle.

Rue du Commerce est titulaire des marques suivantes, qui ont été déposées, dans divers pays, pour désigner différents produits et/ou services des différentes classes de la classification internationale :

Alapage.com (semi figurative)
Alapage.com
alapage.com
alapage (semifigurative)
alapage (figurative)
alapage mobile
APACH (semi-figurative)
A plusieurs on obtient le meilleur
ATJAZZ (semi-figurative)
Avenida del comercio.es
Avenue Micro
BUY SIMULATOR
CDANDCO (semi-figurative)
CIRCL (semi-figurative)
COM
CLUST
Config'o'matic
Consomacteur
Delaware (semi-figurative)
<http://www.rue du commerce.fr>
Kansas (semi-figurative)
Kitevolution
La garantie Zen
Lancez vous dans les affaires!
larueducommerce
larueducommerce.com
L'ekonom
Les offres 1 euros
Les plus 1 euros
"Les packs 1 euros"
L'offre du jour
Loisirs actifs
Magik (semi-figurative)
Marcopoly
MobilIT (semi-figurative)
ModernIT (semi-figurative)
Moi puissance nous
n'BOOK
NUMERISHOP
OriginalIT (semi-figurative)
Packs 1 euros
Packs pro 1 euros
"Packs 1 euros"
Paseo del comercio.es
PC d'intégration
PC BUDGET
PIXELPRICE
Planete Livre
Plaque (figurative)

Pouce top achat (figurative)
Premiers à rêver, premiers servis
RapidIT (semi-figurative)
RDC.fr Rue du Commerce
Rua Do Comércio
Rue de l'habitat
RUE DU COMMERCE
RUE DU COMMERCE.com
rue despromos.com (semi-figurative)
Simple , sûr... Clust!
SOLDES CHRONO (semi-figuratif)
SOLDES FLASH (semi-figuratif)
SpiritualIT (semi-figurative)
TC TECHNO CENTER.fr (semi-figurative)
Teach and toys
TechnicIT (semi-figurative)
TEKNOGLAM
TOXIK (semi-figurative)
T-TOP ACHAT
TOP-ACHAT
TOP ACHAT
TOP ACHAT COM
UNE ADRESSE, TOUT LE HIGH TECH
UNIONDREAM
WEBMERCIAL
www.Calle del Comercio.es (semi-figurative)
www.RuadoComércio.com (semi-figurative)
www.RuadoComércio.pt (semi-figurative)
www.rue des Promotions.com (semi-figurative)
www.rue des Soldes.com (semi-figurative)
www.Rue du Commerce.fr (semi-figurative)
www.rueducommerce.com
WWW.Rue du commerce.com Aujourd'hui, c'est ça le commerce!
www.Rue du Commerce.com Un point, c'est tout
www.Rue du Commerce.com Un point pour tout

Il n'existe pas d'autre marque enregistrée dont la Société soit titulaire au jour du dépôt du Document de Référence.

Etant donné l'importance de la reconnaissance des marques de la Société, toute contrefaçon ou détournement pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière ou les résultats de la Société ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

4.4.3 Réglementation et risques liés à son évolution

La Société n'est soumise à aucune autorisation préalable d'exploitation. Toutefois, elle est soumise aux dispositions législatives et réglementaires applicables aux activités de commerce électronique.

Les principales dispositions et obligations légales applicables en France à l'activité de commerce électronique de la Société sont les suivantes :

- la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés dite "Loi Informatique et Libertés", telle que modifiée, notamment, par la loi n°2004-801 du 6 août 2004, et qui est applicable à tout traitement automatisé de données à caractère personnel ainsi qu'à tout traitement non automatisé de données à caractère personnel contenues ou appelées à figurer dans des fichiers dont la Société est le responsable de traitement. La loi Informatique et Libertés impose un certain nombre d'obligations à la Société, notamment une obligation de déclaration ou de demande d'autorisation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) dans certains cas ainsi qu'un ensemble d'autres obligations relatives à la collecte, au traitement et à la conservation des données à caractère personnel. Une sensibilité accrue du public sur ces questions de protection de la vie privée et des données à caractère personnel et des changements dans la législation auxquels la Société pourrait avoir à se conformer pourraient limiter sa capacité à utiliser de telles données à caractère personnel pour son activité et, plus généralement, affecter la perception d'Internet par le public en tant que marché de biens et services. Cela pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière ou les résultats de la Société ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs ;
- les articles L. 121-16 et suivants du Code de la consommation, issus de l'ordonnance 1001-741 du 23 août 2001 transposant la directive 97/7 du 20 mai 1997 concernant la protection des consommateurs en matière de contrats conclus à distance, mettant notamment à la charge du vendeur des obligations spécifiques en matière d'information préalable et précisant le droit de rétractation du consommateur en matière de vente à distance ;
- la loi du n° 2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique (la "LCEN") venant transposer la Directive européenne 2000/31/CE du 8 juin 2000, relative à certains aspects juridiques des services de la société de l'information, et notamment du commerce électronique, dans le marché intérieur (dite "directive sur le commerce électronique").

La LCEN énonce un ensemble de règles applicables spécifiquement au commerce électronique, dont notamment :

- la responsabilité de plein droit du vendeur à l'égard de l'acheteur de la bonne exécution des obligations résultant du contrat, que ces obligations soient à exécuter par le vendeur ou par d'autres prestataires à moins que l'inexécution ou la mauvaise exécution ne résulte du fait de l'acheteur, d'un fait extérieur et imprévisible, du fait d'un tiers étranger à l'exécution du contrat soit à un cas de force majeure ;

- l'obligation de faire apparaître un ensemble de mentions dites « légales » concernant la personne éditant à titre professionnel un service de communication au public en ligne et son hébergeur ;
- l'obligation d'informer les consommateurs concernant notamment son identité et le prix des produits ou services proposés, les conditions contractuelles, les différentes étapes à suivre pour la conclusion du contrat et les moyens techniques permettant de corriger les données communiquées avant la conclusion définitive du contrat ;
- l'obligation de permettre au consommateur de pouvoir vérifier le détail de sa commande et son prix total et de pouvoir corriger d'éventuelles erreurs dans sa commande avant de la confirmer et l'obligation pour le vendeur de confirmer au consommateur la commande passée ;
- l'obligation de conserver le contrat passé par voie électronique pendant une durée de 10 ans pour tout contrat d'un montant supérieur à 120 Euros (décret n°2005-137 du 16 février 2005) ;
- l'ordonnance n° 2005-136 du 17 février 2005 relative à la garantie de conformité du bien au contrat due par le vendeur au consommateur, qui apporte trois modifications importantes au droit applicable à la vente d'un professionnel à un consommateur :
 - elle crée une nouvelle garantie légale de conformité et de garantie contre les vices cachés qui se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien (articles L. 211-4 et suivants du Code de la consommation) ; et
 - elle crée une présomption simple d'existence du défaut de conformité lors de la délivrance pendant les six premiers mois qui suivent ladite délivrance (article L. 211-7 du Code de la consommation).
- la loi n° 2008-3 du 3 janvier 2008, pour le développement de la concurrence au service des consommateurs (dite loi "Chatel") qui impose une série de nouvelles mesures dans le domaine des communications électroniques. Ces mesures concernent notamment la vente à distance et les acteurs du e-commerce :
 - Création de l'obligation pour le professionnel, d'indiquer avant la date de conclusion d'un contrat passé à distance, la date à laquelle il exécutera sa prestation ou livrera le bien. A défaut, il sera réputé devoir exécuter le contrat dès la conclusion de celui-ci (article L. 121-20-3 du Code de la consommation) ;
 - Une assistance non surtaxée : les moyens de communication permettant au consommateur de suivre l'exécution de sa commande, d'exercer son droit de rétractation ou de faire jouer la garantie ne doivent supporter que les coûts de communications, à l'exclusion de tout coût complémentaire spécifique (article L. 121-19 du Code de la consommation). Par ailleurs, doivent notamment être indiquées les « coordonnées téléphoniques permettant d'entrer effectivement en contact » avec le professionnel ;

- Obligation d'informer le consommateur, non seulement de l'existence d'un droit de rétractation, mais également de "ses limites éventuelles ou, dans le cas où ce droit ne s'applique pas", de son absence (article L. 121-18 du Code de la consommation) ;
 - En cas d'exercice du droit de rétractation, obligation pour le professionnel de rembourser au consommateur la totalité des sommes versées, dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 30 jours suivant la date à laquelle ce droit a été exercé (article L. 121-20-1 du Code de la consommation).
- la loi n° 2011-525 du 17 mai 2011 de simplification et d'amélioration de la qualité du droit qui prévoit notamment une harmonisation avec le droit communautaire et quelques mesures supplémentaires de protection du consommateur:
 - Afin de refléter la jurisprudence communautaire, la vente avec prime et la vente subordonnée ne sont désormais sanctionnées que si elles présentent un caractère déloyal au sens de l'article 120-1 du code de la consommation. Auparavant, la réglementation française était plus stricte dans la mesure où le principe général était l'interdiction de telles pratiques.
 - Afin d'être en conformité avec la directive 2005/29 du 11 mai 2005 relative aux pratiques commerciales déloyales, les dispositions relatives à la vente sans demande préalable (ou vente forcée) sont renforcées. La sanction applicable n'est plus une contravention de 5^{ème} classe mais devient un délit punissable, notamment, d'un emprisonnement de deux ans et d'une amende d'un montant maximal de 150.000 euros. Par ailleurs, tout contrat passé au titre d'une telle pratique commerciale sera nul et de nul effet.
 - Les dates des soldes d'été et d'hiver dans le commerce électronique sont dorénavant alignées sur les dates nationales du commerce traditionnel (article L.310-3-I, 1° du code de commerce), y compris ainsi, pour les entreprises de commerce en ligne implantées dans les départements qui bénéficient de période de soldes dérogatoires.

D'une manière générale, l'évolution de la législation et de la réglementation applicable à l'activité de commerce électronique en France tend ainsi à une protection accrue du consommateur.

La Société estime avoir suffisamment anticipé et intégré ces évolutions, et que celles-ci ne devraient générer d'effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

Néanmoins des modifications rapides et/ou importantes de la législation et/ou de la jurisprudence française ou européenne pourraient avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière ou les résultats de la Société ou sur sa capacité à réaliser ses projets et/ou objectifs.

4.5 Assurance et couverture des risques

La Société a mis en place une politique de couverture des principaux risques liés à son activité et susceptibles d'être assurés, sous réserve des franchises ou exclusions usuelles imposées par le marché.

La Société a souscrit plusieurs polices d'assurances dont les principales sont les suivantes :

- assurance responsabilité civile exploitation exclusivement : cette police couvre la responsabilité civile de la Société au titre de l'exploitation de ses activités dans ses locaux exclusivement pour un montant de 8.000.000 euros (non indexé, par sinistre) tout dommages confondus et avec les limites particulières suivantes :
 - (i) tous dommages résultant de la faute inexcusable (1.000.000 euros par an),
 - (ii) tous dommages matériels garantis et dommages immatériels qui en résultent directement (1.600.000 euros par sinistre),
 - (iii) tous dommages causés aux biens confiés et/ou prêtés (100.000 euros par sinistre),
 - (iv) vols, abus de confiance, escroqueries et/ou détournements des préposés ou négligences facilitant un vol (35.000 euros par sinistre),
 - (v) tous dommages immatériels consécutifs (350.000 euros par sinistre),
 - (vi) atteinte à l'environnement d'origine accidentelle (650.000 euros par an).

La prime relative à cette police d'assurance comptabilisée par la Société au cours de l'exercice 2010/2011 s'est élevée à 10.266 euros.

- assurance Multirisques : cette police couvre
 - une limitation contractuelle d'indemnité de 107.000.000 euros par sinistre et établissement
 - une garantie perte d'exploitation pour une période d'indemnisation maximale de 12 mois,
 - les stocks de la Société dans la limite de 60 millions d'euros pour les capitaux assurés, dans les cas suivants : incendie, foudre et explosions, chute d'avion, choc de véhicule, tempêtes, dégâts des eaux, attentats et vandalisme,
 - les risques informatiques (TRI), à savoir les dommages causés à l'ensemble des matériels informatiques, bureautiques, télématiques et des équipements fixes de service.
 - les risques locatifs professionnels (usage de bureaux exclusivement) : ces polices couvrent les dommages causés au contenu des locaux de la Société situés à Lyon, à Saint-Ouen et à Aix-en-Provence par l'incendie, le vol, le vandalisme, les dégâts des eaux et les bris de glace.

La prime relative à cette police d'assurance comptabilisée par la Société au cours de l'exercice 2010/2011 s'est élevée à 141.545 euros.

- assurance responsabilité professionnelle des dirigeants : cette police couvre la responsabilité civile des dirigeants de la Société, de sa filiale et des employés mis en cause avec un dirigeant dans le cadre d'une réclamation, pour les fautes commises

dans l'exercice de leurs fonctions. Cette police est étendue dans le cadre des réclamations liées aux rapports sociaux ainsi qu'aux prestations de consultants en gestion de crise survenue pendant la période d'assurance. Le montant garanti a été porté à 10.000.000 euros à compter du 01 avril 2011.

La prime relative à cette police d'assurance comptabilisée par la Société au cours de l'exercice 2010/2011 s'est élevée à 14.570 euros.

- assurance Auto-mission : cette police couvre les dommages causés à l'occasion d'un accident avec un véhicule personnel dans le cadre d'une utilisation professionnelle dans la limite de 30.000 euros par sinistre.

La prime relative à cette police d'assurance comptabilisée par la Société au cours de l'exercice 2010/2011 s'est élevée à 1.238 euros.

La Société estime que ces garanties prennent en compte la nature des risques encourus par elle et sa filiale et sont en adéquation avec les capacités des offres actuelles du marché de l'assurance pour des structures de taille et d'activité similaires.

4.6 Risques industriels et environnementaux

La Société n'est soumise à aucun risque environnemental lié à des rejets toxiques au stockage de matières dangereuses. La Société et son prestataire logistique sont responsables de l'élimination des déchets d'emballages reçus des fournisseurs, qui sont soit recyclés, soit enlevés par les sociétés spécialisées.

A cet égard, la directive 2002/96/CE relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), parue au Journal officiel de l'Union Européenne du 13 février 2003, impose notamment aux distributeurs de produits d'équipement électriques et électroniques l'obligation de proposer la reprise gratuite de l'ancien appareil lors de la vente d'un nouvel appareil similaire. La directive susvisée a été transposée en droit français par le décret n°2005-829 du 20 juillet 2005 relatif à la composition des équipements électriques et électroniques et à l'élimination des déchets issus de ces équipements, ainsi que par l'insertion de l'article L. 541-10-2 du Code de l'environnement par la loi n° 2005-1720 du 30 décembre 2005. Ces dispositions fixent notamment les obligations des producteurs et distributeurs en matière de collecte et de traitement des déchets susmentionnés.

Dans ce cadre, afin de se conformer à ses obligations législatives et réglementaires en matière de traitement des déchets d'équipements électriques et électroniques, la Société a conclu un contrat avec la société Eco-Systèmes, société ayant été agréée par arrêté conjoint des Ministères concernés daté du 9 août 2006 et publié au Journal Officiel le 12 août 2006, dans le cadre duquel cette dernière s'engage notamment à procéder ou faire procéder pour le compte de la Société à la collecte, à l'enlèvement et au traitement des déchets mentionnés ci-dessus.

A cet égard, une évolution de la réglementation vers une responsabilité croissante du fournisseur dans la collecte des déchets pourrait engendrer des coûts supplémentaires pour la Société et avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière ou les résultats de la Société ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

CHAPITRE 5 INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR

5.1 Histoire et évolution de la Société

5.1.1 Raison sociale et nom commercial de la Société

La dénomination sociale et le nom commercial de la Société est : « Rue du Commerce ».

5.1.2 Lieu et numéro d'enregistrement de la Société au registre du commerce et des sociétés, code APE, numéro SIRET

La Société est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bobigny sous le numéro 422 797 720.

Le code APE de la Société est 4791B et son numéro SIRET est le 422 797 720 00030.

5.1.3 Date de constitution et durée de la Société

La Société a été constituée le 27 avril 1999, pour une durée de quatre-vingt dix neuf ans, à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés, soit jusqu'au 26 avril 2098, sauf cas de prorogation ou de dissolution anticipée.

5.1.4 Siège social, forme juridique de la Société et législation régissant ses activités

Le siège social de la Société est situé 44-50, avenue du Capitaine Glarner à Saint-Ouen (93400).

Son numéro de téléphone est le 01 41 66 18 00.

La Société est une société anonyme de droit français à conseil d'administration régie par les lois et règlements français en vigueur et notamment par le livre II du Code de commerce et le décret n°67-236 du 23 mars 1967 ainsi que par ses statuts.

5.1.5 Historique

Création (1999 – 2000)

La Société est créée en avril 1999 par Patrick Jacquemin et Gauthier Picquart avec pour objet de distribuer des produits informatiques et électroniques grand public par Internet. Le site www.rueducommerce.com est mis en ligne le 9 août 1999 avec environ 9.000 références, essentiellement informatiques. La Société compte un effectif de 5 personnes.

Confortée par le succès des ventes (en septembre 1999, un mois après sa mise en service, le site génère un chiffre d'affaires de 122.000 euros) mais consciente que la concurrence est vive et qu'il faut faire connaître rapidement la marque et le site www.rueducommerce.com, la Société lève des capitaux auprès de *business angels* et de sociétés de capital-risque, s'engage dans une campagne de communication dynamique et procède à des recrutements significatifs, employant près de 30 personnes fin 1999.

Le premier exercice clos le 31 mars 2000 se solde par un chiffre d'affaires de 3 millions d'euros, une perte de 3 millions d'euros et un effectif d'environ 50 personnes.

L'exercice clos le 31 mars 2001 est consacré à l'accroissement de la notoriété de la Société et à l'accroissement de ses parts de marché, et se solde par un chiffre d'affaires de 15 millions d'euros et une perte de 7,6 millions d'euros.

Vers la rentabilité (2001 – 2002)

En juin 2001, Rue du Commerce acquiert la société CD & Co (6 millions d'euros de chiffre d'affaires) principalement positionnée sur la vente de logiciels par catalogue et sur Internet. Cette acquisition permet d'accroître le chiffre d'affaires et les effectifs qui atteignent désormais 120 personnes.

L'exercice clos le 31 mars 2002 se solde par un chiffre d'affaires de 22 millions d'euros et une perte de 5,1 millions d'euros.

Après cette phase initiale de création et d'investissement, la Société se fixe pour objectif d'être à l'équilibre avant la fin de l'exercice clos le 31 mars 2003. Pour y parvenir, elle restructure la Société en (i) abandonnant son activité *Business to Business* (B to B), (ii) améliorant sa politique de développement commercial (lancement de promotions, offres journalières,...), (iii) rationalisant sa politique d'achats, sa gestion et ses dépenses (notamment de communication), et (iv) réduisant ses effectifs, qui passent de 120 à 65 personnes.

Dès octobre 2002, les efforts accomplis permettent à la Société d'atteindre l'équilibre financier. Les équipes ont atteint leur objectif sans pour autant brider le développement : l'exercice clos le 31 mars 2003 se solde par un chiffre d'affaires de 45 millions d'euros, en hausse de 100% par rapport à l'exercice précédent, et un résultat net positif de 100.000 euros.

Croissance accélérée et rentable (depuis 2003)

L'exercice 2003-2004 est celui du renforcement de la notoriété de la marque et de la Société en tant que distributeur spécialiste en produits informatiques et électroniques grand public, grâce à une politique commerciale agressive (mise en place de services, achats d'impulsions...), et à l'ajout de nouvelles gammes de produits (téléphonie, DVD...).

Le chiffre d'affaires de l'exercice clos le 31 mars 2004 atteint 108,7 millions d'euros, en hausse de 140% par rapport à l'exercice précédent et le résultat net positif de 2,7 millions.

La Société continue de croître rapidement, orientant sa stratégie sur un renforcement de son offre de produits, de prix et de services (lancement en juin 2004 de son offre « 3 fois sans frais » permettant à un acheteur de payer en 3 mensualités toute commande supérieure à un certain montant, campagne de publicité comparative en novembre 2004...). Cette stratégie permet à la Société d'homogénéiser davantage la répartition de son chiffre d'affaires entre ses différentes gammes de produits. La part des produits informatiques et de mobilité passe ainsi de 60% du chiffre d'affaires en 2002 à 52% en 2004.

L'exercice clos le 31 mars 2005 se solde par un chiffre d'affaires de 178,6 millions d'euros, en hausse de plus de 63% par rapport à l'exercice précédent, et un résultat net positif de 7,8

millions (comprenant l'activation d'une charge d'impôt différé à hauteur de 2,6 millions et la prise en compte d'une charge de 0,5 million liée à l'attribution de BSPCE, conformément aux normes IFRS), en hausse de 188% par rapport à l'exercice précédent. Le taux de croissance du chiffre d'affaires de la Société est significativement plus élevé que celui du secteur (la croissance moyenne de l'activité pour le commerce en ligne en 2004 est de 53%. (Source : FEVAD (Fédération des entreprises de vente à distance) – Estimations 2005 - Chiffres clés).

La Société s'introduit sur l'Eurolist d'Euronext en septembre 2005. L'exercice clos le 31 mars 2006 se traduit par une poursuite de la croissance (+26% de croissance du CA) dans un contexte de marché toujours porteur. Cependant, ces conditions se sont sensiblement modifiées avec un renforcement de la concurrence et une période moins porteuse en matière d'innovations technologiques que les années précédentes (apparition des appareils photos numériques, des lecteurs DVD, des baladeurs MP3). En raison d'une diminution du taux de marge brute, notamment au second semestre, le résultat opérationnel recule par rapport à l'exercice précédent à 3,4 millions d'euros. En raison du passage d'une provision de 2,5 millions d'euros pour litige fiscal (voir chapitre 4 – facteurs de risques), et des frais d'introduction en Bourse (pour 1 million d'euros), le résultat net de l'exercice ressort à - 1 million d'euros.

L'exercice clos au 31 mars 2007 se solde par un chiffre d'affaires de 269,2 millions d'euros, en hausse de 19,2% par rapport à l'exercice précédent, pour un résultat opérationnel courant de 0,7 million d'euros et un résultat net après impôts positif de 0,3 million d'euros. Par ailleurs, le deuxième semestre de l'exercice clos au 31 mars 2007 marque une rupture avec la tendance dégagée au cours des exercices précédents qui étaient caractérisés par une forte croissance mais une dégradation de la marge. En effet, la progression du chiffre d'affaires de la Société s'est accompagnée d'une réflexion stratégique engagée au cours du 1^{er} semestre dudit exercice. Cette réflexion a abouti en une évolution du modèle de Rue du Commerce visant à privilégier une croissance maîtrisée et rentable de l'activité, en recentrant cette dernière sur les produits présentant une marge plus importante, en développant les offres de services associés et en mettant en place une régie interne de publicité. D'autre part, la Société a également fait évoluer sa politique de frais de port et mis en place des frais de dossier lors du choix par le consommateur d'un financement en « trois fois ».

L'exercice clos au 31 mars 2008 se solde par un chiffre d'affaires de 309,1 millions d'euros, en hausse de 14,8% par rapport à l'exercice précédent, pour un résultat opérationnel courant de 3,5 million d'euros et un résultat net après impôts positif de 2,8 millions d'euros.

En continuité de la réflexion stratégique menée au cours de l'exercice précédent, la plateforme de e-commerce www.rueducommerce.com est élargie à compter du mois de juillet 2007 par la présentation et la vente de milliers de produits de sites marchands partenaires. Au 31 mars 2008, près de 450 sites ont rejoint la Galerie offrant ainsi un référencement de plus de 200.000 produits. Depuis novembre 2007, le trafic mensuel de la Galerie a doublé, permettant aux sites marchands partenaires de réaliser des chiffres d'affaires significatifs.

L'exercice clos au 31 mars 2009 se solde par un chiffre d'affaires de 319,7 millions d'euros, en hausse de 3,4% par rapport à l'exercice précédent, pour un résultat opérationnel courant de 2,2 millions d'euros et un résultat net après impôts positif de 2,1 millions d'euros.

Dans un environnement économique se dégradant tout au long de la période, la position de leader de la Société dans le high-tech a été renforcée par l'acquisition le 3 mars 2009 du fonds

de commerce incorporant les sites historiques www.topachat.com et www.clust.com et le lancement des packs « 1 euro », lancement accompagné par la 1^{ère} campagne de publicité à la télévision. Par ailleurs, la Société a continué la mise en place de la Galerie Marchande, avec un chiffre d'affaires réalisé par nos partenaires de 19,5 millions d'euros.

L'exercice clos au 31 mars 2010 se solde par un chiffre d'affaires de 352,6 millions d'euros, en hausse de 10,3 % par rapport à l'exercice précédent, pour un résultat opérationnel courant de 0,3 million d'euros et un résultat net après impôts positif de 0,4 million d'euros.

La Société a su profiter de l'opportunité constituée par l'acquisition des sites Topachat et Clust en fin d'exercice précédent pour afficher une croissance à deux chiffres alors que le marché, dans un contexte de crise, est en baisse constante depuis 2008. La concurrence pèse cependant fortement sur les marges. La Galerie continue son développement soutenu avec un chiffre d'affaires réalisé par nos partenaires de 45,1 millions d'euros.

L'exercice clos au 31 mars 2011 se solde par un chiffre d'affaires de 312,4 millions d'euros, en baisse de 11,4% par rapport à l'exercice précédent, pour un résultat opérationnel courant de 3,6 millions d'euros et un résultat net après impôts positif de 1,2 million d'euros.

Suite à l'intégration des sites acquis en 2009 et dans un environnement de consommation offrant une visibilité réduite, la Société a décidé d'ajuster au cours du 1^{er} semestre 2010 / 2011 ses charges afin d'améliorer sa compétitivité et de répondre à la décroissance de l'activité historique High Tech.

La Galerie a par ailleurs poursuivi son développement rapide avec un chiffre d'affaires réalisé par nos partenaires de 73,3 millions d'euros et un résultat sectoriel net positif de 1 million d'euros.

En 2011/2012, la Société entend poursuivre en dépit d'un environnement toujours aussi concurrentiel le modèle de croissance rentable mis en œuvre depuis plusieurs années autour des produits *high tech*, des services et de la Galerie.

5.2 Investissements

5.2.1 Principaux investissements réalisés au cours des trois derniers exercices

L'activité de la Société est par nature peu capitalistique. L'activité logistique est sous traitée à un prestataire spécialisé et ne génère de ce fait pas d'investissement. Les seuls investissements supportés par la Société au cours des trois derniers exercices sont constitués par des investissements informatiques (serveurs, logiciels ou systèmes téléphoniques) et l'acquisition d'actifs corporels et incorporels liés aux sites Topachat, Clust et Alapage.

Au titre de l'exercice clos le 31 mars 2011, les investissements se sont élevés à 745 milliers d'euros.

5.2.2 Principaux investissements en cours

Néant

5.2.3 Principaux investissements ayant fait l'objet d'engagements fermes de la part des organes de direction

Néant.

CHAPITRE 6 APERÇU DES ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ

6.1 Principales activités de la Société

6.1.1 Offre de produits et services

La Société a une position de leader de la distribution en ligne de produits informatiques et électroniques grand public en France. Son site historique www.rueducommerce.com et le site www.topachat.com, acquis le 03 mars 2009, offrent une large gamme de produits composée essentiellement de produits informatiques, photo et vidéo numérique, hifi et son numérique ainsi que de nombreux services associés, le tout à des prix très compétitifs. Le site www.alapage.com, lancé suite à l'acquisition de la marque Alapage le 01 septembre 2009, offre outre des biens culturels les produits techniques disponibles sur les autres sites.

Produits

Le site historique www.rueducommerce.com propose un choix complet de plus de 12.000 références de produits à la pointe de l'innovation technologique parmi les plus grandes marques à des prix compétitifs. Le tableau ci-dessous illustre la répartition du chiffre d'affaires en fonction des principales catégories de produits vendus :

En % du chiffre d'affaires	Exercice clos le 31-mars-09	Exercice clos le 31-mars-10	Exercice clos le 31-mars-11
Informatique & Téléphonie	54%	58%	61%
TV et lecteurs DVD	18%	18%	16%
Photo et vidéo numériques	14%	11%	10%
Autres	14%	13%	13%
TOTAL	100%	100%	100%

Services

Au cours des années passées, la Société a souvent été pionnière dans le domaine des services proposés en pratiquant une politique de prix et de services innovante, visant à offrir à ses clients le niveau de service le plus élevé, comparable à celui proposé par les acteurs de la distribution traditionnelle les plus dynamiques en la matière.

La Société a ainsi développé son offre de service dans les domaines suivants :

- (i) le conseil avant vente (aide à la commande, choix des produits...) :
- un service téléphonique de conseil (ligne surtaxée) ;
 - mise à disposition d'un système de notation des produits de la Société ;
 - accès aux résultats de tests effectués par la Société sur certains produits ;
 - existence d'un forum, véritable lieu d'échange entre les clients et/ou les visiteurs du site ;

(ii) le confort d'achat :

- une transparence totale sur la disponibilité des produits : le site affiche en temps réel le niveau des stocks disponibles ; environ 80% des produits vendus chaque jour sur le site sont en stock ;
- un suivi en temps réel de la commande via :
 - un service téléphonique dédié ;
 - une visualisation sur le site avec des liens vers les sites des transporteurs ;
 - une période de rétractation légale étendue de 7 à 15 jours ;

(iii) la souplesse des moyens de paiement :

- 2 moyens de paiement pour l'ensemble des commandes sont acceptés : cartes bancaires ou cartes de fidélité (dont la carte Rue du Commerce) ;
- 6 moyens de paiement supplémentaires pour les commandes de produits high-tech sont disponibles : chèques, mandat cash, paiement en 3 fois, carte Aurore, American Express ou Paypal ;
- le débit des cartes bancaires, hors paiement en 3 fois, se fait pour les produits livrés par Rue du Commerce au moment de l'expédition des commandes. Rue du Commerce fut l'un des premiers sites à pratiquer ce débit à l'expédition.

(iv) les garanties du service après vente :

- à travers le « Contrat OR » : Ce service permet en cas de panne du produit pendant la première année suivant l'achat du produit d'obtenir dès réception et vérification du caractère défectueux du produit par la Société un bon d'achat d'un montant égal à la valeur d'origine du produit ;
- à travers la garantie du constructeur : la réparation des produits est alors assurée par les constructeurs dans un délai qui peut varier en général entre 4 et 8 semaines.
- à travers une offre d'extension de garantie, vol et casse ou services à domicile.

(v) l'assurance du meilleur prix : la Société a été le précurseur du « remboursement de la différence » dans le cas où le client trouverait le même produit à un meilleur prix sur un site français concurrent.

Au mois de décembre 2006, la Société a mis en place une plate-forme de petites annonces généralistes et gratuites selon le modèle *CtoC* pouvant notamment être mises en valeur par l'emploi de la vidéo sans facturation de commission.

Rue du Commerce a créé au mois de février 2007 le site www.teknoglam.com dédié aux nouvelles tendances High-Tech qui rassemble les dernières innovations technologiques des plus grandes marques.

La Société a lancé en juin 2008 via sa première campagne télévisuelle l'offre des « packs 1 euro », combinant la souscription d'un abonnement téléphonique auprès d'un opérateur, et la vente d'un téléphone et/ou d'un autre produit high-tech.

La « Galerie »

La Société a développé et mis en place sur son site historique le 27 juillet 2007 une nouvelle offre consistant à présenter et vendre des milliers de produits de sites marchands partenaires.

Ce concept, développé à partir d'un modèle stratégique et d'un déploiement technique très novateur, s'appuie sur les atouts marketing et d'audience du site Internet www.rueducommerce.com. Elle permet ainsi aux internautes d'avoir accès à un nombre très important de produits de grande consommation provenant des marchands partenaires dans des domaines aussi variés que la mode, la beauté, la maison et l'électroménager.

Dans ce cadre, les achats du client sont centralisés dans un seul panier, permettant un paiement en ligne unique et sécurisé. La commande des clients est ensuite directement transmise par la Société au commerçant concerné qui en assure la livraison, réalise le service après-vente et prend en charge le service client. Le produit de la vente est versé à ce dernier en moyenne 10 jours après livraison de la commande par le marchand.

La Société prélève une commission variable selon la nature du produit et envisage à terme de fournir des services supplémentaires de *back office* aux « e-commerçants » associés.

Au 31 mars 2011, plus de 700 sites sont en ligne sur la Galerie permettant de référencer près de 2.000.000 produits. Le chiffre d'affaires réalisé par nos partenaires est passé de 3,5 millions d'euros au cours du premier exercice (2007/2008) à 73,3 millions d'euros au cours du dernier exercice (2010/2011).

6.1.2 Commercialisation et marketing

La Société considère que l'utilisation d'Internet pour la distribution de ses produits constitue un outil marketing puissant car il permet d'établir une communication régulière (quotidienne le cas échéant) et une relation approfondie et personnalisée avec ses clients, et ce pour un coût peu élevé. Ces éléments lui permettent de mener une politique marketing ciblée et réactive, lui conférant un avantage compétitif par rapport aux acteurs de la distribution traditionnelle et de la vente par correspondance.

Désireuse dès sa création de valoriser ces atouts, la Société a toujours suivi une politique marketing innovante, et a été le premier des distributeurs de produits informatiques et électroniques grand public par Internet à proposer un certain nombre de services comparables à ceux proposés par les acteurs de la distribution traditionnelle les plus dynamiques en la matière (débit de la carte bancaire à l'expédition du colis, remboursement de la différence, service après vente...).

La Société a ainsi fait le choix d'un positionnement et d'une politique marketing de proximité, comme l'attestent la simplicité de navigation sur son site, la présentation par boutiques (c'est-à-dire par famille de produits), sa marque « rue du commerce » et la variété et la qualité de son offre commerciale.

Un marketing efficace

La Société a depuis ses origines mis en place une stratégie marketing audacieuse associée à des services innovants pour fidéliser ses clients.

La Société utilise son site pour réaliser et mettre en avant des offres commerciales spécifiques :

- opérations spéciales telle « l'offre du jour » sur 1 (ou plusieurs) produit,
- opérations de remises sur 1 catégorie entière pendant une période donnée,
- ventes flash, réductions sur quelques produits pendant une durée déterminée,
- coupons de réductions immédiates par palier de commande,
- pourcentages de réduction immédiate sur le site,
- déstockage (vente de produits d'occasion reconditionnés ou de produits neufs qui ne sont plus dans les circuits classiques de distribution),
- Modes de livraison variées (point relais, livraison rapide, livraison express, transporteurs privés).

Afin de fidéliser ses clients et les visiteurs du site, la Société permet à ceux qui le souhaitent de s'abonner à sa newsletter afin de bénéficier d'offres commerciales avantageuses ; la Société s'adresse régulièrement à eux à travers :

- des *e-mailing* quotidiens avec les produits vedettes du jour, vendus à prix promotionnel et des informations thématiques ;
- des *e-mailings* ponctuels sur des cibles spécifiques : selon les achats antérieurs (*cross-selling*), selon la dernière date de commande (fréquence), selon le montant des achats, selon des événements spécifiques (relationnel).

Pour enrichir encore sa base client, la Société a enfin mis en place un système de parrainage qui permet aux clients existants du site de faire bénéficier leurs filleuls de bons de réductions ou offre à chaque nouveau client un cadeau de bienvenue dans son premier colis lui offrant des avantages tarifaires sur sa prochaine commande.

Cette stratégie commerciale, basée sur un savoir faire et une créativité marketing, a permis à la Société d'augmenter significativement sa visibilité.

La ventilation mensuelle du trafic 2010 / 2011 (*source Société*) est la suivante :



Une gestion de la relation client internalisée

L'achat de produits onéreux (le panier moyen des clients distribution de la Société pour l'exercice 2010 / 2011 est de 179 euros HT) implique une confiance importante de la part des clients. Pour optimiser cette relation, la Société, a internalisé dès l'origine les fonctions de service aux clients notamment via un centre d'appels situé au sein même de son siège social. Cette internalisation lui permet de gérer avec toute la fiabilité requise la remontée de l'information en provenance de ses clients et la communication qu'elle souhaite mener à leur égard.

6.1.3 Clients

Typologie

Les ventes de la Société sont réalisées en France à plus de 97%, le reliquat étant réalisé en Belgique, au Luxembourg et en Espagne.

En France, la répartition géographique du chiffre d'affaires est proche de la répartition de la population, les régions Ile de France, Rhône-Alpes, Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur étant toutefois légèrement sur représentées.

La répartition des clients par tranche d'âge est la suivante :

<18 ans	1,7%
18-25 ans	16,4%
26-35 ans	28,3%
36-45 ans	24,4%
46-55 ans	16,4%
> 55 ans	12,8%

Source : Base marketing Néolane – Mai 2011

Le profil type du client de Rue du Commerce est aujourd'hui un citoyen masculin âgé de 36 ans. Ce profil évolue vers une féminisation progressive : ainsi les clients étaient masculins à 80% en mai 2008 contre 90% en juin 2003.

D'un point de vue de la saisonnalité, la répartition du chiffre d'affaires tout au long de l'année est relativement équilibrée, avec toutefois une surpondération de la période des fêtes de fin d'année (le mois de décembre représentant de 15 à 18% de l'activité annuelle).

6.1.4 Organisation de la Société

Achats

(i) Recherche de produits

L'achat est un des métiers de base de la Société. La capacité à proposer des offres promotionnelles régulières fait partie intégrante du marketing du site www.rueducommerce.com. Rue du Commerce se doit donc d'établir et de développer des relations au meilleur niveau avec les grandes marques pour être à même de négocier avec elles à un niveau stratégique.

Historiquement, les premiers fournisseurs de Rue du Commerce ont été des grossistes, principalement les filiales françaises des grands groupes américains. Compte tenu de sa politique d'extension de la gamme d'une part, et d'achat au meilleur prix d'autre part, la Société a depuis été amenée à diversifier largement ses approvisionnements et compte aujourd'hui environ 400 fournisseurs dans le monde.

La Société achète ses produits auprès de plusieurs types de fournisseurs, français (environ 75%) et étrangers (environ 25%, dont environ 23% en Europe et le solde en Asie et aux Etats-Unis). En France, elle se fournit auprès :

- de grossistes (Techdata, Ingram, ...) ;
- de fabricants (Acer, Samsung, HP, Asus, etc) ;
- de traders qui proposent des lots de produits encore référencés dans les catalogues constructeurs ; et
- de brokers qui proposent des lots de produits qui ne sont plus référencés dans les catalogues constructeurs.

A l'étranger, la Société achète essentiellement des produits hifi et photos auprès de grossistes et de traders, notamment en Europe du Nord où la concurrence sur ces produits est souvent plus vive et les prix plus attractifs.

La Société se fournit également en Asie pour certains composants informatiques.

Sur l'exercice clos le 31 mars 2011, le fournisseur le plus important représente moins de 10% du total des achats, les 5 premiers fournisseurs représentent 28% du total des achats et les 10 premiers fournisseurs 43% du total des achats.

La Société commercialise également sous sa propre marque quelques modèles de PC et de disques durs à coût réduit, qui sont assemblés au fur et à mesure des commandes, par quelques salariés de la Société basés dans les locaux situés à Saint Quentin Fallavier.

(ii) *Gestion des achats et des stocks*

La gestion et la rotation des stocks constituent un élément clé de la gestion de la Société.

La Société précise sur son site Internet, pour chaque produit vendu, son état de disponibilité et le délai nécessaire pour honorer la commande.

Dans ce cadre, et afin d'optimiser au mieux la gestion de ces stocks, la Société a mis en place un processus permettant d'évaluer leur niveau et leur risque d'obsolescence en temps réel. Elle a également mis en place une politique d'analyse très fine des ventes de produits et de leur élasticité au prix, sachant que la valeur des produits informatiques et technologiques tend à se déprécier rapidement.

Le département des achats de produits high-tech compte aujourd'hui une quarantaine de personnes réparties entre les chefs de produits, les acheteurs et les approvisionneurs.

Logistique et transport

(i) *Une logistique externalisée*

Dès les premières années d'exploitation, la Société a décidé de concentrer ses efforts sur son offre produits et son marketing clients et d'externaliser sa logistique, en conservant toutefois la maîtrise de tous les flux d'information.

Fin 1999, confrontée à l'afflux des commandes de fin d'année, la Société fait appel à un premier logisticien, BGM qui disposait d'un entrepôt de 500 m². En avril 2000, la Société transfère sa logistique à VUPS, logisticien du groupe VU. En août 2001, la Société doit trouver un nouveau prestataire, VUPS ayant choisi de se concentrer sur des prestations internes. La Société choisit alors la CEPL (Compagnie Européenne de Prestations Logistiques), avec qui elle travaillera jusqu'en octobre 2003. La croissance continue et rapide de son volume d'activité amène la Société à rechercher un nouveau partenaire. Rue du Commerce recourt aux services de Morin Logistic, société disposant d'une expertise dans le domaine du commerce en ligne et susceptible d'offrir la flexibilité nécessaire à la Société.

La Société est à la date de dépôt du Document de Référence l'un des principaux clients de Morin Logistic, ce qui lui assure une écoute toujours attentive de la part de son prestataire. Celui-ci est payé au colis envoyé, avec un système de prix dégressifs en fonction du volume. Il a une obligation de résultats, notamment en termes de délais, dont le non respect est sanctionné par un système de pénalités. Morin Logistic met actuellement à la disposition de la Société pour ses produits high-techs un entrepôt d'une surface totale de 20.000 m². Morin Logistic dispose des capacités nécessaires pour étendre son activité sur 40.000 m², ce qui lui permet de faire face à une augmentation significative de son activité dans le futur.

Les commandes passées par la Société auprès de ses fournisseurs et en attente de réception sont transmises quotidiennement au logisticien. Le logisticien réceptionne les produits commandés et se charge de leur contrôle qualité. La gestion des litiges éventuels avec les fournisseurs est assurée par la Société.

Les services informatiques de la Société assurent le traitement des commandes clients depuis la passation de commande par le client jusqu'à l'envoi des ordres de livraison au logisticien. Ainsi, la Société envoie les commandes clients toutes les heures au logisticien qui assure alors la préparation, le convoyage, le colisage, la pesée et l'étiquetage des colis. Le logisticien les remet ensuite au transporteur choisi par la Société et assure la remontée des informations à la Société en temps réel.

Le logisticien possède son propre système d'information. Une fois le colis préparé, la chaîne de logistique est entièrement automatisée, ce qui permet une grande fiabilité du système et facilite le suivi des colis.

(ii) *Transport*

Aujourd'hui, plus de la moitié des produits vendus par la Société sont livrés par La Poste. La Société propose également les services de livraison par Chronopost et au travers des 3.500 points de retrait-colis Kiala. La Société a signé avec tous ses transporteurs des contrats lui permettant de bénéficier de taux de remises basées sur les volumes traités.

Conformément à la loi pour la confiance en l'économie numérique, la Société reste le principal responsable vis à vis du client, même en cas de défaillance du fournisseur, du logisticien ou du transporteur, à charge pour elle de se retourner contre ses prestataires de services le cas échéant.

Service client et service après vente

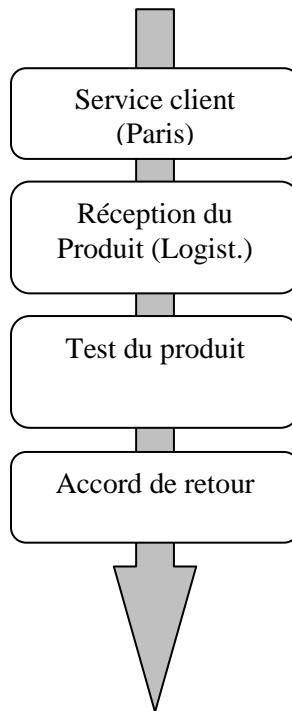
(i) *Service clients*

Le service clients de la Société est composé d'une soixantaine de personnes, dont une quinzaine au service administratif qui assure l'administration des ventes (règlement, remboursement, opérations spéciales...). Une quarantaine de personnes est également affectée aux centres d'appels, accueillant et orientant les clients sur les questions relatives notamment aux délais de livraison ainsi qu'aux demandes de retours des produits. Le centre d'appels a pour objectif de répondre à plus de 80% des appels dans la journée et à 98% des emails en moins de 24 heures.

(ii) *Service après vente*

Le service après vente (SAV) de la Société, physiquement situé dans les locaux de son logisticien à Saint-Quentin Fallavier, est assuré par les salariés de la Société. Ils occupent une surface de 1600 m² dans l'entrepôt du prestataire logistique.

Le SAV fonctionne de la manière suivante :



Les retours représentent moins de 4% des produits envoyés.

Les produits font l'objet d'un suivi informatique tout au long de leur parcours. Les produits testés se répartissent entre les produits défectueux et les produits retournés après rétractation du client (extension du délai légal de rétractation de 7 jours à 15 jours).

Les produits défectueux sont retournés aux fournisseurs qui, dans le cadre de la garantie légale, les réparent ou les remplacent.

Au mois de mai 2006, la Société a obtenu sa première certification ISO 9001-2000 délivrée par l'AFAQ pour la « prestation de service après-vente pour des produits high-tech sous garantie ». Ce processus de certification est le fruit du travail des équipes de Paris et de Lyon, afin de garantir au client une qualité optimale de traitement de son produit en retour. Ce certificat, sous la norme ISO 9001 2008, a été renouvelé le 7 juin 2011.

Marketing

L'équipe marketing est constituée d'une vingtaine de personnes. Le pôle création est internalisé pour assurer la réactivité nécessaire au commerce en ligne (Rue du Commerce envoie un ou plusieurs e-mailing chaque jour) et limiter son coût.

Les équipes de Marketing et communication sont en charge de la réalisation des campagnes publicitaires, online et offline, ainsi que de la gestion des contrats avec les partenariats et affiliés.

6.1.5 Moyens techniques

La Société a choisi d'internaliser la plupart de ses développements informatiques sauf dans certains domaines d'expertise tels que la sécurisation des paiements pour lesquels elle recourt à des prestataires extérieurs.

L'équipe informatique est constituée d'une quarantaine de personnes qui s'occupent de la maintenance et du développement des sites Internet, du système de gestion des commandes (« *back office* ») et de la gestion du réseau, des serveurs et de la sécurité.

La Société ne souhaite pas externaliser cette fonction au cœur du métier du e-commerçant.

Dans ce domaine, la Société a des besoins d'investissement récurrents mais limités.

Sites Internet

La première version du site www.rueducommerce.com a été créée en 1999 par la société Netforce, filiale de High Co. Depuis 2000, c'est l'équipe technique interne de Rue du Commerce qui assure la maintenance du site et améliore son ergonomie et son efficacité.

Plusieurs sites d'hébergement sont utilisés par la Société, permettant ainsi de répartir dynamiquement la charge et de sécuriser les données.

Les sites www.topachat.com, www.clust.com et www.alapage.com sont également exploités par l'équipe technique Rue du Commerce depuis leurs acquisitions / création en 2009.

Système d'information (« *back office* ») des sites

Il s'appuie sur un système propriétaire entièrement développé et géré en interne par les équipes de la Société. Rue du Commerce a implanté ses serveurs chez Equinix et Iliad entreprise, ces hébergeurs étant réciproquement sites de secours des serveurs et bases de données.

Ce système gère la base produits, les stocks en temps réel, les commandes clients, les commandes fournisseurs, les ordres de préparation des commandes transmis au logisticien et la gestion des retours. Sa conception lui permet d'accompagner la croissance de Rue du Commerce. Il met à la disposition de la direction un compte-rendu en temps réel du chiffre d'affaires, de la marge et du niveau des stocks. La base de données clients fait l'objet, à partir du logiciel Néolane, d'une analyse mensuelle interne dans une perspective de segmentation marketing.

L'ensemble de l'architecture est sécurisé par le système de sécurité pare-feux Checkpoint.

Sécurisation des paiements

La gestion et la sécurisation du paiement sont effectuées par Atos. Rue du Commerce s'appuie sur une équipe de surveillance des commandes internalisée qui vérifie certaines commandes identifiées grâce à des techniques de *scoring* comme présentant des risques. Par ce moyen Rue du Commerce réduit considérablement son taux de fraude et en conséquence n'estime pas nécessaire de s'assurer sur les transactions financières.

Centre d'appels

La Société gère le grand nombre de communications téléphoniques simultanées de son centre d'appel grâce à l'appli Appline Sibilo et ses opérateurs téléphoniques Completel et Rentabiliweb. Dans le cadre de son partenariat avec ces prestataires, la Société bénéficie en cas de difficulté technique d'une garantie d'intervention dans des délais réduits.

6.2 Le marché de la Société

6.2.1 Le marché français des produits informatiques et électroniques grand public

Description du marché

Le marché des produits informatiques et électroniques grand public regroupe les produits bruns (audio/vidéo, supports d'enregistrement, électronique...) et les produits gris (informatique).

Après avoir culminé en 2007, le marché français s'est contracté suite à la crise. Il s'est stabilisé en 2010 à 17,7 milliards d'euros, en légère progression de 0,6% (*source GFK*). Si le 1^{er} semestre a profité de l'effet coupe du monde, le 2nd semestre a toutefois vu les ventes se replier de manière de plus en plus prononcées.

Plus de 100 millions de produits électroniques ont été vendus en 2010, soit une progression de 6% par rapport à 2009. Cette évolution traduit d'une part la baisse continue des prix sur ce marché, et d'autre part, la frilosité du consommateur français, en retrait par rapport à ses homologues européens. Le prix moyen des biens techniques hors consommables s'est établi à 171 euros en 2010 contre 180 l'année précédente (*source GFK*).

Perspectives du marché des produits informatiques et électroniques grand public pour 2011

L'institut GFK prévoit un marché des produits informatiques et électroniques grand public toujours orientés à la hausse en termes de volumes de ventes.

L'année 2011 sera l'année des tablettes numériques avec 1 million de produits vendus contre 435.000 en 2010.

Les téléviseurs (9,0 millions d'unités contre 8,5) et les smartphones (11,8 millions d'unités contre 7,7) seront les autres produits phares de l'année. Près d'un téléphone sur 2 vendus sera désormais un smartphone. Les portables devraient également progresser à 5,5 millions d'unités.

Globalement, l'ensemble du marché des produits informatiques et électroniques grand public devrait cependant rester stable avec un chiffre d'affaires entre 17,5 et 18,0 milliards d'euros en 2011, reflétant la chute continue du prix moyen des produits vendus.

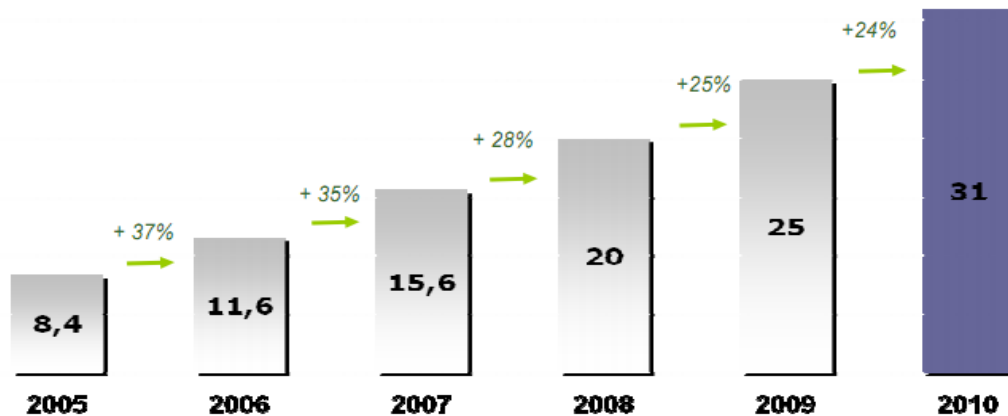
6.2.2 Le marché du commerce électronique en France

Description du marché en 2010

Avec plus de 27 millions de cyberacheteurs en France, les ventes en ligne ont atteint 31 milliards d'euros en France en 2010 (en hausse de 24%). L'explosion de l'offre se poursuit : 81.900 sites marchands actifs soit 28% de plus en un an (*Source Fevad*).

Estimation ventes sur internet sur l'année 2010

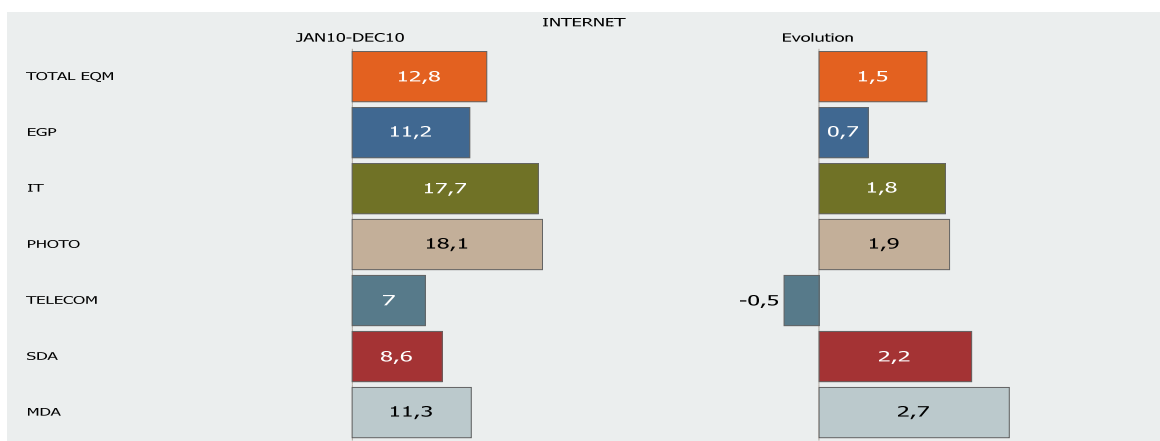
en milliards d'€



Source : iCE / FEVAD ©

L'assortiment des sites Internet s'est positionné dès l'origine sur les produits techniques, mais de nouveaux univers progressent rapidement, avec les voyages, l'électroménager, les télécoms et le textile en particulier. Le poids du circuit internet en valeur sur l'ensemble de l'électronique grand public (EGP), de l'informatique, de la photo et des télécommunications atteint désormais 14% en 2010 vs 8% en 2005 (*Source GFK*)

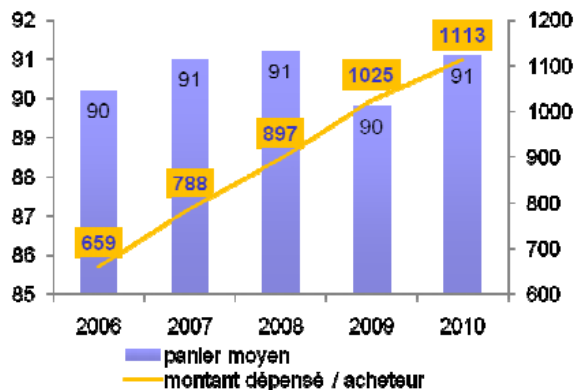
Part de Marché 2010 d'internet sur le retail et évolution vs 2009



Le montant dépensé par cyberacheteur est de plus de 1.113€ en moyenne en 2010, en progrès de 8,5% en un an (*Source Fevad*).

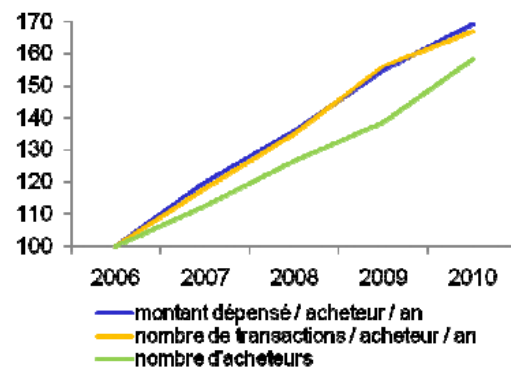
Montant dépensé par acheteur sur l'année 2010

► 1 100 € par an par acheteur en 2010



Source : FEVAD - Médiamétrie//NetRatings

► Retour en 2010 d'une forte croissance du nombre d'acheteurs en ligne + poursuite de la hausse du montant moyen dépensé en ligne (hausse du panier et de la fréquence d'achat)



Indices base 100 en 2006 (17,6 millions d'acheteurs, 7,3 transactions par acheteur, 659 € par acheteur)

Plusieurs facteurs expliquent le développement rapide du commerce en ligne et ses perspectives dans l'hexagone.

Facteurs de croissance

a) *Les deux tiers des Français sont des internautes*

Grâce au haut-débit à domicile, la France comptait 37,5 millions d'internautes en novembre 2010, soit une hausse de 6 % par rapport à février 2010 (*source Médiamétrie*)

b) *Un taux de confiance élevé des internautes dans la sécurité des transactions*

Le lent démarrage du commerce en ligne a souvent été expliqué par le manque de confiance des internautes dans la sécurité des transactions.

Désormais, l'ensemble des commerçants en ligne a effectué d'importants investissements dans la sécurité des transactions. La quasi totalité de ces sites offrent un système de sécurisation des transactions et disposent d'un système de sécurité pare-feu (« *firewall* ») qui garantit au client une sécurité maximum.

51% des internautes français interrogés se déclarent confiants quant à la sécurité de leurs informations personnelles lors d'un achat en ligne, contre 18% en 2005 (*Source iDate mars 2010*).

En règle générale, les internautes se sentent sécurisés lorsqu'ils achètent sur des sites connus, bénéficiant déjà d'une forte crédibilité sur le marché. L'image que reflète l'e-commerçant est donc primordiale. Par ailleurs, un internaute sur trois s'appuie sur ses expériences passées d'achat en ligne pour savoir à quel site accorder sa confiance.

c) Un nombre de cyberacheteurs en forte croissance

27,5 millions de français, soit plus de 73% des internautes, ont déjà acheté en ligne. 45% de ces internautes ont réalisé au moins un achat au cours du seul dernier mois. Rapporté à la population française, le taux de cyberacheteurs en France s'élève désormais à 45%, soit près d'un Français sur deux (*source Médiamétrie*). Entre 2009 et 2010, le nombre de cyberacheteurs français a ainsi augmenté de 3,1 millions.

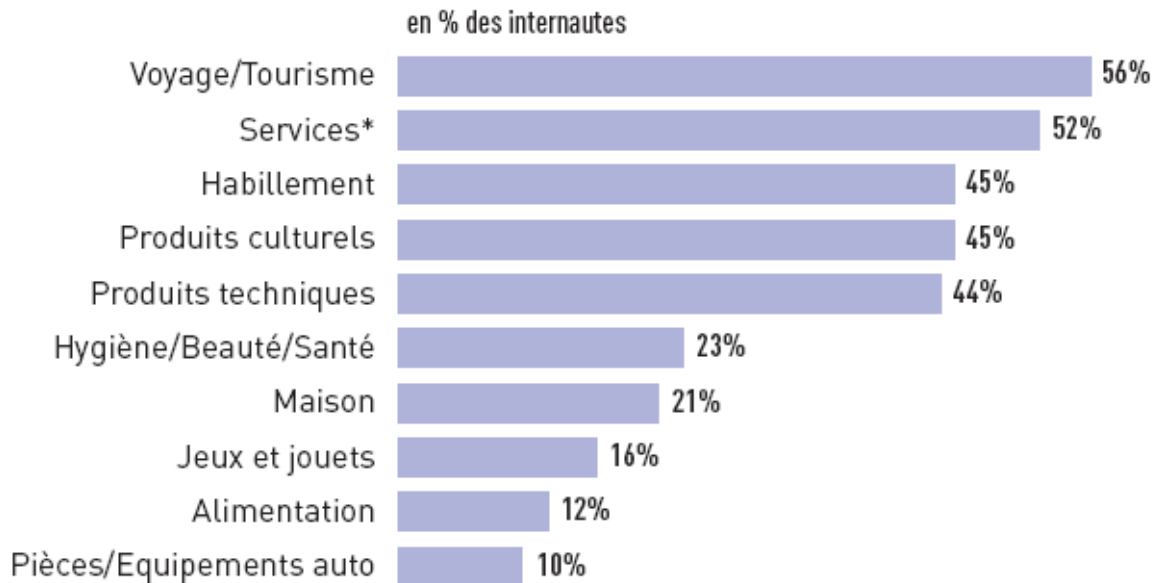
Le profil des cyberacheteurs se rapproche du profil des internautes (*Source Médiamétrie*):

- Les hommes représentent près de 53% des acheteurs, les femmes 47% ;
- Les seniors sont désormais chaque trimestre plus nombreux à fréquenter les sites marchands, les plus de 50 ans représentant 28,7% des cyberacheteurs ;
- 31% des CSP – réalisent des achats en ligne ;
- Les retraités représentent près de 13% des cyberacheteurs, les étudiants près de 10% ;

d) Un niveau élevé de satisfaction des internautes sur les achats en ligne et une extension des secteurs d'achats

On observe une plus grande diversification des achats effectués sur Internet. La variété des produits commandés ne cesse en effet d'augmenter.

LES PRODUITS/SERVICES ACHETÉS EN LIGNE (AU COURS DES 6 DERNIERS MOIS)



Source : Baromètre Fevad Médiаметrie//NetRatings 2011

* Billetterie, développement photos, téléchargement, abonnement presse, souscription d'abonnement accès internet, téléphone, télévision...

Evolution de la structure concurrentielle du marché du commerce électronique

Après une phase de concentration en France de ses acteurs au cours de l'année 2005 suivi d'une stabilité en France dans les années 2006 / 2008, la crise actuelle pourrait déclencher une nouvelle recomposition du paysage concurrentiel du commerce électronique structuré autour de grands acteurs ayant assis leur activité et position.

6.2.3 La vente de produits informatiques et électroniques grand public sur Internet

La vente de produits informatiques et électroniques grand public est un des principaux moteurs du développement du commerce en ligne et de la vente à distance en général.

La Société estime que le secteur de la distribution sur Internet de produits informatiques et électroniques grand public bénéficie de 3 avantages immédiats par rapport aux acteurs de la distribution traditionnelle :

- des structures de coût plus légères qui permettent des prix plus compétitifs et une capacité marketing supérieure permettant un taux de rotation plus élevé des produits ;
- une offre de produits plus exhaustive par rapport à celle de la distribution traditionnelle ; et
- une forte adéquation entre le profil des internautes et la nature des produits vendus.

C'est ainsi que le dynamisme des sites comme Rue du Commerce à proposer des services et des offres se rapprochant de plus en plus de la distribution classique tout en étant plus compétitif en termes de prix devrait permettre au commerce en ligne de gagner encore des parts de marché.

6.3 Environnement concurrentiel

La Société estime qu'elle détient à la date de dépôt du présent Document de Référence une part du marché de la distribution en ligne de produits informatiques et électroniques grand public en France de 17% ce qui lui confère une position de leader.

Il existe actuellement 3 types d'acteurs sur ce marché :

- les concurrents Internet dits « *pure players* » (Cdiscount, LDLC.com etc.) ;
- les entreprises de la distribution traditionnelle en magasins qui développent en parallèle une offre Internet sous la même marque (Fnac, Darty, Surcouf, grande distribution etc.) ; et
- les fabricants (Dell, Apple, etc.).

Parmi eux, il semble que les « *pure players* » soient les distributeurs qui se développent le plus vite.

6.3.1 Les concurrents Internet

Les généralistes

(i) *Cdiscount*

Cdiscount, filiale de Casino SA, est le principal concurrent de la Société par sa taille. Son chiffre d'affaires est de 840 millions d'euros pour l'année civile 2009 (*source CDiscount*). Son offre plus généraliste que celle de Rue du Commerce inclut des boutiques telles que le vin, les bagages, les bijoux, les jouets ou les cosmétiques. La base logistique de 100.000 m² est internalisée.

(ii) *Amazon*

Amazon, société cotée à New York au Nasdaq, est un vendeur en ligne généraliste présent dans de nombreux pays et propose essentiellement des produits culturels (43,7% du chiffre d'affaires, livres, produits musicaux, jeux vidéos et DVD) et des produits électroniques et informatiques (53,7% du chiffre d'affaires, jeux, appareils photo, PC, ordinateurs portables et périphériques, télévisions, chaînes hi-fi, lecteurs, produits de communication sans fil, etc. Amazon.com propose également des équipements de cuisine et de jardin, des vêtements, des produits de beauté, ... (*Source Boursorama*)

Le groupe Amazon a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 34,2 milliards de USD en 2010 (+40%) au titre de l'ensemble de ses ventes mondiales et un bénéfice net de 1,15 milliard de USD (+28%) (*Source Boursorama*).

Le site de vente en ligne Amazon.fr a étendu son offre de produits d'électronique grand public au cours des dernières années.

(iii) *Mistergooddeal*

Créé en 2000, Mistergooddeal est un site généraliste qui propose 120.000 produits en stock, dans des secteurs variés : électroménager, hifi-vidéo, informatique, téléphonie, mobilier, literie, jardinage, bricolage, vins, automobile etc.

Le pôle Vente à distance du Groupe M6, Ventadis, qui regroupe M6 Boutique et Mistergooddeal (depuis fin 2005), a réalisé un chiffre d'affaires de 300 millions d'euros environ en 2009 (*source Groupe M6*).

Les spécialistes

(i) *Pixmania*

Pixmania, filiale du groupe Dixons, est un distributeur d'appareils photos et de caméras qui s'est récemment orienté vers la vente de produits informatiques et électroniques grand public. Pixmania possède 14 magasins en France et dans des grandes villes d'Europe. Pixmania a réalisé en 2009/2010 un chiffre d'affaires en Europe de 897 millions d'euros dont 300 millions en France (*source Pixmania*). Depuis janvier 2008, Pixmania a ouvert Pixplace, une place de marché disponible sur son site et qui élargit son offre produit à l'univers de la mode, de la maison, du gros électro-ménager etc.

(ii) *LDLC*

LDLC, créée en 1998, est à l'origine un distributeur de matériel informatique (composants, cartes graphiques, etc.). Son modèle d'exploitation est issu du modèle de retail traditionnel. Il dispose d'un show room à Lyon et a ouvert une boutique à Paris en septembre 2006. LDLC élargit progressivement son offre de produits informatiques et électroniques grand public. LDLC a publié un chiffre d'affaires 2010-2011 de 169,2 millions d'euros contre 148,2 millions d'euros sur l'exercice 2009-2010. LDLC est cotée sur Euronext Paris.

(iii) *Grosbill*

Grosbill, site de commerce en ligne généraliste, filiale du groupe Auchan, a affiché un chiffre d'affaires de 111 millions d'euros en 2007 (dernier chiffre connu).

6.3.2 Distributeurs traditionnels

Ces acteurs distribuent des produits informatiques et électroniques par l'intermédiaire d'un réseau de points de vente traditionnels, le cas échéant doublé de sites Internet.

Les prix pratiqués par les distributeurs classiques sont toutefois de l'ordre de 15 à 20% supérieurs à ceux pratiqués par la Société et par les autres acteurs du commerce en ligne car leurs charges fixes (personnels, magasins, etc.) sont plus importantes. Par ailleurs, il leur est difficile commercialement de pratiquer une politique de prix différente dans leurs magasins et sur leur site Internet.

Ces acteurs bénéficient d'une notoriété bien établie auprès du grand public et proposent une offre produits plus généraliste que celle de la Société.

Fnac

La Fnac est la principale chaîne de magasins de distributions de produits informatiques, électroniques et culturels en France. Elle appartient au groupe PPR. Avec au 31 décembre 2010 environ 15.000 collaborateurs répartis dans 148 magasins, dont 80 en France, la Fnac a généré un chiffre d'affaires de 4.473 millions d'euros en 2010 vs 4.375 en 2009.

Le chiffre d'affaires se décompose en ventes de matériels informatiques (32%), disques & gaming (22%), TV/Son/Photo (22%), Livres et papeterie (19%) et divers (5%).

Créée en 1999, Fnac.com est le site Internet du distributeur traditionnel la Fnac. Ce site propose en ligne des produits culturels, livres, CD, DVD et des produits informatiques et électroniques grand public, image, son, micro-informatique, logiciels et jeux. En 2010, la France a représenté 67% du chiffre d'affaires et le commerce électronique plus de 11% du chiffre d'affaires France, soit environ 330 millions d'euros. Le site propose plus de 8 millions de références, dont la majorité en produits culturels, neufs et d'occasion. (*Source : Document de référence PPR 2010*).

Darty

Créé en 1957, Darty est aujourd'hui un des leaders de la distribution spécialisée de produits électrodomestiques et d'électronique grand public en France, avec plus de 12.500 collaborateurs répartis dans 221 magasins. Le chiffre d'affaires s'établit pour l'exercice 2010/2011 à 2,92 milliards d'euros et le résultat d'exploitation à 149,2 millions d'euros. (*Source : www.groupedarty.fr et www.kesaelectricals.com*)

Après un passage dans le groupe britannique Kingfisher entre 1993 et 2003, Darty appartient aujourd'hui au groupe Kesa. En 1999, il lance son site Internet marchand où ses clients peuvent bénéficier des mêmes services et des mêmes offres que dans ses magasins.

Surcouf

Surcouf était à l'origine un revendeur de matériel informatique qui peu à peu a élargi son offre à l'ensemble des produits informatiques et électroniques grand public. Au-delà de son offre historique en ordinateurs et logiciels, Surcouf a développé dans cinq magasins en France une large gamme de produits numériques à prix compétitifs. En 2008, Surcouf a réalisé un

chiffre d'affaires de 225 millions d'euros. Adossé au groupe Fnac (groupe PPR) depuis avril 2000, Surcouf est depuis 2009 la propriété de Youg's (Famille Mulliez).

Boulangier

Créé en 1954, Boulangier est un multi-spécialiste du loisir, du multimédia et de l'électroménager. Boulangier compte désormais 8.000 collaborateurs répartis dans 130 points de ventes en France suite à la reprise en 2010 de Saturn France. (*Source site www.Boulangier.fr*).

Autres acteurs

(i) *La grande distribution*

Comme pour les produits culturels, les produits informatiques et électroniques sont de plus en plus présents dans les réseaux de grande distribution généraliste. Souhaitant profiter de l'enthousiasme que suscite le multimédia au sens large, ces groupes proposent de plus en plus de produits informatiques et électroniques à des prix d'appel et commencent à les distribuer grâce à des sites Internet dédiés.

(ii) *Les groupements d'achat de distributeurs indépendants*

Les réseaux de grandes surfaces à vocation spécialisée, comme Connexion, Expert, GITEM etc. interviennent également sur ce marché.

(iii) *Les chaînes d'équipements de la maison*

Les enseignes comme BUT et Conforama, bien qu'ayant une vocation plus généraliste et davantage orientée vers l'ameublement et les équipements de la maison, sont également présentes sur le marché.

6.3.3 Les fabricants

Même s'ils ont des structures de coûts de distribution faibles, leur concurrence est aujourd'hui encore limitée par leur offre de produits, le plus souvent mono-gamme, et par une clientèle essentiellement constituée de professionnels ayant déjà arrêté leur choix. Cependant certaines marques comme Dell étendent leurs gammes de produits, passant des ordinateurs (PC, portables et de poche) aux imprimantes et désormais aux télévisions LCD.

6.3.4 Perspectives de développement du marché et de la concurrence

A l'instar de l'évolution du marché des produits informatiques et électroniques grand public aux Etats-Unis, la Société, comme les autres « *pure players* » présents sur le marché français, espère une augmentation progressive de la part des produits informatiques et électroniques vendus à travers le commerce en ligne pour atteindre plus de 20% (niveau atteint aujourd'hui aux Etats-Unis, marché mature). Selon la Société, cette part de marché devrait être prise au détriment des distributeurs traditionnels, même si ces derniers continueront de bénéficier de la croissance structurelle du marché des produits informatiques et électroniques et de leur forte implantation sur les produits blancs et certaines catégories de produits bruns.

6.4 Stratégie et développement

S'appuyant sur son succès commercial et financier et sur la notoriété de sa marque, la Société entend renforcer sa présence en France, en maintenant sa position de leader sur son marché historique, et élargir son activité commerciale en proposant de nouveaux produits à la vente ou par le biais d'acquisitions ciblées.

6.4.1 Stratégie en France

Actuellement, la Société occupe une position de leader en France sur le marché de la distribution de produits informatiques et électroniques grand public par Internet.

Dans le cadre d'une réflexion stratégique menée au cours de l'exercice 2006/2007, la Société a déterminé de nouveaux axes de développements permettant d'enrichir l'activité historique de Rue du Commerce. Dans un environnement de marché ayant conduit à une contraction du taux de marge brute, la Société a souhaité privilégier une stratégie de croissance maîtrisée, favorisant la rentabilité et un « mix-produit » adapté.

Rue du Commerce a donc décidé d'orienter sa stratégie vers une croissance pérenne, dans laquelle s'inscrivent le déploiement de nouveaux services high-tech et de partenariats en téléchargement, les petites annonces gratuites et enfin le lancement du concept de « Galerie » qui devraient lui permettre d'élargir son modèle d'« e-distributeur » vers celui de plate-forme de e-commerce n°1 en France, puis en Europe. Cette orientation permettra notamment à la Société de favoriser ses positions commerciales en termes de trafic et de revenus publicitaires.

Ainsi, depuis juillet 2007, la Galerie fédère des centaines de sites d'e-commerce spécialisés dans des domaines variés tels que : Electroménager, Mode (femme, homme, chaussures...), Beauté (femme, homme, parfums, soins...), Maison (meubles, literies, décoration...), Jeux/Jouets, Voyages, Sport, Bricolage et bientôt d'autres univers. Pour les internautes c'est la garantie d'accéder à toutes les offres commerciales présentes sur Internet sur un seul site, les achats sont centralisés dans un seul panier permettant un paiement en ligne unique et sécurisé. A ce jour, Rue du Commerce propose près de 2.000.000 de références produits dans une dizaine d'univers.

En mars 2009, l'acquisition des sites www.topachat.com et www.clust.com a permis, dans une période difficile, de réaffirmer la position de leader détenue par Rue du Commerce dans le high-tech. L'acquisition de certains actifs du site alapage.com (adresse internet - URL -, la marque et certains contrats et droits de propriété intellectuelle) au 1^{er} septembre 2009 a de même renforcé l'audience internet du Groupe Rue du Commerce.

Poursuivre et développer une stratégie commerciale qui privilégie une croissance maîtrisée et rentable

La Société estime que son succès découle naturellement de sa stratégie, qui vise non seulement à conquérir de nouveaux clients mais aussi et surtout à les fidéliser, en retenant une approche combinant une large gamme de produits, les prix les plus attractifs possibles et de nombreux services. Rue du Commerce entend ainsi maintenir sa politique d'attraction et de fidélisation des clients en continuant de pratiquer une politique commerciale dynamique.

En parallèle, Rue du Commerce entend poursuivre ses efforts afin de réduire ses faiblesses et d'utiliser ses atouts consistant en une forte notoriété, une image de qualité et un marketing efficace. La Société a ainsi décidé de faire évoluer son activité, notamment en proposant de nouveaux produits à la vente, afin d'augmenter son taux de marge brute et de créer de plus fortes barrières par rapport à ses concurrents, tout en continuant de s'inscrire dans son métier de e-commerce.

Renforcer la gamme de services

Rue du Commerce a souvent été précurseur sur le marché du commerce en ligne en proposant à ses clients une large gamme de services : débit à l'expédition de la commande, remboursement de la différence, système de garantie ou de remboursement en avoir, service avant vente, paiement en trois fois.

Consciente qu'il faut sans cesse innover pour maintenir sa position de leader sur le marché français de la distribution de produits informatiques et électroniques grand public par Internet et continuer d'accroître sa notoriété, la Société prévoit de continuer à innover dans le domaine des prestations et des services notamment en continuant à développer ses offres de financement en mettant en place de nouveaux outils marketing et en améliorant l'interactivité de son site.

(i) *Amélioration de l'assistance au client*

Le service clients de la Société gère quotidiennement de très nombreuses questions de clients peinant à utiliser les produits achetés sur le site. En effet, la course à l'innovation des fabricants et à la convergence du tout numérique tend, même si l'objectif des fabricants est d'optimiser simplicité, convivialité et performance, à augmenter l'interdépendance des produits et la complexité des branchements.

Pour atteindre son objectif de représenter la référence du marché en termes de service et de satisfaction des clients, le site Internet de la Société permet aux clients de bénéficier en ligne de toute l'assistance nécessaire avant, pendant et après l'acte d'achat. La gamme des services proposés regroupe notamment les extensions de garanties, l'assurance contre le vol et la casse, les services à domicile, l'assistance téléphonique, les services à distance, et certaines offres incitatives.

Financement longue durée

Fort de son expérience et du succès des offres de paiement en 3 fois, Rue du Commerce propose à ses clients des offres de financements longue durée. Le client peut ainsi désormais choisir le paiement par Carte Rue du Commerce, Cofinoga ou Cetelem Presto, bénéficiant de facilités de paiement pour régler ses achats à son rythme.

(ii) *Carte de fidélité*

En décembre 2008, la Société a créé l'événement en lançant sa carte de paiement. Elle permet entre autre de bénéficier de facilités et de report de paiement et de profiter de remises exclusives. Elle est acceptée dans les 25.000 points de vente du réseau Cofinoga.

(iii) *Mise en place d'un site communautaire avec le client*

Le site Internet Rue du Commerce dispose d'un forum, d'un espace d'information et de plusieurs blogs permettant ainsi aux clients d'échanger, de s'informer et de les guider dans leur démarche d'achat, en amont ou en aval de celle-ci. La Société a l'intention de développer à l'avenir ces moyens d'information qui participent à la convivialité de son site.

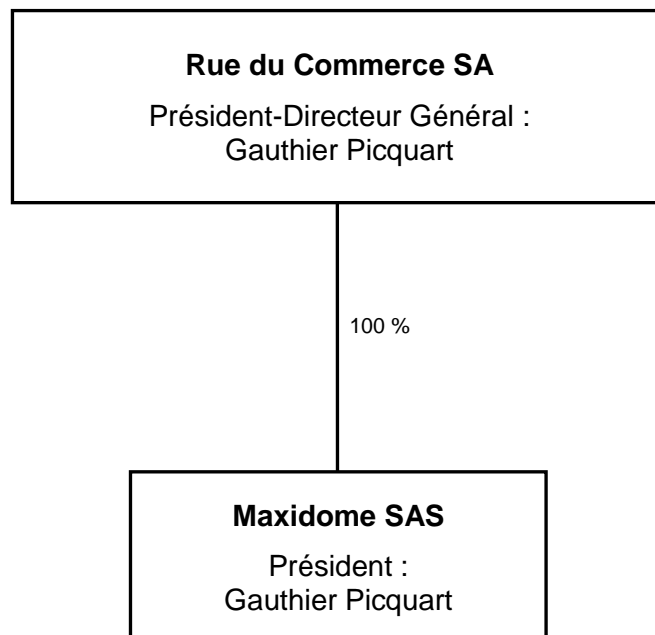
Bien que peu consommatrice d'investissements, cette stratégie vise à permettre à la Société de devenir un point de rencontre incontournable sur Internet et donc un acteur « référence » sur son marché.

6.4.2 Développement international

La Société réalise l'essentiel de ses ventes en France métropolitaine.

La Société a fermé au cours de l'exercice 2010 / 2011 le site Internet *AvenidaDelComercio.es* destiné à l'Espagne créé au mois de juin 2006.

CHAPITRE 7 ORGANIGRAMME



Au 31 mars 2011 (clôture de l'exercice 2010/2011), le périmètre de consolidation se présentait comme suit :

SOCIETE	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêt	Méthode de consolidation
Rue du Commerce	Société mère	Société mère	IG
Maxidome	100%	100%	IG

(*) IG : Intégration globale

Rue du Commerce

Société anonyme au capital de 2.772.437 euros

Siège social : 44-50, avenue capitaine Glarner, 93585 Saint Ouen Cedex

Maxidome

Société par actions simplifiée au capital de 37.000 euros

Siège social : 44-50, avenue capitaine Glarner, 93585 Saint Ouen Cedex

Le coût d'acquisition de Maxidome en mars 2007, a été de 37.000 euros, payé en numéraire.

Le développement de la Galerie a été réalisé dès la fin 2006 dans la plus grande confidentialité, tant en interne, au sein de la société Rue du Commerce, qu'en externe. L'achat de la société Maxidome a été réalisée dans le but d'y héberger cette nouvelle activité. Cependant, il a été décidé en mai 2007 que l'activité Galerie serait développée au sein de la

seule société Rue du Commerce afin de simplifier les flux techniques et administratifs, la Galerie apparaissant sur le site historique www.rueducommerce.com.

A ce jour, la société Maxidome n'a pas d'activité commerciale et ne dispose pas de salariés.

A la date de dépôt du Document de Référence, il n'existe pas d'intérêts minoritaires portés par la filiale de la Société susceptible d'avoir une influence notable sur la gestion de cette dernière.

Il n'existe pas de flux financiers entre Rue du Commerce d'une part, et Maxidome d'autre part, cette société n'ayant pas d'activités commerciales.

A ce jour, et au cours des trois derniers exercices, la Société n'a pas facturé de management fees à ses filiales.

Monsieur Gauthier Picquart, Président-Directeur Général de Rue du Commerce est également Président de la société Maxidome.

Par ailleurs, Rue du Commerce a acquis en date du 6 février 2009 auprès de la société France-Télécom e-commerce le fonds de commerce détenant les sites Internet www.topachat.com et www.clust.com avec effet au 3 mars 2009.

Rue du Commerce a acquis le 1^{er} septembre 2009 auprès de France Telecom e-commerce certains actifs du site Alapage.com (adresse internet - URL -, la marque et certains contrats et droits de propriété intellectuelle d'Alapage).

Le périmètre de consolidation est présenté dans l'annexe aux comptes consolidés à la page 130 du présent Document de Référence.

CHAPITRE 8 PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENTS

8.1 Toute immobilisation corporelle importante existante ou planifiée, y compris les propriétés immobilières louées, et toute charge majeure pesant dessus

Néant.

8.2 Toute question environnementale pouvant influencer l'utilisation faite par l'émetteur de ses immobilisations

Néant.

CHAPITRE 9 EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT

9.1 Situation financière

normes IFRS en milliers d'euros	Exercice clos le 31-mars-09	Exercice clos le 31-mars-10	Exercice clos le 31-mars-11
Compte de résultat			
Produits des activités ordinaires	319 727	352 635	312 445
Résultat opérationnel courant	2 225	323	3 558
Résultat opérationnel	2 606	479	1 566
Résultat net part du Groupe	2 120	403	1 157
Flux de Trésorerie			
Flux générés par l'activité	1 097	(1 349)	1 179
Flux d'investissement	(967)	(1 560)	(688)
Flux de financement	862	(29)	(205)
Variation de trésorerie de l'exercice	992	(2 938)	287
Autres			
Capitaux propres part du Groupe	32 527	32 961	34 024
Trésorerie nette	20 686	17 748	18 035
Effectif moyen	311	339	296

9.1.1 Présentation de l'information financière

Deux segments sont examinés par la Direction afin de suivre les performances et l'allocation des ressources du Groupe. Il s'agit des activités stratégiques suivantes :

- Activité de Distributeur,
- Activité Galerie Marchande.

9.1.2 Comptes de résultat consolidés pour les exercices clos les 31 mars 2011, 2010, et 2009

en milliers d'euros, normes IFRS	Exercice	Exercice	Exercice clos
	clos le 31 mars 2009	clos le 31 mars 2010	le 31 mars 2011
Produits des activités ordinaires	319 727	352 635	312 445
Autres produits de l'activité	92	49	86
Achats consommés	(268 161)	(298 120)	(259 941)
Marge Brute	51 658	54 564	52 590
Charges de personnel	(14 988)	(15 773)	(13 970)
Charges externes	(31 937)	(34 851)	(31 046)
Impôts et taxes	(1 223)	(1 447)	(1 287)
Dotations aux amortissements	(817)	(1 118)	(1 424)
Dépréciations et dotations nettes aux provisions	(414)	(1 026)	(1 107)
Autres produits de l'exploitation	90	89	99
Autres charges de l'exploitation	(144)	(115)	(297)
Résultat Opérationnel Courant	2 225	323	3 558
Autres produits opérationnels	381	156	0
Autres charges opérationnelles	0	0	(1 992)
Résultat Opérationnel	2 606	479	1 566
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	643	164	175
Coût de l'endettement financier brut	(60)	(2)	(2)
Coût de l'endettement financier net	583	162	173
Autres produits financiers	175	143	170
Autres charges financières	(163)	(164)	(187)
Charges d'impôts	(1 081)	(217)	(566)
Résultat Net des activités ordinaires poursuivies de l'exercice	2 120	403	1 157
Résultat des activités arrêtées ou en cours de cession	0	0	0
Résultat de l'exercice	2 120	403	1 157
Part Groupe	2 120	403	1 157
Intérêts Minoritaires	0	0	0

9.2 Analyse comparative des résultats des exercices clos les 31 mars 2010 et 31 mars 2009 (normes IFRS)

9.2.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires comprend pour l'activité Distribution les produits (frais de port inclus) et les services annexes (garantie or, financement, recettes publicitaires, commissions...) et pour l'activité Galerie le montant des commissions perçues de nos partenaires et les services annexes (recettes publicitaires).

La décomposition sur les deux exercices est la suivante :

		Exercice clos le	Exercice clos le	Variation
<i>en milliers d'euros</i>		31/03/09	31/03/10	
Distribution	Produits (frais de port inclus)	303 696	331 047	9,0%
Distribution	Services	14 726	18 466	25,4%
Galerie Marchande		1 305	3 122	139,2%
Total Chiffre d'affaires		319 727	352 635	10,3%

Le chiffre d'affaires de l'activité Distribution de produits a progressé de 9,0%.

La progression est plus soutenue pour l'activité Distribution de services, avec une progression de 25,4% en raison du fort développement des services associés (assurances vol, assurances casse...) et de la progression soutenue du chiffre d'affaires publicitaire.

A périmètre constant, hors impact de l'acquisition des sites www.topachat.fr et www.clust.fr réalisée le 3 mars 2009, l'activité de distribution aurait été en retrait de plus de 3%.

Les commissions liées aux boutiques Galerie ouvertes progressivement à compter de la fin juillet 2007 ont plus que doublé sur l'exercice, signe de la rapide montée en puissance de ce segment.

Il faut noter que le chiffre d'affaires qui apparaît sur cette ligne est retraité, conformément à l'application des normes IFRS, des facturations de publicité qui rentrent dans le cadre d'accords commerciaux globaux avec les fournisseurs, ou encore des factures d'échanges de bannières publicitaires.

Au global le chiffre d'affaires progresse de 10,3%. Cette croissance peut être décomposée par trimestres de la façon suivante :

	Exercice clos le	Exercice clos le	Variation
<i>en millions d'euros</i>	31/03/09	31/03/10	
1 ^o trimestre (avril – juin)	66,0	68,3	3,5%
2 ^o trimestre (juillet – septembre)	72,4	70,8	-2,2%
3 ^o trimestre (octobre – décembre)	112,0	124,3	11,0%

4 ^o trimestre (janvier – mars)	69,3	89,2	28,7%
Total Chiffre d'affaires	319,7	352,6	10,3%

9.2.2 Charges d'exploitation

Achats consommés

<i>en milliers d'euros</i>	Exercice clos le 31/03/09	Exercice clos le 31/03/10	Variation
Achats consommés	-268 161	-298 120	11,2%

Les achats consommés (prix des marchandises vendues et frais annexes, déduction faite des remises obtenues des fournisseurs) progressent de 11,2%. Ce taux est supérieur à la progression du chiffre d'affaires sur la même période, reflétant une détérioration du taux de marge brute à 15,5% sur l'ensemble de l'année 2009 / 2010 par rapport à 16,2% au cours de l'exercice clos le 31 mars 2009, reflet d'un environnement toujours aussi concurrentiel et de la dégradation de la situation économique particulièrement marquée au 1^{er} semestre de l'exercice.

L'impact favorable sur les marges lié à l'augmentation des ventes de services associés et du chiffre d'affaires publicitaire ainsi que le développement de la Galerie n'ont pu compenser l'impact sur les marges lié à la baisse ininterrompue du marché des produits high-tech observée en France depuis l'année record 2008 et la pression sur les prix de vente.

Charges de personnel

<i>en milliers d'euros</i>	Exercice clos le 31/03/09	Exercice clos le 31/03/10	Variation
Salaires et charges sociales	-14 566	-15 573	6,9%
charge liée au retraitement des BSPCE et stocks-options (IFRS2)	-422	-200	-52,6%
Charges de personnel	-14 988	-15 773	5,2%

Hors impact des BSPCE et stock-options, les frais de personnel progressent de 6,9%, l'effectif moyen passant de 311 à 339 personnes sur l'exercice. Aucune provision pour participation des salariés aux fruits de l'expansion n'a été comptabilisée au cours de l'exercice, contre 438 milliers d'euros au cours de l'exercice 2008/2009.

La charge liée au retraitement des BSPCE et stock-options (norme IFRS 2) est calculée selon les mêmes hypothèses que lors des exercices précédents, avec un ajustement du taux de départ des salariés, correspondant aux départs effectivement constatés sur l'exercice.

Charges externes

<i>en milliers d'euros</i>	Exercice clos le 31/03/09	Exercice clos le 31/03/10	Variation
Charges Externes	-31 937	-34 851	9,1%

Les principaux éléments de ce poste sont les frais logistiques et transports (qui comptent pour plus de 55% du total), les dépenses publicitaires et les autres frais généraux.

Frais Logistiques

Les conditions tarifaires du contrat avec le logisticien externe sont les mêmes que celles qui prévalaient au cours de l'exercice précédent (prix fixe par colis expédié, décroissant en fonction du nombre de colis expédiés).

La répartition des flux entre les différents transporteurs auxquels fait appel la Société a peu évolué par rapport à l'exercice précédent, la Poste demeurant le premier partenaire.

Les frais logistiques sur l'exercice sont en forte augmentation sur l'exercice, le volume expédié ayant augmenté de 14,0% suite à la forte hausse du chiffre d'affaires.

Dépenses publicitaires

Les principaux canaux de communication utilisés au cours de l'exercice sont :

- d'une part les partenaires (comparateurs de prix et sites affiliés). La Société s'attache à mesurer de façon continue l'apport d'activité provenant de cette source et les coûts afférents, et se réserve ainsi la possibilité d'ajuster le recours à tel ou tel partenaire,
- d'autre part les dépenses de communication on-line (bannières),
- enfin les dépenses de communication off-line qui sont constituées de pages de publicités dans la presse spécialisée, de campagnes radio, de campagnes d'affichage dans le métro parisien et les gares et de campagnes télévisées.

Autres frais généraux

La structure des autres frais généraux reste identique d'une année sur l'autre. Ils comprennent notamment :

- les loyers et charges locatives du siège social de Saint Ouen, des bureaux de Lyon et Aix en Provence et d'une partie de l'entrepôt du logisticien occupée par les équipes du service après vente.
- les frais techniques (hébergement, maintenance) pour le site principal (*front* et *back office*) et les sites de *back up*,
- les prestations de paiement sécurisé à distance,
- les frais d'avocat et de commissaires aux comptes, ainsi que d'autres honoraires (agence de relations presse notamment).

Au global, les charges externes ont augmenté de 23,7%, l'augmentation supérieure à la progression du chiffre d'affaires étant essentiellement due aux dépenses informatiques.

Impôts et taxes

<i>en milliers d'euros</i>	Exercice clos le 31/03/09	Exercice clos le 31/03/10	Variation
Impôts et taxes	-1 223	-1 447	18,3%

Ce poste comprend essentiellement les taxes sur salaires, la taxe professionnelle (ajustée en fonction du niveau de la valeur ajoutée, en raison du caractère faiblement capitalistique de l'activité) et la contribution de solidarité (ORGANIC).

Dotations aux amortissements et provisions

<i>en milliers d'euros</i>	Exercice clos le 31/03/09	Exercice clos le 31/03/10	Variation
Dotation aux amortissements	-817	-1 118	36,8%
Dotation aux provisions, nettes des reprises	-414	-1026	147,8%
Total	-1 231	-2 144	74,2%

Les amortissements sont en progression et incluent notamment l'amortissement des goodwill d'acquisition des fonds de commerce Topachat et Clust et de la marque Alapage, ainsi que les amortissements liés aux investissements importants en serveurs informatiques réalisés pour accompagner le développement des nouveaux sites du Groupe.

Les provisions comprennent notamment les dotations pour dépréciation des stocks (reprises nettes de 125 milliers d'euros) et les provisions sur comptes clients (dotations nettes de 808 milliers d'euros).

Autres produits et charges d'exploitation

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice clos le 31/03/09	Exercice clos le 31/03/10	Variation
Autres produits de l'exploitation	90	89	-1,1%
Autres charges de l'exploitation	-144	-115	-20,1%

Aucune variation significative sur l'exercice.

9.2.3 Résultat opérationnel courant

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice clos le 31/03/09	en % du CA	Exercice clos 31/03/10	en % du CA
Charges de personnel	-14 988	-4,7%	-15 773	-4,5%
Charges externes	-31 937	-10,0%	-34 851	-9,9%
Impôts et taxes	-1 223	-0,4%	-1 447	-0,4%
Dotation aux amortissements	-817	-0,3%	-1 118	-0,3%
Dotation aux provisions	-414	-0,1%	-1 026	-0,3%
Autres produits de l'exploitation	90	0,0%	89	0,0%
Autres charges de l'exploitation	-144	0,0%	-115	0,0%
Total charges	-49 433	-15,5%	-54 241	-15,4%
Résultat opérationnel courant	2 225	0,7%	323	0,1%

On constate dans ce tableau que les charges sont restées stables par rapport au chiffre d'affaires (leur poids global passant de 15,5% à 15,4%).

Le Résultat Opérationnel Courant est en forte baisse de 85%.

9.2.4 Autres charges opérationnelles

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice clos le 31/03/09	Exercice clos le 31/03/10	Variation
Autres produits opérationnels	381	156	na
Autres charges opérationnelles	0	0	na

Les autres produits opérationnels de l'exercice sont relatifs à l'excédent entre le coût d'acquisition et la quote-part d'intérêts de l'acquéreur dans les justes valeurs des actifs, passifs et passifs identifiables acquis le 1^{er} septembre 2009 (marque Alapage). Pour mémoire, les autres produits opérationnels de l'exercice précédent étaient relatifs à l'excédent entre le coût d'acquisition et la quote-part d'intérêts de l'acquéreur dans les justes valeurs des actifs, passifs et passifs identifiables acquis du fonds de commerce Topachat Clust le 3 mars 2009.

9.2.5 Résultat financier

La Société n'étant pas endettée (à l'exception de découverts ponctuels, notamment des crédits de campagne avant la saison des fêtes de fin d'année pour pouvoir disposer de stocks suffisants), le résultat financier est essentiellement composé des produits de placement de la trésorerie excédentaire.

9.2.6 Résultat exceptionnel

Conformément aux normes IFRS, la Société ne reconnaît pas de résultat exceptionnel.

9.2.7 Impôts sur les résultats

<i>en milliers d'euros</i>	Exercice clos le 31/03/09	Exercice clos le 31/03/10	Variation
Impôt sur les sociétés	-1 081	-217	-79,9%

Le solde des impôts différés actifs et passifs s'élève respectivement à 117 milliers d'euros et 171 milliers d'euros au 31 mars 2010.

9.2.8 Résultat net

<i>en milliers d'euros</i>	Exercice clos le 31/03/09	Exercice clos le 31/03/10	Variation
Résultat net	2 120	403	-81,0%

9.3 Analyse comparative des résultats des exercices clos les 31 mars 2011 et 31 mars 2010 (normes IFRS)

9.3.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires comprend pour l'activité Distribution les produits (frais de port inclus) et les services annexes (garantie or, financement, recettes publicitaires, commissions...) et pour l'activité Galerie le montant des commissions perçues de nos partenaires et les services annexes (recettes publicitaires).

La décomposition sur les deux exercices est la suivante :

	Exercice clos le	Exercice clos le	Variation
<i>en milliers d'euros</i>	31/03/10	31/03/11	
Distribution Produits (frais de port inclus)	331 047	290 783	-12,2%
Distribution Services	18 466	16 081	-12,9%
Galerie Marchande	3 122	5 581	78,8%
Total Chiffre d'affaires	352 635	312 445	-11,4%

Le chiffre d'affaires de l'activité Distribution de produits a régressé de 12,2%, celle des services associés de 12,9%.

Les commissions liées aux boutiques Galerie ouvertes progressivement à compter de la fin juillet 2007 ont progressé de près de 79%, signe de la rapide montée en puissance de ce segment.

Il faut noter que le chiffre d'affaires qui apparaît sur cette ligne est retraité, conformément à l'application des normes IFRS, des facturations de publicité qui rentrent dans le cadre d'accords commerciaux globaux avec les fournisseurs, ou encore des factures d'échanges de bannières publicitaires.

La variation du chiffre d'affaires sur l'exercice peut être décomposée par trimestres de la façon suivante :

	Exercice clos le	Exercice clos le	Variation
<i>en millions d'euros</i>	31/03/10	31/03/11	
1° trimestre (avril – juin)	68,3	65,2	-4,5%
2° trimestre (juillet – septembre)	70,8	67,3	-4,9%
3° trimestre (octobre – décembre)	124,3	104,7	-15,8%
4° trimestre (janvier – mars)	89,2	75,2	-15,7%
Total Chiffre d'affaires	352,6	312,4	-11,4%

9.3.2 Charges d'exploitation

Achats consommés

<i>en milliers d'euros</i>	Exercice clos le 31/03/10	Exercice clos le 31/03/11	Variation
Achats consommés	(298 120)	(259 941)	-12,8%

Les achats consommés (prix des marchandises vendues et frais annexes, déduction faites des remises obtenues des fournisseurs) diminuent de 12,8%. Ce taux est supérieur à la régression du chiffre d'affaires sur la même période, reflétant une amélioration du taux de marge brute à 16,8% sur l'ensemble de l'année 2010 / 2011 par rapport à 15,5% au cours de l'exercice clos le 31 mars 2010.

L'impact mécanique favorable sur la marge lié au développement de la Galerie s'élève à 0,7%, la marge distribution s'améliorant de 0,6%.

Charges de personnel

<i>en milliers d'euros</i>	Exercice clos le 31/03/10	Exercice clos le 31/03/11	Variation
Salaires et charges sociales	(15 573)	(14 052)	-9,8%
charge liée au retraitement des stocks-options (IFRS2)	(200)	82	-141,0%
Charges de personnel	(15 773)	(13 970)	-11,4%

Hors impact des stock-options, les frais de personnel régressent de 9,8%, l'effectif moyen passant de 339 à 296 personnes sur l'exercice. Aucune provision pour participation des salariés aux fruits de l'expansion n'a été comptabilisée au cours de l'exercice 2010/2011 ni au cours de l'exercice 2009/2010.

La charge liée au retraitement des stock-options (norme IFRS 2) est calculée selon les mêmes hypothèses que lors des exercices précédents, avec un ajustement du taux de départ des salariés, correspondant aux départs effectivement constatés sur l'exercice.

Charges externes

<i>en milliers d'euros</i>	Exercice clos le 31/03/10	Exercice clos le 31/03/11	Variation
Charges Externes	(34 851)	(31 046)	-10,9%

Les principaux éléments de ce poste sont les frais logistiques et transports les dépenses publicitaires et les autres frais généraux.

Frais Logistiques

Les conditions tarifaires du contrat avec le logisticien externe sont les mêmes que celles qui prévalaient au cours de l'exercice précédent (prix fixe par colis expédié, décroissant en fonction du nombre de colis expédiés).

La répartition des flux entre les différents transporteurs auxquels fait appel la Société a peu évolué par rapport à l'exercice précédent, la Poste demeurant le premier partenaire.

Le volume expédié a chuté de 11,5% suite à la forte baisse du chiffre d'affaires.

Dépenses publicitaires

Les principaux canaux de communication utilisés au cours de l'exercice sont :

- les partenaires (comparateurs de prix et sites affiliés). La Société s'attache à mesurer de façon continue l'apport d'activité provenant de cette source et les coûts afférents, et se réserve ainsi la possibilité d'ajuster le recours à tel ou tel partenaire,
- les dépenses de communication on-line (bannières),
- les dépenses de communication off-line qui sont principalement constituées de pages de publicités dans la presse spécialisée, de campagnes radio, de campagnes d'affichage et de campagnes télévisées.

Autres frais généraux

La structure des autres frais généraux reste identique d'une année sur l'autre. Ils comprennent notamment :

- les loyers et charges locatives du siège social de Saint Ouen, des bureaux de Lyon et Aix en Provence et d'une partie de l'entrepôt du logisticien occupée par les équipes du service après vente.
- les frais techniques (hébergement, réseau et maintenance) pour les sites internet et le back-office,
- les prestations de paiement sécurisé à distance,
- les frais d'avocat et de commissaires aux comptes, ainsi que d'autre honoraires (agence de relations presse notamment).

Au global, les autres frais généraux ont diminué de 7,1%.

Impôts et taxes

<i>en milliers d'euros</i>	Exercice clos le 31/03/10	Exercice clos le 31/03/11	Variation
Impôts et taxes	(1 447)	(1 287)	-11,1%

Ce poste comprend essentiellement les taxes sur salaires, la taxe professionnelle (ajustée en fonction du niveau de la valeur ajoutée, en raison du caractère faiblement capitalistique de l'activité) et la contribution de solidarité (ORGANIC).

Dotations aux amortissements et provisions

<i>en milliers d'euros</i>	Exercice clos le 31/03/10	Exercice clos le 31/03/11	Variation
Dotation aux amortissements	(1 118)	(1 424)	27,4%
Dotation aux provisions, nettes des reprises	(1 026)	(1 107)	7,9%
Total	(2 144)	(2 531)	18,1%

Les amortissements sont en progression et incluent notamment la dépréciation complémentaire de la marque Alapage (115 k€), ainsi que les amortissements liés aux investissements importants en serveurs informatiques réalisés pour accompagner le développement des nouveaux sites du Groupe.

Les provisions comprennent notamment les dotations pour dépréciation des stocks et les provisions sur comptes clients.

Autres produits et charges d'exploitation

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice clos le 31/03/10	Exercice clos le 31/03/11	Variation
Autres produits de l'exploitation	89	99	11,2%
Autres charges de l'exploitation	(115)	(297)	158,3%

Aucune variation significative sur l'exercice.

9.3.3 Résultat opérationnel courant

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice clos le 31/03/10	en % du CA	Exercice clos 31/03/11	en % du CA
Charges de personnel	-15 773	-4,5%	-13 970	-4,5%
Charges externes	-34 851	-9,9%	-31 046	-9,9%
Impôts et taxes	-1 447	-0,4%	-1 287	-0,4%
Dotation aux amortissements	-1 118	-0,3%	-1 424	-0,5%
Dotation aux provisions	-1 026	-0,3%	-1 107	-0,4%
Autres produits de l'exploitation	89	0,0%	99	0,0%
Autres charges de l'exploitation	-115	0,0%	-297	-0,1%
Total charges	-54 241	-15,4%	-49 032	-15,7%
Résultat opérationnel courant	323	0,1%	3 558	1,1%

On constate dans ce tableau que les charges sont en très légère augmentation par rapport au chiffre d'affaires (leur poids global passant de 15,4% à 15,7%).

Le résultat opérationnel courant est multiplié par plus de 10 et dépasse 1,0% du CA.

9.3.4 Autres charges opérationnelles

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice clos le 31/03/10	Exercice clos le 31/03/11	Variation
Autres produits opérationnels	156	0	na
Autres charges opérationnelles	0	(1 992)	na

Pour mémoire, les autres produits opérationnels de l'exercice précédent étaient relatifs à l'excédent entre le coût d'acquisition et la quote-part d'intérêts de l'acquéreur dans les justes valeurs des actifs, passifs et passifs identifiables acquis le 1^{er} septembre 2009 (marque Alapage).

Les autres charges opérationnelles correspondent au coût de la réorganisation de la Société entreprise au cours du 1^{er} semestre 2010 / 2011 et destinée à améliorer la compétitivité de l'entreprise et de répondre à la décroissance de l'activité historique High Tech.

9.3.5 Résultat financier

La Société n'étant pas endettée (à l'exception de découverts ponctuels, notamment des crédits de campagne avant la saison des fêtes de fin d'année pour pouvoir disposer de stocks suffisants), le résultat financier est essentiellement composé des produits de placement de la trésorerie excédentaire.

9.3.6 Résultat exceptionnel

Conformément aux normes IFRS, la Société ne reconnaît pas de résultat exceptionnel.

9.3.7 Impôts sur les résultats

<i>en milliers d'euros</i>	Exercice clos le 31/03/10	Exercice clos le 31/03/11	Variation
Impôt sur les sociétés	(217)	(566)	160,8%

Le solde des impôts différés actifs et passifs s'élèvent respectivement à 105 milliers d'euros et 42 milliers d'euros au 31 mars 2011.

9.3.8 Résultat net

<i>en milliers d'euros</i>	Exercice clos le 31/03/10	Exercice clos le 31/03/11	Variation
Résultat net	403	1 157	187,1%

CHAPITRE 10 TRESORERIE ET CAPITAUX

10.1 Les capitaux de la Société

A la date du 31 mars 2011, la Société dispose de capitaux propres de 34.024 milliers d'euros (contre 32.961 milliers d'euros au 31 mars 2010) qui se décomposent de la façon suivante :

En milliers d'euros	Exercice clos le 31-mars-11	Exercice clos le 31-mars-10	Exercice clos le 31-mars-09
Capital Social	2 772	2 772	2 772
Réserves liées au capital	23 346	23 460	23 450
Réserves consolidées	6 750	6 326	4 185
Résultat – part groupe	1 156	403	2 120
Capitaux Propres	34 024	32 961	32 527

A la date du 31 mai 2011, la trésorerie nette consolidée de la Société s'élève à 14.662.536 euros¹.

10.2 Source, montant et description des flux de trésorerie de la Société

En milliers d'euros	Exercice clos le 31-mars-11	Exercice clos le 31-mars-10	Exercice clos le 31-mars-09
Capacité d'autofinancement avant impôt	2 838	2 101	3 846
+/- impôt versé / encaissé	970	-2 350	0
Variation de Besoin en Fonds de Roulement	-2 628	-1 100	-2 749
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	1 180	-1 349	1 097
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-688	-1 560	-967
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	-205	-29	862
Augmentation (diminution) totale de la trésorerie	287	-2 938	992
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	17 748	20 686	19 694
Trésorerie à la clôture de l'exercice	18 036	17 748	20 686

² Donnée non audité.

Compte tenu du montant des dotations aux amortissements (1.424 milliers d'euros), de la dotation aux provisions (1.107 milliers d'euros) et de la charge d'impôt, la capacité d'autofinancement s'élève à 2.838 milliers d'euros.

La variation du besoin en fonds de roulement pour l'exercice clos le 31 mars 2011 (-2,6 millions d'euros) est liée à la variation des stocks partiellement compensée par celle des dettes fournisseurs.

Les investissements de l'exercice sont principalement constitués d'achats de matériels informatiques et d'agencements des locaux loués.

La Société n'a aucun endettement. Elle a recours temporairement, si nécessaire, à des facilités de trésorerie mises en place par ses banquiers d'exploitation notamment pour financer l'accroissement temporaire des stocks en fin d'année.

10.3 La structure de financement de la Société et ses conditions d'emprunt

La Société n'a pas d'endettement moyen ou long terme.

Par ailleurs, le solde mensuel de trésorerie variant tout au long de l'année en fonction notamment de la constitution des stocks en prévision des fortes périodes de vente en fin d'année, la Société peut avoir recours, de façon ponctuelle et temporaire, à l'utilisation de lignes de découvert mises en place par ses partenaires bancaires.

10.4 Les restrictions relatives à l'utilisation des capitaux de la Société

Néant.

10.5 Les sources de financements relatives aux investissements futurs de la Société et à ses immobilisations corporelles

Néant.

CHAPITRE 11 RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES

11.1 Recherche et développement

Néant.

11.2 Brevets et licences

Néant.

CHAPITRE 12 INFORMATIONS SUR LES TENDANCES

12.1 Evolution récentes

Les deux acquisitions réalisées en 2009 (un fonds de commerce incorporant les 2 sites de vente sur Internet www.topachat.com et www.clust.com d'une part, et la marque Alapage d'autre part) ont permis de réaffirmer la position de leader détenue par Rue du Commerce dans le high-tech, de couvrir l'ensemble du marché des biens culturels et de renforcer sensiblement l'audience globale des sites de la Société.

L'ajustement des charges opéré au cours du 1^{er} semestre 2010 / 2011 a permis à la Société d'améliorer sa compétitivité et de répondre à la décroissance de l'activité historique High Tech.

La Société a par ailleurs continué à déployer avec succès son concept de e-commerce de « galerie », lancé au mois de juillet 2007. Ce modèle qui s'appuie sur l'audience et les atouts marketing du site Internet www.rueducommerce.com consiste à présenter et vendre les produits de milliers de sites marchands partenaires (voir paragraphe 6.1.1 du Document de Référence). Le montant des commissions perçues par la Galerie est ainsi passé de 243 milliers d'euros lors du premier exercice (2007/2008) à 5,4 millions d'euros en 2010/2011.

12.2 Perspectives d'avenir

Il n'existe pas à la connaissance de la Société, d'élément susceptible de remettre en cause de manière significative et permanente les tendances décrites ci-dessus pour l'exercice en cours.

CHAPITRE 13 PREVISIONS OU ESTIMATIONS DU BENEFICE

13.1 Informations prévisionnelles

La Société n'a pas et n'entend pas communiquer d'information prévisionnelle.

13.2 Objectifs et perspectives

L'exercice clos au 31 mars 2011 s'est soldé par un chiffre d'affaires de 312,4 millions d'euros, en retrait de 11,4% par rapport à l'exercice précédent, pour un résultat opérationnel courant en net progrès à 3,6 millions d'euros (vs 0,3 million d'euros pour l'exercice 2009/2010) et un résultat net après impôts positif de 1,2 millions d'euros vs 0,4 million d'euros pour l'exercice 2009/2010.

Dans un environnement toujours défavorable dans son métier historique par manque de vraies nouveautés technologiques, la Société s'est fixée pour objectif 2011 / 2012 de résister dans le cadre de son métier de distributeur de produits high-tech et de poursuivre le développement de son offre de produits à travers sa plate-forme de e-commerce « galerie » (voir paragraphe 6.1.1 du Document de Référence).

Dans ces conditions, le groupe a pour objectif de dépasser les 4 millions d'euros de résultat net avant impôts sur l'exercice 2011/2012

13.3 Rapport des commissaires aux comptes sur les informations prévisionnelles

Sans objet.

CHAPITRE 14 ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE

14.1 Membres des organes d'administration, de direction et de surveillance et direction générale

Prénom, nom, Adresse	Age	Mandat et fonction principale exercée dans la Société	Durée du mandat	Principaux autres mandats et fonctions
Monsieur Gauthier Picquart 44-50 avenue du Capitaine Glarner 93585 Saint Ouen	44	Président-Directeur Général du conseil d'administration	Son mandat qui a pris fin à l'issue de l'assemblée générale du 25/09/08, a été renouvelé pour une durée de six années et prendra fin à l'issue de l'assemblée générale se tenant en 2014 et statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2014.	Président de la société Maxidome Administrateur de la société Sellermania
Monsieur Patrick Jacquemin 1 place Winston Churchill 92200 Neuilly / Seine	50	Administrateur (Directeur général délégué jusqu'au 30/11/08)	Son mandat qui a pris fin à l'issue de l'assemblée générale du 25/09/08, a été renouvelé pour une durée de six années et prendra fin à l'issue de l'assemblée générale se tenant en 2014 et statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2014.	Président de Pat Jack sas Administrateur de la société Le Gourmet Administrateur de la société Greenflex sas
APAX PARTNERS SA. 45 avenue Kléber 75116 Paris		Administrateur	APAX PARTNERS SA a été nommé administrateur de la Société par l'assemblée générale du 05/11/99. Son mandat qui a pris fin à l'issue de l'assemblée générale du 25/08/05, a été renouvelé pour une durée de 6 années et prendra fin à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 mars 2011. Il sera proposé à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 mars 2011 de renouveler ce mandat	Les mandats d'APAX PARTNERS SA sont mentionnés en référence ⁽⁵⁾ .
Représentée par Monsieur Maurice Tchenio	68	Représentant permanent		Président Directeur Général d'Apax Partners SA.
Monsieur Guillaume Decitre	44	Administrateur	A été nommé administrateur de la Société par l'assemblée générale du 27/07/10 pour une durée de 6 années. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 mars 2016.	Président de Decitre sas, Decitre interactive sas et Génération IV sas. Administrateur de l'Ecole Normale Supérieure de Lyon. Président de TEA, the e-book Alternative. Président du Fonds Decitre pour l'action en faveur du livre, de la lecture et de l'écriture.

(5) APAX PARTNERS SA est administrateur des sociétés Altran Technologies, Camelia Participations, Cognitis Group, Finalliance, Groupe Mondial Tissus, Heytens Centrale, Itefin Participations, Royer, gérant des sociétés civiles Capri, Carmel, Equa, Firoki, Info Invest, membre du Comité exécutif de Financière Season et membre du Comité de surveillance d'Arkadin Holding. A l'étranger APAX PARTNERS SA est administrateur des sociétés Buy Way Personal Finance Belgium SA (Belgique), NWL Investissements

(Luxembourg), Wallet (Belgique), Wallet Investissement 1 (Belgique), Wallet Investissement 2 (Belgique) et Class A Manager de Mobsat Group Holding (Luxembourg)

Monsieur Maurice Tchénio est président des sociétés Apax Partners SA, Altamir Amboise Gérance SA et de la Fondation AlphaOmega, directeur général d'Apax Partners SA d'Apax Partners & Cie Gérance, administrateur des sociétés Tourpagel Groupe SA, F2L SAS, 3AB Optique Expansion SAS, 3AB Optique Développement SAS, 3AC Finance SAS, cogérant de Société Civile Immobilière Mauryland, associé gérant d'AlphaOmega SC, gérant d'Apax Partners SNC, gérant des sociétés civiles Cimarosa, Cimarosa II, Cimarosa Media, Cimarosa Tubes, Copernic Partenaires, Etoile II, Galilée Partenaires, Galilée Partenaires II, Longchamp, Moussecarrie et SE Wagram, membre du Comité de surveillance de Thom Europe SAS et représentant d'Apax Partners SA, administrateur d'Altran Technologies et gérant des Sociétés Civiles Carmel, Capri, Equa et Firoki.

Monsieur Gauthier PICQUART est titulaire d'un Magistère de Communication du Celsa (Paris Sorbonne). Il débute sa carrière comme Chargé de Mission au Figaro puis a rejoint une société de consulting et de marketing. En 1993, avec deux associés, il crée Syracuse qui, en cinq ans, s'impose comme le plus gros distributeur français de coupons de réduction au profit des consommateurs. En 1997, Gauthier Picquart et ses associés revendent Syracuse au groupe HIGH CO. Il quitte l'entreprise en 1998 et décide de mettre à profit ses connaissances sur le marché électronique. Co-fondateur de l'entreprise en 1999, Gauthier Picquart apporte à la Société sa solide expérience dans les domaines du marketing et du commerce.

Monsieur Patrick JACQUEMIN est titulaire d'un diplôme de l'ISA (MBA HEC). Il débute sa carrière comme responsable du marketing revendeurs puis responsable Grands Comptes au sein de Compaq. En 1995, il devient Directeur marketing de Softbank Europe. Il en sera le Directeur Général de 1996 à 1998. Début 1998, Patrick Jacquemin devient PDG de Ziff Davis France, le premier groupe mondial de médias spécialisés dans l'informatique et l'Internet, à la suite du rachat de Ziff Davis par Softbank. Co-fondateur de l'entreprise en 1999, Patrick Jacquemin en a été le Président de 1999 à 2005, puis Directeur Général Délégué de 2005 à 2008.

Monsieur Maurice TCHENIO (représentant permanent de Apax Partners SA au sein du conseil d'administration de la Société) a débuté sa carrière comme professeur assistant de finances à HEC, puis chargé de mission à l'Institut de Développement Industriel (IDI) de Paris, banque d'affaires spécialisée dans les investissements en actions. En 1972, il fonde avec Ronald Cohen et Alan Patricof Apax Partners qui est aujourd'hui un des leaders mondiaux du Private Equity. De 1972 à 2010, il est Président Directeur Général d'Apax Partners SA, la branche française du groupe. En 1995, il crée Altamir Amboise, une société cotée de Private Equity. En 2010, il crée AlphaOmega, « a venture philanthropy foundation », une fondation reconnue d'utilité publique. Il est co-fondateur de l'Association des Investisseurs en Capital (AFIC) et ancien administrateur de l'EVCA (European Venture Capital Association). Maurice Tchenio est diplômé d'HEC et de la Harvard Business School où il obtint son diplôme et le titre de Baker Scholar avec haute distinction.

Monsieur Guillaume DECITRE est le Président de la société DECITRE, spécialisée dans la distribution de livres sur Internet et en librairie. En 2010 DECITRE a vendu plus de 6 millions de livres à plus d'un million de personnes, dans 220 pays. Diplômé de l'ESC Grenoble et d'un MBA de Santa Clara University en Californie, Guillaume Decitre a une

expérience de vingt années à l'échelle mondiale dans le secteur des technologies de l'information, dont dix en Silicon Valley comme venture capitalist et entrepreneur. Il est aussi cofondateur de la startup californienne Placecast spécialisée dans la publicité géolocale pour mobiles.

Autres mandats exercés au cours des 5 dernières années		
Membre du conseil d'administration	Sociétés ou groupes dans lesquels sont exercés les autres mandats	Fonction ou mandat exercé
Monsieur Gauthier Picquart	RDC SERVICES	Président (du 22/06/07 au 16/07/07*)
	Maxidome	Président (à compter du 11 juin 2007)
	RDC.FR	Gérant (du 13/06/07 au 11/07/07*)
	Scosi	Président (jusqu'au 13 août 2007*)
Monsieur Patrick Jacquemin	RDC.FR	Gérant (jusqu'au 13/06/07)
	RDC SERVICES	Président (jusqu'au 22/06/07)
	Maxidome	Président (jusqu'au 11/06/07)
Monsieur Guillaume Decitre	Placecast (USA)	Chairman
APAX PARTNERS SA	Européenne Kléber	Président
Représenté par	Européenne Iéna	Président
Monsieur	Apax Partners & Cie Gérance II	Président
Maurice TCHENIO	MMG	Président
	Morgap	Président
	SE Bizet	Gérant
	Etoile Partenaires	Gérant
	Kléber Partenaires	Gérant
	Artacrea	Représentant Permanent
	Horis	Représentant Permanent
	MG Participations	Représentant Permanent
	Altium Capital	Représentant Permanent
	Morgan International Participations	Représentant Permanent
	Morgan	Représentant Permanent
	Financière des Docks SAS	Représentant Permanent
	Alain Afflelou	Représentant Permanent
	Histoire d'Or Participations	Représentant Permanent
	Mediastore	Représentant Permanent
	Apax Partners Strategic Investors Ltd	Non executive director
	Apax Venture Capital Holdings III Ltd (Jersey)	Director

* Date de dissolution de la société

Afin de précéder les recommandations du code de gouvernement d'entreprise Afep-Medef (art.6-3) relatives à la parité hommes/femmes d'une part et afin d'enrichir la compétence du Conseil, il sera proposé aux actionnaires lors de l'assemblée générale annuelle ordinaire et extraordinaire prévue le 27 juillet 2011 la nomination de deux femmes en tant qu'administrateur de la Société pour une durée de six années qui viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2017 qui se tiendra au cours de l'année 2017.

Madame Valérie ABEHSERA est diplômée de l'ESSEC. Elle débute sa carrière en 1992 en tant que chef de publicité au sein de la régie d'affichage Médiaperformances. De 1994 à 1997, elle occupe le poste de Responsable du développement de l'agence de communication D ! Interactive avant de partir à l'étranger en 1998 comme Directrice Conseil pour l'agence de publicité Léo Burnett. En 2000, elle rejoint Rue du Commerce où elle occupe le poste de Directrice Marketing jusqu'en septembre 2006. Jusqu'en 2008, elle accompagne le développement de Viadeo en tant que Directrice générale adjointe, puis le développement digital de l'agence de relations média Hopscotch jusqu'en avril 2011 en tant que Directrice Associée. Aujourd'hui Directrice générale de Balinea (start-up soutenue par Smart & Co Ventures), Valérie Abehsera apporte à la société son expérience du e-commerce et des médias sociaux, ainsi que la connaissance de l'entreprise et de son secteur.

Madame Dominique CYROT a fait toute sa carrière aux AGF, devenu aujourd'hui Allianz. Elle débute sa carrière comme analyste financier et s'est occupée pendant 11 ans (1973 – 1984) de nombreux secteurs couvrant différents pays européens. En 1984, elle devient responsable du bureau d'études en charge des sociétés cotées et non cotées. En 1986, elle est promue responsable des valeurs françaises et des portefeuilles d'assurances. Elle gère à ce titre la sicav AGF 5000, une des plus importantes Sicav à l'époque de la création des OPCVM. Depuis 1990, elle est responsable de l'ensemble des OPCVM marché français actions et obligations convertibles avec la Création d'Asset Management. Madame Dominique Cyrot apporte à la société sa très grande expérience des mid-caps cotées.

A la date de dépôt du présent Document de Référence, la Société compte un administrateur indépendant tel que défini au paragraphe 21.2.3 du présent Document de Référence. A l'inverse, la Société ne dispose ni de censeur, ni d'administrateur élu par les salariés.

A la connaissance de la Société, au cours des cinq dernières années: (i) aucune condamnation pour fraude n'a été prononcée à l'encontre d'un membre du conseil d'administration, (ii) aucun membre du conseil d'administration n'a été associé à une faillite, mis sous séquestre ou liquidation, (iii) aucune incrimination et/ou sanction publique officielle, autre que celle mentionnée ci-dessus, n'a été prononcée à l'encontre d'un membre du conseil d'administration par des autorités statutaires ou réglementaires (y compris des organismes professionnels désignés) et (iv) aucun membre du conseil d'administration n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ni d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

14.2 Conflits d'intérêts

Le règlement intérieur du conseil d'administration prévoit que l'administrateur doit faire part au conseil d'administration de toute situation de conflit d'intérêts, même potentiel et il doit s'abstenir de participer au vote d'une délibération le plaçant dans une telle situation.

En outre, chaque administrateur devra informer le président du conseil d'administration de l'ensemble des mandats et fonctions exercés pendant l'exercice écoulé dans toute société, ainsi que le nom des sociétés dans lesquelles ces mandats et fonctions étaient exercés. Il devra faire part de toute modification (cessation, démission, non renouvellement, licenciement, nouveaux mandats et fonctions) apportée à la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés durant l'exercice, en indiquant la date de survenance.

A la connaissance de la Société, il n'existe pas (i) de liens familiaux entre les membres des organes de direction de la Société, (ii) de conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration et de direction générale de la Société, ni (iii) d'arrangement ou d'accord conclu avec les principaux actionnaires, ni avec des clients ou des fournisseurs, en vertu duquel un membre du conseil d'administration aurait été sélectionné en tant qu'administrateur ou membre de la direction générale de la Société.

CHAPITRE 15 REMUNERATIONS ET AVANTAGES

15.1 Rémunérations et avantages en nature attribués pour les trois derniers exercices clos aux dirigeants de la Société

Le conseil d'administration a décidé le 24 novembre 2008 de se référer au Code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF pour ce qui concerne la rémunération des dirigeants. A cette exception, les autres recommandations de l'AFEP-MEDEF n'ont pas été appliquées par la Société. En effet, compte-tenu de la taille de la Société, il n'a pas été jugé opportun de se référer volontairement à un code de gouvernement d'entreprise élaboré par les organisations représentatives des entreprises.

Nom	Rémunération brute		Avantages en nature	Jetons de présence versées par des entités du Groupe	Rémunération brute globale	Rémunération brute globale	Rémunération brute globale
	Fixe	Variable			versée par le groupe pour l'exercice clos au 31/03/2011	versée par le groupe pour l'exercice clos au 31/03/2010	versée par le groupe pour l'exercice clos au 31/03/2009
Mr Gauthier Picquart	204 000	-	9 453	-	213 453	213 427	213 512
Mr Patrick Jacquemin *	-	-	-	-	-	-	144 646
Mr Guillaume Decitre	-	-	-	-	-	-	-
Apax Partners SA, représenté par Mr Maurice Tchénio	-	-	-	-	-	-	-

* Rémunération du 1^{er} avril 2008 au 30 novembre 2008, date de démission de Monsieur Patrick Jacquemin de son mandat de Directeur Général Délégué.

Le conseil fixe le montant et les modalités de la rémunération du président, du directeur général et du ou des directeurs généraux délégués.

Il est précisé que le conseil d'administration, dans sa séance du 26 septembre 2008, a confirmé la rémunération brute mensuelle de base, hors avantages en nature liés aux véhicules de fonction, de Monsieur Gauthier Picquart à 17.000 euros bruts. Il n'est pas prévu de rémunération variable.

L'assemblée générale peut allouer aux administrateurs en rémunération de leur activité, à titre de jetons de présence, une somme fixe annuelle que cette assemblée détermine sans être liée par des décisions antérieures. Le montant de celle-ci est porté aux charges d'exploitation et demeure maintenu jusqu'à décision contraire. Le conseil d'administration répartit librement entre ses membres la somme globale allouée aux administrateurs, sous forme de jetons de présence.

Il n'existe aucune prime d'arrivée, de départ ou de régime de retraites complémentaires au bénéfice des mandataires sociaux ou des administrateurs. Par ailleurs, la Société n'a pas mis en place de rémunération conditionnelle ou différée au profit de ses mandataires sociaux ou administrateurs. Il n'existe aucun accord prévoyant des indemnités pour les membres du conseil d'administration ou les salariés en cas de démission, de licenciement sans cause réelle ou sérieuse ou si leur emploi prend fin en cas d'offre publique.

Lors de sa réunion du 24 novembre 2008, le conseil d'administration a pris connaissance des recommandations adoptées par l'AFEP et le MEDEF du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées. Il considère que ces recommandations s'inscrivent dans la démarche de gouvernement d'entreprise de la Société. Les tableaux figurant ci-dessous ont pour objet de présenter les rémunérations des dirigeants mandataires sociaux de la Société.

Tableau des rémunérations

Tableau 1 - Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social		
Gauthier Picquart Président Directeur Général	Exercice clos au 31.03.2010	Exercice clos au 31.03.2011
Rémunération dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	213 427	213 453
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
TOTAL	213 427	213 453

Tableau 2 -Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social (en €)				
Gauthier Picquart, Président Directeur Général	Montant au titre de l'exercice clos le 31.03.2010		Montant au titre de l'exercice clos le 31.12.2011	
	Dus	versés	dus	versés
- rémunération fixe	204 000	204 000	204 000	204 000
- rémunération variable	0	0	0	0
- rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
- jetons de présence	0	0	0	0
- avantages en nature	9 427	9 427	9 453	9 453
TOTAL	213 427	213 427	213 453	213 453

Tableau 3 - Tableau sur les jetons de présence		
Membres du conseil d'administration	Jetons de présence versés au titre de l'exercice clos le le 31.03.2010	Jetons de présence versés au titre de l'exercice clos le 31.03.2011
Néant		

Tableau 4 – Options de souscription ou d’achat d’actions attribuées durant l’exercice à chaque dirigeant mandataire social

Options attribuées par l’émetteur et par toute société du Groupe	N° et date du plan	Nature des options (achat ou souscription)	Valorisation des options selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Nombre d’options attribuées durant l’exercice	Prix d’exercice	Période d’exercice
Néant						

Tableau 5 – Options de souscription ou d’achat d’actions levées durant l’exercice par chaque dirigeant mandataire social

Options levées par les dirigeants mandataires sociaux	N° et date du plan	Nombre d’options levées durant l’exercice	Prix d’exercice	Année d’attribution
Néant				

Tableau 6 – Actions de performance attribuées à chaque dirigeant mandataire social

Actions de performance attribuées durant l’exercice par l’émetteur et par toute société du Groupe	N° et date du plan	Nombre d’actions attribuées durant l’exercice	Valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Date d’acquisition	Date de disponibilité
Néant					

Tableau 7 – Actions de performance devenues disponibles durant l’exercice pour chaque dirigeant mandataire social

Actions de performance devenues disponibles pour les dirigeants mandataires sociaux	N° et date du plan	Nombre d’actions devenues disponibles durant l’exercice	Condition d’acquisition	Année d’attribution
Néant				

	Contrat de Travail		Régime de Retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnités relatives à une clause de non concurrence	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Dirigeants Mandataires Sociaux								
Gauthier Picquart		X		X		X		X

15.2 Retraites et autres avantage

Ni la Société, ni ses filiales ne provisionnent, ni ne constatent de sommes aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages aux membres du conseil.

CHAPITRE 16 FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

16.1 Organes d'administration et de direction de la Société

16.1.1 Le conseil d'administration

La composition du conseil d'administration est présentée au point 14.1 du Document de Référence.

Fonctionnement du conseil d'administration :

Le fonctionnement du conseil d'administration est déterminé par les dispositions légales et réglementaires et par les statuts et le règlement intérieur de la Société.

Pouvoirs du conseil (article 18 des statuts et article 1.2 du règlement intérieur)

Le conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre. Le conseil détermine également toute décision susceptible de modifier la stratégie de la Société. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées et dans la limite de l'objet social, le conseil se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Dans les rapports avec les tiers, la Société est engagée par les actes du conseil d'administration, même si ces derniers ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve, dans ce dernier cas, que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet, ou ne pouvait l'ignorer, compte tenu des circonstances.

Le conseil d'administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

Dans le cadre de ses attributions légales ou réglementaires, le conseil d'administration examinera régulièrement les orientations de la Société. Le conseil d'administration autorise les cautions, avals et garanties donnés par la Société à des tiers et examine le plafond de ces engagements.

Sont également soumises à autorisation préalable du conseil d'administration, en vertu de son règlement intérieur, les décisions relatives :

- au budget de chaque exercice ;
- aux opérations de croissance externe et de restructuration ;
- aux implantations en France ou à l'étranger, directement par création d'établissement, de filiale directe ou indirecte, ou par prise de participation, et, de même, les décisions de retrait de ces implantations ;
- aux prêts, emprunts, crédits et avances d'un montant supérieur à cinq million d'euros ;

- aux investissements et désinvestissements non prévus au budget et d'un montant supérieur à deux millions d'euros ;
- aux contrats susceptibles d'impliquer des engagements ou de procurer des ressources non prévues au budget pour un montant supérieur à deux millions d'euros.

Conformément à l'article L.823-20 du Code de commerce, le conseil d'administration exerce les fonctions de comité d'audit telles que celles-ci sont décrites dans le règlement intérieur (voir ci-dessous).

Communication des informations aux administrateurs (article 18 des statuts)

Le président ou le directeur général est tenu de communiquer à chaque administrateur tous les documents et informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

Quorum et majorité (article 17 des statuts)

Le conseil ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres sont présents. Pour le calcul du quorum, il n'est pas tenu compte des administrateurs représentés.

Les délibérations sont prises aux conditions de majorité prévues par la loi. En cas de partage des voix, la voix du président de la séance est prépondérante.

Dans les conditions fixées par les statuts et le règlement intérieur du conseil d'administration, sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité, les administrateurs qui participent à la réunion du conseil d'administration par des moyens de visioconférence ou de télécommunication. Toutefois, l'usage de la visioconférence et de la télécommunication est exclu dans les cas prévus par les dispositions législatives et réglementaires applicables.

Visioconférence et télécommunication (article 1.3 du règlement intérieur)

Le règlement intérieur du conseil d'administration prévoit que conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, le président du conseil d'administration pourra décider que soient mis à disposition des administrateurs résidant ou se trouvant en province ou à l'étranger des moyens de visioconférence ou de télécommunication afin de leur permettre de participer à la réunion.

Sont réputés présents, pour le calcul du quorum et de la majorité, les administrateurs qui participent à la réunion du conseil d'administration par des moyens de visioconférence ou de télécommunication.

Réunions du conseil d'administration

Le conseil d'administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige.
Rappel du nombre de réunions et taux de présence :

Avril 2007 - mars 2008 :	7 réunions	Taux de présence :	86%
Avril 2008 - mars 2009 :	6 réunions	Taux de présence :	96%
Avril 2009 - mars 2010 :	6 réunions	Taux de présence :	100%
Avril 2010 - mars 2011 :	5 réunions	Taux de Présence :	85%
Avril 2011 – juin 2011 :	6 réunions	Taux de Présence :	83%

Règlement intérieur du conseil d'administration

Le 12 juillet 2005, le conseil d'administration a adopté son règlement intérieur (modifié le 6 juillet 2010) qui précise :

- la composition, les compétences et le fonctionnement du conseil ;
- les informations, devoirs et mission pouvant être confiée aux administrateurs ;
- les comités spécialisés du conseil d'administration.

Ainsi, le règlement intérieur prévoit que chaque administrateur doit être propriétaire d'au moins une action. Si au jour de sa nomination, un administrateur n'est pas propriétaire du nombre d'actions requis, ou si, au cours de son mandat, il cesse d'en être propriétaire, il est réputé démissionnaire d'office s'il n'a pas régularisé sa situation dans le délai de trois mois.

Lors de l'acceptation du mandat d'administrateur et de son entrée en fonction, chaque administrateur s'engage à satisfaire aux conditions requises par la loi en matière de cumul de mandats.

En outre, chaque administrateur devra informer le Président du conseil d'administration de l'ensemble des mandats et fonctions exercés pendant l'exercice écoulé dans toute société, ainsi que le nom des sociétés dans lesquelles ces mandats et fonctions étaient exercés. Il devra faire part de toute modification (cessation, démission, non renouvellement, licenciement, nouveaux mandats et fonctions) apportée à la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés durant l'exercice, en indiquant la date de survenance.

L'administrateur doit faire part au conseil d'administration de toute situation de conflit d'intérêt, même potentiel et il doit s'abstenir de participer au vote d'une délibération le plaçant dans une telle situation.

Chaque administrateur, représentant permanent d'une personne morale administrateur et plus généralement toute personne participant aux réunions du conseil d'administration, doit considérer les informations reçues en conseil comme strictement confidentielles.

Présidence du conseil d'administration (article 16 des statuts)

Les statuts de la Société prévoient que le président est nommé par le conseil d'administration parmi ses membres.

Le président est toujours une personne physique qui est nommée pour la durée de son mandat d'administrateur. Ses fonctions cessent à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle tenue dans l'année au cours de laquelle son mandat expire. Le président ne peut être âgé de plus de 65 ans, lorsqu'il atteint cette limite d'âge, il est réputé démissionnaire d'office.

Le président du conseil d'administration exerce les missions qui lui sont conférées par la loi et notamment il organise et dirige les travaux de celui-ci, dont il rend compte en assemblée générale. Il veille au bon fonctionnement des organes de la Société et s'assure, en particulier, que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

A la date du présent Document de Référence, Monsieur Gauthier Picquart est président du conseil d'administration. Son mandat a été renouvelé lors de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 25 septembre 2008 pour une durée de six années et prendra fin à l'issue de l'assemblée générale se tenant en 2014 et statuant sur les comptes de l'exercice clos.

16.1.2 Direction générale

Monsieur Patrick Jacquemin, alors président du conseil d'administration et directeur général, a été mis en examen en novembre 2003 à la suite d'une plainte pénale déposée à son encontre par la SORECOP et COPIE France, deux organismes chargés de la collecte de la redevance pour copie privée sur les supports d'enregistrements, tels que les CD vierges. Cette redevance est due par les fabricants ou importateurs sur le sol français de tels supports d'enregistrements.

La mise en examen de Monsieur Patrick Jacquemin, à titre personnel, est motivée par le fait que la Société a acquis entre janvier 2001 et novembre 2003 des CD vierges, pour un prix unitaire inférieur au montant de la redevance, auprès de sociétés françaises auxquelles incombaient l'obligation de payer la redevance. Monsieur Patrick Jacquemin a cité en janvier 2009 Rue du Commerce à comparaître devant la chambre correctionnelle du Tribunal de Grande Instance de Bobigny en qualité de civilement responsable des infractions qui lui sont reprochées. Le Tribunal a décidé au cours de l'audience du 25 juin 2009 d'annuler l'ordonnance de renvoi. Une nouvelle ordonnance de renvoi a été rendue, mais non encore audiencée par le tribunal.

Modalités d'exercice de la direction générale (article 19 des statuts)

Les statuts de la Société prévoient que la direction générale de la Société est assumée, sous sa responsabilité, soit par le président du conseil d'administration, soit par une autre personne physique, nommée par le conseil d'administration et portant le titre de directeur général.

Ainsi, le conseil d'administration choisit entre les deux modalités d'exercice de la direction générale à chaque nomination ou renouvellement du directeur général.

Si le conseil d'administration décide d'attribuer les fonctions de directeur général à son président, lesdites fonctions sont conférées à ce dernier pour la durée de son mandat de président ou pour la durée restant à courir de ce mandat.

Si le conseil d'administration décide d'attribuer les fonctions de directeur général à une personne physique autre que son président, le conseil d'administration fixe la durée des fonctions du directeur général, laquelle ne peut excéder trois ans, lors de sa nomination.

Depuis la réunion du conseil d'administration du 12 mars 2004, et à la date de dépôt du présent Document de Référence, Gauthier Picquart assume les fonctions de Président du conseil d'administration et de directeur général.

Durée des fonctions de directeur général (articles 19.2 et 19.3 des statuts)

Les fonctions de directeur général prennent fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle tenue dans l'année au cours de laquelle son mandat expire. Ces fonctions de

directeur général sont indéfiniment renouvelables sauf lorsque celui-ci atteint l'âge de soixante cinq ans, auquel cas il est alors réputé démissionnaire d'office.

Limitations des pouvoirs du directeur général (article 19.3 des statuts)

Le directeur général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société dans la limite de l'objet social et sous réserve des pouvoirs que la loi attribue aux assemblées d'actionnaires ainsi qu'au conseil d'administration.

Conformément à la loi, il ne peut cependant donner d'engagement de caution, aval et garantie qu'avec l'autorisation du conseil d'administration qui fixe les plafonds de ces engagements.

Directeur général délégué (article 19.4 des statuts)

Sur proposition du directeur général, le conseil d'administration peut nommer une ou plusieurs personnes physiques dans la limite de cinq maximum, chargées d'assister le directeur général. Ces personnes portent le titre de « directeur général délégué ».

En accord avec le directeur général, le conseil d'administration fixe l'étendue et la durée des pouvoirs conférés, dans l'ordre intérieur de la Société, aux directeurs généraux délégués.

A la date de dépôt du présent Document de Référence, et suite à la démission effective le 30 novembre 2008 de Monsieur Patrick Jacquemin, la Société ne comprend pas de directeur général délégué.

16.2 Contrats de service liant les membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance à la Société ou ses filiales

Une convention de prestations de services a été signée le 12 juin 2009 entre Rue du Commerce et la société PatJack SAS, société dont Monsieur Patrick Jacquemin est actionnaire et dirigeant.

Les prestations effectuées dans le cadre de cette convention ont porté principalement sur des domaines d'assistance dans le domaine stratégique et marketing de la Société. Cette convention porte sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales.

La société PatJack SAS a au cours de l'exercice 2010 / 2011 réalisé des prestations auprès de la Société Rue du Commerce pour un montant total de 93.500 euros H.T. et facturé des frais en sus à hauteur de 629 euros H.T.

16.3 Le comité d'audit et le comité de rémunération

Les statuts et le règlement intérieur du conseil d'administration prévoient que le conseil d'administration peut décider la création de comités chargés d'étudier les questions que lui-même ou son président lui soumet. Le conseil d'administration fixe la composition et les attributions des comités qui exercent leur activité sous sa responsabilité. Il fixe la rémunération des personnes les composant.

Le conseil d'administration, lors de sa réunion du 12 juillet 2005, a décidé du principe de la création d'un comité d'audit et d'un comité des nominations et des rémunérations dont la

composition et les missions respectives étaient prévues dans le règlement intérieur du conseil d'administration.

L'ordonnance n°2088-1278 en date du 8 décembre 2008, transposant la directive 2006/43/CE du 17 mai 2006 relative aux contrôles légaux des comptes annuels et consolidés, a introduit l'obligation de mettre en place, au sein des sociétés dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé, un comité spécialisé (dit d'audit) agissant sous la responsabilité exclusive et collective du conseil d'administration et assurant le suivi des questions relatives à l'élaboration et au contrôle des informations comptables et financières.

En vertu des dispositions de l'article L. 823-20 du Code de commerce, les sociétés disposant d'un organe remplissant les fonctions de comité d'audit, sous réserve d'identifier cet organe (lequel peut être le conseil d'administration de la Société) et de rendre publique sa composition, sont dispensées de mettre en place un comité d'audit séparé.

Dans ce cadre, lors de sa réunion en date du 6 juillet 2010, le conseil a pris acte que le conseil d'administration de la Société remplit les fonctions de comité d'audit de la Société et a, en conséquence, décidé de modifier le règlement intérieur de la Société afin de refléter les fonctions du comité d'audit exercées par le conseil d'administration telles que prévues par la loi.

Le comité d'audit

Les fonctions du comité d'audit sont exercées par le conseil d'administration de la Société.

Le comité d'audit exerce les fonctions prévues par la loi (article L. 823-19 du Code de commerce). Dans ce cadre, il est notamment chargé du suivi :

- du processus d'élaboration de l'information financière ;
- de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques ;
- du contrôle légal des comptes annuels et, le cas échéant, des comptes consolidés par les commissaires aux comptes ; et
- de l'indépendance des commissaires aux comptes.

Le comité d'audit s'est réuni pour la 1^{ère} fois le 25 novembre 2010.

Le comité des nominations et des rémunérations

A la date de dépôt du présent Document de Référence, il n'a pas été créé de comité des nominations et des rémunérations au sein de la Société.

16.4 Déclaration de conformité au régime du gouvernement d'entreprise applicable en France

Le conseil d'administration de la Société exerce les fonctions du comité d'audit telles que celles-ci sont prévues dans son règlement intérieur et visé ci-dessus. Par ailleurs, à la date de dépôt du Document de Référence, la Société dispose d'un administrateur indépendant (Monsieur Guillaume Decitre) tel que défini au paragraphe 21.2.3 du présent Document de Référence.

16.4.1 Rapport établi par le Président du conseil d'administration de la Société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 mars 2011

Introduction

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce, l'objet de ce rapport est de rendre compte :

- de la composition du conseil et de l'application du principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes en son sein et des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration
(première partie)
- des éventuelles limitations que le conseil apporte aux pouvoirs du Directeur Général
(deuxième partie)
- ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société
(troisième partie)

Le rapport précise en outre les modalités particulières relatives à la participation des actionnaires à l'assemblée générale (quatrième partie).

Le conseil d'administration a par ailleurs décidé le 24 novembre 2008 de se référer au Code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF pour ce qui concerne la rémunération des dirigeants. A cette exception, la société ne se réfère pas en particulier à un code de gouvernement d'entreprise. En effet, compte-tenu de la taille de la société, il n'a pas été jugé opportun de se référer volontairement à un code de gouvernement d'entreprise élaboré par les organisations représentatives des entreprises.

Le présent rapport, préparé par le Président avec l'appui de la Direction Financière et sous la supervision du conseil d'administration, a été approuvé par le conseil d'administration lors de sa séance du 7 juin 2011.

1^{ère} Partie : Gouvernement d'entreprise et fonctionnement du conseil d'administration

1. Composition du conseil d'administration

Le conseil d'administration est composé des deux fondateurs historiques de la société, d'un représentant du fonds d'investissement historiquement présent au capital ainsi que d'un administrateur indépendant :

- Monsieur Gauthier PICQUART, Président Directeur Général
- Monsieur Patrick JACQUEMIN, Administrateur
- Monsieur Maurice TCHENIO, représentant permanent de la société APAX PARTNERS SA, Administrateur
- Monsieur Guillaume DECITRE.

Les administrateurs sont nommés pour une durée de 6 ans. Monsieur Gauthier Picquart, l'un des 2 fondateurs historiques de la société avec Monsieur Patrick Jacquemin, est investi de fonctions de direction au sein de la société, mais ne dispose en revanche d'aucun contrat de travail.

Les statuts prévoient un nombre maximum de 18 administrateurs.

A la date d'établissement de ce rapport, le conseil d'administration compte un administrateur indépendant au sens de l'article 8.4 du Code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF, Monsieur Guillaume Decitre.

En vertu de la loi, le conseil d'administration doit être composé en recherchant une représentation équilibrée des femmes et des hommes. A la date d'établissement du présent rapport, le conseil ne comprend pas de membre féminin. Néanmoins, il sera proposé à la prochaine assemblée générale de nommer une femme, conformément aux dispositions législatives applicables.

Les mandats détenus par les différents administrateurs sont détaillés ci-dessous :

Prénom, nom, Adresse	Age	Mandat et fonction principale exercée dans la Société	Durée du mandat	Principaux autres mandats et fonctions
Monsieur Gauthier Picquart 44-50 avenue du Capitaine Glarner 93585 Saint Ouen	44	Président-Directeur Général du conseil d'administration	Son mandat qui a pris fin à l'issue de l'assemblée générale du 25/09/08, a été renouvelé pour une durée de six années et prendra fin à l'issue de l'assemblée générale se tenant en 2014 et statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2014.	Président de la société Maxidome Administrateur de la société Sellermania
Monsieur Patrick Jacquemin 1 place Winston Churchill 92200 Neuilly / Seine	50	Administrateur (Directeur général délégué jusqu'au 30/11/08)	Son mandat qui a pris fin à l'issue de l'assemblée générale du 25/09/08, a été renouvelé pour une durée de six années et prendra fin à l'issue de l'assemblée générale se tenant en 2014 et statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2014.	Président de Pat Jack sas Administrateur de la société Le Gourmet Administrateur de la société Greenflex sas

<p>APAX PARTNERS SA.</p> <p>45 avenue Kléber 75116 Paris</p> <p>Représentée par Monsieur Maurice Tchenio</p>	<p>68</p>	<p>Administrateur</p> <p>Représentant permanent</p>	<p>APAX PARTNERS SA a été nommé administrateur de la Société par l'assemblée générale du 05/11/99. Son mandat qui a pris fin à l'issue de l'assemblée générale du 25/08/05, a été renouvelé pour une durée de 6 années et prendra fin à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 mars 2011. Il sera proposé à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 mars 2011 de renouveler ce mandat</p>	<p>Les mandats d'APAX PARTNERS SA sont mentionnés en référence ⁽⁵⁾.</p> <p>Président Directeur Général d'Apax Partners SA.</p>
<p>Monsieur Guillaume Decitre</p>	<p>44</p>	<p>Administrateur</p>	<p>A été nommé administrateur de la Société par l'assemblée générale du 27/07/10 pour une durée de 6 années. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 mars 2016.</p>	<p>Président de Decitre sas, Decitre interactive sas et Génération IV sas. Administrateur de l'Ecole Normale Supérieure de Lyon. Président de TEA, the e-book Alternative. Président du Fonds Decitre pour l'action en faveur du livre, de la lecture et de l'écriture.</p>

(1) APAX PARTNERS SA est administrateur des sociétés Altran Technologies, Camelia Participations, Cognitis Group, Finalliance, Groupe Mondial Tissus, Heytens Centrale, Itefin Participations, Royer, gérant des sociétés civiles Capri, Carmel, Equa, Firoki, Info Invest, membre du Comité exécutif de Financière Season et membre du Comité de surveillance d'Arkadin Holding. A l'étranger APAX PARTNERS SA est administrateur des sociétés Buy Way Personal Finance Belgium SA (Belgique), NWL Investissements (Luxembourg), Wallet (Belgique), Wallet Investissement 1 (Belgique), Wallet Investissement 2 (Belgique) et Class A Manager de Mobsat Group Holding (Luxembourg)

Monsieur Maurice Tchenio est président des sociétés Apax Partners SA, Altamir Amboise Gérance SA et de la Fondation AlphaOmega, directeur général d'Apax Partners SA d'Apax Partners & Cie Gérance, administrateur des sociétés Tourpagel Groupe SA, F2L SAS, 3AB Optique Expansion SAS, 3AB Optique Développement SAS, 3AC Finance SAS, cogérant de Société Civile Immobilière Mauryland, associé gérant d'AlphaOmega SC, gérant d'Apax Partners SNC, gérant des sociétés civiles Cimarosa, Cimarosa II, Cimarosa Media, Cimarosa Tubes, Copernic Partenaires, Etoile II, Galilée Partenaires, Galilée Partenaires II, Longchamp, Moussecarrie et SE Wagram, membre du Comité de surveillance de Thom Europe SAS et Représentant d'Apax Partners SA, administrateur d'Altran Technologies et gérant des sociétés civiles Carmel, Capri, Equa et Firoki.

2. Mission du conseil d'administration

Le conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre.

Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Le conseil d'administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns. Le président ou le directeur général est tenu de communiquer à chaque administrateur tous les documents et informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

Le conseil d'administration peut décider la création de comités chargés d'étudier les questions que lui-même ou son président soumet, pour avis, à leur examen. Il fixe la composition et les attributions des comités qui exercent leur activité sous sa responsabilité. Il fixe la rémunération des personnes les composant.

3. Fonctionnement du conseil d'administration

3.1. Rémunération des administrateurs

Le conseil fixe le montant et les modalités de la rémunération du président, du directeur général et du ou des directeurs généraux délégués.

Il est précisé que le conseil d'administration, dans sa séance du 26 septembre 2008, a confirmé la rémunération brute mensuelle de base, hors avantages en nature liés aux véhicules de fonction, de Monsieur Gauthier Picquart à 17.000 euros bruts. Il n'est pas prévu de rémunération variable. Monsieur Gauthier Picquart bénéficie d'avantages en nature consistant en un véhicule de fonction, ce qui correspond à un montant de 9.453 euros pour l'exercice clos au 31 mars 2011.

L'assemblée générale peut allouer aux administrateurs en rémunération de leur activité, à titre de jetons de présence, une somme fixe annuelle que cette assemblée détermine sans être liée par des décisions antérieures. Le montant de celle-ci est porté aux charges d'exploitation et demeure maintenu jusqu'à décision contraire. Le conseil d'administration répartit librement entre ses membres la somme globale allouée aux administrateurs, sous forme de jetons de présence. Il est précisé que les administrateurs n'ont perçu aucun jeton de présence au cours de l'exercice 2010 / 2011.

Il n'existe aucune prime d'arrivée, de départ ou de régime de retraites complémentaires au bénéfice des mandataires sociaux ou des administrateurs. Par ailleurs, la société n'a pas mis en place de rémunération conditionnelle ou différée au profit de ses mandataires sociaux ou administrateurs. Il n'existe aucun accord prévoyant des indemnités pour les membres du conseil d'administration ou les salariés en cas de démission, de licenciement sans cause réelle ou sérieuse ou si leur emploi prend fin en cas d'offre publique.

Il est rappelé, en tant que de besoin, que la société se réfère au Code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF en matière de rémunération des dirigeants.

3.2. Procédures de réunion

Le conseil d'administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Si le conseil ne s'est pas réuni depuis plus de deux mois, les administrateurs constituant au moins le tiers des membres du conseil peuvent demander au président, lequel est lié par cette demande, de convoquer le conseil d'administration sur un ordre du jour déterminé.

Les réunions doivent se tenir en principe au siège social. Elles peuvent toutefois se tenir en tout autre lieu indiqué dans la convocation et peuvent également être tenues par des moyens de visioconférence dans les conditions fixées par la loi et le règlement intérieur.

Le conseil ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres sont présents. Pour le calcul du quorum, il n'est pas tenu compte des administrateurs représentés.

Les délibérations sont prises aux conditions de majorité prévues par la loi. Dans les conditions fixées par le règlement intérieur du conseil d'administration, sont réputés présents pour le calcul du quorum

et de la majorité les administrateurs qui participent par des moyens de visioconférence ou de télécommunication conformes aux exigences légales et réglementaires.

En cas de partage des voix, celle du président de la séance est prépondérante.

Les sujets généralement traités sont les suivants :

- arrêté des comptes sociaux et des comptes consolidés ;
- adoption des documents prévisionnels ;
- affectation du résultat de l'exercice ;
- conventions conclues au titre de l'article L. 225-38 du Code de commerce ;
- convocation des assemblées générales ordinaires et extraordinaires ;
- opérations relatives à l'évolution du capital ;
- opérations de restructuration et de réorganisation de la société ;
- marche de la société et éléments budgétaires.

Au titre de l'exercice clos le 31 mars 2011 (avril 2010 / mars 2011), le conseil s'est réuni cinq fois, avec un taux de présence des administrateurs s'élevant à 85%.

Les sujets principaux abordés ont été les suivants :

Conseil du 9 juin 2010 :	Arrêté des comptes sociaux, consolidés, budget 2010/2011 et convocation de l'assemblée générale annuelle.
Conseil du 6 juillet 2010 :	Marche de la société, plan de réorganisation, mise en place du comité d'audit avec modification du règlement intérieur et plan de stock-options n°5.
Conseil du 23 septembre 2010 :	Marche de la société, plan de réorganisation et démission d'un administrateur.
Conseil du 25 novembre 2010 :	Comité d'audit puis arrêté des comptes semestriels.
Conseil du 14 février 2011 :	Marche de la société et plan de stock-options n°6.

Les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil décrites au chapitre 16 du document de référence de la société déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 19 juillet 2010 n'ont pas évoluées.

3.3. Informations du conseil d'administration

Chaque administrateur reçoit les informations nécessaires à sa prise de décision en fonction de l'ordre du jour de la réunion. Il peut également demander toute information complémentaire. Toute communication à ce titre se fait sous le sceau de la confidentialité.

3.4. Relations du conseil avec les tiers

Le conseil d'administration veille à la qualité de l'information fournie aux actionnaires.

Des communiqués de presse sont éventuellement diffusés par la société dans les conditions légales et réglementaires, pour informer les acteurs du marché de tous les événements clés qui concernent la société Rue du Commerce.

3.5. Performance

Aucune limite de renouvellement des mandats n'est prévue, les administrateurs étant toujours rééligibles.

4. Règlement intérieur

1. Le conseil d'administration du 6 juillet 2010 a modifié à l'unanimité le règlement intérieur du 12 juillet 2005 suite à la création du comité d'audit. Conformément à l'article L. 823-20 du Code de commerce, le conseil d'administration exerce les fonctions de comité d'audit telles que décrites ci-dessous.

2. Le règlement intérieur porte notamment sur les points suivants :

- la composition du conseil d'administration ;
- les compétences du conseil d'administration en prévoyant notamment la saisine préalable du conseil pour les décisions relatives :
 - au budget de chaque exercice ;
 - aux opérations de croissance externe et de restructuration ;
 - aux implantations en France ou à l'étranger, directement par création d'établissement, de filiale directe ou indirecte, ou par prise de participation, et, de même, les décisions de retrait de ces implantations ;
 - aux prêts, emprunts, crédits et avances d'un montant supérieur à cinq millions d'euros ;
 - aux investissements et désinvestissements non prévus au budget et d'un montant supérieur à deux millions d'euros ;
 - aux contrats susceptibles d'impliquer des engagements ou de procurer des ressources non prévues au budget pour un montant supérieur à deux millions d'euros ;
- le fonctionnement du conseil d'administration et notamment la possibilité offerte au Président du conseil de décider de mettre à la disposition des administrateurs résidant en province ou se trouvant à l'étranger de moyens de visioconférence leur permettant de participer aux réunions et aux délibérations du conseil dans les conditions plus précisément définies par le règlement intérieur ;
- les droits, devoirs et obligations des administrateurs ;
- la création et les règles de fonctionnement de deux comités spécialisés : le comité d'audit et le comité des nominations et des rémunérations.

Les éléments significatifs du règlement intérieur figurant au chapitre 16 du Document de Référence de la société déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 19 juillet 2010 restent en vigueur.

3. Comités constitués au sein du conseil d'administration

Le conseil d'administration du 12 juillet 2005 a décidé la création de deux comités spécialisés :

- un comité des nominations et des rémunérations,
- un comité d'audit.

Le comité d'audit a été mis en place le 6 juillet 2010. Il exerce les fonctions prévues par la loi (article L. 823-19 du Code de commerce). Dans ce cadre, il est notamment chargé du suivi :

- du processus d'élaboration de l'information financière ;
- de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques ;
- du contrôle légal des comptes annuels et, le cas échéant, des comptes consolidés par les commissaires aux comptes ; et
- de l'indépendance des commissaires aux comptes.

A ce jour, la mise en place effective du comité des nominations et des rémunérations n'a pas eu lieu.

2^{ème} partie : Limitations des pouvoirs du Directeur Général

Sur décision du conseil d'administration, le Président du conseil d'administration cumule ses fonctions de Président avec celles de Directeur Général. Il est par conséquent investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société dans la limite de l'objet social. Conformément à la loi, il ne peut cependant donner d'engagement, de caution ou de garantie que sous autorisation du conseil d'administration qui fixe les plafonds d'autorisation. Certaines décisions sont également soumises à la saisine préalable du conseil d'administration en vertu de son règlement intérieur (se référer au paragraphe "Règlement intérieur" figurant ci-dessus).

3^{ème} partie : Procédures de contrôle interne

1 Principes d'analyse

1.1 Adoption d'une approche progressive

Pour répondre aux exigences de la Loi de Sécurité Financière, les entreprises doivent mener à bien un projet qui consiste à décrire et documenter la structure de contrôle interne mise en place pour répondre aux objectifs d'une communication financière fiable, de l'efficacité des opérations et de la conformité aux lois et réglementation, et ce, au niveau de la société. Ce projet comprend notamment les quatre étapes suivantes :

1. l'évaluation de l'environnement de contrôle,
2. la cartographie des risques majeurs,
3. l'identification des contrôles sur les processus clés de la société impactant tant les opérations que les comptes significatifs inclus dans les états financiers, et leur documentation,
4. la mise en place d'actions correctrices permettant de remédier aux déficiences constatées, le cas échéant.

1.2 Définition du contrôle interne

Il n'existe pas de définition communément admise en France du contrôle interne. Le COSO (*The Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission*) étant le référentiel le plus abouti et le plus reconnu au niveau international, c'est ce dernier qui a été retenu par Rue du Commerce.

Selon le COSO, "le contrôle interne est un processus mis en œuvre par le conseil d'administration, les dirigeants et le personnel d'une organisation et destiné à fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs suivants :

- la réalisation et l'optimisation des opérations,
- la fiabilité des informations financières,
- la conformité aux lois et aux règlements en vigueur."

L'AMF a confié, en avril 2005, à un groupe de travail de place, le choix et/ou l'adaptation d'un référentiel de contrôle interne à l'usage des sociétés françaises soumises aux obligations de la loi du 1^{er} août 2003. En janvier 2007, dans son cadre de référence, le Groupe de Place a privilégié une approche pragmatique. Selon lui, le contrôle interne est un dispositif de la société, défini et mis en œuvre sous sa responsabilité, qui vise à assurer :

- la conformité aux lois et aux règlements,
- l'application des instructions et des orientations fixées par la direction générale ou le directoire,
- le bon fonctionnement des processus internes de la société, notamment ceux concourant à la sauvegarde des actifs,
- la fiabilité des informations financières,

et d'une façon générale, contribue à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources.

1.3 Objectifs en matière de procédures de contrôle interne

Les procédures de contrôle interne ont pour objet :

- D'une part, de veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que les comportements des personnels s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de l'entreprise par les organes sociaux, par les lois et règlements applicables, et par les valeurs, normes et règles internes à l'entreprise ;
- D'autre part, de vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux de la société reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la société ;

1.4 Limites inhérentes au contrôle interne

L'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptable et financier. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

2 Environnement de contrôle

2.1 Organisation générale

Rue du Commerce est une société de droit français, exerçant son activité exclusivement sur le territoire français.

La société a mis en place une organisation interne favorable au développement d'une culture du contrôle interne forte. Cette organisation est basée sur les facteurs clés suivants :

- Une concentration des décisions clés entre les mains d'un Comité de Direction restreint,
- Des délégations formalisées et limitées aux chefs de services permettant une autonomie et un contrôle des décisions prises,
- Le rétrécissement des niveaux hiérarchiques afin d'optimiser les processus de décisions;
- Une taille relativement restreinte permettant de fluidifier la circulation de l'information entre les différents services.

2.2 Les acteurs du contrôle interne

Le conseil d'administration

Le conseil d'administration est responsable de la politique de la société en matière d'évaluation des risques, de mise en place d'un système de contrôle interne approprié et de suivi de son efficacité. Cette politique correspond à des contrôles et des procédures de gestion financières, opérationnelles et de conformité aux lois.

Les membres du conseil d'administration, et notamment le représentant de l'actionnaire financier et l'administrateur indépendant, ont une grande expérience de la gestion et du contrôle des entreprises.

Le comité d'audit

Le comité d'audit est notamment chargé du suivi :

- du processus d'élaboration de l'information financière ;
- de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques ;
- du contrôle légal des comptes annuels et, le cas échéant, des comptes consolidés par les commissaires aux comptes ; et
- de l'indépendance des commissaires aux comptes.

Le comité de direction

Le comité de direction assume la responsabilité et la supervision de la mise en place de la politique de contrôle interne en :

- établissant les principes du système de contrôle interne ;
- réunissant les responsables des principales fonctions de la société pour passer en revue les responsabilités et la façon dont les différentes activités doivent être contrôlées.

Composition du comité de direction :

- Monsieur Gauthier PICQUART, Président Directeur Général
- Monsieur Yannick SIMON, Directeur Général Adjoint en charge des développements stratégiques et expert en veille technologique
- Monsieur Laurent BERTIN, Directeur Administratif et Financier
- Monsieur Frédéric EICHRODT, Directeur des achats produits High-Tech
- Monsieur Xavier FOSSEY, Directeur adjoint des systèmes d'information
- Monsieur Jacques HEMMENDINGER, Directeur de la Publicité
- Monsieur Alexandre de LAMARZELLE, Directeur Marketing
- Madame Sophie REMUSAT, Directrice des ressources humaines
- Madame Agnès ROSOOR, Directrice des Opérations

Sous-traitance auprès d'experts

Pour sécuriser certains de ses processus, Rue du Commerce a recours à des experts externes.

Avocats

Rue du Commerce fait appel à des cabinets d'avocats renommés pour la gestion des litiges et la mise en œuvre des procédures judiciaires. Les affaires relevant du droit social, du suivi du juridique et de la propriété intellectuelle (marques et noms de domaines) sont confiés à des cabinets spécialisés.

La société fait également ponctuellement appel à des spécialistes pour des consultations ayant trait à la réglementation liée aux métiers de la distribution.

Etablissement de la paie

Une partie de l'activité de paie est sous-traitée à une société qui fournit notamment à Rue du Commerce le logiciel (en version ASP, utilisable via une interface web) et qui assure le traitement des éléments de paie. Rue du Commerce bénéficie ainsi de l'expertise de cette société en matière de veille de la réglementation sociale.

Systèmes de protections des équipements informatiques

Rue du Commerce a mis en place des systèmes de protection anti-intrusion très élaborés (firewalls, anti-virus), avec l'aide de la société CheckPoint pour la mise en place et la maintenance.

Système comptable

Le système comptable utilisé par la société est la « ligne INTEGRALE 1000 » développée par SAGE. La société bénéficie, au titre d'un contrat de maintenance, de toutes les mises à jour et de l'assistance nécessaire dans l'utilisation de ce produit.

2.3 Organisation des procédures de contrôle interne

• Architecture du système de contrôle interne

Le contrôle interne se structure autour des éléments suivants :

- un système d'information développé depuis l'origine par la société, dont l'objectif premier a toujours été la stabilité et la sécurisation des procédures pour permettre une croissance très importante des volumes traités dans le respect des normes les plus strictes de contrôle interne.
- l'existence d'un manuel de procédures internes pour les principaux processus critiques de l'entreprise.
- l'existence d'un règlement intérieur et d'une charte utilisateur pour l'usage des ressources informatiques et des services Internet au sein de l'entreprise.
- le suivi des performances de chaque unité opérationnelle à travers des indicateurs quotidiens, hebdomadaires ou mensuels.
- le respect du principe de séparation des tâches et de polyvalence des acteurs, permettant d'assurer un contrôle de l'exécution des tâches.
- l'instauration de procédures de supervision et de délégation afin de permettre une répartition claire des tâches et des responsabilités de chacun.
- la mise en place d'outils de suivi et de contrôle décentralisés dans les services clé (service client, achats)
- une forte sensibilisation de toutes les équipes à l'importance du contrôle interne, compte tenu de l'environnement dans lequel évolue la société : le marché de la distribution, sur des produits « sensibles ».

• Le système d'information

Le système d'information, développé dès l'origine par les équipes techniques de la société, est en mutation permanente pour s'adapter à la forte croissance de la société.

Les valeurs qui priment dans les projets de développements sont :

- la stabilité des processus développés.
- l'analyse de l'interconnexion éventuelle entre un projet de développement et les fonctionnalités existantes.
- une sécurisation extrême du système. Une des particularités du canal de distribution choisi par la société est en effet que les clients sont eux-mêmes les premiers utilisateurs du système d'information pour effectuer des transactions ou obtenir des informations sur leurs commandes.

L'amélioration du système d'information permettant l'optimisation constante des processus opérationnels et de contrôle fait partie des objectifs stratégiques de Rue du Commerce.

Le choix d'un système d'information développé en interne présente les atouts suivants :

- Une adéquation du système d'information avec les décisions stratégiques de l'entreprise.
- Une forte réactivité en termes de plannings et de possibilités de développements.
- De multiples points de contrôles adaptés à la spécificité de l'activité de l'entreprise.
- Un système calqué sur la structure matricielle de la société et par conséquent capable de fournir des informations pertinentes et adaptées à chaque service.
- Un système maîtrisé en interne, notamment grâce à l'affectation de ressources dédiées.
- Un système complété, voire interfacé, avec de nombreuses autres applications internes, entre autres :
 1. le progiciel de comptabilité « Intégrale Ligne 1000 SAGE » choisi par l'entreprise,
 2. les sites Internet www.rueducommerce.com, www.topachat.com et www.alapage.com, chaque site étant le point d'accès unique pour tous nos clients à l'information le concernant,
 3. le système de paiement à distance par cartes bancaires de notre prestataire ATOS,
 4. le système d'information du partenaire logisticien.
- Un système sécurisé avec la mise en place de firewalls et d'anti-virus de dernière génération.

Rue du Commerce dispose ainsi d'un système d'information adapté à sa structure et son activité, pour maîtriser ses principaux risques opérationnels et financiers.

• La séparation des tâches, la polyvalence et les contrôles croisés.

Rue du Commerce a toujours insisté sur la définition claire des tâches de chacun, se traduisant par des niveaux d'autorisation propres à chaque personne.

En parallèle, la société accorde une grande importance à la polyvalence des tâches, présentant les avantages suivants :

- Réduction de la dépendance à quelques hommes clés,
- Processus naturel de contrôle croisé des tâches, une personne étant à même d'effectuer le travail de son collègue et donc de repérer d'éventuelles zones de risque,
- Adaptabilité de la structure, qui reste de taille moyenne, notamment pendant les périodes de congés annuels.

3 Gestion des principaux risques

Rue du Commerce identifie les principaux risques liés à son activité et à son organisation afin de mettre en place des moyens de contrôle adaptés. Les principaux risques et leur degré de maîtrise sont synthétisés dans cette partie.

3.1 Gestion des risques externes

- **Risque liés à une défaillance d'Internet ou de la plate forme technique de la société**

Description du risque : La société pourrait être victime d'une défaillance globale du réseau Internet, ou victime de tentatives d'intrusion dans son système interne.

Analyse / Couverture du risque :

La société travaille en collaboration avec ses hébergeurs techniques pour minimiser le risque de défaillance du réseau Internet, en multipliant les points d'accès au réseau. Elle reste toutefois soumise à un risque de défaillance généralisé du réseau Internet, mais dont la probabilité semble faible au regard du degré de maturité atteint par le réseau au niveau mondial. En ce qui concerne les tentatives d'intrusion, la Direction Technique a depuis l'origine mis en place des dispositifs anti-intrusion (firewalls) qui sont régulièrement testés et mis à jour.

- **Risques liés à la concurrence.**

Description du risque : Divers acteurs présents sur le marché ou nouveaux entrants pourraient compromettre les perspectives de croissance de la société.

Analyse / Couverture du risque :

La société est l'un des leaders sur le marché français de la vente en ligne de produits informatiques et électroniques grand public. Son positionnement stratégique de multi-spécialiste devrait lui permettre d'être mieux à même que certains de ses concurrents spécialisés de profiter des opportunités de croissance des différents marchés de produits *high-tech* (informatique, photo et vidéo numériques, hi-fi, son numérique) sur lesquels elle est présente. De même, le développement d'une marque serait un processus long et coûteux constituant ainsi une barrière à l'entrée pour tout nouvel entrant sur ce marché.

Toutefois, des distributeurs traditionnels, tels que la FNAC, Darty, Casino ou Auchan se sont déjà positionnés sur le marché de la distribution en ligne en développant des sites Internet dédiés à la vente de leurs produits (voir chapitre 6 du Document de Référence) ou en rachetant des sites *pure players*. D'autres acteurs de l'économie traditionnelle aux moyens financiers importants, conscients des parts de marché perdues au profit du commerce électronique, pourraient également chercher à s'y positionner.

En conséquence, et malgré sa position dans le cadre de son activité de distribution en ligne de produits *high-tech*, aucune assurance n'est donnée sur le fait que la société sera en mesure de faire face à cette concurrence actuelle ou future. Une concurrence croissante pourrait résulter en des baisses de prix, une réduction de la croissance, une réduction des marges ou des pertes de part de marché, ces éléments pouvant chacun avoir des effets défavorables significatifs sur l'activité, la situation financière ou les résultats de la société ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

Concernant son activité de *e-commerce* associant des partenaires marchands, développée dans le cadre de la création de sa plateforme « *Galerie* » (voir chapitre 6.1.1 du Document de Référence), la société connaît aujourd'hui une concurrence sur le plan national avec des acteurs tels que Pixmania et Amazon France. Au plan international, un tel concept a également été développé, notamment, par la société Amazon aux Etats-Unis d'Amérique ainsi que par la société Rakuten au Japon, société qui vient de racheter Price Minister en 2010.

- **Risques liés au développement du commerce électronique**

Description du risque : L'essor du commerce électronique a été plus lent en France qu'initialement anticipé. Il pourrait y avoir un risque que le secteur du commerce électronique ne parvienne pas à représenter en France une part du commerce traditionnel comparable à celle que l'on peut constater aux Etats Unis.

Analyse / Couverture du risque :

La sécurisation des transactions, bien qu'acquise depuis l'origine, est maintenant perçue et comprise de la grande majorité des internautes. Par ailleurs, le taux de croissance du nombre d'internautes acheteurs est plus élevé que le taux de croissance du nombre d'internautes, les nouveaux internautes passant plus rapidement qu'auparavant à l'acte d'achat.

Toutefois, aucune assurance ne peut être donnée que le secteur du commerce électronique parvienne à représenter en France une part du commerce traditionnel comparable à celle que l'on peut constater dans d'autres pays, notamment aux Etats-Unis d'Amérique. Ceci pourrait limiter la croissance de la société et sa capacité à réaliser ses objectifs.

- **Risques de taux / change / actions**

Description du risque : Le risque de taux est nul, la société ayant historiquement financé sa croissance grâce à ses actionnaires. La société n'a recours à l'endettement que de manière ponctuelle et pour financer des projets précis.

Le risque de change est insignifiant, la société réalisant plus de 95% des ses achats en euros, le solde en dollars, répercutant intégralement dans son prix de vente les variations éventuelles du dollar.

Le risque « actions » est nul, la trésorerie de la société étant placée en produits monétaires sans risques.

- **Risques environnementaux**

Description du risque : Rue du Commerce n'est pas soumise à un risque environnemental lié à des rejets toxiques ou du stockage de matières dangereuses. La société et son prestataire logistique sont responsables de l'élimination des déchets d'emballages reçus des fournisseurs, qui sont soit recyclés, soit enlevés par des sociétés spécialisés et du recyclage des déchets électroniques repris à ses clients.

3.2 Gestion des risques internes

- **Risque hommes clés**

Description / couverture du risque :

Si la société a pu au cours de ses premières années être fortement exposée au risque de départ de certains hommes clés. La situation a sensiblement évolué depuis :

La société s'est, en effet, largement appuyée jusqu'au 30 novembre 2008 sur ses deux fondateurs Gauthier Picquart (Président du conseil d'administration et Directeur Général) et Patrick Jacquemin pour le développement de son activité ainsi que pour la définition et la mise en œuvre de sa stratégie. Monsieur Patrick Jacquemin a quitté à cette date ses fonctions de directeur général délégué, mais demeure administrateur de la société.

Le Comité de Direction a depuis 2006 été progressivement renforcé. Les directeurs et principaux managers s'assurent d'avoir dans leurs équipes des personnes à même de les seconder ou de les remplacer sur leurs tâches principales.

Du fait de la notoriété de la société, de l'intérêt suscité par le secteur dans lequel elle évolue, le recrutement de personnes compétentes ne pose pas de problèmes particuliers. Le turn-over de la société est par ailleurs très faible, y compris dans les fonctions où il est traditionnellement plus élevé (service client).

La société n'a pas jugé utile de souscrire une assurance « hommes-clés ».

- **Risque Technique**

Description du risque : Les systèmes d'information de la société, qui constituent à la fois son élément de génération de chiffre d'affaires, son outil de gestion logistique et de contrôle de gestion, doivent être toujours disponibles, sécurisés et à même d'accompagner la croissance de l'activité.

Couverture du risque :

La société a mis en place un plan de sauvegarde informatique tant au niveau du front office (le site Internet) que du back office (les systèmes internes d'exploitation), au moyen de redondance de systèmes dans des emplacements géographiques distincts et au moyen de programmes de sauvegarde. Elle exige de ses partenaires techniques (hébergeurs, logisticien) le même degré de sécurité et de redondance.

- **Sécurisation des actifs**

Risques sur les produits vendus

Description du risque : Le risque d'incendie dans l'entrepôt est un risque important, car la destruction des stocks entraînerait une interruption des expéditions.

Couverture du risque : Les locaux de stockage de la société sont très récents. L'entrepôt, construit en 2003, est aux dernières normes en ce qui concerne la sécurité incendie (sprinklers, détecteurs, extincteurs, évacuations).

La société a transformé avec un effet à compter du 1^{er} janvier 2009 l'assurance stock (vol incendie) couvrant la valeur maximale des produits en stock (sur la base des pointes de stockage de fin d'année) en contrat Pertes d'exploitation. Compte tenu des délais d'approvisionnement rapides sur la plupart des produits, la société considère qu'elle pourrait reprendre une activité normale sur 80% des produits en une quinzaine de jours.

Description du risque : Le risque de vols de produits pendant leur stockage ou leur transport est significatif du fait de la nature même des produits vendus par la société.

Couverture du risque : L'entrepôt est placé sous alarmes volumétriques, les accès (piétons et véhicules) sont équipés d'outils de protections (portiques électroniques notamment), un gardien est présent sur le site 24h/24h.

Les disparitions de produits dans l'entrepôt sont faibles, très inférieures à la franchise (0,10%) négociée avec le partenaire logistique.

Quand les produits quittent l'entrepôt, ils passent sous la responsabilité du transporteur qui, dans le cadre de l'assurance conventionnelle du transport, ou d'une assurance complémentaire ad valorem, rembourse la société en cas de casse, détérioration ou vol de produit.

Risques de fraudes internes

Description du risque : Des employés pourraient tenter de détourner à leur profit des actifs de l'entreprise (fraudes sur les achats, les commandes, les livraisons clients, la comptabilité).

Couverture du risque : Le management de la société est très sensibilisé à ce risque de fraude. La sécurisation de ce risque passe par la mise en place de multiples contrôles à différents niveaux hiérarchiques, la séparation des tâches et la polyvalence des compétences qui permet la rotation des postes.

Du point de vue des systèmes d'information, la mise en place d'outils de suivi de chaque modification de données et la hiérarchisation des accès permettent de limiter le risque de fraude.

- **Risque de maîtrise des approvisionnements**

Description du risque : Risque de dépendance trop forte vis-à-vis d'un fournisseur, risque relatif au respect par les fournisseurs de la réglementation, risque de paiement en avance de commandes, risque d'obsolescence de produits en stock.

Couverture du risque :

Dépendance : la société travaille de façon régulière avec plus de 300 fournisseurs (grossistes, fabricants, importateurs). Les plus importants fournisseurs sont des grossistes de taille mondiale et aucun ne représente plus de 10% des achats. La société pense avoir atteint une taille et une connaissance du marché suffisante pour ne pas être soumise au risque de dépendance à l'égard d'un ou plusieurs fournisseurs.

Respect de la réglementation : dans son processus de choix de nouveaux fournisseurs, la société apporte une vigilance toute particulière à ce point. Elle s'efforce d'obtenir de la part du fournisseur toutes les assurances qu'il exerce sa profession dans le respect des réglementations en vigueur.

Risque de paiement : lors de la commande de certains produits en pénurie, notamment en importation directe des fabricants asiatiques, il peut arriver que tout ou partie du paiement soit exigé au moment de la commande, sans assurance particulière que les marchandises soient effectivement livrées. La société n'a jamais eu à pâtir de cette situation, mais elle réduit dans toute la mesure du possible ces paiements d'avances (qui représentent déjà une part négligeable de ses achats), au moyen notamment d'encours directement négociés avec ces fournisseurs, rendus possibles par l'augmentation de la notoriété et de la surface financière de l'entreprise.

Risque d'obsolescence : la société suit très régulièrement l'évolution de ses stocks, ce qui lui permet d'identifier très rapidement les produits qui risquent de se déprécier en raison de la durée de vie très courte des produits technologiques qu'elle distribue. Elle dispose alors de moyens marketing éprouvés et efficaces pour vendre très rapidement ces produits en minimisant l'impact sur la marge brute de l'entreprise. Elle dispose également de la possibilité de vendre ces produits en périodes de soldes.

- **Risque de dépendance vis-à-vis des comparateurs de prix**

Description du risque : Les sites de comparateurs de prix proposent aux internautes une liste de marchands partenaires vendant les produits recherchés. Le classement proposé aux internautes dépend à la fois des prix des produits proposés par les sites marchands mais aussi de la qualité des liens commerciaux développés par ceux-ci avec le site comparateur de prix.

Couverture du risque

La société utilise les services des comparateurs de prix, et mesure en permanence la rentabilité du chiffre d'affaires généré par ces moyens. La société a eu l'occasion de tester à plusieurs reprises l'impact de ces comparateurs sur l'apport de chiffre d'affaires additionnel, en

stoppant momentanément sa présence sur les sites et considère que l'impact n'est pas significatif. Elle utilise donc plus ces outils comme des facteurs de sur-croissance, et ne se considère pas être en position de dépendance vis-à-vis de ces sociétés.

La société considère que la fidélité des clients internautes dépendant tout autant du prix proposé que de la qualité du service au client (gestion des appels téléphoniques avant et après vente, SAV) sur lequel la société a fait porter continuellement ses efforts.

Enfin, la société a été la première à proposer des innovations marketing à ses clients, telles des offres promotionnelles réservées aux abonnés ou le remboursement de la différence, à l'instar des offres proposées par les circuits de distribution traditionnels, ce qui lui permet de réduire la dépendance au seul prix.

- **Risques juridiques**

Description et couverture du risque : L'ensemble des noms de sociétés, marques et noms de domaines ont fait l'objet de dépôt au nom de la société. Rue du Commerce n'est soumise à aucune autorisation préalable d'exploitation.

La société respecte les réglementations suivantes, découlant de son mode d'exploitation :

- Enregistrement auprès de la CNIL des fichiers clients, fournisseurs, paye, site Internet.
- Respect des recommandations de la Directive Européenne sur le commerce à distance et des dispositions prévues par la loi Chatel applicable en juin 2008 (article L. 121-20-3 du Code de la consommation) dont notamment :
 - la possibilité pour les clients de pratiquer certaines opérations sur leur commande (annulation totale ou partielle, ajout de produits)
 - l'indication de la date limite de livraison avant la conclusion du contrat de vente,
 - la fourniture des coordonnées téléphoniques permettant d'entrer effectivement en contact avec le vendeur,
 - le paiement de coûts de communication permettant au consommateur de suivre l'exécution de sa commande, exercer son droit de rétractation et faire jouer la garantie à l'exclusion de tout coût supplémentaire spécifique,
 - le remboursement de la totalité des sommes versées en cas de rétractation dans les meilleurs délais, et au plus tard dans les trente jours suivant la date à laquelle ce droit a été exercé.
- Contact avec les autorités de contrôle : la société développe un contact permanent avec l'antenne départementale de la Direction Générale de la Consommation, de la Concurrence et de la Répression des Fraudes (DGCCRF) afin de répondre sans délais à toutes leurs demandes et faire évoluer en permanence la qualité de service au client.

- **Risque de paiement client**

Description du risque : Les deux risques clients principaux sont le risque d'impayé, et le risque d'utilisation frauduleuse d'un numéro de carte bancaire.

Couverture du risque : La société n'est que très faiblement exposé au risque d'impayé client, dans la mesure où le montant total de la commande est généralement débité au moment de l'expédition des produits. L'expédition ne peut avoir lieu que si la transaction bancaire a été accomplie avec succès.

Quand la société propose à ses clients particuliers le paiement par carte bancaire en trois fois, supportant ainsi le risque d'impayé, elle met en place des procédures de recouvrement des

impayés, tant en interne (relances par mail et téléphone) qu'en externe (recours à des sociétés de recouvrement).

Pour lutter contre le risque d'utilisation frauduleuse d'un numéro de carte bancaire, la société a mis en place, quelques mois après sa création, une cellule de vérification des commandes, qui a acquis une grande expérience dans le domaine.

4 Risque relatif à l'élaboration de l'information comptable et financière

4.1 Acteurs de la Direction Comptable et Financière

La fonction comptable et le contrôle de gestion sont rattachés à la Direction Administrative et Financière.

La comptabilité est notamment en charge des achats (produits et frais généraux), de la paie, et des opérations bancaires. La facturation client et les encaissements sont réalisés de façon automatisée dans le système de gestion puis importés dans le système comptable par interface.

Le contrôle de gestion comprend l'établissement des budgets, du reporting mensuel, les tableaux de bord quotidiens, hebdomadaires ou mensuels de suivi des différents secteurs de l'entreprise et la mise en œuvre des procédures internes et de leur respect.

4.2 Principales procédures de contrôle interne de l'information comptable et financière

• Comptabilité

Cycle des achats

L'objectif est de s'assurer que les produits sont bien entrés en stock avant paiement des factures. Une interface entre le système de gestion du logisticien et celui de Rue du Commerce, et accessible seulement au logisticien, permet de donner cette information au service comptable en vue de valider le paiement de la facture. Les personnes en charge de la validation des factures ne sont pas celles qui passent les commandes. Les bons de commandes, au delà de certains seuils, doivent avoir été au préalable approuvés par le directeur des achats produits High Tech, voire la direction générale.

Le grand livre des fournisseurs produits est régulièrement analysé par la Responsable de la comptabilité fournisseur ou le Directeur Comptable. Des réconciliations de compte sont faites sur chaque fournisseur à intervalle régulier tout au long de l'année. La balance âgée fournisseur est établie chaque semaine et revue par le Directeur Administratif et Financier.

Cycle de vente

La facturation des clients site est entièrement automatisée. Le paiement, en dehors du paiement en 3 fois, a lieu concomitamment à l'émission de la facture (« débit à l'expédition ») ce qui permet de s'assurer du paiement complet avant expédition. Les imports de fichiers de facturation dans le logiciel comptable font l'objet de rapprochement régulier pour s'assurer de leur exhaustivité.

Relance client

La relance client ne concerne qu'une partie réduite du chiffre d'affaires de Rue du Commerce.

Cette fonction est applicable en effet pour le site aux seuls paiements en trois fois pour lesquels une équipe spécifique procède au recouvrement auprès des particuliers. Cette fonction se développe également avec l'accroissement des ventes de la régie publicitaire et des ventes aux entreprises, une seconde équipe étant spécialisée pour le recouvrement auprès des entreprises. Des balances âgées sont éditées au minimum mensuellement et revue par le Directeur Comptable et le Directeur Administratif et Financier.

Paie

Le Directeur Comptable est en charge de la paie et a les codes d'accès au site du prestataire NETPAIE. Le Directeur Administratif et Financier est responsable des contrôles permettant d'assurer la conformité de la société avec les obligations sociales, réglementaires et légales.

Opérations Bancaires

Les rapprochements bancaires sont réalisés sur une base mensuelle.

• Contrôle budgétaire et de gestion

Rue du Commerce est en mesure de produire un reporting mensuel à usage interne, segmentant l'entreprise entre son activité historique de distributeur et sa nouvelle activité de Galerie, apporteuse de commissions.

Le processus de production de ce reporting mensuel implique :

- La centralisation de toutes les écritures de chiffre d'affaires,
- Le calcul du taux de marge Distribution, par référence au Prix Unitaire Moyen Pondéré de chaque produit vendu au cours du mois,
- Le calcul des commissions de nos partenaires de la Galerie,
- La validation des coûts logistiques, des salaires et des autres frais généraux,
- Le contrôle par rapport aux éléments budgétaires et aux tableaux de bord quotidiens ou hebdomadaires du mois écoulé.

Le contrôle de gestion :

- détermine les enveloppes budgétaires par fonction,
- contrôle l'affectation des coûts,
- établit un reporting quotidien et mensuel de l'activité avec le détail des taux de marge par catégorie de produits,
- fournit aux dirigeants les informations financières et de suivi des activités opérationnelles nécessaires au pilotage du groupe,
- remet à jour les prévisions annuelles en fonction des prévisions d'activité et de l'analyse des écarts constatés au cours du mois précédent,
- établit des reporting par services : suivi des encaissements, suivi des remboursements, suivi de l'activité du service après-vente.

Certains services opérationnels (chefs de produits, achats, plateau téléphonique) disposent par ailleurs de leurs propres statistiques.

5 Suite des travaux

Conformément à la démarche progressive adoptée par Rue du Commerce pour répondre aux exigences de la Loi de Sécurité Financière, les travaux menés dans le cadre du projet interne seront reconduits au cours de l'exercice 2011/2012.

La continuation du projet permettra ainsi de :

- se conformer aux obligations légales de la Loi de Sécurité Financière,
- poursuivre les réflexions et démarches actives menées par les dirigeants de Rue du Commerce en termes de contrôle interne dans une optique d'amélioration constante du fonctionnement de la société.

4^{ème} partie : Modalités particulières relatives à la participation aux Assemblées Générales

Par ailleurs, il est précisé que les modalités particulières relatives à la participation des actionnaires à l'assemblée générale de Rue du Commerce figurent aux articles 26 « Formes et délais de convocation », 28 « Admission aux assemblées », 29 « Représentation des actionnaires - vote à distance », 31 « Vote », 35 « Quorum et majorité des assemblées générales ordinaires » et 37 « Quorum et majorité des assemblées générales extraordinaires » des statuts de la société.

En outre, il est indiqué qu'il n'y a pas d'éléments tels que visés à l'article L. 225-100-3 du Code de commerce susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique à l'exception de l'autorisation conférée au conseil d'administration par l'assemblée générale des actionnaires qui s'est tenue le 29 juillet 2010, de procéder à des achats d'actions de la société dans la limite de 5 ou 10% du capital social de la société.

16.4.2 Rapport établi par les commissaires aux comptes sur le rapport du Président du conseil d'administration de la Société pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Rue du Commerce

Exercice clos le 31 mars 2011

Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil d'administration de la société Rue du Commerce

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Rue du Commerce et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 mars 2011.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et

d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;

- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Boulogne-Billancourt et Paris-La Défense, le 27 juin 2011

Les Commissaires aux Comptes

Michel HAAS



ERNST & YOUNG Audit



Franck Sebag

CHAPITRE 17 SALARIES

17.1 Effectif

Au 31 mars 2011 et au 30 juin 2011, la Société comportait respectivement 278 & 269 salariés.

17.2 Participation et options de souscription et/ou d'achat d'actions

Bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise

La Société a mis en place à l'attention des salariés sept plans de BSPCE, tous arrivés à échéance à la date de dépôt du Document de Référence.

PLANS DE BSPCE ATTRIBUES AUX SALARIES ARRIVES A ECHEANCE *							
	1 ^{er} plan	2 ^{ème} plan	3 ^{ème} plan	4 ^{ème} plan	5 ^{ème} plan	6 ^{ème} plan	7 ^{ème} plan
Date de l'assemblée	31/03/00	13/06/00	27/07/00	06/02/01	28/09/01	29/09/03	30/09/04
Date du conseil	15/05/00	23/08/00	29/11/00	11/05/01	07/11/01	06/01/07	28/01/05
Nombre total de bons autorisés	61 050	35 550	339 50	58 400	184 600	81 550	276 400
Nombre de bons pouvant être encore exercés	-	-	-	-	-	-	-
Prix d'exercice	2,5975 euros *	2,5975 euros *	2,5975 euros *	3,8365 euros*	3,8365 euros*	3,071 euros*	11,247 euros*
Nombre de bons exercés à la date d'enregistrement du présent Document de Référence	20 700	7 900	3 550	2 600	21 550	58 455	7 147
Nombre d'actions souscrites à la date d'enregistrement du présent Document de Référence	82 800*	31 600*	14 200*	10 400*	86 200*	233 820*	28 588*

* Ces données sont renseignées tenant compte de la division de la valeur nominale par quatre et du prix correspondant, et multiplication du nombre d'actions par quatre.

Le prix d'exercice des BSPCE a été fixé par référence au prix d'émission des titres lorsque la Société avait procédé dans les six mois précédant l'attribution à une augmentation de capital ou dans le cas de la dernière attribution, au prix de la dernière cession d'actions connue.

Options de souscription et/ou d'achat d'actions

Faisant usage de l'autorisation de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires en date du 28 septembre 2006, le conseil d'administration a mis en place le 3 octobre 2006 un plan d'options de souscription d'actions (le « **Plan n° 1** ») et le 14 mai 2007, un deuxième plan d'options de souscription d'actions (le « **Plan n° 2** »).

Faisant usage de l'autorisation de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires en date du 27 septembre 2007, il a mis en place, le 19 février 2008, un troisième plan d'options de souscription d'actions (le « **Plan n° 3** »).

Faisant usage de l'autorisation de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires en date du 22 septembre 2009, il a mis en place, le 21 octobre 2009, un quatrième plan d'options de souscription d'actions (le « **Plan n° 4** ») et le 6 juillet 2010, un cinquième plan d'options de souscription d'actions (le « **Plan n° 5** »).

Faisant usage de l'autorisation de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires en date du 29 juillet 2010, il a mis en place, le 14 février 2011, un sixième plan d'options de souscription d'actions (le « **Plan n° 6** »).

Les principales caractéristiques des six plans précités sont les suivantes :

PLAN n° 1

- Le prix de souscription a été fixé à 6,90 euros (soit une prime d'émission de 6,65 euros) correspondant à la moyenne des cours cotés aux vingt séances de bourse précédant le 3 octobre 2006 ; une option de souscription donne droit à la souscription d'une action.
- Les options de souscription pourront être librement exercées en une ou plusieurs fois, en tout ou partie, durant une période commençant à courir aux dates figurant ci-dessous et de la manière suivante :
 - Dans la limite de 50% des options de souscription attribuées à compter du 3 octobre 2008 inclus ;
 - Dans la limite de 75 % des options de souscription attribuées à compter du 3 octobre 2009 inclus ;
 - En totalité à compter du 3 octobre 2010 inclus jusqu'au 2 octobre 2016 inclus.

PLAN n° 2

- Le prix de souscription a été fixé à 5,88 euros correspondant à la moyenne des cours cotés aux vingt séances de bourse précédant le 14 mai 2007. Une option de souscription donne droit à la souscription d'une action.
- Les options de souscription pourront être librement exercées en une ou plusieurs fois, en tout ou partie, durant une période commençant à courir aux dates figurant ci-dessous et de la manière suivante :
 - Dans la limite de 50% des options de souscription attribuées, à compter du 14 mai 2009 inclus ;
 - Dans la limite de 75 % des options de souscription attribuées, à compter du 14 mai 2010 inclus ;
 - En totalité à compter du 14 mai 2011 inclus jusqu'au 13 mai 2017 inclus.

PLAN n° 3

- Le prix de souscription a été fixé à 6,06 euros correspondant à la moyenne des cours cotés aux vingt séances de bourse précédant le 19 février 2008. Une option de souscription donne droit à la souscription d'une action.
- Les options de souscription pourront être librement exercées en une ou plusieurs fois, en tout ou partie, durant une période commençant à courir aux dates figurant ci-dessous et de la manière suivante :
 - Dans la limite de 50% des options de souscription attribuées, à compter du 19 février 2010 inclus ;
 - Dans la limite de 75 % des options de souscription attribuées, à compter du 19 février 2011 inclus ;
 - En totalité à compter du 19 février 2012 inclus jusqu'au 18 février 2018 inclus.

PLAN n° 4

- Le prix de souscription a été fixé à 5,03 euros correspondant à la moyenne des cours cotés aux vingt séances de bourse précédant le 21 octobre 2009. Une option de souscription donne droit à la souscription d'une action.
- Les options de souscription pourront être librement exercées en une ou plusieurs fois, en tout ou partie, durant une période commençant à courir aux dates figurant ci-dessous et de la manière suivante :
 - Dans la limite de 50% des options de souscription attribuées, à compter du 21 octobre 2011 inclus ;
 - Dans la limite de 75 % des options de souscription attribuées, à compter du 21 octobre 2012 inclus ;
 - En totalité à compter du 21 octobre 2013 inclus jusqu'au 20 octobre 2019 inclus.

PLAN n° 5

- Le prix de souscription a été fixé à 5,86 euros correspondant à la moyenne des cours cotés aux vingt séances de bourse précédant le 06 juillet 2010. Une option de souscription donne droit à la souscription d'une action.
- Les options de souscription pourront être librement exercées en une ou plusieurs fois, en tout ou partie, durant une période commençant à courir aux dates figurant ci-dessous et s'achevant le 05 juillet 2020 inclus, de la manière suivante :
 - Dans la limite de 50% des options de souscription attribuées, à compter du 06 juillet 2012 inclus ;
 - Dans la limite de 75% des options de souscription attribuées, à compter du 06 juillet 2013 inclus ;
 - En totalité à compter du 06 juillet 2014 inclus jusqu'au 05 juillet 2020 inclus.

PLAN n° 6

- Le prix de souscription a été fixé à 6,61 euros correspondant à la moyenne des cours cotés aux vingt séances de bourse précédant le 14 février 2011. Une option de souscription donne droit à la souscription d'une action.

- Les options de souscription pourront être librement exercées en une ou plusieurs fois, en tout ou partie, durant une période commençant à courir aux dates figurant ci-dessous et s'achevant le 13 février 2021 inclus, de la manière suivante :
 - Dans la limite de 50% des options de souscription attribuées, à compter du 14 février 2013 inclus ;
 - Dans la limite de 75% des options de souscription attribuées, à compter du 14 février 2014 inclus ;
 - En totalité à compter du 14 février 2015 inclus jusqu'au 13 février 2021 inclus.

Les actions qui seront émises devront être intégralement libérées lors de leur souscription. La libération s'effectuera en numéraire ou par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la Société. Les actions créées porteront jouissance à compter du premier jour de l'exercice en cours lors de l'exercice des options de souscription. En conséquence, elles donneront droit au dividende versé au titre de l'exercice au cours duquel les options de souscription ont été exercées. Les actions issues de l'exercice des options de souscription ne pourront être cédées avant l'expiration d'un délai de quatre ans à compter de la date d'attribution. Ont été ainsi allouées 75.000 options de souscription d'actions en date du 3 octobre 2006, 221.000 en date du 14 mai 2007, 106.000 en date du 19 février 2008, 246.700 en date du 21 octobre 2009, 69.000 en date du 06 juillet 2010 et 36.000 en date du 14 février 2011.

OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS	PLAN N°1	PLAN N°2	PLAN N°3	PLAN N°4	PLAN N°5	PLAN N°6
Date d'assemblée générale	28/09/06	28/09/06	27/07/07	22/09/09	22/09/09	29/07/10
Date du conseil d'administration	03/10/06	14/05/07	19/02/08	21/10/09	06/07/10	14/02/11
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées par :						
- les mandataires sociaux :	0	0	0	0	0	0
- les dix premiers attributaires salariés :	63 000	171 000	39 100	53 000	55 000	nd*
- l'ensemble des bénéficiaires	75 000	221 000	106 000	246 700	69 000	36 000
Périodes d'exercice des options						
1ère période du	03/10/08	14/05/09	19/02/10	21/10/11	06/07/12	14/02/13
au	02/10/09	13/05/10	18/02/11	20/10/12	05/07/12	13/02/14
2ème période du	03/10/09	14/05/10	19/02/11	21/10/12	06/07/13	14/02/14
au	02/10/10	13/05/11	18/02/12	20/10/13	05/07/14	13/02/15
3ème période du	03/10/10	14/05/11	19/02/12	21/10/13	06/07/14	14/02/15
au	02/10/16	13/05/17	18/02/18	20/10/19	05/07/20	13/02/21
Condition d'exercice des options						
1ère période	50 % du nombre total des options allouées					
2ème période	75 % du nombre total des options allouées					
3ème période	100 % du nombre total des options allouées					
Prix de souscription des options	6,90	5,88	6,06	5,03	5,86	6,61
Nombre d'actions souscrites au 31 mars 2011	0	0	0	0	0	0
Options de souscription annulées au 31 mars 2011	57 000	73 000	53 900	66 100	5 000	0
Options de souscription annulées durant l'exercice clos au 31 mars 2011	53 000	30 000	35 800	60 800	5 000	0
Options de souscription d'actions restantes au 31 mars 2011	18 000	148 000	52 100	180 600	64 000	36 000
dont Options de souscription d'actions exerçables au 31 mars 2011	18 000	111 000	43 950	0	0	0

* Non disponible à la date de dépôt du présent Document de Référence.

Options de souscription ou d'achat d'actions consenties à chaque mandataire social / aux dix premiers salariés attributaires et options levées par ces derniers	Nombre total d'options attribuées / d'actions souscrites ou achetées	Prix de souscription par action	Dates d'échéance	Plan n°
Options consenties durant l'exercice clos au 31 mars 2011 à chaque mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe :	0	na	na	na
Options levées par chaque mandataire social durant l'exercice clos au 31 mars 2011 :	0	na	na	na
Options consenties durant l'exercice clos au 31 mars 2011 par l'émetteur et par toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé (information globale)	55 000	5,86	05/07/2020	5
	nd*	6,61	13/02/2021	6
Options levées durant l'exercice clos au 31 mars 2011 par les dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans le périmètre d'attribution, dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé :	0	6,90	02/10/2016	1
	0	5,88	13/05/2017	2
	0	6,06	18/02/2018	3
	0	5,03	20/10/2019	4
	0	5,86	18/02/2018	5
	0	6,61	20/10/2019	6

* Non disponible à la date de dépôt du présent Document de Référence.

Nombre d'actions au 31 mars 2011	11 089 748	soit	100,00%
Dilution potentielle en nombre d'actions – Stock options	498 700	soit	4,50%

CHAPITRE 18 PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

18.1 Actionnariat de la Société

Le tableau ci-dessous indique la répartition du capital et des droits de vote de la Société aux 31 mars 2009, 31 mars 2010 et 31 mars 2011.

	Au 31 mars 2011			Au 31 mars 2010			Au 31 mars 2009		
	Nombre d'actions	% du capital	% droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	% droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	% droits de vote
1 - Membres du Conseil d'Administration									
Patrick JACQUEMIN	919 107	8,3%	12,8%	979 107	8,8%	12,7%	979 107	8,8%	12,0%
Gauthier PICQUART	949 650	8,6%	13,3%	949 650	8,6%	12,3%	949 650	8,6%	11,7%
APAX PARTNERS SA	3	0,0%	0,0%	3	0,0%	0,0%	3	0,0%	0,0%
Guillaume DECITRE	1	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%
GALILEO PARTNERS	0	0,0%	0,0%	3	0,0%	0,0%	3	0,0%	0,0%
2 - Actionnaires Institutionnels									
Groupe Apax	1 307 642	11,8%	18,2%	1 307 642	11,8%	17,3%	1 307 642	11,8%	16,4%
Parinvest	1 118 169	10,1%	7,8%						
Groupe Galileo	0	0,0%	0,0%	712 889	6,4%	9,4%	712 889	6,4%	9,0%
Groupe ESD/PESD	0	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%	800 000	7,2%	10,1%
Nobel Compagnie financière	0	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%	851 252	7,7%	5,3%
Financière de l'Echiquier	735 712	6,6%	5,1%	555 550	5,0%	3,7%	555 550	5,0%	3,5%
3 - Autres Nominatifs	151 975	1,4%	2,0%	174 391	1,6%	2,3%	174 332	1,6%	2,2%
4 - Flottant	5 907 489	53,3%	40,8%	6 410 513	57,8%	42,3%	4 759 320	42,9%	29,9%
Total	11 089 748	100,0%	100,0%	11 089 748	100,0%	100,0%	11 089 748	100,0%	100,0%
* Donation par Monsieur Patrick Jacquemin de 60,000 actions à ses enfants au cours de l'exercice.									
** La société Galileo Partners n'est plus administrateur de la société depuis le 30 juillet 2010.									

A la connaissance de la Société, il n'existe pas d'autres actionnaires détenant directement, indirectement ou de concert 5% ou plus du capital ou des droits de vote.

18.2 Déclaration relative aux droits de vote des principaux actionnaires

Conformément à l'article 31 des statuts, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire. En vertu des dispositions législatives et réglementaires en vigueur, la suppression du droit de vote double par l'assemblée générale de la Société nécessite une approbation préalable de l'assemblée spéciale des titulaires de ce droit.

Par courrier reçu le 25 mai 2010, la société anonyme Galileo Partners (société de gestion agissant pour le compte des fonds communs de placement à risques Galileo II et Galileo II B) a déclaré avoir franchi en baisse, le 19 mai 2010, par cession d'actions Rue du Commerce hors marché, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la Société et ne plus détenir aucun titre Rue du Commerce.

Parallèlement, par courrier reçu le 25 mai 2010, la société par actions simplifiée Parinvest

(indirectement contrôlée par la société Rallye, elle-même contrôlée indirectement par Monsieur Jean-Charles Naouri) a déclaré avoir franchi en hausse, le 19 mai 2010, par suite d'une acquisition d'actions Rue du Commerce sur le marché et hors marché, le seuil de 5% du capital et des droits de vote de la Société et détenir 796.811 actions Rue du Commerce représentant autant de droits de vote, soit 7,19% du capital et 5,53% des droits de vote de la Société.

Par courrier reçu le 13 août 2010, la société par actions simplifiée Parinvest, indirectement contrôlée par la société Rallye, elle-même contrôlée indirectement par Monsieur Jean-Charles Naouri) a déclaré avoir franchi en hausse, le 09 août 2010, par suite d'une acquisition d'actions Rue du Commerce sur le marché et hors marché, le seuil de 10% du capital de la Société et détenir 1.118.169 actions Rue du Commerce représentant autant de droits de vote, soit 10,08% du capital et 7,76% des droits de vote de la Société.

Par courrier du 2 décembre 2010, la société anonyme Financière de l'Echiquier, agissant pour le compte des fonds dont elle assure la gestion, a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi à la hausse le 1 septembre 2010, par suite d'une acquisition d'actions Rue du Commerce sur le marché, le seuil de 5% des droits de vote de la Société et détenir à cette date, pour le compte desdits fonds, 735.712 actions Rue du Commerce représentant 6,63% du capital et 5,11% des droits de vote de la Société. La société Financière de l'Echiquier a déclaré détenir, au 2 décembre 2010, 762 000 actions Rue du Commerce représentant autant de droits de vote, soit 6,87% du capital et 5,29% des droits de vote de la Société.

18.3 Contrôle de la Société

La Société n'est contrôlée ni en droit ni en fait par aucun actionnaire.

18.4 Accords pouvant entraîner un changement de contrôle

Il n'existe aucun accord pouvant entraîner un changement de contrôle. En effet, il n'existe pas (i) d'accords entre actionnaires (notamment entre les dirigeants) dont la Société a connaissance et qui peuvent entraîner des restrictions au transfert d'actions et à l'exercice des droits de vote (ii) ni d'accords conclus par la Société qui sont modifiés ou prennent fin en cas de changement de contrôle de la Société.

CHAPITRE 19 OPERATIONS AVEC DES APPARENTES

Au cours de l'exercice écoulé, aucune convention visée à l'article L. 225-38 du Code de commerce n'a été conclue.

Nous invitons le lecteur à se reporter au rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées pour l'exercice clos le 31 mars 2011 figurant à l'annexe 1 du présent Document de Référence.

CHAPITRE 20 INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ

20.1 Informations financières historiques

20.1.1 Comptes consolidés en normes IFRS pour l'exercice clos le 31 mars 2011 et rapport des commissaires aux comptes

Comptes Consolidés Groupe Rue du Commerce



31 mars 2011

1. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

	notes	12 mois	12 mois
		31/03/2010	31/03/2011
Produits des activités ordinaires	4	352 635	312 445
dont Ventes de marchandises		331 047	290 783
dont Prestations de services		21 588	21 662
Autres produits de l'activité	5	49	86
Achats consommés		-298 120	-259 941
Marge Brute		54 564	52 590
Charges de personnel	5	-15 773	-13 970
Charges externes		-34 851	-31 046
Impôts et taxes		-1 447	-1 287
Dotations aux amortissements		-1 118	-1 424
Dépréciations et dotations nettes aux provisions		-1 026	-1 107
Autres produits de l'exploitation		89	99
Autres charges de l'exploitation		-115	-297
Résultat Opérationnel Courant		323	3 558
Autres produits opérationnels	6	156	0
Autres charges opérationnelles	6	0	-1 992
Résultat Opérationnel		479	1 566
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		164	175
Coût de l'endettement financier brut		-2	-2
Coût de l'endettement financier net		162	173
Autres produits financiers		143	170
Autres produits charges financières		-164	-187
Résultat avant impôt		620	1 723
Charges d'impôt sur le résultat	7	-217	-566
Résultat Net des activités ordinaires poursuivies de l'exercice		403	1 157
Résultat des activités arrêtées ou en cours de cession		0	0
Résultat de l'exercice		403	1 157
Part Groupe		403	1 157
Intérêts Minoritaires			
	Notes	31/03/2010	31/03/2011
Nombre moyen d'actions sur l'exercice	8	11 089 748	11 089 748
Résultat par action		0,04 €	0,10 €
Dilution : nombre potentiel d'actions nouvelles		11 668 048	11 588 448
Résultat dilué par action		0,03 €	0,10 €

2. GAINS OU PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

Etat du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	31/03/2010	31/03/2011
Résultat net	403	1 157
Ecart de conversion		
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente		
Réévaluation des immobilisations		
Ecart actuariels sur les régimes à prestations définies		
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence		
Impôts		
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0	0
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	403	1 157
Dont part du Groupe	403	1 157
Dont part des intérêts minoritaires	0	0

3. BILAN CONSOLIDE

(en milliers d'euros)

ACTIF	notes	31/03/2010	31/03/2011
Écarts d'acquisition	9	91	91
Immobilisations Incorporelles	9	1 002	396
Immobilisations Corporelles	9	1 247	1 124
Immobilisations Financières	9	321	314
Actifs d'impôts différés	7	117	105
Autres actifs non courants		0	0
ACTIF NON COURANT		2 778	2 030
Stock et en cours	10	28 777	20 892
Créances clients et comptes rattachés (net)	11 & 15	17 739	17 614
Autres créances et comptes de régularisation	11 & 15	7 914	10 207
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	17 748	18 035
ACTIF COURANT		72 178	66 748
TOTAL ACTIF		74 956	68 777

PASSIF	notes	31/03/2010	31/03/2011
Capital	13	2 772	2 772
Réserves liées au capital	13	23 459	23 346
Réserves consolidées	13	6 326	6 750
Résultat de l'exercice	13	403	1 156
CAPITAUX PROPRES	13	32 961	34 024
Emprunts portant intérêt (part à + un an)	14	0	0
Passif d'impôts différés	7	171	42
Provision pour risques et Charges	15 & 16	224	543
Autres passifs non courants		0	0
PASSIF NON COURANT		395	585
Emprunts portant intérêt (part à - d'un an)	17	56	42
Fournisseurs et comptes rattachés (net)	17	31 498	22 160
Autres créditeurs et comptes de régularisation	17	10 046	11 965
PASSIF COURANT		41 600	34 167
TOTAL PASSIF		74 956	68 777

4. TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

	notes	31/03/2010	31/03/2011
Résultat net consolidé des entreprises intégrées		403	1 156
Résultat des minoritaires		0	0
Résultat net consolidé y compris intérêts minoritaires		403	1 156
+ / - amortissements et provisions		1 690	1 003
+ / - charges et produits liés aux stocks options et assimilés	13	200	-82
+ / - (Plus)/moins values de cession		22	21
+ / - autres charges et produits		-268	0
Capacité d'autofinancement après endettement financier net et impôt		2 046	2 098
+ / - coûts de l'endettement financier net		-162	173
+ / - charge d'impôts (y compris impôts différés) (accroi.) / réduction	7	217	567
Capacité d'autofinancement avant endettement financier net et impôt		2 101	2 838
+ / - impôt versé / encaissé		-2 350	970
- Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		-1 100	-2 628
Flux nets de trésorerie générés par l'activité		-1 349	1 179
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		-1 468	-745
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		0	50
Variation des prêts et avances		-93	7
+ / - incidence des variations de périmètre		0	0
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement		-1 560	-688
+ / - Augmentation de capital en numéraire	13	0	0
- Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		0	0
- Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		0	0
+ / - acquisitions d'actions en propre		-191	-31
Redevances de crédit-bail		0	0
+ / - Ecart de conversion		0	0
+ / - variation des comptes courants		0	0
+ / - Emissions ou remboursements d'emprunts		0	0
Produits financiers nets		162	-173
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement		-29	-205
Variation de trésorerie		-2 938	287
Trésorerie d'ouverture		20 686	17 748
Trésorerie de Clôture		17 748	18 036
Variation de trésorerie		-2 938	287

5. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	Capital	Primes & Réserves	Résultat Part du Groupe	Gains ou pertes directement comptabilisés en CP	Total
CAPITAUX PROPRES au 1er avril 2009	2 772	27 635	2 120	0	32 527
Affectation du résultat au 31/03/2009		2 120	-2 120		0
Augmentation de capital (Stock-Options)					0
Impact IFRS sur les réserves (Stock-Options)		200			199,7
Annulation actions propres		-169			-169
Gains ou pertes comptabilisés en CP					0
Résultat consolidé			403		403
CAPITAUX PROPRES au 31 mars 2010	2 772	29 786	403	0	32 961
CAPITAUX PROPRES au 1er avril 2010	2 772	29 786	403	0	32 961
Affectation du résultat au 31/03/2010		403	-403		0
Augmentation de capital (Stock-Options)					0
Impact IFRS sur les réserves (Stock-Options)		-82			-81,7
Annulation actions propres		-11			-11
Gains ou pertes comptabilisés en CP					0
Résultat consolidé			1 156		1 156
CAPITAUX PROPRES au 31 mars 2011	2 772	30 096	1 156	0	34 024

6. ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES – EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2011

1. Informations relatives à l'entreprise

En date du 08 juin 2011, le conseil d'administration a arrêté et autorisé la publication des états financiers consolidés de Rue du Commerce pour l'exercice clos le 31 mars 2011. Rue du Commerce est une société anonyme cotée à Paris au compartiment C d'Euronext.

Rue du Commerce s'est spécialisée lors de sa création en 1999 dans la distribution exclusivement en ligne de produits high tech à destination des particuliers (BtoC), puis des administrations et entreprises (BtoB). En juillet 2007 Rue du Commerce a progressivement étendu ses activités en fédérant des sites marchands renforçant son offre de produits dans l'électroménager, la mode, la beauté, la maison, le sport et bricolage, les jeux et jouets et les voyages. Depuis septembre 2009, Rue du Commerce présente une offre de biens culturels.

Rue du Commerce exploite à ce jour trois sites marchands, www.rueducommerce.com, www.topachat.com, www.alapage.com.

2. Évènements significatifs de l'exercice

A l'issue d'une année 2009 / 2010 marquée par des acquisitions désormais complètement intégrées et dans un environnement de consommation offrant une visibilité réduite, Rue du Commerce a décidé d'ajuster au cours du 1^{er} semestre 2010 / 2011 ses charges afin d'améliorer sa compétitivité et de répondre à la décroissance de l'activité historique High Tech.

Le coût de cet ajustement, conjuguant réduction d'effectif, réorganisation de certains process et renforcement des activités particulièrement porteuses, dont la Galerie, s'est élevé à 2 millions d'euros avant impôts.

3. Principes comptables

Principes de préparation des états financiers

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 mars 2011 et disponibles sur le site

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission.

Les normes comptables internationales comprennent les normes IFRS, les normes IAS (International Accounting Standards) ainsi que leurs interprétations (IFRIC et SIC).

Les comptes consolidés de la période sont présentés en milliers d'euros et sont établis suivant les mêmes méthodes comptables et les mêmes modalités d'estimation que celles utilisées pour les comptes consolidés au 31 mars 2010, à l'exception de l'adoption des nouvelles normes et interprétations suivantes :

Titre	Date d'application de la norme*	Adoption par l'Union Européenne	Date d'endossement UE réelle ou attendue	Statut
Normes et interprétations obligatoires au 31 mars 2011				
IAS 27 Amendée – <i>Etats financiers consolidés et individuels</i>	1 ^{er} juillet 2009 (1 ^{er} juillet 2009)	OUI	JO UE - 12 juin 2009	Sans incidence sur les comptes du Groupe
IFRS 3R – <i>Regroupement d'entreprises</i>	1 ^{er} juillet 2009 (1 ^{er} juillet 2009)	OUI	JO UE - 12 juin 2009	
IAS 39 – <i>Amendement relatif aux éléments éligibles à une opération de couverture</i>	1 ^{er} juillet 2009 (1 ^{er} juillet 2009)	OUI	JO UE – 16 septembre 2009	
Améliorations aux IFRS 2008 – <i>Amendement d'IFRS 5</i>	1 ^{er} juillet 2009 (1 ^{er} juillet 2009)	OUI	JO UE – 24 janvier 2009	Sans incidence sur les comptes du Groupe
IFRS 1 réorganisée	1 ^{er} juillet 2009 (1 ^{er} janvier 2010)	OUI	JO UE – 26 novembre 2009	Sans incidence sur les comptes du Groupe
Amendement d'IFRS 2– <i>Transactions intragroupe dont le paiement est fondé sur des actions réglées en trésorerie</i>	1 ^{er} janvier 2010	OUI	JO UE – 24 mars 2010	Sans incidence sur les comptes du Groupe
Améliorations aux IFRS – <i>Avril 2009 (1)</i>	Variable selon les amendements	OUI	JO UE – 24 mars 2010	Sans incidence sur les comptes du Groupe
IFRIC 15 – <i>Contrats de construction de biens immobiliers</i>	1 ^{er} janvier 2009 (31 décembre 2009)	OUI	JO UE – 23 juillet 2009	Sans incidence sur les comptes du Groupe
IFRIC 16 – <i>Couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger</i>	1 ^{er} octobre 2008 (1 ^{er} juillet 2009)	OUI	JO UE – 5 juin 2009	Sans incidence sur les comptes du Groupe
IFRIC 17 – <i>Distributions d'actifs non-monnaïres aux propriétaires</i>	1 ^{er} juillet 2009 (31 octobre 2009)	OUI	JO UE – 27 novembre 2009	Sans incidence sur les comptes du Groupe

Amendement d'IAS 32 – Classement des émissions de droits	1 ^{er} février 2010	OUI	JO UE – 24 décembre 2009	Pas d'application anticipée par le Groupe
IFRIC 18 – Transferts d'actifs provenant de clients	1 ^{er} juillet 2009 (31 octobre 2009)	OUI	JO UE – 1 décembre 2009	Sans incidence sur les comptes du Groupe

* Correspond à la date d'application prévue par l'IASB. Pour les textes adoptés par l'UE, la date d'application prévue par le règlement UE est indiquée entre parenthèses lorsqu'elle est différente de celle prévue par l'IASB.

Nouvelles normes, amendements et interprétations adoptées par l'Union Européenne et qui ne sont pas d'application obligatoire :

Titre	Date d'application de la norme*	Adoption par l'Union Européenne	Date d'endossement UE réelle ou attendue	Applicable par anticipation au 31 décembre 2010 ?
Normes et interprétations qui ne sont pas d'application obligatoire au 31 mars 2011				
IFRS 9 Financial instruments (2)	1 ^{er} janvier 2013	NON	Reporté	Pas d'application anticipée par le Groupe
IAS 24 révisée– Information relative aux parties liées	1 ^{er} janvier 2011	OUI	JO UE – 19 juillet 2010	Pas d'application anticipée par le Groupe
Amendement d'IFRS 1 – Exemption limitée de l'obligation de fournir des informations comparatives selon IFRS7 pour les premiers adoptants	1 ^{er} janvier 2011 (1 ^{er} juillet 2010)	OUI	JO UE – 1 juillet 2010	Pas d'application anticipée par le Groupe
IFRIC 19 – Extinction de passifs financiers avec des instruments de capitaux propres	1 ^{er} juillet 2010	OUI	JO UE – 24 juillet 2010	Pas d'application anticipée par le Groupe
Amendements d'IFRIC 14 – Paiements d'avance d'exigences de financement minimal	1 ^{er} janvier 2011	OUI	JO UE – 20 juillet 2010	Pas d'application anticipée par le Groupe
Amendments to IFRS 7 Financial instruments : Disclosures	1 ^{er} juillet 2011	NON	Q2 2011	Pas d'application anticipée par le Groupe
Améliorations aux IFRS – mai 2010 (3)	Variable selon les amendements	NON	Q4 2010	Pas d'application anticipée par le Groupe

Le groupe n'a pas appliqué ces normes par anticipation et ne devrait pas être impacté par leur mise en vigueur.

Les comptes consolidés du Groupe sont établis selon le principe du coût historique, à l'exception des instruments financiers dérivés et actifs financiers disponibles à la vente, qui sont évalués à leur juste valeur.

Recours à des estimations et des hypothèses

La préparation des états financiers selon les IFRS nécessite de la part de la Direction d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période, ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

Les principaux postes comptables concernés par des estimations ou hypothèses sont les suivants :

- Dépréciation des comptes clients et du stock (dépréciation statistique) ;
- Estimations des remises de fins d'année ;
- Détermination des charges de Stock-options (Loi Black & Scholes) ;
- Valorisation des marques (Méthode des redevances actualisées) ;
- Provision pour indemnité de départ à la retraite ;
- Provision pour risques et charges.

Principes de consolidation

Les états financiers de Rue du Commerce sont préparés sur la base des méthodes comptables homogènes au sein du groupe.

Tous les soldes et transactions intragroupes ainsi que les produits, les charges et les résultats latents qui sont compris dans la valeur comptable d'actifs, provenant de transactions internes, sont éliminés en totalité.

Le périmètre de consolidation comprend l'ensemble des sociétés contrôlées de façon durable et exclusive par Rue du Commerce. Toutes les sociétés sont consolidées par intégration globale.

La société consolidante est Rue du Commerce SA.

Les états financiers de la filiale sont établis à la même date de reporting que la société mère et en utilisant les mêmes méthodes comptables. Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont consolidées sur la base des comptes annuels, arrêtés au 31 mars 2011.

Au 31 mars 2011, le périmètre de consolidation se présente comme suit :

SOCIETE	SIEGE	N° SIREN	PAYS	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
RUE DU COMMERCE SA	44-50 avenue du capitaine Glarner 93585 Saint Ouen	422 797 720	France	Société mère	Société mère	IG *
Maxidome SAS	44-50 avenue du capitaine Glarner 93585 Saint Ouen	492 829 569	France	100%	100%	IG *
(*) IG : Intégration globale						

Conversion des monnaies étrangères

La monnaie fonctionnelle et de présentation de Rue de Commerce et de sa filiale est l'euro (€). Les opérations en monnaies étrangères sont initialement enregistrées dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de la transaction. A la date de clôture les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de clôture. Tous les écarts sont enregistrés dans le compte de résultat.

Écart d'acquisition

A la date d'acquisition, l'écart d'acquisition est évalué initialement à son coût, celui-ci étant l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs identifiables acquis, des passifs et passifs éventuels assumés.

Lorsque le coût d'acquisition est inférieur à la quote-part d'intérêts de l'acquéreur dans les justes valeurs des actifs, passifs et passifs identifiables acquis, cet excédent est immédiatement comptabilisé dans le résultat de l'exercice d'acquisition.

Après la comptabilisation initiale, l'écart d'acquisition est évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées à leur coût. Les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprise sont comptabilisées à leur juste valeur à la date de l'acquisition. Postérieurement à la comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. Les immobilisations incorporelles créées en interne, à l'exception des coûts de développement, ne sont pas capitalisées, et les dépenses engagées sont comptabilisées en résultat lorsqu'elles sont encourues. Le groupe apprécie si la durée d'utilité d'une immobilisation incorporelle est finie ou indéterminée.

Les immobilisations incorporelles ayant une durée de vie finie sont amorties sur la durée d'utilité économique et sont soumises à un test de dépréciation chaque fois qu'il existe une indication de perte de valeur.

Leur durée d'utilité est revue chaque année et les ajustements éventuels en résultant sont comptabilisés de manière prospective.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée sont soumises à des tests de perte de valeur chaque année, soit individuellement soit au niveau de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle elles appartiennent. Ces immobilisations ne sont pas amorties.

Les immobilisations incorporelles comprennent :

- Les frais de création et du développement, dans les phases initiales, du site internet rueducommerce.com (totalement amortis à ce jour),
- des noms de domaine,
- des logiciels,
- des fonds de commerce et des marques.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée des immobilisations.

	Durée d'amortissement
Noms de domaine internet	Non amorti
Logiciels	1 an
Marque Top Achat	3 ans
Marque Alapage	3 ans
Site Alapage	3 ans

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût, à l'exclusion des coûts d'entretien courant, diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire, sur les durées d'utilité suivantes :

	Durées d'amortissement
• Agencements et Installations	3 ans
• Mobilier, matériel de bureau et inf.	3 ans
• Central téléphonique (autocommutateur)	5 ans

Les valeurs comptables des immobilisations corporelles sont revues pour dépréciation lorsque des événements ou changements dans les circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. S'il existe un quelconque indice de cette nature et si les valeurs comptables excèdent la valeur recouvrable estimée, les actifs ou unités génératrices de trésorerie sont dépréciés pour être ramenés à leur valeur recouvrable.

La valeur recouvrable des immobilisations corporelles est la valeur la plus élevée entre le prix de vente net et la valeur d'utilité. Pour évaluer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés en utilisant un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à l'actif.

Une immobilisation corporelle est dé-comptabilisée lors de sa sortie ou quand aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa sortie.

Dépréciation des actifs corporels et incorporels

Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, examinés à chaque clôture. Ce test doit être effectué au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie.

Pour ce test de dépréciation, les immobilisations sont regroupées en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT).

Les écarts d'acquisition ne génèrent pas des entrées de trésorerie et sont, par conséquent, alloués à des UGT ou au groupe d'UGT correspondant au niveau le plus fin de l'organisation pour lequel est opéré le suivi du retour sur investissement, soit dans le cas de Rue du Commerce l'entité juridique consolidante.

La valeur d'utilité de ces unités ou regroupement d'unités est déterminée par référence à des flux futurs de trésorerie nets, actualisés. Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur nette comptable de ces unités ou regroupement d'unités, une perte de valeur est enregistrée pour la différence ; elle est imputée en priorité sur les écarts d'acquisition.

Contrairement aux éventuelles pertes de valeur affectées aux actifs corporelles et incorporelles amortissables, celles affectées à un écart d'acquisition sont définitives et ne peuvent être reprises au cours d'exercices ultérieurs.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières correspondent aux dépôts et cautionnements, ainsi qu'aux prêts, et sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les dépôts et cautionnements font l'objet d'une

dépréciation lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur probable de recouvrement. Les prêts sont des actifs financiers dont la comptabilisation et le suivi des valeurs sont décrits ci-après.

Actions propres

Si le groupe achète ses propres instruments de capitaux propres (actions propres), ceux-ci sont déduits des capitaux propres. Aucun profit ou perte n'est comptabilisé dans le compte de résultat lors de l'achat, de la vente, de l'émission ou de l'annulation d'instruments de capitaux propres du groupe, ni lorsqu'une dépréciation est constatée ou reprise.

Stocks

Les stocks sont évalués au prix unitaire moyen pondéré.

Conformément aux principes IAS 2, la valeur brute des stocks en fin de période (et donc le montant de la variation des stocks) tient compte des éléments suivants :

- Escomptes obtenus de la part des fournisseurs
- Remises, rabais, ristournes, obtenus des fournisseurs
- Frais de transport sur achats

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur comptable des stocks à la clôture devient supérieure à la valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est déterminée en fonction des perspectives de ventes. Elle correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Actifs financiers

La société classe ses actifs financiers selon les catégories suivantes : prêts et créances d'une part, actifs à la juste valeur par le résultat d'autre part. Au 31 mars 2011, le groupe ne possédait aucun actif financier comptabilisé dans la catégorie des investissements détenus jusqu'à échéance.

La ventilation des actifs financiers entre actifs courants et actifs non courants est déterminée par leur échéance à la date d'arrêt suivant qu'elle est inférieure ou supérieure à un an.

Tous les achats / ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction.

Prêts et créances

Lors de leur comptabilisation initiale, ces prêts et créances sont comptabilisés à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement attribuables puis au coût amorti calculé à l'aide du taux de rendement effectif. La valeur inscrite au bilan comprend le capital restant dû, et la part non amortie des coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition. Ils font l'objet d'un test de dépréciation en cas d'indication de perte de valeur. Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif est supérieure à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat.

La valeur recouvrable des prêts et créances est égale à la valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisés au taux d'intérêt effectif d'origine des actifs financiers (c'est-à-dire au taux d'intérêt effectif calculé lors de la comptabilisation initiale). Les créances dont l'échéance est proche ne sont pas actualisées.

Actifs à la juste valeur par le résultat

Il s'agit d'actifs financiers détenus par la société à des fins de réalisation d'un profit de cession à court terme. Ces actifs sont évalués à la juste valeur avec enregistrement des variations de valeur en résultat. Classés en actifs courants dans les équivalents de trésorerie, ces actifs financiers comprennent notamment les valeurs mobilières de placement.

Passifs financiers

Les passifs financiers sont ventilés entre passifs courants et passifs non courants en fonction de leur échéance à la date d'arrêté suivant qu'elle est inférieure ou supérieure à un an.

Les passifs financiers sont essentiellement constitués de dettes d'exploitation. Ils sont comptabilisés au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les dettes d'exploitation ont des échéances inférieures à un an. Leurs valeurs nominales peuvent être considérées comme très voisines de leurs coûts amortis.

A l'exception des emprunts résultant du retraitement des contrats de location financement, la société n'a aucun prêt ou emprunt.

Clients et autres débiteurs

Les créances clients sont reconnues et comptabilisées pour le montant initial de la facture déduction faite des dépréciations des montants non recouvrables. Une estimation du montant de créances douteuses est effectuée lorsqu'il n'est plus probable que la totalité de la créance pourra être recouvrée. Les créances irrécouvrables sont constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

Les autres débiteurs sont des actifs non financiers. Le groupe apprécie à chaque clôture s'il existe une indication de perte de valeur pour chaque actif. En présence d'une telle présomption, ou lorsqu'un test de dépréciation annuel est requis pour un actif, le groupe fait une estimation de la valeur recouvrable de l'actif. Une dépréciation est enregistrée lorsque la valeur nette comptable de l'actif devient inférieure à sa valeur recouvrable.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les dépôts à court terme comptabilisés au bilan comprennent la trésorerie en banque, la caisse et les dépôts à court terme ayant une échéance initiale de moins de trois mois.

Les équivalents de trésorerie comprennent des SICAV monétaires qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme et ne représentant pas de risque significatif de changement de valeur. Tous les composants sont évalués à leur juste valeur.

Les découverts bancaires sont exclus des équivalents de trésorerie et classés au passif du bilan en emprunts et dettes financières courants.

Pour les besoins du tableau de flux de trésorerie consolidés, la trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie tels que définis ci-dessus, nets des découverts bancaires.

Provisions

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation du groupe à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé dont le règlement devrait se traduire pour l'entreprise par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques.

L'estimation du montant figurant en provisions correspond à la sortie de ressources que le groupe devra probablement supporter pour éteindre son obligation. Si aucune évaluation fiable de ce montant ne peut être réalisée, aucune provision n'est comptabilisée; il s'agit d'un passif éventuel.

Les passifs éventuels correspondent à des obligations potentielles résultant d'événements passés dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entreprise ou des obligations actuelles résultant d'événements passés, mais qui ne sont pas comptabilisées car soit il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation, soit le montant ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante. Ils font l'objet d'une information en annexe.

La charge liée à la provision est présentée dans le compte de résultat nette de tout remboursement. Si l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont déterminées en actualisant les flux futurs de trésorerie attendus à un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et, le cas échéant, les risques spécifiques au

passif. Lorsque la provision est actualisée, l'augmentation de la provision liée à l'écoulement du temps est comptabilisée comme un coût d'emprunt.

Pensions et autres avantages postérieurs à l'emploi

IAS 19 impose de provisionner les avantages accordés au personnel et qui lui sont versés à une date future, si ces avantages sont gérés dans le cadre de régimes à prestations définies. Dans le cas de Rue du Commerce, il s'agit de la provision pour Indemnités de Départ en Retraite.

Contrats de location

Les contrats de location-financement qui transfèrent au groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué sont comptabilisés au bilan au commencement du contrat de location à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Les paiements au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement de la dette de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif. Les charges financières sont enregistrées directement au compte de résultat.

Les actifs faisant l'objet d'une location-financement sont amortis sur la plus courte de leur durée d'utilité ou de la durée du contrat.

Les contrats de location dans lesquels le bailleur conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif sont classés en tant que contrats de location simple. Les coûts indirects initiaux engagés lors de la négociation du contrat de location simple sont ajoutés à la valeur comptable de l'actif loué et comptabilisés sur la période de location sur les mêmes bases que les revenus locatifs. Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charge dans le compte de résultat sur une base linéaire jusqu'à l'échéance du contrat.

Produits des activités ordinaires

Ventes de produits livrés par Rue du Commerce : Le chiffre d'affaires est reconnu au moment de l'expédition des produits.

Ventes de la Galerie : La commission est constatée à la livraison des marchandises par le partenaire.

Ventes de services : Le chiffre d'affaires des services associés aux produits, services dont la prestation est assurée par un partenaire, est reconnu à l'expédition des produits. Le chiffre d'affaires des services associés aux produits, services dont la prestation est assurée par Rue du Commerce, est pris à l'avancement au cours de la période sur laquelle le service est offert.

Prestations publicitaires : Le chiffre d'affaires de la régie est reconnu lorsque la publicité a été diffusée sur un ou plusieurs sites du Groupe Rue du Commerce.

- En application de la norme IAS 18, la société impute chaque année en diminution du prix d'achat des marchandises vendues les remises de fin d'années, semestrielles ou trimestrielles ou de protections de prix qu'elle facture à ses fournisseurs en vertu d'accords cadres marketing conclus avec ces derniers. Ce montant pour l'exercice clos le 31 mars 2011 s'élève à 2 909 milliers d'euros.
- De même, le chiffre d'affaires publicitaire facturé en échange de prestations publicitaires auprès du même partenaire (échange de bannières) est comptabilisé en moins de ces mêmes dépenses publicitaires. Ce montant pour l'exercice clos le 31 mars 2011 s'élève à 12 milliers d'euros.
- Ces deux reclassements sont effectués depuis la date de transition aux IFRS et l'indication des montants reclassés (2.921 milliers d'euros) permet de comprendre l'essentiel de la différence entre le chiffre d'affaires social et le chiffres d'affaires consolidé.

Les réductions accordées aux clients lors de la vente sont immédiatement déduites du prix de vente.

A la clôture de chaque exercice, la société enregistre dans le poste « avoirs à émettre » le montant total des bons d'achats adressés à ses clients, encore valides, et non utilisés.

Dans le cadre de l'application de la norme IAS 18 : produit des activités ordinaires, la société a été amenée à identifier l'impact sur le chiffre d'affaires des éléments suivants :

- **Délai de rétractation** : la société accordant à ses clients un délai de rétractation de 15 jours, il a été tenu compte de la perte de marge potentielle pouvant résulter du retour de produits, dans le cadre de la mise en œuvre de cette faculté de rétractation.
- **Produits défectueux** : la société assure la réparation des produits défectueux pendant la période de garantie pour le compte de ses clients. Elle bénéficie des mêmes conditions de garantie auprès de ses fournisseurs. Toutefois, il arrive que dans certains cas le traitement des produits défectueux se traduise par un coût net pour la société :
 - quand il n'est économiquement pas rentable de faire réparer le produit –notamment dans le cas d'importations en provenance d'Asie,
 - lorsque celui-ci est abîmé mais a malgré tout été accepté en retour en provenance du client.Conformément aux principes IFRS, la société calcule sur une base statistique le coût de ce service, pour les produits vendus mais non encore retournés.
- **Remboursement de la différence** : la société propose à ses clients le remboursement de la différence sur tous les produits du site dans les 24 heures qui suivent l'achat et provisionne sur une base statistique l'en-cours existant à la clôture de l'exercice.

La prise en compte de ces trois derniers éléments n'a pas d'impact significatif sur le résultat.

Impôts

Les impôts différés sont comptabilisés suivant la norme IAS 12, en utilisant la méthode bilantielle du report variable (utilisation du dernier taux d'impôt futur voté à la date de clôture), pour toutes les différences temporaires existant à la date de clôture, entre les bases comptables et fiscales des actifs et passifs de chaque société du Groupe.

Les impôts différés sont revus à chaque arrêté comptable pour tenir compte notamment des incidences des changements de législation fiscale et de leurs perspectives de recouvrement. Des actifs d'impôts différés sont comptabilisés pour les différences temporaires déductibles, les déficits fiscaux et les crédits d'impôts reportables, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible.

Pour apprécier l'existence d'un bénéfice imposable futur sur lequel imputer les actifs d'impôts différés, il est notamment tenu compte des éléments suivants :

- § Prévisions de résultats fiscaux futurs ;
- § Historique des résultats fiscaux des années précédentes ;
- § Existence de produits et de charges significatifs non-récurrents, inclus dans les résultats fiscaux passés, ne devant pas se renouveler à l'avenir.

Des passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables, sauf circonstances particulières justifiant de la non constatation de cette dette potentielle. Les impôts différés ne sont pas actualisés.

4. Information sectorielle (IFRS 8)

2 segments sont examinés par la Direction afin de suivre les performances et l'allocation des ressources du Groupe. Il s'agit des activités stratégiques suivantes :

- Activité de Distributeur
- Activité de Galerie Marchande.

Ces 2 segments correspondent à 2 modes de fonctionnement de l'entreprise très différents :

Rue du Commerce, dans le cadre de son activité de distributeur, assure toute la chaîne du produit, depuis son référencement, son stockage, sa livraison, le traitement des retours et le SAV. A l'inverse, Rue du Commerce n'assure pas ces prestations dans le cadre de son activité Galerie, mais perçoit des commissions de la part de ses partenaires, en rémunération de la présentation et de la vente des produits de ses partenaires sur les sites du Groupe.

Aucune ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique n'est communiquée, les ventes réalisées en France représentant plus de 95% du chiffre d'affaires total.

Compte de résultat sectoriel

12 mois 31/03/2011	Distributeur	Galerie	Non affecté	Total
Ventes à des clients externes	306 864	5 581		312 445
Ventes intersecteurs	0	0		0
Chiffre d'affaires	306 864	5 581		312 445
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	2 557	1 000		3 557
Autres produits opérationnels			0	0
Autres charges opérationnelles			-1 992	-1 992
RESULTAT OPERATIONNEL	2 557	1 000	-1 992	1 565
Produits de trésorerie ou d'équivalents de trésorerie			175	175
Coût de l'endettement financier brut			-2	-2
Autres produits financiers			170	170
Autres charges financières			-187	-187
RESULTAT AVANT IMPÔT	2 557	1 000	-1 835	1 722
Charges d'impôts			-566	-566
RESULTAT NET	2 557	1 000	-2 401	1 156
12 mois 31/03/2010	Distributeur	Galerie	Non affecté	Total
Ventes à des clients externes	349 513	3 122		352 635
Ventes intersecteurs	0	0		0
Chiffre d'affaires	349 513	3 122		352 635
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	1 619	-1 296		323
Autres produits opérationnels			156	156
Autres charges opérationnelles			0	0
RESULTAT OPERATIONNEL	1 619	-1 296	156	479
Produits de trésorerie ou d'équivalents de trésorerie			164	164
Coût de l'endettement financier brut			-2	-2
Autres produits financiers			143	143
Autres charges financières			-164	-164
RESULTAT AVANT IMPÔT	1 619	-1 296	297	620
Charges d'impôts			-217	-217
RESULTAT NET	1 619	-1 296	80	403

Bilan sectoriel

Exercice clos le 31 mars 2011				
Actif	Distributeur	Galerie	Non affecté	Total
ACTIF NON COURANT	487	0	1 542	2 029
ACTIF COURANT	38 319	4 126	24 303	66 748
TOTAL ACTIF	38 806	4 126	25 845	68 777
Passif	Distributeur	Galerie	Non affecté	Total
CAPITAUX PROPRES	0	0	34 024	34 024
PASSIF NON COURANT	0	0	585	585
PASSIF COURANT	14 609	3 988	15 571	34 168
TOTAL PASSIF	14 609	3 988	50 180	68 777
Exercice clos le 31 mars 2010				
Actif	Distributeur	Galerie	Non affecté	Total
ACTIF NON COURANT	1 093	0	1 685	2 778
ACTIF COURANT	46 408	2 790	22 980	72 178
TOTAL ACTIF	47 501	2 790	24 665	74 956
Passif	Distributeur	Galerie	Non affecté	Total
CAPITAUX PROPRES	0	0	32 961	32 961
PASSIF NON COURANT	0	0	395	395
PASSIF COURANT	24 834	2 708	14 058	41 600
TOTAL PASSIF	24 834	2 708	47 414	74 956

5. Autres produits et charges / Frais de personnel

Autres produits

	31-mars-10	31-mars-11
Subventions publiques	29	39
Autres produits	20	47
Total Autres produits	49	86

Des subventions publiques ont été reçues pour favoriser l'emploi de certaines catégories du personnel.

Autres charges d'exploitation

Les créances site impayées depuis plus de 30 mois déjà provisionnées à hauteur de 95% ont fait l'objet de la constatation d'une perte sur créances irrécouvrables. L'impact net sur le résultat après déduction de la provision est une perte de 98K€.

Frais de personnel

	31-mars-10	31-mars-11
Salaires	10 697	10 757
Charges sociales	4 876	4 851
Participation des salariés	0	0
Coûts du PSE		-1 556
Charges liées aux Stock-Options (cf note 13)	200	-82
Total Frais de personnel	15 773	13 970

6. Autres produits et charges opérationnels

	31-mars-10	31-mars-11
Autres produits opérationnels	156	0
Autres charges opérationnelles	0	-1 992
Autres produits et charges opérationnels	156	-1 992

Les autres charges opérationnelles sont relatives aux coûts du plan de sauvegarde de l'emploi mis en place en juin 2010 comptabilisés à 100% dans les comptes au 31 mars 2011 pour un montant de 1 992 milliers d'euros.

Ce plan de sauvegarde de l'emploi concerne le départ de 54 salariés du groupe. Au 31 mars 2011, 53 salariés ont contractuellement quitté la société.

7. Impôts sur le résultat

Le rapprochement entre l'impôt théorique sur le résultat et la charge d'impôt comptabilisée est le suivant pour l'exercice clos le 31 mars 2011 :

	Avril 10 - Mars 11
Résultat consolidé des sociétés intégrées avant impôt	1 722
Taux d'impôt	33,33%
Impôt sur les sociétés théorique	574
Impôt sur les sociétés comptabilisé sur l'exercice	566
Ecart	8

Décomposition de l'écart :	
- Impôt relatif à des décalages permanents	-16
- Impact du retraitement des PMV sur actions propres	-7
- Impact du retraitement des Stock-Options (IFRS 2)	27
- Autres Impacts	-11
- Non activation des ID sur déficits fiscaux RDC	-1
- Contribution sociale sur les bénéfices	16
Ecart	-

L'impôt différé actif s'analyse par nature comme suit :			
	31/03/2010	Variation	31/03/2011
Différences temporelles fiscales	203	-23	180
Différences liées aux retraitements	147	-15	132
Total base	351	-38	313
Impôts Différés Actif	117	-13	104
<i>Taux d'impôt</i>	33,33%		33,33%

L'impôt différé passif s'analyse par nature comme suit :			
	31/03/2010	Variation	31/03/2011
Différences temporelles fiscales	0	0	0
Différences liées aux retraitements	-512	385	-127
Total base	-512	385	-127
Impôts Différés Passif	-171	128	-42
<i>Taux d'impôt</i>	33,33%		33,33%

8. Résultats par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires de l'entité mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice (ajusté des effets des options dilutives et des actions préférentielles convertibles remboursables à dividende non cumulatif dilutives).

9. Immobilisations incorporelles, corporelles et financières

Valeurs brutes								
	Ecart d'acquis.	Concession, brevets et droits similaires	Autres immob. Incorp.	Total Immob. Incorp.	Inst Générale, agenc.	Mat. Bureau, inform, divers	Total Immob. Corporelles	Immos Financières
Au 31 mars 2010	91	175	3 876	4 051	986	3 278	4 264	321
Acquisitions	0	0	65	65	3	676	679	0
Cessions	0	50	0	50	0	0	0	7
Au 31 mars 2011	91	125	3 941	4 066	989	3 954	4 943	314
Amortissements								
	Ecart d'acquis.	Concession, brevets et droits similaires	Autres immob. Incorp.	Total Immob. Incorp.	Inst Générale, agenc.	Mat. Bureau, inform, divers	Total Immob. Corporelles	Immos Financières
Au 31 mars 2010	0	0	3 049	3 049	787	2 230	3 017	0
Dotations	0	53	568	621	105	697	802	0
Reprises	0	0	0	0	0	0	0	0
Au 31 mars 2011	0	53	3 617	3 670	892	2 927	3 819	0
Valeurs nettes								
	Ecart d'acquis.	Concession, brevets et droits similaires	Autres immob. Incorp.	Total Immob. Incorp.	Inst Générale, agenc.	Mat. Bureau, inform, divers	Total Immob. Corporelles	Immos Financières
Au 31 mars 2010	91	175	827	1 002	199	1 048	1 247	321
Au 31 mars 2011	91	72	324	396	97	1 027	1 124	314

L'écart d'acquisition se rattache à l'activité CD & CO (vente aux administrations et aux écoles), activité en forte croissance.

Dans l'absence d'indice de perte de valeur, aucune dépréciation de cet écart d'acquisition n'a été constatée dans les états financiers au 31 mars 2011.

Dans le cadre de la prise de contrôle de l'activité Alapage au 01 septembre 2009, la marque Alapage a été valorisée à la juste valeur et inscrite au bilan pour un montant de 318 K€. (méthode des redevances en prenant comme hypothèse une durée de vie de 3 ans, un taux de redevance de 1% et un taux d'actualisation de 11%).

Compte tenu de l'écart important entre le chiffre d'affaires estimé de l'activité lors de l'évaluation à la juste valeur à la date d'acquisition et le chiffre d'affaires réel, la marque a été dépréciée au 31 mars 2011 pour un montant de 115 K€. Sa valeur nette est de 35 K€ au 31 mars 2011.

10. Stocks

	31/03/10	31/03/11
Valeur Brute	29 611	21 892
Provisions	(834)	(1 000)
Valeur Nette	28 777	20 892

11. Clients et autres débiteurs (courant)

	Brut 31/03/11	Depr.	Net 31/03/11	A 1 an au +	A + d'1 an et à 5 ans au +	A + de 5 ans	Net 31/03/10
Créances Clients et rattachées	19 484	-1 870	17 614	17 614	0	0	17 739
Autres débiteurs et comptes de régularisation	10 207	0	10 207	10 207	0	0	7 914
Total créances de l'actif circulant	29 691	-1 870	27 821	27 821	0	0	25 653

Au 31 mars 2011, la balance âgée des créances clients et rattachées se présente comme suit :

	net 31/03/11	Non échue	0 à 30 J	31 à 60 J	61 à 90 J	91 à 120 J	> 120 J
Créances Clients et rattachées	17 615	6 603	4 756	2 935	1 787	269	1 265

Les créances nettes à plus de 120 jours sont relatives essentiellement à des impayés de la part des clients « particuliers ».

12. Trésorerie et équivalents de trésorerie

	31/03/10	31/03/11
Valeurs mobilières de placement	0	11 506
Disponibilités	17 748	6 529
Sous total	17 748	18 035
Emprunts court terme (découverts)	0	0
Trésorerie Nette	17 748	18 035

13. Capital émis et réserves

Capital social

Au 31 mars 2011, le capital de la société Rue du Commerce est composé de 11.089.748 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,25 euros.

L'évolution du capital social sur la période se présente comme suit :

Evolution du capital social	Nombre d'actions	Valeur nominale	Capital Social (1)
Au 31 mars 2010	11 089 748	0,25	2 772 437
Augmentation de capital (conversion de stock-options)	0	0,25	0
Au 31 mars 2011	11 089 748	0,25	2 772 437

(1) en euros

Contrat de liquidité et contrat de croissance externe

Depuis le 30 septembre 2005 et pour une durée de 1 an renouvelable par tacite reconduction, la société RUE DU COMMERCE a confié la mise en œuvre d'un contrat de liquidité à PORTZAMPARC S.A.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, 200 000 € ont été affectés au compte de liquidité.

Au 31 mars 2011, au titre de ce contrat, la société était propriétaire de 12.141 actions détenues en propre, valorisées 76 milliers d'euros. Aucune dépréciation n'a été constatée sur ces titres à cette date.

Par ailleurs, la société a lancé un programme de rachat de ses propres titres en vue de financer d'éventuelles acquisitions.

Au 31 mars 2011, au titre de ce contrat, la société était propriétaire de 50.766 actions détenues en propre, valorisées 319 milliers d'euros. Aucune dépréciation n'a été constatée sur ces titres à cette date.

Ces actions ont été comptabilisées en diminution des capitaux propres (impact négatif sur les réserves de 244 milliers d'euros).

Etablissement teneur de titres

CACEIS Corporate Trust, anciennement Crédit Agricole Caisse d'Epargne Investor Services – Euro Emetteurs Finance, 14 rue Rouget de Lisle, 92130 Issy les Moulineaux, a été désigné comme mandataire pour assurer la tenue des comptes de propriétaires d'actions nominatives.

Options de souscription d'actions

Faisant usage de l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 septembre 2009, le Conseil d'Administration a mis en place le 06 juillet 2010 un nouveau plan de Stock-Options, dit n° 5. Faisant usage de l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 juillet 2010, le Conseil d'Administration a mis en place le 14 février 2011 un nouveau plan de Stock-Options, dit n°6,

Les principales caractéristiques de ces deux plans sont les suivantes :

Plan n°5

- Le Prix de Souscription de l'Action a été fixé à 5,86 euros (soit une prime d'émission de 5,61 euros) correspondant à la moyenne des cours cotés aux vingt séances de bourse précédant le 06 juillet 2010; une option donne droit à la souscription d'une action.

- Les Options pourront être librement exercées en une ou plusieurs fois, en tout ou partie, durant une période commençant à courir aux dates figurant ci-dessous et de la manière suivante :
 - Dans la limite de 50% des Options attribuées à compter du 06 juillet 2012 (inclus) jusqu'au 05 juillet 2013 (exclus);
 - Dans la limite de 75 % des Options attribuées à compter du 06 juillet 2013 (inclus) jusqu'au 05 juillet 2014 (exclus);
 - En totalité à compter du 06 juillet 2014 (inclus) jusqu'au 05 juillet 2020 (inclus).

Plan n°6

- Le Prix de Souscription de l'Action a été fixé à 6,61 euros (soit une prime d'émission de 6,36 euros) correspondant à la moyenne des cours cotés aux vingt séances de bourse précédant le 14 février 2011; une option donne droit à la souscription d'une action.
- Les Options pourront être librement exercées en une ou plusieurs fois, en tout ou partie, durant une période commençant à courir aux dates figurant ci-dessous et de la manière suivante :
 - Dans la limite de 50% des Options attribuées à compter du 14 février 2013 (inclus) jusqu'au 13 février 2014 (exclus);
 - Dans la limite de 75 % des Options attribuées à compter du 14 février 2014 (inclus) jusqu'au 13 février 2015 (exclus);
 - En totalité à compter du 14 février 2015 (inclus) jusqu'au 13 février 2021 (inclus).

Les actions qui seront émises devront être intégralement libérées lors de leur souscription. La libération s'effectuera en numéraire ou par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la Société. Les actions créées porteront jouissance à compter du premier jour de l'exercice en cours lors de l'exercice des options. En conséquence, elles donneront droit au dividende versé au titre de l'exercice au cours duquel les options ont été exercées. Les Actions issues de l'exercice des Options ne pourront être cédées avant l'expiration d'un délai de quatre ans à compter de la date d'attribution.

69.000 options de souscription d'actions ont été allouées à certains managers en date du 06 juillet 2010 dans le cadre du plan n° 5 et 36.000 options de souscription d'actions ont été allouées en date du 14 février 2011 dans le cadre du plan n° 6.

Conformément à la norme IFRS 2 (« paiement fondé sur des actions »), les six plans d'options de souscription d'actions autorisés par les Assemblées générales du 28/09/2006, 27/09/2007, 22/09/2009 et 29/07/2010 ont été retraités (plan des 03/10/2006, du 14/05/2007, du 19/02/2008, du 21/10/2009, du 06/07/2010 et du 14/02/2011).

Juste valeur des options attribuées

Les justes valeurs des stocks options sont calculées selon le modèle de Black & Scholes. Il a été considéré que toutes les options seront systématiquement exercées à la fin de leur période d'exercice. La volatilité attendue est déterminée comme étant la moyenne de la volatilité historique de sociétés comparables et de la volatilité historique de Rue du Commerce.

Caractéristique des plans

Le tableau suivant présente les principales caractéristiques des 6 plans de Stock-options en vigueur au 31/03/11 :

	Options de souscription d'actions					
	Plan n° 1	Plan n° 2	Plan n° 3	Plan n° 4	Plan n° 5	Plan n° 6
Date de l'assemblée générale	28/09/2006	28/09/2006	27/09/2007	22/09/2009	22/09/2009	29/07/2010
Date du Conseil d'administration	03/10/2006	14/05/2007	19/02/2008	21/10/2009	06/07/2010	14/02/2011
Nb total d'options autorisées	75 000	221 000	106 000	246 700	69 000	36 000
Nb total d'options restantes au 31/03/10	71 000	178 000	87 900	241 400	0	0
Nb d'options exercées au cours de l'exercice	0	0	0	0	0	0
Nb d'options supprimée au cours de l'exercice	53 000	30 000	35 800	60 800	5 000	0
Nb total d'options restantes au 31/03/11	18 000	148 000	52 100	180 600	64 000	36 000
Périodes d'exercice des options						
1ère période du	03/10/2008	14/05/2009	19/02/2010	21/10/2011	06/07/2012	14/02/2013
au	02/10/2009	13/05/2010	18/02/2011	20/10/2012	05/07/2013	13/02/2014
2ème période du	03/10/2009	14/05/2010	19/02/2011	21/10/2012	06/07/2013	14/02/2014
au	02/10/2010	13/05/2011	18/02/2012	20/10/2013	05/07/2014	13/02/2015
3ème période du	03/10/2010	14/05/2011	19/02/2012	21/10/2013	06/07/2014	14/02/2015
au	02/10/2016	13/05/2017	18/02/2018	20/10/2019	05/07/2020	13/02/2021
Condition d'exercice des options						
1ère période	50 % du nombre total des options pouvant être souscrites					
2ème période	75 % du nombre total de bons pouvant être souscrites					
3ème période	100 % du nombre total de bons pouvant être souscrites					
Prix de souscription des options	6,90	5,88	6,06	5,03	5,86	6,61

•

Les options sont acquises si le détenteur est toujours présent à l'ouverture de la période d'exercice.

Principales hypothèses utilisées

L'estimation des justes valeurs des options octroyées pour les plans de stock-options ont été réalisée en utilisant le modèle de Black & Scholes. Les données utilisées dans le modèle sont les suivantes :

Plan	n°1, 03/10/2007	n°2, 14/05/2007	n°3, 19/02/2008	n°4, 21/10/2009	n°5, 06/07/2010	n°6, 14/02/2011
Cours du sous-jacent	6,47	6,00	6,05	5,26	5,91	6,48
Prix d'exercice	6,90	5,88	6,06	5,03	5,86	6,61
Volatilité	72%	67,5%	57,5%	50,0%	50,0%	50,0%
Taux sans risque	3,67%	4,30%	3,70%	2,70%	2,70%	3,75%
Maturité attendue	6 ans	6 ans	6 ans	6 ans	6 ans	6 ans
Dividendes attendues	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Taux de sortie	12%	12%	12%	12%	12%	12%
Juste valeur de l'option	4,21	3,97	3,56	2,78	3,07	2,54

Charges comptabilisées sur l'exercice

La charge globale initiale des six plans s'élève à 1.892 K€.

Le coût total des plans de stock-options (juste valeur de l'option multipliée par le nombre d'actions concernées) est révisé à la clôture de chaque exercice en fonction des hypothèses de vesting et de turnover du personnel, afin de déterminer le nombre d'options qui est susceptible d'être exercé.

184.600 options ont été annulées durant l'exercice écoulé.

Pour l'exercice clos le 31/03/07, la charge liée à l'application de IFRS 2 a été de 45 K€.

Pour l'exercice clos le 31/03/08, la charge liée à l'application de IFRS 2 a été de 324 K€.

Pour l'exercice clos le 31/03/09, la charge liée à l'application de IFRS 2 a été de 395 K€.

Pour l'exercice clos le 31/03/10, la charge liée à l'application de IFRS 2 a été de 200 K€.

Pour l'exercice clos le 31/03/11, le produit lié à l'application de IFRS 2 a été de 81 K€.

Pour les exercices ultérieurs, et avant toute modification des hypothèses (notamment le nombre d'options encore susceptibles d'être exercées à la clôture des exercices concernés), la prévision des charges est la suivante :

- Exercice clos le 31 mars 2012 : 196 milliers d'euros
- Exercice clos le 31 mars 2013 : 106 milliers d'euros
- Exercice clos le 31 mars 2014 : 32 milliers d'euros
- Exercice clos le 31 mars 2015 : 3 milliers d'euros

14. Emprunts et prêts portant intérêt

La société n'a aucun prêt ou emprunt au 31 mars 2011.

15. Provisions et dépréciations

	Provision pour risques et charges	Dépréciation des stocks	Dépréciation des clients	Dépréciation des autres créances
Au 31 mars 2010	224	834	2 776	0
Dotations	1 296	540	1 132	
Reprises	-977	-374	-2 038	
Au 31 mars 2011	543	1 000	1 870	0

Les provisions pour risques et charges comptabilisées au 31 mars 2011 concernent :

- les coûts estimés restant à courir sur l'accompagnement du PSE et des litiges prud'homme pour 361 K€
- les indemnités de fin de carrière pour 132 K€
- Un litige commercial pour 50 k€.

Litige fiscal

Rue du Commerce s'est vue notifier le 14 novembre 2005 par l'administration fiscale un redressement en matière de TVA au titre des années 2002, 2003 et 2004 d'un montant total de 2 488 milliers d'euros.

A l'appui de sa décision, l'administration fiscale a cru pouvoir remettre en cause le droit à déduction de la TVA que Rue du Commerce avait payée à certains fournisseurs au motif que ceux-ci s'étaient abstenus de la reverser au Trésor Public et faisant état de liens supposés entre Rue du Commerce et ces fournisseurs.

Dans ce cadre, au mois de juillet 2007, l'administration fiscale a mis en oeuvre le recouvrement des rectifications de TVA d'un montant de 2.488 milliers d'euros, la Société s'en étant acquitté au mois d'août 2007.

Dans le cadre de l'arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2006, en application des principes et règles comptables en vigueur et par souci de transparence vis-à-vis de ses actionnaires, la société avait décidé de constituer une provision correspondant à 100% du montant notifié. Cette provision a donc été reprise au cours du 1^{er} semestre de l'exercice ouvert au 1 avril 2007, concomitamment au paiement effectué en août 2007.

Après analyse des fondements de ce redressement, Rue du Commerce estime ne pas être responsable des agissements desdits fournisseurs et a décidé de le contester avec détermination par toutes les voies de recours légales. Rue du Commerce a introduit une requête introductive d'instance devant le Tribunal Administratif de Montreuil le 9 mars 2010, et demande le dégrèvement pur et simple de l'ensemble des rappels de TVA et des pénalités. (2.488 milliers d'euros hors intérêts).

16. Avantages du personnel

Plan d'intéressement des salariés au capital

Il n'existe pas, à l'exception des plans de stock-options décrits en note 13 et de la participation légale éventuelle, d'autre plan d'intéressement des salariés au capital.

Pensions et autres avantages postérieurs à l'emploi

Une provision pour indemnités de fins de carrière est calculée, sur la base d'hypothèses actuarielles.

Les hypothèses retenues pour le calcul de la provision au 31 mars 2011 sont les suivantes :

a) Taux d'actualisation : Le taux de référence pour des régimes du type des IFC est le taux des obligations d'entreprise de haute qualité de maturité 10 ans, soit 3,75%

b) l'application des dispositifs de la loi Fillon, dans le cas général, les employés doivent cumuler un nombre d'années de service prédéfini afin de bénéficier de leur retraite légale à taux plein. Le nombre d'années de service requis est fonction de l'année de départ à la retraite comme suit :

- Retraite en 2011, 40,75 années de service,
- Retraite après 2012, 41,00 années de service.

L'âge moyen de la population bénéficiaire étant de 30 ans, les salariés partiront en moyenne à la retraite après 2012. En faisant l'hypothèse que l'âge de début de carrière est de 21 ans pour les non cadres et 23 ans pour les cadres, l'âge de départ à la retraite serait donc de 62 ans pour les non cadres et 64 ans pour les cadres.

c) l'application de taux d'augmentation des salaires différenciés pour les cadres et les non cadres de 3% (inflation comprise)

d) Table de mortalité : la table TV 88-90 a été retenue

e) Probabilité à l'âge de départ à la retraite Table de turnover : l'application de taux de sortie défini par tranche d'âge a été retenu de la manière suivante :

Tranches d'âge	Probabilité de présence
de 18 à 39 ans	20 %
de 40 à 49 ans	50 %
de 50 à 59 ans	99%
60 ans et au-delà	100%

f) Taux de charges patronales : 45%.

Ces hypothèses conduisent à l'évaluation de la provision pour indemnités de fin de carrière de 132 milliers d'euros au 31 mars 2011, soit une reprise de 16 milliers d'euros au titre de l'exercice clos le 31 mars 2011.

Droit Individuel de formation

Le volume d'heures de formation n'ayant pas donné lieu à demande s'élève à 13.956 heures au 31 mars 2011.

Rémunération des dirigeants et des organes de Direction

Le montant des rémunérations allouées aux organes de direction du Groupe à raison de leurs fonctions au sein des sociétés du Groupe s'élève au titre de l'exercice 2010/2011 à 213 milliers d'euros.

(en euros)	31/03/10	31/03/11
Gauthier PICQUART – Président Directeur Général		
Rémunération Fixe	204 000	204 000
Rémunération Variable	0	0
Avantages en nature	9 427	9 453
TOTAL	213 427	213 453

Aucun jeton de présence n'a été versé aux membres des organes de direction au titre des trois derniers exercices clos.

Les membres des organes de direction et les administrateurs non membres des organes de direction ne bénéficient d'aucun stock-option ou titre donnant accès au capital.

De même, les membres des organes de direction ne bénéficient d'aucun engagement pris par la société et correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à la cessation ou du changement de leurs fonctions, ou postérieurement à celles-ci.

17. Fournisseurs et autres créditeurs (courant)

	31/03/10 Net	31/03/11 Net
Emprunts court terme	0	0
Dettes Fournisseurs		
Fournisseurs	28 245	17 133
Fournisseurs, factures non parvenues	3 253	5 027
Total Dettes fournisseurs	31 498	22 160
Autres Crédeurs		
Personnel et Comptes rattachés	1 121	934
Sécurité Sociale et autres organismes	1 647	1 298
Etat – TVA	3 004	3 845
Etat – IS	0	571
Autres impôts et taxes	801	727
Autres dettes	3 473	4 590
Total Autres créditeurs	10 046	11 965

18. Engagements et éventualités

Engagements sur contrats de location-financement et contrats de location avec option d'achat

Le groupe a des contrats de location-financement et des contrats de location avec option d'achat pour divers matériels et équipements. Ces contrats ne comprennent pas de clauses de renouvellement ou de clauses d'options d'achat et d'indexation. Ces contrats ont été retraités conformément aux principes régissant le traitement des contrats de location financement.

Au cours de la période close le 31 mars 2011, aucun nouveau contrat de location n'a été signé.

Au 31 mars 2011, les retraitements provenant de ces contrats de location se traduisent par les montants suivants :

Au 31/03/11	Valeur Brute	Amortissements cumulés	Valeur Nette
Location Autocom	88	-88	0
Location Serveurs	90	-90	0
Location Serveurs	118	-118	0

Autres engagements

Effets escomptés et non échus :	néant
Avals et cautions reçus par le groupe :	néant
Avals et cautions données par le groupe :	néant
Nantissement sur les stocks ou comptes clients :	néant

Engagements de paiement futurs	A 1 an au +	A + d'1 an et à 5 ans au +	A + de 5 ans
Engagement commerciaux	-	-	-
Obligations contractuelles			
Baux			
- Locaux à Saint Ouen (93)	605	0	0
- Locaux à Aix (93)	63	58	0
- Locaux à Lyon (69)	26	33	0

19. Effectif moyen salarié

	31/03/09	31/03/10	31/03/11
Hommes	160	174	150
Femmes	151	165	146
TOTAL	311	339	296
Contrats à durée indéterminée	248	293	265
Contrats à durée déterminée	63	46	31
TOTAL	311	339	296
Cadres	110	119	99
Employés	201	220	197
TOTAL	311	339	296

20. Informations relatives aux parties liées

La société Maxidome, acquise le 27 mars 2007, n'a eu aucune activité commerciale au cours de l'exercice clos le 31 mars 2011. De même et pour la même période, il n'existe aucune transaction intercompagnie entre Maxidome et Rue du Commerce.

Un contrat a été signé le 12 juin 2009 entre la société PatJack sas et Rue du Commerce S.A. A ce titre, la société PatJack sas dont le dirigeant est Monsieur Patrick Jacquemin, administrateur de la société Rue du Commerce, a facturé pour 94 k€ de prestations de services.

21. Politique de gestion des risques financiers

Risque de taux d'intérêt et de liquidité

Historiquement, la Société a financé sa croissance grâce à ses actionnaires, la Société n'ayant recours à l'endettement que de manière ponctuelle et pour financer des projets précis.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2011, la Société disposait de facilités de trésorerie accordées à court terme, qui n'ont été que partiellement utilisées, et consenties par les banques LCL (2 millions d'euros), HSBC (1 million d'euros) et OBC (1 million d'euros).

Les facilités de trésorerie accordées par les banques sont renouvelées et renégociées chaque année. Des discussions ont lieu au cours du mois d'octobre pour renouveler les facilités de trésorerie permettant de couvrir les besoins de financement maximum estimés pour l'exercice en cours. Pour l'exercice 2010 / 2011 a ainsi été obtenu un crédit de campagne additionnel de 10 millions d'euros auprès de LCL.

Compte tenu de sa position de trésorerie, la Société n'est actuellement exposée à aucun risque de liquidité, ni à un quelconque risque de taux d'intérêt.

Risque sur actions

Il n'existe pas de risque significatif lié à une fluctuation du marché boursier dans la mesure où la trésorerie de la société est placée en produits monétaires sans risques.

Risque de change

La société n'a aucune position nette dans une quelconque devise étrangère au 31 mars 2011.

La Société estime que le risque de change auquel elle est exposée dans le cadre de son activité n'est pas significatif, dans la mesure où elle réalise plus de 95% de ses achats en euros et moins de 5% en dollars américains, répercutant intégralement sur son prix de vente les variations éventuelles du dollar. Le chiffre d'affaires, les charges d'exploitation, les dépenses d'investissement, actifs et passifs de la Société sont libellés en euros.

Cependant, une hausse significative du dollar américain au détriment de l'euro pourrait avoir une incidence directe sur les prix des produits et donc sur l'activité de la Société. En effet, la plupart des produits vendus par la Société sont fabriqués en Asie et aux Etats-Unis d'Amérique et sont vendus à des importateurs européens sur la base du dollar américain.

Risque de crédit

Le groupe n'entretient de relations commerciales qu'avec des tiers dont la santé financière est avérée (pour la partie de vente administrations). Par ailleurs, les soldes clients font l'objet d'un suivi permanent, et par conséquent, l'exposition du groupe aux créances irrécouvrables n'est pas significative.

Gestion du capital

L'objectif principal du groupe en termes de gestion de son capital est de s'assurer le maintien d'une bonne notation du risque de crédit propre et des ratios sur capital sains, de manière à faciliter son activité et maximiser la valeur pour les actionnaires.

Le groupe gère la structure de son capital et procède à des ajustements en regard de l'évolution des conditions économiques. Pour maintenir et ajuster la structure du capital, le groupe peut ajuster le paiement de dividendes aux actionnaires, rembourser une partie du capital ou émettre de nouvelles actions. Les objectifs, politiques et procédures de gestion demeurent inchangés par rapport à l'exercice précédent.

Comme cela est indiqué dans le §12 ci-dessus, le groupe n'a aucun emprunt au 31 mars 2011.

22. Événements postérieurs à la date de clôture

Il n'existe à la date d'établissement du présent rapport aucun élément important susceptible d'être signalé pouvant avoir une influence significative sur la marche de l'entreprise et sur les états financiers clos au 31 mars 2011.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 mars 2011

MICHEL HAAS

83, avenue André-Morizet
92100 Boulogne-Billancourt

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG Audit

Faubourg de l'Arche
11, allée de l'Arche
92037 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Rue du Commerce

Exercice clos le 31 mars 2011

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés**

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2011, sur :

le contrôle des comptes consolidés de la société Rue du Commerce, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;

la justification de nos appréciations ;

la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Votre société procède à l'évaluation et, le cas échéant, à la dépréciation des stocks selon les modalités décrites dans les notes 3, paragraphe « Stocks », et 10 de l'annexe. Nous nous sommes assurés du bien-fondé de la méthode et du caractère raisonnable des hypothèses retenues pour l'évaluation des stocks.

Votre société procède à l'évaluation et, le cas échéant, à la dépréciation des créances clients selon les modalités décrites dans les notes 3, paragraphe « Clients et autres débiteurs », et 11 de l'annexe. Nous nous sommes assurés du bien-fondé de la méthode et du caractère raisonnable des hypothèses retenues pour l'évaluation des créances clients.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Boulogne-Billancourt et Paris-La Défense, le 27 juin 2011

Les Commissaires aux Comptes

Michel HAAS



ERNST & YOUNG Audit



Franck Sebag

20.2 Honoraires versés aux commissaires aux comptes de la Société

Exercices couverts : exercices clos au 31 mars 2010 et au 31 mars 2011.

Montant comptabilisé en charges (milliers d'euros) Audit	Michel HAAS				Ernst & Young Audit			
	<i>Montant (HT)</i>		<i>Pourcentage</i>		<i>Montant (HT)</i>		<i>Pourcentage</i>	
	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes sociaux et consolidés Emetteur	62	66	100%	100%	136	130	100%	100%
Filiales intégrées globalement	0	0	na	na	0	0	na	na
Autres diligences et prestations directement liées à la mission des commissaires aux comptes	0	0	na	na	0	0	na	na
<i>sous-total</i>	62	66	100%	100%	136	130	100%	100%
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social	0	0	na	na	0	0	na	na
Autres (à préciser si >10% des honoraires d'audit)	0	0	na	na	0	0	na	na
<i>sous-total</i>	0	0	na	na	0	0	na	na
TOTAL	62	66			136	130		

20.3 Politique de distribution des dividendes

Dividendes versés au cours des trois derniers exercices

La Société n'a versé aucun dividende au cours des trois dernières années.

Politique de distribution

Il n'a pas été défini de politique de distribution de dividendes.

Exercice 2010/2011

Les résolutions de l'assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire de la Société devant se tenir le 27 juillet 2011 ne prévoient aucun paiement de dividende au titre de l'exercice 2010/2011.

20.4 Procédures judiciaires et d'arbitrage

A la date de dépôt du Document de Référence, il n'existe pas d'autres litiges susceptibles d'avoir des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et/ou du Groupe que ceux mentionnés au paragraphe 4.4.1 du Document de Référence.

20.5 Changement significatif de la situation financière ou commerciale

Il n'y a pas de changement significatif de la situation financière ou commerciale à signaler depuis la clôture de l'exercice au 31 mars 2011.

CHAPITRE 21 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

21.1 Capital social

21.1.1 Montant du capital social

Le capital social est fixé à la somme de 2.772.437 euros (deux millions sept cent soixante douze mille quatre cent trente sept euros), représenté par 11.089.748 actions d'une valeur nominale de 0,25 euros chacune, entièrement libérées et toutes de même catégorie.

L'évolution du cours de bourse de l'action Rue du Commerce sur les 18 derniers mois figure à l'annexe 3 du présent Document de Référence.

21.1.2 Titres non représentatifs du capital

A la date de dépôt du Document de Référence, il n'existe pas de titres non représentatifs du capital social de la Société.

21.1.3 Nombre, valeur comptable et valeur nominale des actions détenues par la Société elle-même, en son nom, ou par ses filiales

Au 31 mai 2011, au titre du contrat de liquidité signé avec la société Portzamparc, la Société était propriétaire de 8.671 actions en propre d'une valeur nominale de 0,25 euros chacune et d'une valeur nette comptable de 56.077,88 euros.

Au 31 mai 2011, au titre du contrat de rachat d'actions propres signé avec la société Portzamparc, la Société était propriétaire de 50.766 actions en propre d'une valeur nominale de 0,25 euros chacune et d'une valeur nette comptable de 188.837,34 euros.

21.1.4 Valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription

Depuis sa création, la Société a émis des bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise (les « **BSPCE** ») et mis en place des plans de souscription et/ou d'achat d'actions dont les caractéristiques figurent à la section 17.2 du Document de Référence. Le tableau ci-après présente, de façon synthétique, les stock-options en cours de validité au cours de l'exercice clos au 31 mars 2011 :

Nature des instruments potentiellement dilutifs	Date d'émission	Prix d'exercice après ajustement *	Identité des détenteurs de ces instruments	Période d'exercice		Dilution potentielle pouvant résulter de l'exercice de ces instruments
				Par détenteur	Nombre d'actions auxquelles donnent droit ces instruments	
Options de souscription d'actions	03/10/2006	6,90 €	Salariés	02/10/09 : 50%	18 000	0,16%
				02/10/10 : 75%		
				03/10/10 : 100%		
				Délai max : 02/10/16		
Options de souscription d'actions	14/05/2007	5,88 €	Salariés	13/05/10 : 50%	148 000	1,34%
				13/05/11 : 75%		
				14/05/11 : 100%		
				Délai max : 13/05/17		
Options de souscription d'actions	19/02/2008	6,06 €	Salariés	18/02/11 : 50%	52 100	0,47%
				18/02/12 : 75%		
				19/02/12 : 100%		
				Délai max : 18/02/18		
Options de souscription d'actions	21/10/2009	5,03 €	Salariés	20/10/12 : 50%	180 600	1,63%
				20/10/13 : 75%		
				21/10/13 : 100%		
				Délai max : 20/12/19		
Options de souscription d'actions	06/07/2010	5,86 €	Salariés	05/07/13 : 25%	64 000	0,58%
				05/07/14 : 75%		
				06/07/14 : 100%		
				Délai max : 05/07/20		
Options de souscription d'actions	14/02/2011	6,61 €	Salariés	13/02/14 : 50%	36 000	0,32%
				13/02/15 : 75%		
				14/02/15 : 100%		
				Délai max : 13/02/21		

La dilution potentielle maximale pouvant résulter de l'exercice des instruments mentionnés dans le tableau ci-dessus est de 4,50 %.

Il n'existe pas d'autres instruments financiers donnant accès au capital de la Société.

21.1.5 Capital autorisé

Le tableau ci-dessous présente, de façon synthétique, les délégations qui ont été consenties par l'assemblée générale mixte des actionnaires du 29 juillet 2010 au conseil d'administration en matière d'augmentation de capital.

NUMERO DE LA RESOLUTION	DUREE	DESCRIPTION	LIMITES	UTILISATION DES DELEGATIONS
7°	18 mois	Autorisation consentie au conseil d'administration en vue d'opérer sur les actions de la Société	Montant maximum : 10% du capital social. Prix maximum : 12 euros de nominal par action	Depuis le 30/09/05, contrat de liquidité conclu avec la société Portzamparc S.A.
9°	26 mois	Délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes	Montant maximum : 1.000.000 d'euros de nominal (plafond autonome)	
10°	26 mois	Délégation de compétence consentie au conseil d'administration à l'effet de décider l'émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières diverses	Montant maximum : 1.000 000 d'euros de nominal (maximum commun aux résolutions 10 à 18)	
11°	26 mois	Délégation de compétence consentie au conseil d'administration à l'effet de décider l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'actions ordinaires et/ ou de valeurs mobilières diverses par voie d'offre au public	Montant maximum : 1.000.000 d'euros de nominal (maximum commun aux résolutions 10 à 18)	
12°	26 mois	Délégation de compétence consentie au conseil d'administration à l'effet de décider l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'actions ordinaires et/ ou de valeurs mobilières diverses sans offre au public	Montant maximum : 1.000.000 d'euros de nominal (maximum commun aux résolutions 10 à 18)	
13°	26 mois	Autorisation consentie au conseil d'administration de procéder à l'émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières diverses en fixant librement le prix d'émission	Montant maximum : 10% du capital social par an, ne pouvant excéder le plafond de la résolution 10, sur lequel il s'impute	
14°	26 mois	Autorisation consentie au conseil d'administration d'augmenter le nombre d'actions, de titres ou valeurs mobilières à émettre, en cas d'émission avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, en application des 10 ^{ème} , 11 ^{ème} , 12 ^{ème} et 13 ^{ème} résolutions	Montant maximum : 1.000.000 d'euros de nominal (maximum commun à la résolution 10), dans la limite de 15% de l'émission initiale	
15°	26 mois	Délégation consentie au conseil d'administration en vue d'une augmentation de capital social par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires en rémunération d'apports en nature dans la limite de 10 % du capital social	Montant maximum : 1.000.000 euros de nominal (maximum commun à la résolution 10), dans la limite de 10% du capital social	

16°	26 mois	Autorisation consentie au conseil d'administration à l'effet d'attribuer gratuitement des actions aux salariés et aux mandataires sociaux de la Société	Montant maximum : 1.000.000 euros de nominal (maximum commun à la résolution 10), dans la limite de 3% du capital social
17°	26 mois	Autorisation de consentir des options de souscription et/ou d'achat d'actions	1.000.000 euros de nominal (maximum commun à la résolution 10), dans la limite de 3% du capital social
18°	26 mois	Autorisation du conseil d'administration à l'effet de décider et de procéder à l'émission de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société réservés aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise	Montant maximum : 1.000.000 euros de nominal (maximum commun à la résolution 10), dans la limite de 3% du capital social
19°	18 mois	Autorisation donnée au conseil d'administration à l'effet de réduire le capital par annulation d'actions	Montant maximum : 10% du capital social par période de 24 mois

Il est précisé que le montant cumulé des augmentations de capital résultant (i) d'une augmentation de capital réservée aux salariés adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise, (ii) d'une attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre aux salariés ou (iii) d'une attribution d'options de souscriptions ou d'achat d'actions, ne pourra excéder 3 % du capital social.

21.1.6 Options ou accords portant sur le capital de la Société

Non applicable

21.1.7 Evolution du capital social

Le tableau ci-dessous présente, de façon synthétique, l'évolution du capital social depuis la création de la Société jusqu'à la date de dépôt du présent Document de Référence.

Date	Opération	Nombre d'actions émises ou annulée	Montant nominal de l'augmentation ou de la réduction de capital	Prime d'émission ou d'apport	Montant cumulé des primes d'émission ou d'apport	Montant nominal cumulé du capital social	Nombre cumulé total d'actions en circulation	Valeur nominale par action
16/04/99	Création	8 000	80 000,00	NA	NA	80 000,00	8 000	10,00
25/05/99	Augmentation de capital en numéraire	892	8 920,00	179 292,00	179 292,00	88 920,00	8 892	10,00
02/08/99	Augmentation de capital en numéraire	399	3 990,00	168 218,40	347 510,40	92 910,00	9 291	10,00
05/11/99	Augmentation de capital en numéraire	4 401	44 010,00	4 529 509,20	4 877 019,60	136 920,00	13 692	10,00
31/12/99	Augmentation de capital en numéraire	1 166	11 660,00	491 585,60	5 368 605,20	148 580,00	14 858	10,00
31/03/00	Division du nominal	1 470 942	NA	NA	NA	148 580,00	1 485 800	0,10
02/08/00	Augmentation de capital en numéraire	496 390	49 639,00	7 572 925,84	12 941 531,04	198 219,00	1 982 190	0,10
02/08/00	Frais d'augmentation de capital	NA	NA	-125 339,19	12 816 191,85	198 219,00	1 982 190	0,10
15/09/00	imputation des pertes sur primes d'émission	NA	NA	-3 012 820,05	9 803 371,80	198 219,00	1 982 190	0,10
06/02/01	Augmentation de capital en numéraire	248 200	24 820,00	3 786 539,20	13 589 911,00	223 039,00	2 230 390	0,10
28/09/01	imputation des pertes sur primes d'émission	NA	NA	-7 613 853,00	5 976 058,00	223 039,00	2 230 390	0,10
28/03/03	Augmentation de capital en numéraire	248 200	24 820,00	3 786 539,20	9 762 597,20	247 859,00	2 478 590	0,10
30/07/04	Augmentation de capital en numéraire	8 707	870,70	89 585,03	9 852 182,23	248 729,70	2 487 297	0,10
10/09/04	Augmentation de capital en numéraire	23 443	2 344,30	241 228,47	10 093 410,70	251 074,00	2 510 740	0,10
25/08/05	Elévation de la valeur nominale	NA	0,00	0,00	10 093 410,70	2 510 740,00	2 510 740	1,00
25/08/05	Valeur nominale de l'action divisé par 4	7 532 220	NA	NA	10 093 410,70	2 510 740,00	10 042 960	0,25
29/09/05	Augmentation de capital en numéraire	689 180	172 295,00	10 578 913,00	20 672 323,70	2 683 035,00	10 732 140	0,25
29/09/05	Frais d'intro.bourse	NA	NA	-673 420,92	19 998 902,78	2 683 035,00	10 732 140	0,25
30/03/06	Augmentation de capital (BSPCE)	166 813	41 703,25	746 175,67	20 745 078,45	2 724 738,25	10 898 953	0,25
03/10/06	Augmentation de capital (BSPCE)	42 555	10 638,75	151 102,51	20 896 180,96	2 735 377,00	10 941 508	0,25

Date	Opération	Nombre d'actions émises ou annulée	Montant nominal de l'augmentation ou de la réduction de capital	Prime d'émission ou d'apport	Montant cumulé des primes d'émission ou d'apport	Montant nominal cumulé du capital social	Nombre cumulé total d'actions en circulation	Valeur nominale par action
28/03/07	Augmentation de capital (BSPCE)	40 310	10 077,50	113 726,60	21 009 907,56	2 745 454,50	10 981 818	0,25
02/10/07	Augmentation de capital (BSPCE)	4 230	1 057,50	11 934,10	21 021 841,66	2 746 512,00	10 986 048	0,25
16/04/08	Augmentation de capital (BSPCE)	7 975	1 993,75	22 499,87	21 044 341,53	2 748 505,75	10 994 023	0,25
26/09/08	Augmentation de capital (BSPCE)	95 725	23 931,25	270 068,94	21 314 410,47	2 772 437,00	11 089 748	0,25

Depuis le 26 septembre 2008, le capital social de la Société n'a pas été modifié.

21.2 Acte constitutif et statuts

21.2.1 **Objet social (article 3 des statuts)**

La Société a pour objet :

- toutes prestations de services dans le domaine de l'informatique, des nouvelles technologies de l'information et de la communication ;
- la création, la distribution ou le négoce de tous produits en relation avec les secteurs d'activités susmentionnés ou susceptibles d'être vendus sur Internet, ou par tous autres canaux de distribution comparable ;
- le conseil en stratégie, développement et/ou marketing, multi-média, la création et l'audit de site Internet ;
- toutes activités de référencement et de formation en rapport avec l'une ou l'autre des activités susmentionnées.

En général, toutes opérations commerciales, financières, mobilières, immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension et le développement.

21.2.2 **Dispositions statutaires ou autres relatives aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance**

21.2.3 **Conseil d'administration**

Composition du conseil d'administration (articles 13 et 14 des statuts)

Le conseil d'administration est composé de trois membres au moins et de dix-huit membres au plus, sous réserve des dérogations prévues par la loi.

En cours de vie sociale, les administrateurs sont nommés ou renouvelés dans leurs fonctions, par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires.

En cas de fusion ou de scission, leur nomination peut être faite par l'assemblée générale extraordinaire statuant sur l'opération.

Les administrateurs peuvent être des personnes physiques ou des personnes morales. Ces dernières sont tenues, lors de leur nomination, de désigner un représentant permanent qui est soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités civile et pénale que s'il était administrateur en son nom propre, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente. Ce mandat de représentant permanent lui est donnée pour la durée de celui de la personne morale qu'il représente ; il doit être renouvelé à chaque renouvellement de mandat de celle-ci.

La durée maximum des fonctions des administrateurs nommés par l'assemblée générale ordinaire est de six années ; chaque administrateur sortant étant rééligible.

Le règlement intérieur du conseil d'administration, adopté par le conseil d'administration le 12 juillet 2005 et modifié le 6 juillet 2010 par le conseil d'administration, précise que le conseil d'administration est composé d'administrateurs nommés par l'assemblée générale conformément aux dispositions légales et statutaires soit au travers de résolutions qu'il proposera à l'assemblée en cas de nomination ou de renouvellement d'administrateur, soit lors de ses décisions de cooptation.

Seront considérés comme indépendants les administrateurs qui ne sont liés à aucun groupe d'actionnaires de la Société, ni à aucune filiale de la Société, ni salariés ou mandataires sociaux, ni partenaires commerciaux ou financiers habituels et significatifs de la Société.

A la date de dépôt du Document de Référence, le conseil d'administration comporte quatre membres nommés ou renouvelés dans leurs fonctions par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires.

Fonctionnement du conseil d'administration

Le fonctionnement du conseil d'administration est déterminé par les dispositions légales et réglementaires et par les statuts de la Société.

Pouvoirs du conseil (article 18 des statuts)

Le conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées et dans la limite de l'objet social, le conseil se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Dans les rapports avec les tiers, la Société est engagée par les actes du conseil d'administration, même si ces derniers ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve, dans ce dernier cas, que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet, ou ne pouvait l'ignorer, compte tenu des circonstances, étant exclu, conformément à la loi, que la seule publication des présents statuts suffise à constituer une telle preuve.

Le conseil d'administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns. Le président ou le directeur général est tenu de communiquer à chaque administrateur tous les documents et informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

Dans le cadre de ses attributions légales ou réglementaires, le conseil d'administration examinera régulièrement les orientations de la Société. Le conseil d'administration autorise les cautions, avals et garanties donnés par la Société à des tiers et examine le plafond de ces engagements.

Sont également soumises à autorisation préalable du conseil d'administration, en vertu de son règlement intérieur, les décisions relatives :

- au budget de chaque exercice ;
- aux opérations de croissance externe et de restructuration ;
- aux implantations en France ou à l'étranger, directement par création d'établissement, de filiale directe ou indirecte, ou par prise de participation, et, de même, les décisions de retrait de ces implantations ;
- aux prêts, emprunts, crédits et avances d'un montant supérieur à cinq million d'euros ;
- aux investissements et désinvestissements non prévus au budget et d'un montant supérieur à deux millions d'euros ;
- aux contrats susceptibles d'impliquer des engagements ou de procurer des ressources non prévues au budget pour un montant supérieur à deux millions d'euros.

Communication des informations aux administrateurs (article 18 des statuts)

Le président ou le directeur général est tenu de communiquer à chaque administrateur tous les documents et informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

Quorum et majorité (article 17 des statuts)

Le conseil ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres sont présents. Pour le calcul du quorum, il n'est pas tenu compte des administrateurs représentés.

Les délibérations sont prises aux conditions de majorité prévues par la loi. En cas de partage des voix, la voix du président de la séance est prépondérante.

Dans les conditions fixées par les statuts et le règlement intérieur du conseil d'administration, sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité, les administrateurs qui participent à la réunion du conseil d'administration par des moyens de visioconférence ou de télécommunication. Toutefois, l'usage de la visioconférence et de la télécommunication est exclu dans les cas prévus par les dispositions législatives et réglementaires applicables.

21.2.4 Droits et obligations attachés aux actions – Catégorie d’actions (articles 8, 32 et 43 des statuts)

Il n'existe qu'une seule catégorie d'actions, conférant à leurs titulaires des droits identiques.

Droits et obligations généraux attachés aux actions (article 8 des statuts)

Chaque action donne droit dans les bénéfices et dans l'actif social à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente et donne droit au vote et à la représentation dans les assemblées générales dans les conditions fixées par la loi et par les présents statuts lesquels prévoient, à l'article 31 un droit de vote double.

Sous réserve de leur date de jouissance, toutes les actions sont assimilables entre elles. Notamment, il sera fait masse, entre toutes les actions, de toutes exonérations ou imputations fiscales, comme de toutes taxations susceptibles d'être prises en charge par la Société, avant de procéder à toute répartition ou à tout remboursement, au cours de l'existence de la Société ou à sa liquidation, de telle sorte que, compte tenu de leur valeur nominale et de leur jouissance respectives, toutes les actions de même catégorie reçoivent la même somme nette.

Tout actionnaire a le droit d'être informé sur la marche de la Société et d'obtenir communication de certains documents sociaux aux époques et dans les conditions prévues par la loi et les règlements.

Les droits et obligations attachés à l'action la suivent dans quelque main qu'elle passe.

La propriété d'une action emporte de plein droit adhésion aux statuts de la Société et aux décisions de l'assemblée générale.

Les actionnaires ne supportent les pertes qu'à concurrence de leurs apports.

Sous réserve des dispositions légales, aucune majorité ne peut leur imposer une augmentation de leurs engagements.

Chaque fois qu'il est nécessaire de posséder plusieurs actions pour exercer un droit quelconque, en cas d'échange, de regroupement, d'attribution d'actions, d'augmentation ou de réduction du capital, de fusion ou de toute autre opération sociale, les propriétaires d'actions isolées ou en nombre inférieur à celui requis, ne peuvent exercer ce droit qu'à condition de faire leur affaire personnelle du groupement et éventuellement, de l'achat ou de la vente du nombre d'actions nécessaires.

Droit au dividende (article 8 et 42 des statuts)

Chaque action donne droit dans les bénéfices et dans l'actif social à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente.

Le paiement du dividende se fait annuellement à l'époque et aux lieux fixés par l'assemblée générale ou, à défaut, par le conseil d'administration. La mise en paiement du dividende doit avoir lieu dans le délai maximal de neuf mois à compter de la clôture de l'exercice, sauf

prolongation par ordonnance du président du tribunal de commerce statuant sur requête à la demande du conseil d'administration.

L'assemblée générale peut ouvrir aux actionnaires, pour tout ou partie du dividende mis en distribution, une option entre le paiement en numéraire et le paiement en actions nouvelles de la société dans les conditions fixées par la loi. La même option peut être ouverte dans le cas de paiement d'acomptes sur dividendes.

Conformément à la loi, les dividendes non réclamés afférents aux actions sont prescrits à l'issue d'un délai de 5 ans. Lorsque les dividendes sont atteints par cette prescription quinquennale, ils doivent être reversés à l'Etat.

Droit de vote (article 31 des statuts)

Dans les assemblées générales ordinaires et extraordinaires, l'actionnaire a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions, sans limitation. Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire. En vertu d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 25 août 2005, il a été décidé que toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire au jour de l'assemblée adoptant l'instauration d'un droit de vote double bénéficieraient immédiatement du droit de vote double.

En cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, ou d'échange d'actions à l'occasion d'un regroupement ou d'une division d'actions, le droit de vote double est conféré aux actions attribuées à raison d'actions inscrites sous la forme nominative, sous réserve qu'elles soient elles-mêmes conservées sous la forme nominative depuis leur attribution, et que les actions à raison desquelles elles ont été attribuées bénéficieraient du droit de vote double.

La fusion ou la scission de la Société est sans effet sur le droit de vote double qui peut être exercé au sein de la société bénéficiaire si les statuts de celle-ci l'ont institué.

21.2.5 Assemblées générales d'actionnaires

Les décisions collectives des actionnaires sont prises en assemblées générales, qui sont qualifiées d'ordinaires ou d'extraordinaires selon la nature des décisions qu'elles sont appelées à prendre.

Dispositions communes aux assemblées générales ordinaires et extraordinaires

(i) *Convocation des assemblées générales (articles 25, 26 et 27 des statuts)*

Les assemblées d'actionnaires sont convoquées par le conseil d'administration ou à défaut, par toutes personnes habilitées par la loi à cet effet.

Les assemblées d'actionnaires sont réunies au siège social ou en tout autre lieu indiqué dans la convocation.

Lorsqu'une assemblée n'a pu régulièrement délibérer, faute de réunir le quorum requis, la deuxième assemblée et, le cas échéant, la deuxième assemblée prorogée, sont convoquées dans les mêmes formes que la première et l'avis de convocation rappelle la date de la première et reproduit son ordre du jour.

Les actionnaires peuvent, sur décision du conseil d'administration publiée dans l'avis de réunion et de convocation, participer aux assemblées générales par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant leur identification conformément aux lois et règlements en vigueur. Ils sont alors réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité.

Les formes et délais de convocation des assemblées générales qui peuvent être transmises par un moyen électronique de télécommunication sont régis par les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

L'ordre du jour de l'assemblée est arrêté par l'auteur de la convocation.

Un ou plusieurs actionnaires représentant la quotité du capital requise par la loi et dans les conditions et délai fixés par la loi ont la faculté de requérir, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par courrier électronique, l'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour de l'assemblée.

L'assemblée ne peut délibérer sur une question qui n'est pas inscrite à l'ordre du jour, lequel ne peut être modifié sur deuxième convocation. Elle peut toutefois, en toutes circonstances, révoquer un ou plusieurs administrateurs et procéder à leur remplacement.

(ii) *Admission aux assemblées générales (articles 28 et 12 des statuts)*

Conformément à l'article R. 225-85 du Code de commerce, le droit de participer aux assemblées est subordonné à l'enregistrement comptable des titres au nom de l'actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte au troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la société, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.

L'inscription ou l'enregistrement comptable des titres dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité est constaté par une attestation de participation délivrée par ce dernier, le cas échéant par voie électronique dans les conditions prévues par les dispositions légales et réglementaires applicables, en annexe au formulaire de vote à distance ou de procuration ou à la demande de carte d'admission établis au nom de l'actionnaire ou pour le compte de l'actionnaire représenté par l'intermédiaire inscrit. Une attestation est également délivrée à l'actionnaire souhaitant participer physiquement à l'assemblée et qui n'a pas reçu sa carte d'admission le troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris.

En cas de démembrement de la propriété de l'action, seul le titulaire du droit de vote peut prendre part au vote ou se faire représenter à l'assemblée, sans préjudice du droit du nu-proprétaire d'assister à toute assemblée, avec voix consultative.

Les propriétaires indivis d'actions sont représentés aux assemblées générales par l'un d'eux ou par un mandataire commun de leur choix. A défaut d'accord entre eux sur le choix d'un mandataire, celui-ci est désigné par ordonnance du président du tribunal de commerce statuant en référé à la demande du copropriétaire le plus diligent.

Tout actionnaire propriétaire d'actions d'une catégorie déterminée peut participer aux assemblées spéciales des actionnaires de cette catégorie.

(iii) *Représentation aux assemblées générales (article 29 des statuts)*

Tout actionnaire peut se faire représenter par un autre actionnaire ou par son conjoint. Le mandat est donné pour une seule assemblée. Il peut cependant être donné pour deux assemblées, l'une ordinaire, l'autre extraordinaire, si elles sont tenues le même jour ou dans un délai de quinze jours. Le mandat donné pour une assemblée vaut pour les assemblées successives convoquées avec le même ordre du jour.

Tout actionnaire peut voter à distance au moyen d'un formulaire papier ou électronique conforme aux prescriptions réglementaires. Les formulaires papier de vote à distance ne seront pris en compte que s'ils sont parvenus à la société trois jours au moins avant la date de réunion de l'assemblée. Les formulaires électroniques de vote à distance peuvent être reçus par la société jusqu'à la veille de la réunion de l'assemblée générale au plus tard à 15 heures (heure de Paris).

La Société est tenue de joindre à toute formule de procuration et de vote à distance qu'elle adresse aux actionnaires les renseignements prévus par les dispositions réglementaires.

(iv) *Exercice du droit de vote aux assemblées générales (articles 31 et 12 des statuts)*

Le vote en assemblée générale s'exprime à mains levées, ou par appel nominal, ou au scrutin secret, selon ce qu'en décide le bureau de l'assemblée des actionnaires.

Le droit de vote attaché à l'action appartient à l'usufruitier dans les assemblées générales ordinaires et au nu-proprétaire dans les assemblées générales extraordinaires.

Assemblées générales ordinaires

(i) *Objet des assemblées générales ordinaires (article 34 des statuts)*

L'assemblée générale ordinaire reçoit le rapport de gestion du conseil d'administration et les rapports des commissaires aux comptes, arrête, approuve et dresse les comptes annuels, statue sur l'affectation des résultats et la répartition du bénéfice. Elle nomme et révoque les administrateurs et fixe leur rémunération dans les conditions prévues par la loi ou les statuts. Elle nomme les commissaires aux comptes.

L'assemblée générale ordinaire confère au conseil d'administration les autorisations que celui-ci juge bon de lui demander et qui ne sont pas réservées à l'assemblée générale extraordinaire.

D'une manière générale, elle statue sur tous objets qui n'emportent pas modification directe ou indirecte des statuts.

L'assemblée générale ordinaire annuelle est réunie chaque année, dans les six mois suivant la clôture du précédent exercice.

(ii) *Quorum des assemblées générales ordinaires (article 35 des statuts)*

Le quorum est calculé sur l'ensemble des actions composant le capital social, déduction faite des actions privées du droit de vote en vertu de la loi.

L'assemblée générale ordinaire ne délibère valablement, sur première convocation, que si les actionnaires présents ou réputés présents ou votant à distance ou représentés possèdent au moins le cinquième des actions ayant le droit de vote. Sur deuxième convocation, aucun quorum n'est requis.

Elle statue à la majorité des voix dont disposent les actionnaires présents ou réputés présents ou votant à distance ou représentés.

Sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité les actionnaires qui participent à l'assemblée par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant leur identification et dont la nature et les conditions sont déterminées dans les conditions réglementaires.

Assemblées générales extraordinaires

(i) *Objet des assemblées générales extraordinaires (article 36 des statuts)*

L'assemblée générale extraordinaire est seule habilitée à modifier les statuts de façon directe ou indirecte notamment en autorisant l'émission de valeurs mobilières donnant accès au capital. En outre, elle décide ou autorise l'émission de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créances.

Elle ne peut cependant augmenter les engagements des actionnaires, ni changer la nationalité de la Société, si ce n'est dans les conditions prévues par la loi ou les conventions internationales.

L'assemblée générale extraordinaire est seule qualifiée pour vérifier, approuver ou autoriser tous apports en nature et avantages particuliers selon les modalités prévues par la loi, l'apporteur et le bénéficiaire de l'avantage particulier ne pouvant prendre part au vote.

(ii) *Quorum des assemblées générales extraordinaires (article 37 des statuts)*

L'assemblée générale extraordinaire ne délibère valablement que si les actionnaires présents ou réputés présents ou votant à distance ou représentés possèdent au moins, sur première

convocation, le quart et, sur deuxième convocation, le cinquième des actions ayant le droit de vote.

A défaut de ce dernier quorum, la deuxième assemblée peut être prorogée à une date postérieure de deux mois au plus à celle à laquelle elle avait été convoquée.

Elle statue à la majorité des deux tiers des voix dont disposent les actionnaires présents ou réputés présents ou votant à distance ou représentés.

Lorsque l'assemblée délibère sur l'approbation d'un apport en nature ou l'octroi d'un avantage particulier, les quorum et majorité ne sont calculés qu'après déduction des actions de l'apporteur ou du bénéficiaire qui n'ont voix délibérative, ni pour eux-mêmes, ni comme mandataires.

En cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission, l'assemblée statue aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires.

Sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité les actionnaires qui participent à l'assemblée par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant leur identification et dont la nature et les conditions sont déterminées dans les conditions réglementaires.

21.2.6 Clauses susceptibles d'avoir une incidence sur le contrôle de la Société

Sous réserve de l'octroi d'un droit de vote double à tout actionnaire détenant des actions entièrement libérées et pour lesquelles l'actionnaire doit justifier d'une détention nominative depuis au moins deux ans (article 31 des statuts), aucune disposition des statuts, du règlement intérieur ou, à la connaissance de la Société, d'un pacte d'actionnaires ne pourrait avoir pour effet de retarder, de différer ou d'empêcher un changement de contrôle de la Société.

21.2.7 Franchissement de seuils

Conformément à l'article L. 233-7 du Code de commerce, toute personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, qui vient à posséder un nombre d'actions représentant plus de 5 %, 10 %, 15 %, 20 %, 25 %, 30 %, un tiers, 50 %, deux tiers, 90 %, 95 % du capital ou des droits de vote doit informer la Société et l'Autorité des marchés financiers dans les conditions légales.

La Société n'a pas instauré de déclaration de franchissements de seuils statutaires supplémentaires.

21.2.8 Stipulations particulières concernant les modifications du capital social

Toute modification du capital social est soumise aux prescriptions légales. L'article 9 des statuts relatif aux modifications du capital social ne prévoit pas de stipulations dérogatoires à la loi.

21.2.9 Acquisition et annulation par la Société de ses propres actions

Description du programme de rachat 2010

L'assemblée générale mixte des actionnaires qui s'est tenue le 29 juillet 2010 (7^{ème} résolution) a autorisé le conseil d'administration à mettre en œuvre un programme de rachat d'actions (le "**Programme de Rachat**") conforme aux dispositions des articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce et du Règlement n°2273/2003 de la Commission européenne du 22 décembre 2003 pris en application de la directive 2003/6/CE du 28 janvier 2003 et des articles 241-1 à 241-6 du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers (l'"AMF").

Au cours de l'exercice 2010/2011, ce Programme de Rachat a été mis en œuvre par le conseil d'administration de Rue du Commerce, qui a réalisé des achats dont les modalités sont décrites ci-dessous.

Le Programme de Rachat a été adopté pour une période de 18 mois à compter de la date de l'assemblée, soit jusqu'au 29 janvier 2012. En vertu de cette autorisation, le prix maximal d'achat est fixé à 12 euros. Le montant maximum des fonds que la Société pourra consacrer à l'opération est de 13.307.688 euros.

La Société est autorisée à acheter un nombre d'actions représentant jusqu'à 10 % du nombre des actions composant le capital social à quelque moment que ce soit, ou représentant jusqu'à 5% du nombre d'actions composant le capital social de la Société à quelque moment que ce soit, s'il s'agit d'actions acquises en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport.

Conformément à la réglementation en vigueur et aux pratiques de marché admises par l'AMF, les différents objectifs du Programme de Rachat sont les suivants :

- (a) d'assurer la liquidité et d'animer le marché de l'action Rue du Commerce, par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement agissant de manière indépendante dans le cadre d'un contrat de liquidité, dans le respect de la pratique de marché admise par l'AMF ;
- (b) de couvrir des programmes d'options sur actions ou autres allocations d'actions aux salariés et/ou mandataires sociaux éligibles de la Société et/ou de ses filiales et plus précisément à l'effet :
 - (i) de couvrir des plans d'options d'achat d'actions au profit des salariés et/ou des mandataires sociaux éligibles et/ou de certains d'entre eux, de la Société et/ou des sociétés de son groupe qui lui sont liées dans les conditions de l'article L. 225-180 du Code de commerce ;
 - (ii) d'attribuer gratuitement des actions aux salariés et anciens salariés au titre de leur participation à un plan d'épargne d'entreprise de la Société ou d'un plan d'épargne d'entreprise du groupe Rue du Commerce ;
 - (iii) d'attribuer gratuitement des actions aux salariés et aux mandataires sociaux de la Société et des sociétés qui lui sont liées dans les conditions définies à l'article L. 225-197-2 du Code de commerce, dans le cadre des dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce ;

- (c) de les conserver et de les remettre ultérieurement en paiement ou en échange dans le cadre d'opérations de croissance externe, dans le respect de la pratique de marché admise par l'AMF ;
- (d) de les remettre lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant droit, immédiatement ou à terme, à l'attribution d'actions de la Société ;
- (e) de les annuler, totalement ou partiellement, en vue d'optimiser la gestion de la trésorerie, la rentabilité des fonds propres et le résultat par action,
- (f) de mettre en œuvre toute pratique de marché qui viendrait à être autorisée par l'AMF et, plus généralement, de réaliser toutes opérations conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

L'assemblée générale mixte des actionnaires qui s'est tenue le 29 juillet 2010 (19^{ème} résolution) a autorisé le conseil d'administration à réduire, en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10 % du capital de la Société par période de 24 mois, le capital social de la Société, par annulation des actions acquises en application de la 7^{ème} résolution de l'assemblée générale mixte des actionnaires du 29 juillet 2010 (et/ou d'actions acquises au titre d'autorisations conférées au conseil d'administration antérieurement).

Rachat d'actions réalisés par Rue du Commerce au cours de l'exercice 2010/2011

1. Rachats et ventes effectués en vue d'assurer la liquidité et animer le marché de l'action Rue du Commerce

Le 30 septembre 2005, Rue du Commerce a confié la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de Déontologie de l'AFEI (devenue l'AMAFI) approuvée par l'instruction de l'AMF du 22 mars 2005 à PORTZAMPARC S.A.

Au titre de ce contrat, la Société était propriétaire, à la date du 31 mars 2011, de 12.141 actions détenues en propre, représentant 0,1% du capital de Rue du Commerce, valorisées 76 milliers d'euros. Aucune provision pour dépréciation n'a été constatée sur ces titres à cette date.

Au cours de l'exercice et au titre de ce contrat d'animation du marché, 67.701 actions ont été achetées à un cours moyen de 5,84 euros et 64.787 actions cédées au cours moyen de 5,93 euros.

2. Rachats en vue de la conservation et de la remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'opérations de croissance externe

La Société a procédé à des rachats de ses propres titres en vue de financer d'éventuelles acquisitions.

A la date du 31 mars 2011, la Société était propriétaire au titre de cet objectif de 50.766 actions, soit 0.5% du nombre total d'actions composant le capital social de la Société.

Ces 50.766 actions étaient valorisées 319 milliers d'euros au 31 mars 2011. Aucune provision pour dépréciation n'a été constatée sur ces titres à cette date.

Le montant des frais de négociation s'est élevé à 897 euros.

Ces actions n'ont fait l'objet d'aucune utilisation ou nouvelle réallocation au 31 mars 2011.

Descriptif du programme de rachat 2011 qui sera soumis à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire des actionnaires du 27 juillet 2011

L'assemblée générale ordinaire et extraordinaire convoquée pour le 27 juillet 2011 est appelée, dans sa 10^{ème} résolution, à adopter un programme de rachat d'actions conformément aux dispositions de l'article L. 225-209 et suivants du Code de commerce. Les différents objectifs de ce programme de rachat 2011, énoncés dans la 10^{ème} résolution qui sera soumise à l'assemblée générale de la Société du 27 juillet 2011 sont ceux du précédent programme de rachat d'actions décrit ci-dessus.

L'autorisation de rachat à conférer au conseil d'administration dans le cadre du programme de rachat porterait sur un nombre d'actions représentant jusqu'à 10 % du nombre des actions composant le capital social à quelque moment que ce soit, ou représentant jusqu'à 5% du nombre d'actions composant le capital social de la Société à quelque moment que ce soit, s'il s'agit d'actions acquises en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de croissance externe.

Le prix de rachat maximal prévu pour le programme de rachat d'actions serait fixé à 12 euros par action. Sur la base d'un capital de 2.772.437 euros à la date de l'assemblée générale mixte, le montant maximum des fonds que la Société pourra consacrer à l'opération serait de 13.307.688 euros.

Le programme de rachat d'actions est prévu pour une durée de 18 mois à compter de la date de l'assemblée générale mixte du 27 juillet 2011 qui est appelée à l'adopter, soit jusqu'au 27 janvier 2013.

CHAPITRE 22 CONTRATS IMPORTANTS

Il n'existe pas de contrat particulier, qui aurait été conclu hors du cadre normal des affaires, par la Société ou tout membre du Groupe.

CHAPITRE 23 INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS

Non applicable.

CHAPITRE 24 DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

L'ensemble des documents juridiques et financiers relatifs à la Société et devant être mis à la disposition des actionnaires conformément à la réglementation applicable, peuvent être consultés au siège social 44/50, avenue du Capitaine Glarner à Saint-Ouen (93400).

CHAPITRE 25 INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS

Filiales et participations de Rue du Commerce	Capital	Capitaux propres hors résultats du 01/04/10 au 31/03/11	Quote-Part de capital détenue	Valeur des titres		Prêts et avances consentis par la société et non remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	CA HT du 01/04/09 au 31/03/10	Résultat Bn ou (perte) du 01/04/10 au 31/03/11	Dividendes encaissés par la société au cours du dernier exercice
				Brute	Nette					
Filiales (plus de 50% détenues)										
Maxidome sas	37 000	27 392	100%	37 000	37 000	0	0	0	(2 699)	0

La société MAXIDOME n'a pas d'activité commerciale et ne dispose pas de salarié.

La capacité contributive de la Société au Groupe s'élève donc à 100%.

ANNEXE 1

Rapports des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées pour les exercices clos aux 31 mars 2011, 31 mars 2010 et 31 mars 2009

Le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés au titre de l'exercice clos le 31 mars 2011 a été établi le 27 juin 2011.

MICHEL HAAS

83, avenue André-Morizet
92100 Boulogne-Billancourt

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG Audit

Faubourg de l'Arche
11, allée de l'Arche
92037 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Rue du Commerce

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2011

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisés au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

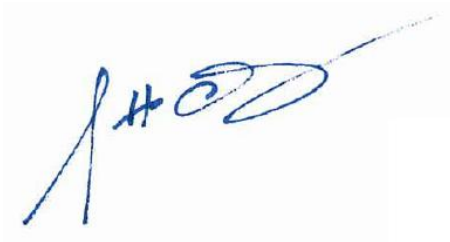
Conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement déjà approuvés par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Boulogne-Billancourt et Paris-La Défense, le 27 juin 2011

Les Commissaires aux Comptes

Michel HAAS



ERNST & YOUNG Audit



Franck Sebag

MICHEL HAAS
83, avenue André-Morizet
92100 Boulogne-Billancourt

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG Audit
Faubourg de l'Arche
11, allée de l'Arche
92037 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Rue du Commerce

Exercice clos le 31 mars 2010

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions et engagements réglementés dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de tels conventions et engagements.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement soumis aux dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

Boulogne-Billancourt et Paris-La Défense, le 2 juillet 2010

Les Commissaires aux Comptes

Michel HAAS



ERNST & YOUNG Audit



Franck Sebag

MICHEL HAAS
83, avenue André-Morizet
92100 Boulogne-Billancourt

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG Audit
Faubourg de l'Arche
11, allée de l'Arche
92037 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Rue du Commerce

Exercice clos le 31 mars 2009

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions et engagements réglementés dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de tels conventions et engagements.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement soumis aux dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

Boulogne-Billancourt et Paris-La Défense, le 20 juillet 2009

Les Commissaires aux Comptes

Michel HAAS



ERNST & YOUNG Audit



Franck Sebag

ANNEXE 2

Communiqués financiers parus depuis la clôture des comptes au 31 mars 2010



Résultats annuels de l'exercice 2010/2011

- **Résultats supérieurs aux attentes**
 - Résultat opérationnel courant : 3,6 millions d'euros
 - Niveau record du taux de marge brute : 16,8%
 - Résultat net part du groupe : 1,2 million d'euros
- **Contribution grandissante de la Galerie à la croissance et aux résultats du Groupe**
- **Réussite de la mutation du Groupe engagée en 2007**
 - Plus de 4 millions d'euros de résultat net avant impôt attendus sur l'exercice 2011/2012

Saint-Ouen, le 09 juin 2011 – 17h45

Commentant ces résultats, Gauthier Picquart a déclaré : « *Cet exercice consacre le succès de la Galerie, au cœur du modèle et de la stratégie de RueDuCommerce. Nous avons été les premiers en France à développer une Galerie Marchande. Si aujourd'hui, ce modèle est repris par bon nombre d'acteurs français du e-commerce, les avancées technologiques, marketing et commerciales que nous avons su développer nous permettent d'envisager l'avenir sereinement.*

La réactivité du Groupe, qui a su dès l'été 2010 adapter son organisation, a permis d'enregistrer une accélération de la rentabilité sur le second semestre et d'atteindre un taux de marge brute record sur l'exercice.

La mutation du groupe engagée en 2007 a réussi et peut maintenant produire ses fruits. Les perspectives de croissance et de rentabilité sur les prochaines années sont fortes et conformes à nos attentes d'actionnaires. Aussi, entendons-nous dépasser les 4 millions d'euros de résultat net avant impôts sur l'exercice 2011/2012. RueDuCommerce reste une marque incontournable du e-commerce français. »

Le Conseil d'administration de RueduCommerce s'est tenu le 7 juin 2011, sous la présidence de Gauthier Picquart, Président-Directeur général, et a arrêté les comptes du de l'exercice 2010/2011 (du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2011).

Principaux indicateurs consolidés (états financiers résumés en annexes) *

En millions d'euros	FY 2010/2011	FY 2009/2010	Var en %
Volume d'affaires*	380,3	394,7	-3,6%
Chiffre d'affaires	312,4	352,6	-11,4%
Marge brute	52,6	54,6	-3,7%
<i>Marge brute / Chiffre d'affaires</i>	<i>16,8%</i>	<i>15,5%</i>	
Résultat opérationnel courant	3,6	0,3	na
Autres produits/charges opérationnels	-2,4	0,1	
Résultat net	1,2	0,4	
Capitaux propres (fin de période)	34,0	33,0	
Trésorerie nette	18,0	17,7	

* Comptes audités, rapports de commissariat en cours d'émission.

L'activité de l'exercice 2010/2011 a fait l'objet d'un commentaire détaillé dans le communiqué de presse du 12 mai dernier.

Accélération de la rentabilité sur le second semestre : fruit des décisions stratégiques engagées par le groupe

Avec un résultat opérationnel courant de 4,0 millions d'euros sur le seul deuxième semestre (contre -0,4 million d'euros au 1^{er} semestre), le groupe a tiré profit de ses choix et orientations stratégiques

La marge brute s'établit à 52,6 millions d'euros et fait ressortir un taux de marge brute record sur ces dernières années de 16,8%, en hausse de 1,3 point (15,5%) par rapport à l'exercice 2009/2010. Cette progression est la résultante de la montée en puissance de la Galerie et de la recherche d'un mix produit favorable sur la partie High Tech. Le taux de commission moyen de la Galerie est passé par ailleurs de 6,8% à 7,4% sur la période.

La réorganisation du groupe initiée pendant l'été 2010 a pour conséquence directe une forte réduction des frais de personnel (-11,4% à 14,0 millions d'euros) avec un effectif total moyen de 296 personnes sur l'exercice contre 339 un an plus tôt.

Le volume d'affaires moyen généré par salarié a ainsi atteint près de 1,2 million d'euros contre 1,1 million d'euros au cours de l'exercice précédent.

* Voir glossaire en fin de document

En parallèle, le management a également mis en place un programme de réduction des charges externes, en baisse de 11,2% à 31,0 millions d'euros (contre 34,9 millions d'euros sur l'exercice précédent).

Le résultat financier double sur la période pour s'établir à 0,2 million d'euros et la charge d'impôt passe de 0,2 à 0,6 million d'euros.

Ainsi, l'exercice passé voit un triplement du résultat net qui s'élève à 1,2 million d'euros (contre une perte de 2,4 millions d'euros sur le 1^{er} semestre liée notamment aux coûts de restructuration pour un montant de 2 millions d'euros avant impôts).

Sur la base de 11.089.748 actions, le résultat par action s'établit à 0,10 euro.

Au 31 mars 2011, les fonds propres s'élevaient à 34 millions d'euros, contre 33 millions d'euros un an plus tôt et la trésorerie nette était positive de 18,0 millions d'euros. Par ailleurs, le Groupe n'a toujours aucun endettement.

Précurseur en 2007, Rue du Commerce a réussi le lancement de la 1^{ère} Galerie en France.

Créée il y a moins de quatre ans, la Galerie s'est appuyée sur la position de leader High Tech du Groupe. La Galerie a vu le chiffre d'affaires de ses partenaires passer de 0 à plus de 73 millions d'euros avec l'adhésion dans le même temps de grands noms du e-commerce en France. On peut citer à titre d'exemple : Delamaison, La Maison de Valérie, Discounteo, Sarenza, Daniel Jouvance, Micromania, Bricorama, Auto-ies, GrosBill, Visley...

En multipliant ces initiatives, RueDuCommerce a imposé son offre dans les domaines suivants : Informatique, High Tech, électro ménager, meubles, jardinage, décoration, bricolage, pièces détachées et accessoires automobile, produits culturels, jouets, sport, mode, musique, etc...

Avec 2 millions de produits, RueDuCommerce est un des « centres commerciaux » les plus riches de France pour l'équipement de la maison et des loisirs.

Rue du Commerce entend préserver sa position de leader en France

La Galerie entre dans la phase 3 de son développement en accueillant en son sein les produits High Tech complémentaires à ceux vendus en direct par RueDuCommerce. Dans ce domaine, le groupe entend préserver sa position de leader en France, en part de marché, sur de nombreuses familles de produits. Le High Tech reste le domaine d'activité référent de RueDuCommerce.

Sur l'exercice, la répartition par famille de produits dans le High Tech est la suivante : Informatique & Téléphonie : 61% (vs. 59% sur l'exercice précédent) ; TV & Lecteurs DVD : 16% (17%) ; Photo & Vidéo numérique : 10% (11%) et Autres produits : 13% (13%).

** Voir glossaire en fin de document*

RueDuCommerce : un média français incontournable

L'audience globale du groupe est la 5ème du e-commerce en France. (source : Médiamétrie Nielsen NetRatings, décembre 2010).

Elle nourrit la régie interne, génératrice de marges additionnelles pour l'entreprise et notamment avec les annonceurs non captifs (Orange, Canal +, Citroën, EDF, Disneyland Paris...)

Perspectives 2011/2012

L'entreprise s'appuie désormais sur un Comité de Direction plus expérimenté et étoffé, avec l'arrivée d'un nouveau directeur Marketing, la nomination d'un directeur des Achats High Tech et la création d'un poste de directrice des Opérations et d'un directeur de la Galerie.

L'avenir du Groupe repose sur 4 piliers solides et complémentaires:

- La galerie en pleine croissance et qui va continuer d'accélérer en faisant du profit.
- Le High Tech, en modèle mixte, rentable avant tout, et croissant si le marché le permet.
- La publicité, source de marge additionnelle, recelant encore un potentiel important.
- Une nouvelle équipe expérimentée et déterminée qui ouvre la 3ème phase de vie du groupe.

Dans ces conditions, le groupe entend dépasser les 4 millions d'euros de résultat net avant impôts sur l'exercice 2011/2012.

Calendrier Financier (après clôture)

28 juillet 2011 : Chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre

Glossaire

Volume d'affaires : chiffre d'affaires consolidé des produits et services distribués en propre auquel s'ajoute le chiffre d'affaires des partenaires de la galerie.

Trafic Global Groupe : nombre de visites. Elles représentent le nombre de sessions individuelles déclenchées par l'ensemble des visiteurs des sites du groupe au cours des 12 derniers mois.

Transactions Groupe : nombre de commandes de l'activité BtoC.

Panier Moyen Groupe hors taxes : chiffre d'affaires commandé divisé par le nombre de commandes pour l'activité BtoC.

A propos de RueDuCommerce

Fondé il y a 10 ans, RueDuCommerce est le premier groupe indépendant d'e-commerce coté à la Bourse de Paris.

Le groupe RueDuCommerce :

- comprend 4 marques phares : RueDuCommerce.com, TopAchat.com, Clust.com et Alapage.com
- a reçu plus de 170 millions de visites au cours des 12 derniers mois
- représente plus de 8 millions de clients
- propose près de 2 millions de produits à la vente répartis dans les univers High tech, Beauté, mode, Electroménager, Jeux/Jouets, Sport, Bricolage et Biens culturels.

Seul site de vente en ligne doté d'un service après-vente certifié ISO 9001, RueDuCommerce a été élu par les internautes en 2009 meilleur site de produits techniques.

Le Groupe est coté sur le compartiment C de NYSE Euronext Paris (ISIN : FR0004053338 – Mnémo : RDC)
Plus d'informations sur : www.rueducommerce.com/corporate

Contacts

Relations investisseurs

Laurent Bertin - Directeur financier
Laurent.bertin@rueducommerce.com

Arnaud Salla
Quadrant Finance
Tél : +33 6 16 17 52 26
arnaudsalla@quadrant-finance.com

Relations presse

Cécile Courtois
cecile.courtois@rueducommerce.com

Agnès Gilbert
Eudoxie PR
Tél : +33 6 84 61 30 71
a.gilbert@eudoxie-pr.com

Groupe RueDuCommerce
Compte de résultat consolidé (en milliers d'euros)
Arrêté par le conseil d'administration

	12 mois 31/03/2010	12 mois 31/03/2011
Produits des activités ordinaires	352 635	312 445
dont Ventes de marchandises	331 047	290 783
dont Prestations de services	21 588	21 662
Autres produits de l'activité	49	86
Achats consommés	-298 120	-259 941
Marge Brute	54 564	52 590
Charges de personnel	-15 773	-13 970
Charges externes	-34 851	-31 046
Impôts et taxes	-1 447	-1 287
Dotations aux amortissements	-1 118	-1 424
Dépréciations et dotations nettes aux provisions	-1 026	-1 107
Autres produits de l'exploitation	89	99
Autres charges de l'exploitation	-115	-297
Résultat Opérationnel Courant	323	3 558
Autres produits opérationnels	156	0
Autres charges opérationnelles	0	-1 992
Résultat Opérationnel	479	1 566
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	164	175
Coût de l'endettement financier brut	-2	-2
Coût de l'endettement financier net	162	173
Autres produits financiers	143	170
Autres produits charges financières	-164	-187
Résultat avant impôt	620	1 723
Charges d'impôt sur le résultat	-217	-566
Résultat Net des activités ordinaires poursuivies de l'exercice	403	1 157
Résultat des activités arrêtées ou en cours de cession	0	0
Résultat de l'exercice	403	1 157
Part Groupe	403	1 157
Intérêts Minoritaires		
	31/03/2010	31/03/2011
Nombre moyen d'actions sur l'exercice	11 089 748	11 089 748
Résultat par action	0,04 €	0,10 €
Dilution : nombre potentiel d'actions nouvelles	11 668 048	11 588 448
Résultat dilué par action	0,03 €	0,10 €

Groupe RueDuCommerce
Bilan consolidé (en milliers d'euros)
Arrêté par le conseil d'administration

ACTIF	31/03/2010	31/03/2011
Écarts d'acquisition	91	91
Immobilisations Incorporelles	1 002	396
Immobilisations Corporelles	1 247	1 124
Immobilisations Financières	321	314
Actifs d'impôts différés	117	105
Autres actifs non courants	0	0
ACTIF NON COURANT	2 778	2 030
Stock et en cours	28 777	20 892
Créances clients et comptes rattachés (net)	17 739	17 614
Autres créances et comptes de régularisation	7 914	10 207
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17 748	18 035
ACTIF COURANT	72 178	66 748
TOTAL ACTIF	74 956	68 777

PASSIF	31/03/2010	31/03/2011
Capital	2 772	2 772
Réserves liées au capital	23 459	23 346
Réserves consolidées	6 326	6 750
Résultat de l'exercice	403	1 156
CAPITAUX PROPRES	32 961	34 024
Emprunts portant intérêt (part à + un an)	0	0
Passif d'impôts différés	171	42
Provision pour risques et Charges	224	543
Autres passifs non courants	0	0
PASSIF NON COURANT	395	585
Emprunts portant intérêt (part à – d'un an)	56	42
Fournisseurs et comptes rattachés (net)	31 498	22 160
Autres créditeurs et comptes de régularisation	10 046	11 965
PASSIF COURANT	41 600	34 167
TOTAL PASSIF	74 956	68 777

Groupe RueDuCommerce

Tableau des Flux de Trésorerie consolidés (en milliers d'euros)

Arrêté par le conseil d'administration

	31/03/2010	31/03/2011
Résultat net consolidé des entreprises intégrées	403	1 156
Résultat des minoritaires	0	0
Résultat net consolidé y compris intérêts minoritaires	403	1 156
+ / - amortissements et provisions	1 690	1 003
+ / - charges et produits liés aux stocks options et assimilés	200	-82
+ / - (Plus)/moins values de cession	22	21
+ / - autres charges et produits	-268	0
Capacité d'autofinancement après endettement financier net et impôt	2 046	2 098
+ / - coûts de l'endettement financier net	-162	173
+ / - charge d'impôts (y compris impôts différés) (accroï.)réduction	217	567
Capacité d'autofinancement avant endettement financier net et impôt	2 101	2 838
+ / - impôt versé / encaissé	-2 350	970
- Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-1 100	-2 628
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	-1 349	1 179
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-1 468	-745
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	0	50
Variation des prêts et avances	-93	7
+ / - incidence des variations de périmètre	0	0
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-1 560	-688
+ / - Augmentation de capital en numéraire	0	0
- Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	0	0
- Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	0	0
+ / - acquisitions d'actions en propre	-191	-31
Redevances de crédit-bail	0	0
+ / - Ecart de conversion	0	0
+ / - variation des comptes courants	0	0
+ / - Emissions ou remboursements d'emprunts	0	0
Produits financiers nets	162	-173
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	-29	-205
Variation de trésorerie	-2 938	287
Trésorerie d'ouverture	20 686	17 748
Trésorerie de Clôture	17 748	18 036
Variation de trésorerie	-2 938	287



INFORMATION TRIMESTRIELLE

Chiffre d'affaires du 4^e trimestre 2010/2011

- **Un exercice marqué par la forte croissance de l'activité liée à la Galerie**
 - Chiffre d'affaires des partenaires marchands : + 62,4%
 - Le High Tech continue d'être pénalisé par un environnement dégradé

- **Confirmation d'un exercice positif en termes de résultat**
 - Réorganisation du groupe au premier semestre
 - Deuxième semestre supérieur aux attentes en termes de résultat

Saint-Ouen, le 12 mai 2011 – 17h45

Le groupe RueDuCommerce, premier groupe indépendant d'e-commerce coté à la Bourse de Paris, publie aujourd'hui son chiffre d'affaires pour le quatrième trimestre de l'exercice 2010/2011.

Données consolidées (non auditées)

En millions d'euros	4 ^e trimestre (janvier à mars)			12 mois (avril à mars)		
	2010 / 2011	2009 / 2010	Variation	2010 / 2011	2009 / 2010	Variation
Chiffre d'affaires groupe	75,2	89,2	-15,7%	312,4	352,6	-11,4%
Volume d'affaires*	93,4	102,6	-9,0%	380,3	394,7	-3,6%
Chiffre d'affaires des partenaires de la Galerie	19,6	14,4	36,1%	73,3	45,1	62,4%

Le chiffre d'affaires consolidé réalisé par RueDuCommerce sur l'exercice du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2011 s'établit à 312,4 millions d'euros, en baisse de 11,4% par rapport à l'exercice 2009/2010.

* Voir glossaire en fin de document

En parallèle, le chiffre d'affaires réalisé par les partenaires marchands de la Galerie progresse de 62,4% sur l'année et s'élève à 73,3 millions d'euros, contre 45,1 millions d'euros l'an passé.

Au global, sur l'année, le volume d'affaires*, qui intègre l'ensemble du chiffre d'affaires des partenaires de la Galerie, s'établit à 380,3 millions d'euros, en baisse de 3,6%.

Cette année de transition montre donc comment le groupe a compensé la baisse de ses ventes High Tech par le volume d'activité de la Galerie, en plein développement. Le contraste entre -11,4% de chiffre d'affaires groupe et +62,4% de chiffre d'affaires des partenaires illustre ce choix du management d'orienter sa stratégie vers les segments de produits les plus rémunérateurs.

Pour rappel, le marché du High Tech, et en particulier les produits « bruns » (TV, photo) a connu une année 2010 dépréciée et morose, sans réelle innovation technologique et avec une forte pression sur les prix de vente et les marges.

Le quatrième trimestre, avec un recul du chiffre d'affaires groupe de 15,7% et une croissance du chiffre d'affaires des partenaires de la Galerie de 36,1% confirme lui aussi ce choix, accentué par la remise à plat de la stratégie marketing, comme indiqué dans la dernière communication de janvier 2011, afin de déployer un exercice 2011-2012 plus ambitieux.

Le modèle de la Galerie s'impose en combinant forte croissance et rentabilité

Le second semestre de cet exercice a confirmé la rentabilité de la Galerie Marchande, lancée courant 2007 et première du genre en France.

La Galerie répond ainsi parfaitement à l'ambition historique qui a fait le succès de RueDuCommerce, celle d'allier forte croissance du chiffre d'affaires et rentabilité.

L'entreprise se félicite aujourd'hui d'avoir imposé cette vision qui profite maintenant pleinement des atouts du groupe :

- La forte notoriété de la marque auprès des consommateurs, acquise sur le marché de la High Tech depuis plus de 10 ans ;
- Une base clients de plus de 8 millions de personnes et une audience parmi les plus élevées de l'e-commerce en France (7 millions de visiteurs uniques/mois) ;
- Une plateforme performante et un savoir-faire marketing reconnu, notamment auprès des partenaires marchands ;
- Un service clients efficace et qui a gagné la confiance de ses clients. De surcroît, RueDuCommerce reste le seul site de vente en ligne doté d'un service après-vente certifié ISO 9001.

A fin mars 2011, RueDuCommerce disposait d'une offre parmi les plus riches de l'Internet français avec près de 2.000.000 de produits et 500 partenaires marchands en ligne parmi lesquels de nombreux sites leaders sur leurs marchés : Bricorama, Delamaison, Discountéo, Webdistrib, Thomson, Monshowroom, Sarenza etc...

* Voir glossaire en fin de document

Avec plus de 85 000 sites marchands au 31 mars 2011 en France contre 68 000 un an plus tôt, la réussite de la Galerie RueDuCommerce n'en est qu'à ses débuts.

Réorganisation du groupe, choix du chiffre d'affaires rentable, retour aux profits

La performance sur le High Tech est dans le prolongement de celle des derniers trimestres de l'exercice, à savoir marquée par une décroissance liée à un environnement dégradé, l'absence d'innovation technique majeure et la pression sur les marges.

Sur l'exercice, la répartition par famille de produits dans le High Tech est la suivante : Informatique & Téléphonie : 61% (vs. 59% sur l'exercice précédent) ; TV & Lecteurs DVD : 16% (17%) ; Photo & Vidéo numérique : 10% (vs. 11%) et Autres produits : 13% (vs. 13%).

Pour répondre à cette situation et préserver ses fondamentaux de croissance rentable, RueDuCommerce a mis en place une réorganisation de sa structure mi 2010 (cf. la communication du 28 juillet 2010). Cette adaptation aux conditions de marché défavorables sur le High Tech a été accompagnée d'initiatives destinées à renouer avec la rentabilité : pilotage des ventes et remise à plat de la stratégie marketing.

Perspectives

Le groupe publiera ses résultats de l'exercice 2010/2011 le 9 juin prochain. Cependant, RueDuCommerce indique d'ores et déjà que les efforts engagés au second semestre ont permis d'atteindre un niveau de résultat largement supérieur aux attentes, et que l'ensemble de l'exercice sera bénéficiaire (tenant compte de l'absorption totale des coûts de restructuration d'un montant de 2 millions d'euros).

Par ailleurs, les actions initiées ces derniers mois permettent d'afficher un bon début d'exercice 2011/2012 appuyé par une organisation adaptée et une reprise des investissements marketing.

** Voir glossaire en fin de document*

Calendrier Financier (après clôture)

09 juin 2011 : Résultat annuel de l'exercice 2010/2011

28 juillet 2011 : Chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre

Glossaire

Volume d'affaires : chiffre d'affaires consolidé des produits et services distribués en propre auquel s'ajoute le chiffre d'affaires des partenaires de la galerie.

Trafic Global Groupe : nombre de visites. Elles représentent le nombre de sessions individuelles déclenchées par l'ensemble des visiteurs des sites du groupe au cours des 12 derniers mois.

Transactions Groupe : nombre de commandes de l'activité BtoC.

Panier Moyen Groupe hors taxes : chiffre d'affaires commandé divisé par le nombre de commandes pour l'activité BtoC.

A propos de RueDuCommerce

Fondé il y a 10 ans, RueDuCommerce est le premier groupe indépendant d'e-commerce coté à la Bourse de Paris.

Le groupe RueDuCommerce :

- comprend 4 marques phares : RueDuCommerce.com, TopAchat.com, Clust.com et Alapage.com
- a reçu plus de 170 millions de visites au cours des 12 derniers mois
- représente plus de 8 millions de clients
- propose près de 2 millions de produits à la vente répartis dans les univers High tech, Beauté, mode, Electroménager, Jeux/Jouets, Sport, Bricolage et Biens culturels.

Seul site de vente en ligne doté d'un service après-vente certifié ISO 9001, RueDuCommerce a été élu par les internautes en 2009 meilleur site de produits techniques.

Le Groupe est coté sur le compartiment C de NYSE Euronext Paris (ISIN : FR0004053338 – Mnémo : RDC)
Plus d'informations sur : www.rueducommerce.com/corporate

Contacts

Relations investisseurs

Laurent Bertin - Directeur financier
Laurent.bertin@rueducommerce.com

Arnaud Salla
Quadrant Finance
Tél : +33 6 16 17 52 26
arnaudsalla@quadrant-finance.com

Relations presse

Cécile Courtois
cecile.courtois@rueducommerce.com

Agnès Gilbert
Eudoxie PR
Tél : +33 6 84 61 30 71
a.gilbert@eudoxie-pr.com



INFORMATION TRIMESTRIELLE

Chiffre d'affaires du 3^e trimestre 2010/2011

- **Croissance de l'activité liée à la Galerie**
 - Chiffre d'affaires des partenaires marchands : 21,3 M€ (+ 62%)
- **Une dynamique au niveau du groupe néanmoins pénalisée par les ventes en propre dans le High Tech au 3^{ème} trimestre**
 - Chiffre d'affaires groupe : 104,7 M€ (- 15,8%)
 - Volume d'affaires* : 124,4 M€ (- 8.9%)
- **Confirmation d'un second semestre largement positif en termes de résultat**

Saint-Ouen, le 27 janvier 2011 – 17h45

Le groupe RueDuCommerce, premier groupe indépendant d'e-commerce coté à la Bourse de Paris, publie aujourd'hui son chiffre d'affaires pour le troisième trimestre de l'exercice 2010/2011.

Données consolidées (non auditées)

En millions d'euros	3 ^e trimestre (octobre à décembre)			9 mois (avril à décembre)		
	2010 / 2011	2009 / 2010	Variation	2010 / 2011	2009 / 2010	Variation
Chiffre d'affaires groupe	104,7	124,4	-15,8%	237,2	263,4	-10,0%
Volume d'affaires*	124,4	136,6	-8,9%	286,9	292,1	-1,8%
Chiffre d'affaires des partenaires de la Galerie	21,3	13,1	+62,3%	53,7	30,8	+74,6%

Le chiffre d'affaires consolidé réalisé par RueDuCommerce sur le 3^e trimestre de l'exercice du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2011 s'établit à 104,7 millions d'euros, en baisse de 15,8% par rapport au 3^e trimestre 2009/2010.

* Voir glossaire en fin de document

Sur la même période, le volume d'affaires*, qui intègre l'ensemble du chiffre d'affaires des partenaires de la Galerie, s'établit à 124,4 millions d'euros. Quant au chiffre d'affaires réalisé par les partenaires marchands de La Galerie, il progresse de 62,3% et s'élève à 21,3 millions d'euros.

Sur les neuf premiers mois de l'exercice, le chiffre d'affaires consolidé réalisé par RueDuCommerce s'élève à 237,2 millions d'euros, le volume d'affaires s'établit à 286,9 millions d'euros et le chiffre d'affaires réalisé par les partenaires de la Galerie progresse de 74,6% à 53,7 millions d'euros.

Croissance de l'activité liée à la Galerie

La contribution de la Galerie à la performance globale du groupe devient de plus en plus significative. En effet celle-ci poursuit une croissance très élevée, même si elle a connu un léger ralentissement en pourcentage sur la période de fin d'année (62,3% contre 74,6% sur les 9 mois cumulés) du fait d'une part de nombreuses ruptures de stock sur les produits stars de Noël dont les jouets (Zhu Zhu Pets, Toupies Bey Blade, consoles) et d'autre part d'une présence sur les réseaux apporteurs d'affaires légèrement en retrait par rapport à fin 2009.

A ce jour, RueDuCommerce dispose d'une offre de produits parmi les plus riches de l'Internet français (avec près de 2.000.000 de produits en vente), d'une plateforme performante et d'un portefeuille de partenaires marchands comptant de nombreux sites leaders sur leurs marchés.

La montée en puissance de la galerie marchande du RueDuCommerce confirme une nouvelle fois le bien fondé du groupe dans cette orientation stratégique mêlant croissance et rentabilité.

La dynamique du groupe est pénalisée par les ventes de produits High Tech

La baisse des ventes de produits High Tech sur le troisième trimestre s'explique par plusieurs facteurs :

- Un marché High Tech qui est resté morose sur la fin d'année notamment sur les familles de produits à prix de vente élevé, placés en partie en concurrence avec les achats concentrés de voitures en fin d'année, lié à l'arrêt de la prime au 31 décembre.
- Le choix opéré par RueDuCommerce de privilégier les ventes de produits rentables plutôt que la recherche de volume d'affaires à tout prix.
- Une présence sur les réseaux apporteurs d'affaires (tels les comparateurs ou les réseaux d'affiliation) plus faible qu'à Noël 2009, ce qui a limité mécaniquement le trafic vers le site. Cette politique est modifiée en 2011 avec la mise en place d'un nouveau plan marketing plus agressif et ciblé.

* Voir glossaire en fin de document

Sur neuf mois, la répartition par famille de produits dans le High Tech est la suivante : Informatique & Téléphonie : 59% (vs. 58% sur les neuf premiers mois de l'exercice précédent) ; TV & Lecteurs DVD : 17% (inchangé) ; Photo & Vidéo numérique : 10% (vs. 12%) et Autres produits : 14% (vs. 13%).

Perspectives pour l'exercice en cours

Après une année 2009 très riche en projets (3 acquisitions, lancement de la régie publicitaire), RueDuCommerce a digéré en 2010 ces phases de croissance et a adapté sa structure (cf. communication du 28 juillet 2010) à ses nouveaux enjeux avec notamment la mise en place d'un plan permettant 3,5 millions nets d'euros d'économies par an avant impôts (pour un coût de 2 millions).

L'exercice en cours permet :

- de confirmer que la galerie est une activité à fort développement tant en volume d'affaires qu'en rentabilité, cette dernière ayant été atteinte au premier semestre.
- de conforter le groupe dans la poursuite de sa stratégie destinée à accélérer le développement vers une plate-forme de commerce qui repose sur l'intermédiation et la monétisation de l'audience, intégrant en son sein une activité en propre de ventes de produits techniques.

RueDuCommerce confirme ainsi mener un second semestre qui présentera un résultat largement positif.

Projets 2011/2012

L'exercice 2011/2012 ouvre une année de reprise des développements et de la croissance du groupe, soit de manière organique, soit par croissance externe selon les opportunités stratégiques.

Calendrier Financier (après clôture)

12 mai 2011 : Chiffre d'affaires du 4^e trimestre de l'exercice 2010/2011

09 juin 2011 : Résultat annuel de l'exercice 2010/2011

Glossaire

Volume d'affaires : chiffre d'affaires consolidé des produits et services distribués en propre auquel s'ajoute le chiffre d'affaires des partenaires de la galerie.

Trafic Global Groupe : nombre de visites. Elles représentent le nombre de sessions individuelles déclenchées par l'ensemble des visiteurs des sites du groupe au cours des 12 derniers mois.

Transactions Groupe : nombre de commandes de l'activité BtoC.

Panier Moyen Groupe hors taxes : chiffre d'affaires commandé divisé par le nombre de commandes pour l'activité BtoC.

A propos de RueDuCommerce

Fondé il y a 10 ans, RueDuCommerce est le premier groupe indépendant d'e-commerce coté à la Bourse de Paris.

Le groupe RueDuCommerce :

- comprend 4 marques phares : RueDuCommerce.com, TopAchat.com, Clust.com et Alapage.com
- a reçu plus de 170 millions de visites au cours des 12 derniers mois
- représente près de 8 millions de clients
- propose près de 2 millions de produits à la vente répartis dans les univers High tech, Beauté, mode, Electroménager, Jeux/Jouets, Sport, Bricolage et Biens culturels.

Seul site de vente en ligne doté d'un service après-vente certifié ISO 9001, RueDuCommerce a été élu par les internautes en 2009 meilleur site de produits techniques.

Le Groupe est coté sur le compartiment C de NYSE Euronext Paris (ISIN : FR0004053338 – Mnémo : RDC)
Plus d'informations sur : www.rueducommerce.com/corporate

Contacts

Relations investisseurs

Laurent Bertin - Directeur financier
Laurent.bertin@rueducommerce.com

Arnaud Salla
Comalto
Tél : +33 6 16 17 52 26
asalla@comalto.com

Relations presse

Cécile Courtois
cecile.courtois@rueducommerce.com

Agnès Gilbert
Eudoxie PR
Tél : +33 6 84 61 30 71
a.gilbert@eudoxie-pr.com



INFORMATION SEMESTRIELLE Résultats du 1^{er} semestre 2010/2011

- **Poursuite du fort développement de la Galerie dans un contexte économique qui reste morose**
- **Amélioration de la performance opérationnelle courante**
 - Progression de la marge brute et niveau record du taux de marge brute
 - Réduction de la perte opérationnelle courante
- **Mesures d'ajustement des coûts dont l'impact sera neutralisé dans les comptes de l'exercice par les effets bénéfiques induits**
- **Structure financière toujours solide, avec une trésorerie nette élevée**
- **Perspective d'un résultat net positif sur l'ensemble de l'exercice**

Saint-Ouen, le 29 novembre 2010 – 17h45

Commentant ces résultats, Gauthier Picquart a déclaré : « *L'analyse du 1^{er} semestre 2010/2011, dans ses résultats comme dans les perspectives qu'il ouvre au Groupe, nous livre trois indications précieuses en ces temps difficiles. La première, c'est que notre modèle économique fonctionne parfaitement, ainsi qu'en témoignent la progression du volume d'affaires* tiré par l'excellente performance de la Galerie et la bonne qualité de la performance opérationnelle courante d'ensemble, le tout dans un contexte de consommation qui reste particulièrement difficile.*

La deuxième est la capacité une nouvelle fois démontrée de RueduCommerce et de ses équipes à se remettre rapidement en question, aussi bien dans son organisation que dans son mode de fonctionnement. Celle-ci permettra de récupérer, dès la fin du présent exercice, les effets des indispensables mesures d'ajustement qui ont pesé sur les résultats du 1^{er} semestre.

Enfin, ces résultats expriment la solidité, aussi bien celle de la structure financière du Groupe que celle de sa base d'audience en progression continue, en termes de clients et de nombre de références proposées. Cette dynamique, fruit de la combinaison des modèles de distributeur et de galerie marchande, confirme la qualité des perspectives ouvertes aux activités de régie publicitaire. »

Avant d'ajouter, « Fort de ces 3 enseignements, le groupe RueduCommerce est confiant dans sa capacité à dégager un résultat positif sur l'ensemble de l'exercice en cours. Le nouveau fort développement attendu de la Galerie au cours de la période à venir de Noël sera un contributeur majeur à cette perspective. »

** voir glossaire en fin de document*

Le Conseil d'administration de RueduCommerce tenu le 25 novembre 2010, sous la présidence de Gauthier Picquart, Président-Directeur général, a arrêté les comptes du 1^{er} semestre de l'exercice 2010/2011 (du 1^{er} avril au 30 septembre 2010).

Principaux indicateurs consolidés (états financiers résumés en annexes)**

En millions d'euros	1 ^{er} sem. 2010/2011	1 ^{er} sem. 2009/2010	Var en %	Rappel Année 2009/2010
Volume d'affaires*	162,5	155,5	+4,5%	394,7
Chiffre d'affaires	132,5	139,1	-4,7%	352,6
Marge brute	22,2	21,6	0,9%	54,6
<i>Marge brute / Chiffre d'affaires</i>	16,8%	15,5%	+1,3 pt	15,5%
Résultat opérationnel courant	(0,4)	(1,0)	+60,0%	0,3
Autres produits/charges opérationnels	(2,0)	0,2	ns	0,2
Résultat net	(2,4)	(0,7)	ns	0,4
Capitaux propres (fin de période)	30,6	31,8		33,0
Trésorerie nette	17,7	20,0		17,7

Activité du 2^{ème} trimestre dans la dynamique du 1^{er} trimestre

L'activité du 1^{er} semestre 2010/2011 a fait l'objet d'un commentaire détaillé dans le communiqué de presse en date du 16 novembre 2010. Dans un environnement économique général qui est resté difficile durant l'été, la performance du deuxième trimestre s'est inscrite dans la continuité de celle du premier trimestre, avec une forte croissance des ventes liées à la Galerie et une activité High Tech subissant toujours les effets d'une morosité de la consommation. Ainsi, alors que le chiffre d'affaires consolidé du 1^{er} semestre recule de 4,7% à 132,5 millions d'euros, le volume d'affaires* progresse de 4,5% à 162,5 millions d'euros, traduisant la progression, forte et continue, du chiffre d'affaires des partenaires de la Galerie (+83,8% à 32,4 millions d'euros).

Amélioration de la performance opérationnelle courante

La marge brute s'établit à 22,2 millions d'euros. Elle représente 16,8% du chiffre d'affaires, soit un niveau supérieur de 1,3 point à celui du 1^{er} semestre de l'exercice 2009/2010, et également supérieur aux niveaux atteints lors de chacun des huit semestres des quatre exercices précédents. Cette performance opérationnelle doit être replacée dans le contexte de forte crise des économies et d'un environnement qui demeure difficile pour l'activité historique du High Tech. Elle souligne la solidité du modèle économique de RueduCommerce, renforcé par les acquisitions stratégiques réalisées au cours de l'exercice précédent et désormais totalement intégrées.

* voir glossaire en fin de document

** Ces comptes ont fait l'objet d'une revue limitée des Commissaires aux comptes

Les charges externes ont été stabilisées à 13,6 millions d'euros d'un semestre sur l'autre. Les frais de personnel ont été réduits de 1,5%, reflétant ainsi la baisse des effectifs moyens de 327 à 314 personnes d'une année sur l'autre.

Le résultat opérationnel courant s'établit à -0,43 million d'euros, à comparer à -0,96 million d'euros au 1^{er} semestre de l'exercice précédent.

Mesures d'ajustement des coûts dont l'impact sera neutralisé dans les comptes de l'exercice par les effets bénéfiques induits

Le poste « autres produits et charges opérationnels » du 1^{er} semestre est constitué, en solde net, d'une charge de 2 millions d'euros, à comparer à un produit de 0,2 million d'euros au 1^{er} semestre de l'exercice précédent.

Comme il l'avait indiqué à plusieurs reprises dans ses communications au cours des derniers mois, le Groupe a décidé de prendre un certain nombre de mesures destinées à améliorer significativement sa compétitivité. Ces mesures ont donné lieu à des charges intégralement prises en compte sur le 1^{er} semestre de l'exercice 2010/2011.

Parmi ces mesures, outre une réduction des effectifs, RueDuCommerce a sensiblement réorganisé ses process et a renforcé certaines activités particulièrement prometteuses.

Le coût de ces mesures, évalué à 2 millions d'euros avant impôts**, impacte uniquement les résultats du 1^{er} semestre courant. Toutes choses égales par ailleurs, cet impact sera neutralisé dans les comptes de l'exercice 2010/2011. En année pleine, ces actions permettront de réaliser un montant net d'économies avant impôts de 3,5 millions d'euros. Un montant de 0,5 million d'euros sera par ailleurs utilisé pour développer les activités de La Galerie, de la régie publicitaire et, plus généralement, pour investir sur la stratégie marketing multimarques.

Après coût de l'endettement financier, présentant un solde positif de 0,03 million d'euros (+0,14 million d'euros au 1^{er} semestre 2009/2010), et charge d'impôt nulle (-0,06 million d'euros au 1^{er} semestre 2009/2010), le résultat net consolidé ressort en perte à 2,4 millions d'euros, contre une perte de 0,66 million d'euros au 1^{er} semestre de l'exercice précédent.

Baisse du besoin en fonds de roulement, maintien d'une trésorerie élevée et d'une structure financière solide

Le besoin en fonds de roulement a été réduit de 0,5 million d'euros au cours du semestre. Les flux nets de trésorerie d'exploitation se sont élevés à 0,5 million d'euros, légèrement supérieurs à ceux du 1^{er} semestre 2009/2010 (0,4 million d'euros).

Les flux de trésorerie d'investissements ont été sensiblement réduits par rapport la même période de l'exercice précédent : 0,6 million d'euros contre 1 million d'euros, ces derniers intégrant l'acquisition au 1^{er} septembre 2009, pour un prix de 250.000 euros, d'actifs corporels et incorporels représentatifs de l'activité du site Alapage.com.

Au 30 septembre 2010, les fonds propres s'élevaient à 30,6 millions d'euros et la trésorerie nette était positive de 17,7 millions d'euros.

* voir glossaire en fin de document

** données non auditées

Perspectives pour le prochain semestre et les exercices suivants

Trois ans après sa présentation d'évolution vers un modèle mixte Distributeur / Galerie, RueduCommerce a démontré au cours de ce premier semestre la justesse de sa vision stratégique. L'activité Galerie marchande enregistre en effet des taux de croissance très élevés (+83,8%) et a franchi son seuil de rentabilité.

L'entreprise va donc poursuivre et accélérer ce développement vers une plate-forme de commerce qui repose sur l'intermédiation et la monétisation de l'audience, intégrant en son sein une activité en propre de ventes de produits techniques.

Après 7 années de gestion de la croissance rentable par la vente de produits high-tech, le groupe RueduCommerce repose désormais sur des piliers complémentaires fortement générateurs de rentabilité additionnelle.

La croissance naturelle de la Galerie Marchande, la poursuite de la monétisation de l'audience par la publicité ainsi que l'ajustement des coûts du groupe au cours du 1^{er} semestre constituent trois facteurs déterminants pour aborder les prochains semestres avec une grande confiance.

Calendrier Financier (après clôture)

27 janvier 2010 : chiffre d'affaires du troisième trimestre de l'exercice 2010/2011

Glossaire

Volume d'affaires : chiffre d'affaires consolidé des produits et services distribués auquel s'ajoute le chiffre d'affaires des partenaires de la galerie.

Trafic Global Groupe : nombre de visites. Elles représentent le nombre de sessions individuelles déclenchées par l'ensemble des visiteurs du site (hors Espagne).

Transactions Groupe : nombre de commandes de l'activité BtoC.

Panier Moyen Groupe hors taxes : chiffre d'affaires commandé divisé par le nombre de commandes pour l'activité BtoC.



A propos de RueDuCommerce

Fondé il y a 10 ans, RueDuCommerce est le premier groupe indépendant d'e-commerce coté à la Bourse de Paris.

Le groupe RueDuCommerce :

- comprend 4 marques phares : RueDuCommerce.com, TopAchat.com, Clust.com et Alapage.com
- a reçu plus de 160 millions de visites au cours des 12 derniers mois
- représente près de 8 millions de clients
- propose près de 2 millions de produits à la vente répartis dans les univers High tech, Beauté, mode, Electroménager, Jeux/Jouets, Sport, Bricolage et Biens culturels.

Seul site de vente en ligne doté d'un service après-vente certifié ISO 9001, RueDuCommerce a été élu site préféré des internautes en 2008.

Le Groupe est coté sur le compartiment C de NYSE Euronext Paris (ISIN : FR0004053338 – Mnémo : RDC)
Plus d'informations sur : www.rueducommerce.com/corporate

Contacts

Relations investisseurs

Laurent Bertin - Directeur financier
Laurent.bertin@rueducommerce.com

Arnaud Salla
Comalto
Tél : +33 6 16 17 52 26
arnaudsalla@comalto.com

Relations presse

Cécile Courtois
presse@rueducommerce.com

Agnès Gilbert
Eudoxie PR
Tél : +33 1 70 38 25 54 / +33 6 84 61 30 71
a.gilbert@eudoxie-pr.com

Groupe RueDuCommerce
Compte de résultat consolidé (en milliers d'euros)
Arrêté par le conseil d'administration

	6 mois 30/09/2009	12 mois 31/03/2010	6 mois 30/09/2010
Produits des activités ordinaires	139 079	352 635	132 487
dont Ventes de marchandises	131 823	331 047	123 620
dont Prestations de services	7 256	21 588	8 867
Autres produits de l'activité	9	49	78
Achats consommés	-117 510	-298 120	-110 310
Marge Brute	21 577	54 564	22 255
Charges de personnel	-7 320	-15 773	-7 211
Charges externes	-13 525	-34 851	-13 598
Impôts et taxes	-624	-1 447	-614
Dotations aux amortissements	-493	-1 118	-646
Dépréciations et dotations nettes aux provisions	-567	-1 026	-654
Autres produits de l'exploitation	49	89	93
Autres charges de l'exploitation	-56	-115	-55
Résultat Opérationnel Courant	-958	323	-429
Autres produits opérationnels	155	156	0
Autres charges opérationnelles	0	0	-1 993
Résultat Opérationnel	-803	479	-2 422
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	137	164	32
Coût de l'endettement financier brut	-1	-2	0
Coût de l'endettement financier net	136	162	32
Autres produits financiers	93	143	72
Autres produits charges financières	-26	-164	-114
Résultat avant impôt	-599	620	-2 432
Charges d'impôt sur le résultat	-63	-217	0
Résultat Net des activités ordinaires poursuivies de l'exercice	-662	403	-2 432
Résultat des activités arrêtées ou en cours de cession	0	0	0
Résultat de l'exercice	-662	403	-2 432
Part Groupe	-662	403	-2 432
Intérêts Minoritaires			
	30/09/2009	31/03/2010	30/09/2010
Nombre moyen d'actions sur l'exercice	11 089 748	11 089 748	11 089 748
Résultat par action	-0,06 €	0,04 €	-0,22 €
Dilution : nombre potentiel d'actions nouvelles	11 438 448	11 668 048	11 688 048
Résultat dilué par action	-0,06 €	0,03 €	-0,21 €

Groupe RueDuCommerce
Bilan consolidé (en milliers d'euros)
Arrêté par le conseil d'administration

ACTIF	30/09/2009	31/03/2010	30/09/2010
Écarts d'acquisition	91	91	91
Immobilisations Incorporelles	1 250	1 002	771
Immobilisations Corporelles	1 106	1 247	1 385
Immobilisations Financières	310	321	327
Actifs d'impôts différés	228	117	117
Autres actifs non courants	0	0	0
ACTIF NON COURANT	2 984	2 778	2 691
Stock et en cours	30 208	28 777	28 711
Créances clients et comptes rattachés (net)	16 070	17 739	15 895
Autres créances et comptes de régularisation	6 980	7 914	7 711
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19 969	17 748	17 684
ACTIF COURANT	73 227	72 178	70 000
TOTAL ACTIF	76 211	74 956	72 691

PASSIF	30/09/2009	31/03/2010	30/09/2010
Capital	2 772	2 772	2 772
Réserves liées au capital	23 323	23 459	23 551
Réserves consolidées	6 320	6 326	6 746
Résultat de l'exercice	-662	403	-2 432
CAPITAUX PROPRES	31 754	32 961	30 637
Emprunts portant intérêt (part à + un an)	0	0	0
Passif d'impôts différés	224	171	171
Provision pour risques et Charges	202	224	1 427
Autres passifs non courants	0	0	0
PASSIF NON COURANT	426	395	1 598
Emprunts portant intérêt (part à - d'un an)	22	56	24
Fournisseurs et comptes rattachés (net)	36 286	31 498	31 604
Autres créditeurs et comptes de régularisation	7 724	10 046	8 829
PASSIF COURANT	44 032	41 600	40 456
TOTAL PASSIF	76 211	74 956	72 691

Groupe RueDuCommerce
Tableau des flux de trésorerie consolidés (en milliers d'euros)
Arrêté par le conseil d'administration

	30/09/2009	31/03/2010	30/09/2010
Résultat net consolidé des entreprises intégrées	-662	403	-2 432
Résultat des minoritaires	0	0	0
Résultat net consolidé y compris intérêts minoritaires	-662	403	-2 432
+ / - amortissements et provisions	1 065	1 690	1 218
+ / - charges et produits liés aux stocks options et assimilés	63	200	112
+ / - (Plus)/moins values de cession	55	22	16
+ / - autres charges et produits	-269	-268	0
Capacité d'autofinancement après endettement financier net et impôt	252	2 046	-1 085
+ / - coûts de l'endettement financier net	-136	-162	-32
+ / - charge d'impôts (y compris impôts différés) (accroi.)/réduction	101	217	0
Capacité d'autofinancement avant endettement financier net et impôt	217	2 101	-1 117
+ / - impôt versé / encaissé	-1 764	-2 350	1 050
- Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	1 918	-1 100	550
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	371	-1 349	483
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-949	-1 468	-553
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	0	0	0
Variation des prêts et avances	-82	-93	-6
+ / - incidence des variations de périmètre	0	0	0
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-1 031	-1 560	-559
+ / - Augmentation de capital en numéraire	0	0	0
- Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	0	0	0
- Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	0	0	0
+ / - acquisitions d'actions en propre	-190	-191	-21
Redevances de crédit-bail	-3	0	0
+ / - Ecart de conversion	0	0	0
+ / - variation des comptes courants	0	0	0
+ / - Emissions ou remboursements d'emprunts	0	0	0
Produits financiers nets	136	162	32
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	-57	-29	11
Variation de trésorerie	-717	-2 938	-64
Trésorerie d'ouverture	20 686	20 686	17 748
Trésorerie de Clôture	19 969	17 748	17 684
Variation de trésorerie	-717	-2 938	-64



INFORMATION TRIMESTRIELLE

Chiffre d'affaires du 2^e trimestre 2010/2011

- **Maintien des tendances constatées au 1er trimestre**
 - **Chiffre d'affaires groupe : -5,0% à 67,3 M€ au 2^e trimestre**
 - **Volume d'affaires* en progression de 4,8% à 83,4 M€**

- **Chiffre d'affaires des partenaires marchands : 17,4 M€ (+86%)**

Une audience parmi les plus fortes de l'Internet français

Saint-Ouen, le 16 novembre 2010 – 17h45

Le chiffre d'affaires consolidé réalisé par RueDuCommerce sur le 2^e trimestre de l'exercice du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2011 s'établit à 67,3 millions d'euros, en baisse de 5% par rapport au 2^e trimestre 2009/2010.

Sur la même période, le volume d'affaires*, qui intègre l'ensemble du chiffre d'affaires des partenaires de la Galerie, progresse de 4,8% et s'établit à 83,4 millions d'euros. Le chiffre d'affaires réalisé par les partenaires marchands de La Galerie progresse de 86% et s'élève à 17,4 millions d'euros.

Dans un environnement économique général qui est resté difficile durant l'été, la performance du deuxième trimestre s'inscrit dans la continuité de celle du premier trimestre avec une forte croissance des ventes liées à la Galerie et une activité High Tech subissant toujours les effets d'une morosité de la consommation.

Données consolidées **

En millions d'euros	1 ^{er} trimestre (avril à juin)			2 ^e trimestre (juillet à septembre)			1 ^{er} semestre (avril à septembre)		
	2010 / 2011	2009 / 2010	Variation	2010 / 2011	2009 / 2010	Variation	2010 / 2011	2009 / 2010	Variation
Chiffre d'affaires groupe	65,2	68,3	- 4,4%	67,3	70,8	-5,0%	132,5	139,1	-4,7%
Volume d'affaires*	79,1	76,0	+4,1%	83,4	79,5	+4,8%	162,5	155,5	+4,5%
Chiffre d'affaires des partenaires de la Galerie	15,0	8,3	+ 81,3%	17,4	9,3	+86,0%	32,4	17,6	+83,8%

* Voir glossaire en fin de document

Chiffre d'affaires groupe : poursuite des tendances observées sur le 1^{er} trimestre

Le chiffre d'affaires consolidé du 2^e trimestre 2010/2011 de RueDuCommerce s'inscrit en légère baisse. Dans un environnement de consommation semblable à celui du 1^{er} trimestre, RueDuCommerce a continué de privilégier la marge à un chiffre d'affaires additionnel peu, voire pas rentable, conformément à sa stratégie dans ce type de marché.

Sur six mois, le chiffre d'affaires groupe est de 132,5 M€. La répartition par famille de produits dans le High Tech est la suivante : Informatique & Téléphonie : 60% (vs. 59% sur le 1^{er} semestre de l'exercice précédent) ; TV & Lecteurs DVD : 15% (vs. 16%) ; Photo & Vidéo numérique : 10% (vs. 12%) et Autres produits : 15% (vs. 13%).

Une forte croissance qui permet à RueDuCommerce de hisser sa Galerie parmi les premières en France

Le deuxième trimestre de l'exercice 2010/2011 enregistre une nouvelle forte croissance du chiffre d'affaires des partenaires marchands, avec une hausse de 86% d'une période sur l'autre après une croissance de plus de 80% sur le premier trimestre. Sur l'ensemble du 1^{er} semestre, l'augmentation du chiffre d'affaires est de 83,8%.

Le volume d'affaires s'élève ainsi à 83,4 millions d'euros sur le trimestre et à 162,5 millions d'euros sur les six premiers mois de l'exercice.

A ce jour, RueDuCommerce dispose d'une offre de produits parmi les plus riches de l'Internet français, d'une plateforme performante et d'un portefeuille de partenaires marchands comptant de nombreux sites leaders sur leurs marchés. Pour rappel (*cf. le communiqué de presse du 6 octobre dernier*), la galerie s'est enrichie d'un univers supplémentaire avec le lancement d'un nouvel espace de vente dédié à l'automobile, en partenariat avec Auto-IES.com, le numéro un européen de la vente de voitures neuves sur Internet.

Par ailleurs, avec près de 2.000.000 de produits en vente sur la Galerie, RueDuCommerce dispose d'une des offres les plus riches et complètes de l'Internet français.

Une audience parmi les plus fortes de l'Internet français

A travers les différents sites du groupe (RueDuCommerce.com, TopAchat.com, Clust.com et Alapage.com), l'audience du groupe s'établissait à 6,5 millions de visiteurs uniques au 30 septembre 2010

* Voir glossaire en fin de document

Enfin, pour rappel (*cf. communiqué de presse du 28 juillet 2010 sur le chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre*), RueDuCommerce a décidé d'ajuster ses charges sur le premier semestre de cet exercice afin d'améliorer sa compétitivité. Il est rappelé que le coût de ces mesures, évalué à 2 millions d'euros avant impôts**, impactera uniquement le résultat du 1^{er} semestre en cours. Toutes choses égales par ailleurs, cet impact sera neutralisé dans les comptes annuels. En année pleine, ces actions permettront de réaliser 3,5 millions nets d'économies avant impôts*. 0,5 million d'euros* seront par ailleurs utilisés pour développer les activités de La Galerie, de la régie publicitaire et, plus généralement, pour investir sur la stratégie marketing multi-marques.

** Données non auditées

Calendrier Financier (après clôture)

29 novembre 2010 : Résultats du 1^{er} semestre de l'exercice 2010/2011

27 janvier 2011 : Chiffre d'affaires du 3^e trimestre de l'exercice 2010/2011

Glossaire

Volume d'affaires : chiffre d'affaires consolidé des produits et services High Tech auquel s'ajoute le chiffre d'affaires des partenaires de la galerie.

Trafic Global Groupe : nombre de visites. Elles représentent le nombre de sessions individuelles déclenchées par l'ensemble des visiteurs des sites du groupe au cours des 12 derniers mois.

Transactions Groupe : nombre de commandes de l'activité BtoC.

Panier Moyen Groupe hors taxes : chiffre d'affaires commandé divisé par le nombre de commandes pour l'activité BtoC.



A propos de RueDuCommerce

Fondé il y a 10 ans, RueDuCommerce est le premier groupe indépendant d'e-commerce coté à la Bourse de Paris.

Le groupe RueDuCommerce :

- comprend 4 marques phares : RueDuCommerce.com, TopAchat.com, Clust.com et Alapage.com
- a reçu plus de 170 millions de visites au cours des 12 derniers mois
- représente près de 8 millions de clients
- propose près de 2 millions de produits à la vente répartis dans les univers High tech, Beauté, mode, Electroménager, Jeux/Jouets, Sport, Bricolage et Biens culturels.

Seul site de vente en ligne doté d'un service après-vente certifié ISO 9001, RueDuCommerce a été élu par les internautes en 2009 meilleur site de produits techniques.

Le Groupe est coté sur le compartiment C de NYSE Euronext Paris (ISIN : FR0004053338 – Mnémo : RDC)
Plus d'informations sur : www.rueducommerce.com/corporate

Contacts

Relations investisseurs

Laurent Bertin – Directeur financier

Laurent.bertin@rueducommerce.com

Arnaud Salla
Comalto
Tél : +33 616 17 52 26
asalla@comalto.com

Relations presse

Cécile Courtois

cecile.courtois@rueducommerce.com

Agnès Gilbert
Eudoxie PR
Tél : +33 6 84 61 30 71
a.gilbert@eudoxie-pr.com



Chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2010/2011

- **Chiffre d'affaires groupe : -4,4% à 65,2 M€**
- **Volume d'affaires* : +4,1% à 79,1 M€**
- **Chiffre d'affaires des partenaires marchands de la Galerie : +81,3% à 15,0 M€**

Saint-Ouen, le 28 juillet 2010 – 17h45

Le chiffre d'affaires consolidé réalisé par RueDuCommerce sur le 1^{er} trimestre de l'exercice du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2011 s'établit à 65,2 millions d'euros, en baisse de 4,4% par rapport au 1^{er} trimestre 2009/2010. TopAchat et Clust ayant été intégrés courant mars 2009, la comparaison d'un trimestre sur l'autre ne nécessite pas de retraitement.

Sur la même période, le volume d'affaires*, qui intègre l'ensemble du chiffre d'affaires des partenaires de la Galerie, progresse de 4,1% et s'établit à 79,1 millions d'euros. Le chiffre d'affaires réalisé par les partenaires marchands de La Galerie progresse de 81,3% et s'élève à 15,0 millions d'euros.

En millions d'euros	1^{er} trimestre 2010/2011 (avril à juin)	1^{er} trimestre 2009/2010 (avril à juin)	Variation %
Chiffre d'affaires groupe	65,2	68,3	-4,4%
Volume d'affaires*	79,1	76,0	+4,1%
Chiffre d'affaires des partenaires de La Galerie	15,0	8,3	+81,3%

Chiffre d'affaires groupe : privilégier la marge aux volumes peu rentables

Dans un environnement de consommation qui est resté très tendu, notamment sur les produits High Tech, le chiffre d'affaires consolidé du 1^{er} trimestre 2010/2011 de RueDuCommerce a légèrement reculé sous l'effet de deux facteurs. D'une part, et conformément à sa stratégie dans ce type de marché, RueDuCommerce a choisi de privilégier la marge à un chiffre d'affaires additionnel peu, voire pas rentable. Par ailleurs, les soldes ayant débuté le 30 juin 2010, le 1^{er} trimestre 2010/2011 compte une semaine de soldes en moins qu'au 1^{er} trimestre 2009.

** Voir glossaire en fin de document*

La Galerie : un modèle puissant de croissance rentable

La Galerie poursuit sur sa dynamique de développement rentable : non seulement les partenaires marchands ont réalisé un chiffre d'affaires en progrès de plus de 80% d'une période sur l'autre, mais les commissions perçues par RueDuCommerce augmentent d'un pourcentage encore supérieur.

Ces résultats confirment la pertinence du modèle économique de La Galerie, reposant sur la sélection rigoureuse de 500 partenaires e-commerçants ainsi que sur leur niveau élevé de confiance dans les capacités de RueDuCommerce à valoriser leur portefeuille de produits.

Par ailleurs, la très grande variété de produits proposés à la vente (près de 2.000.000 de produits) constitue un facteur essentiel en des temps où le renouvellement technologique n'est pas suffisant pour compenser les effets négatifs de l'environnement économique.

L'ajustement des charges sur le 1^{er} semestre neutralisé dans les comptes annuels

A l'issue d'une année marquée par des acquisitions désormais complètement intégrées et dans un environnement de consommation offrant une visibilité réduite, RueDuCommerce a décidé d'ajuster ses charges afin d'améliorer sa compétitivité.

Cet ajustement passe par un certain nombre d'actions en interne, conjuguant réduction d'effectif, réorganisation des process et renforcement de certaines activités particulièrement porteuses. Le coût de ces mesures, évalué à 2 millions d'euros avant impôts*, impactera uniquement le résultat du 1^{er} semestre en cours. Toutes choses égales par ailleurs, cet impact sera neutralisé dans les comptes annuels. En année pleine, ces actions permettront de réaliser 3,5 millions nets d'économies avant impôts*. 0,5 million d'euros* seront par ailleurs utilisés pour développer les activités de La Galerie, de la régie publicitaire et, plus généralement, pour investir sur la stratégie marketing multi-marques.

* données non auditées.

Calendrier Financier (après clôture)

16 novembre 2010 : Chiffre d'affaires du 1^{er} semestre de l'exercice 2010/2011

29 novembre 2010 : Résultats du 1^{er} semestre de l'exercice 2010/2011

Glossaire

Volume d'affaires : chiffre d'affaires consolidé des produits et services High Tech auquel s'ajoute le chiffre d'affaires des partenaires de la galerie.

Trafic Global Groupe : nombre de visites. Elles représentent le nombre de sessions individuelles déclenchées par l'ensemble des visiteurs des sites du groupe au cours des 12 derniers mois.

Transactions Groupe : nombre de commandes de l'activité BtoC.

Panier Moyen Groupe hors taxes : chiffre d'affaires commandé divisé par le nombre de commandes pour l'activité BtoC.

A propos de RueDuCommerce

Fondé il y a 10 ans, RueDuCommerce est le premier groupe indépendant d'e-commerce coté à la Bourse de Paris.

Le groupe RueDuCommerce :

- comprend 4 marques phares : RueDuCommerce.com, TopAchat.com, Clust.com et Alapage.com
- a reçu plus de 170 millions de visites au cours des 12 derniers mois
- représente près de 8 millions de clients
- propose près de 2 millions de produits à la vente répartis dans les univers High tech, Beauté, mode, Electroménager, Jeux/Jouets, Sport, Bricolage et Biens culturels.

Seul site de vente en ligne doté d'un service après-vente certifié ISO 9001, RueDuCommerce a été élu par les internautes en 2009 meilleur site de produits techniques.

Le Groupe est coté sur le compartiment C de NYSE Euronext Paris (ISIN : FR0004053338 – Mnémo : RDC)
Plus d'informations sur : www.rueducommerce.com/corporate

Contacts

Relations investisseurs

Laurent Bertin - Directeur financier
Laurent.bertin@rueducommerce.com

Arnaud Salla
Oratorio
Tél : +33 616 17 52 26
asalla@oratorio-group.com

Relations presse

Cécile Courtois
Cecile.courtois@rueducommerce.com

Agnès Gilbert
Eudoxie PR
Tél : +33 6 84 61 30 71
a.gilbert@eudoxie-pr.com

ANNEXE 3
Evolution du cours de bourse de l'action Rue du Commerce

Mois	Volume	Cours
	moyen	moyen
janv-10	22 808	4,85
févr-10	11 269	4,82
mars-10	6 203	4,73
avr-10	11 115	4,96
mai-10	20 589	4,95
juin-10	12 590	5,87
juil-10	8 737	5,84
août-10	12 889	6,10
sept-10	10 324	6,24
oct-10	4 784	6,57
nov-10	5 688	6,41
déc-10	7 529	6,38
janv-11	15 106	6,62
févr-11	12 818	6,47
mars-11	8 324	6,26
avr-11	14 888	6,53
mai-11	8 483	6,63
juin-11	22 490	6,65
Source : Société Portzamparc		

ANNEXE 4
Document d'Information Annuel

RUE DU COMMERCE	
Société anonyme au capital de 2.772.437 €	
Siège social : 44/50 avenue du Capitaine Glarner, 93400 Saint-Ouen	
422 797 720 R.C.S. Bobigny	
DOCUMENT D'INFORMATION ANNUEL	
Document établi en application de l'article 222-7 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers	
Les informations mentionnées ci-dessous et publiées au Bulletin des annonces légales obligatoires (BALO), par l'Autorité des marchés financiers (AMF), par Euronext Paris SA (Euronext), et par la société Rue du Commerce, sont respectivement disponibles sur les sites Internet suivants :	
BALO	http://www.journal-officiel.gouv.fr/balo/
AMF	www.amf-france.org
EURONEXT Paris SA	www.euronext.com
Rue du Commerce	www.rueducommerce.com/corporate
Informations publiées	Supports et dates de publication
CP : Avis de convocation de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 27 juillet 2011	BALO (11/07/2011)
CP: Mise à disposition des documents préparatoires à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 27 juillet 2011	Site internet Finance RueDuCommerce (06/07/2011) et Euronext (06/07/2011)
CP: Bilan semestriel du contrat de liquidité au 30 juin 2011	Site internet Finance RueDuCommerce (06/07/2011) et Euronext (06/07/2011)
CP: Mise à disposition du rapport financier annuel 2010 / 2011	Site internet Finance RueDuCommerce (06/07/2011) et Euronext (06/07/2011)
CP: Déclarations des transactions sur actions propres mai 2011	Site internet Finance RueDuCommerce (21/06/2011) et Euronext (21/06/2011)
CP: Avis de réunion de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 27 juillet 2011	BALO (20/06/2011)

CP: Saisi par la société RueDuCommerce, le Conseil d'Etat annule les montants français de la rémunération pour copie privée, dite « taxe sacem »	Site internet Corporate RueDuCommerce (17/06/2011)
CP: Le groupe RueDuCommerce renforce son équipe de direction avec l'arrivée de Gaël Seguillon, premier "patron" de la Galerie	Site internet Corporate RueDuCommerce (15/06/2011)
CP: Résultats annuels 2010 / 2011	Site internet Finance RueDuCommerce (09/06/2011) et Euronext (09/06/2011)
CP: Déclaration des transactions sur actions propres avril 2011	Site internet Finance RueDuCommerce (20/05/2011) et Euronext (20/05/2011)
CP: Chiffre d'affaires du 4 ^{ème} trimestre 2010/2011	Site internet Finance RueDuCommerce (12/05/2011) et Euronext (12/05/2011)
CP: Information relative au nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital social	Site internet Finance RueDuCommerce (04/05/2011) et Euronext (04/05/2011)
CP: Déclaration des transactions sur actions propres mars 2011	Site internet Finance RueDuCommerce (18/04/2011) et Euronext (18/04/2011)
CP: Déclaration des transactions sur actions propres février 2011	Site internet Finance RueDuCommerce (23/03/2011) et Euronext (23/03/2011)
CP: Déclaration des transactions sur actions propres janvier 2011	Site internet Finance RueDuCommerce (23/02/2011) et Euronext (23/02/2011)
CP: Le groupe RueDuCommerce renforce son équipe de direction	Site internet Corporate RueDuCommerce (01/02/2011)
CP: Chiffre d'affaires du 3 ^{ème} trimestre 2010/2011	Site internet Finance RueDuCommerce (27/01/2011) et Euronext (27/01/2011)
CP: Déclaration des transactions sur actions propres décembre 2010	Site internet Finance RueDuCommerce (21/01/2011) et Euronext (21/01/2011)
CP: Bilan Semestriel du Contrat de liquidité au 31/12/2010	Site internet Finance RueDuCommerce (07/01/2011) et Euronext (07/01/2011)

CP: Déclaration des transactions sur actions propres novembre 2010	Site internet Finance RueDuCommerce (17/12/2010) et Euronext (17/12/2010)
CP: Mise à Disposition du rapport financier semestriel 2010 / 2011	Site internet Finance RueDuCommerce (30/11/2010) et Euronext (30/11/2010)
CP: Résultats du 1 ^{er} semestre 2010/2011	Site internet Finance RueDuCommerce (29/11/2010) et Euronext (29/11/2010)
CP: Déclaration des transactions sur actions propres octobre 2010	Site internet Finance RueDuCommerce (19/11/2010) et Euronext (19/11/2010)
CP: Chiffre d'affaires du 2 ^{ème} trimestre 2010/2011	Site internet Finance RueDuCommerce (16/11/2010) et Euronext (16/11/2010)
CP: Déclaration des transactions propres septembre 2010	Site internet Finance RueDuCommerce (25/10/2010) et Euronext (25/10/2010)
CP: La Galerie de RueDuCommerce s'agrandit : Lancement d'un espace dédié à l'automobile	Site internet Corporate RueDuCommerce (06/10/2010)
CP: Déclaration des transactions sur actions propres août 2010	Site internet Finance RueDuCommerce (17/09/2010) et Euronext (17/09/2010)
CP: Information relative au nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital social	Site internet Finance RueDuCommerce (07/09/2010) et Euronext (07/09/2010)
Approbation des comptes annuels (sociaux et consolidés) et affectation du résultat	BALO (30/08/2010)
CP: Information relative au nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital social	Site internet Finance RueDuCommerce (25/08/2010) et Euronext (25/08/2010)
CP: Déclaration des transactions sur actions propres juillet 2010	Site internet Finance RueDuCommerce (18/08/2010) et Euronext (18/08/2010)
CP: Compte-rendu de l'Assemblée générale mixte du 29 juillet 2010	Site internet Finance RueDuCommerce (30/07/2010) et Euronext (30/07/2010)

CP: Chiffre d'affaires du 1 ^{er} trimestre 2010/2011	Site internet Finance RueDuCommerce (28/07/2010) et Euronext (28/07/2010)
CP: Mise à disposition du rapport financier annuel 2009/2010	Site internet Finance RueDuCommerce (22/07/2010) et Euronext (22/07/2010)
CP: Mise à disposition du document de référence 2009/2010	Site internet Finance RueDuCommerce (20/07/2010) et Euronext (20/07/2010)
CP: Déclaration des transaction sur actions propres juin 2010	Site internet Finance RueDuCommerce (16/07/2010) et Euronext (16/07/2010)
CP: Mise à disposition des documents préparatoires à l'assemblée générale mixte du 29 juillet 2010	Site internet Finance RueDuCommerce (14/07/2010) et Euronext (15/07/2010)
CP: Avis de convocation de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 29 juillet 2010	BALO (14/07/2010)
CP: Avis de réunion de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 29 juillet 2010	BALO (21/06/2010)
CP: Déclaration des transactions sur actions propres mai 2010	Site internet Finance RueDuCommerce (17/06/2010) et Euronext (17/06/2010)
CP: La régie publicitaire RueDuCommerce poursuit sa progression	Site internet Corporate RueDuCommerce (11/06/2010)
CP: Résultats annuels 2009/2010	Site internet Corporate et Finance RueDuCommerce (10/06/2010) et Euronext (10/06/2010)
CP: Déclaration des transactions sur actions propres avril 2010	Site internet Finance RueDuCommerce (19/05/2010) et Euronext (19/05/2010)
CP: Chiffre d'affaires annuel 2009/2010	Site internet Corporate et Finance RueDuCommerce (12/05/2010) et Euronext (12/05/2010)
CP: La moto RueDuCommerce est équipée d'un moteur Hybrid Essence-Eau sur le Rallye Oilibya Tunisie 2010	Site internet Corporate RueDuCommerce (23/04/2010)

CP: Information relative au nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital social	Site internet Finance RueDuCommerce (22/04/2010) et Euronext (22/04/2010)
CP: Déclaration des transactions sur actions propres mars 2010	Site internet Finance RueDuCommerce (15/04/2010) et Euronext (15/04/2010)
CP: RueDuCommerce crée sa propre chaîne sur Youtube et Dailymotion : RueDuCommerceLeLabo	Site internet Corporate RueDuCommerce (08/04/2010)
CP: Sophie Remusat est nommée Directrice des Ressources Humaines du groupe RueDuCommerce	Site internet Corporate et Finance RueDuCommerce (29/03/2010)
CP: Déclaration des transactions sur actions propres février 2010	Site internet Finance RueDuCommerce (23/03/2010) et Euronext (23/03/2010)
CP: RueDuCommerce investit les iPhones!	Site internet Corporate RueDuCommerce (11/03/2010)
CP: Déclaration des transactions sur actions propres janvier 2010	Site internet Finance RueDuCommerce (24/02/2010) et Euronext (24/02/2010)
CP: RueDuCommerce certifié pour son engagement environnemental!	Site internet Corporate RueDuCommerce (05/02/2010)
CP: Activité du 3 ^{ème} trimestre 2009/2010	Site internet Finance RueDuCommerce (28/01/2010) et Euronext (28/01/2010)
CP: Information relative au nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital social	Site internet Finance RueDuCommerce (21/01/2010) et Euronext (21/01/2010)
CP: Déclaration des transactions sur actions propres décembre 2009	Site internet Finance RueDuCommerce (19/01/2010) et Euronext (19/01/2010)
CP: Bilan semestriel du Contrat de liquidité au 31/12/2009	Site internet Finance RueDuCommerce (11/01/2010) et Euronext (12/01/2010)
CP: Déclaration des transactions sur actions propres novembre 2009	Site internet Finance RueDuCommerce (22/12/2009) et Euronext (22/12/2009)

CP: RueDuCommerce sponsorise une moto Hybrid Essence-Eau sur le Dakar 2010	Site internet Corporate RueDuCommerce (18/12/2009)
CP: La Logistique en période de fêtes: un enjeu majeur pour RueDuCommerce	Site internet Corporate RueDuCommerce (08/12/2009)
CP: Mise à disposition du Rapport Financier Semestriel 2009/2010	Site internet Finance RueDuCommerce (30/11/2009) et Euronext (30/11/2009)
CP: Résultats du 1 ^{er} semestre 2009/2010	Site internet Finance RueDuCommerce (26/11/2009) et Euronext (26/11/2009)
CP: Déclaration des transactions sur actions propres octobre 2009	Site internet Finance RueDuCommerce (20/11/2009) et Euronext (20/11/2009)
CP: Activité du 1 ^{er} semestre 2009/2010	Site internet Corporate et Finance RueDuCommerce (12/11/2009) et Euronext (12/11/2009)
CP: Information relative au nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital social	Site internet Finance RueDuCommerce (15/10/2009) et Euronext (15/10/2009)
Approbation des comptes annuels (sociaux et consolidés) et affectation du résultat	BALO (12/10/2009)
CP: La régie publicitaire du groupe RueDuCommerce passe à la vitesse supérieure après le rachat d'Alapage, Clust et Top Achat et devient n°1 des sites e-commerce intégrant du display	Site internet Corporate RueDuCommerce (12/10/2009)
CP: RueDuCommerce renforce ses équipes	Site internet Corporate RueDuCommerce (08/10/2009)
CP: Déclaration des transactions sur actions propres septembre 2009	Site internet Finance RueDuCommerce (08/10/2009) et Euronext (08/10/2009)
CP: Compte-Rendu de l'Assemblée Générale Mixte du 22 septembre 2009	Site internet Finance RueDuCommerce (29/09/2009) et Euronext (29/09/2009)

CP: Partenariat stratégique entre Decitre et RueDuCommerce dans la vente de livres sur Internet	Site internet Corporate et Finance RueDuCommerce (24/09/2009) et Euronext (24/09/2009)
CP: Déclaration des transactions sur actions propres août 2009	Site internet Finance RueDuCommerce (14/09/2009) et Euronext (14/09/2009)
CP: L'intégration réussie d'Alapage.com confirme la position de RueDuCommerce dans le trio de tête du e-commerce en France	Site internet Corporate et Finance RueDuCommerce (08/09/2009) et Euronext (08/09/2009)
CP: Assemblée générale mixte du 22 septembre 2009 – Mise à disposition des documents préparatoires	Site internet Finance RueDuCommerce (07/09/2009) et Euronext (07/09/2009)
Avis de réunion valant avis de convocation de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 22/09/2010	BALO (17/08/2009)
CP: Déclaration des transactions sur actions propres juillet 2009	Site internet Finance RueDuCommerce (17/08/2009) et Euronext (17/08/2009)
CP: Mise à disposition du document de référence 2008	Site internet Finance RueDuCommerce (30/07/2009) et Euronext (30/07/2009)
CP : Chiffre d'affaires du 1 ^{er} trimestre 2009/2010	Site internet Corporate et Finance RueDuCommerce (28/07/2009) et Euronext (28/07/2009)
CP : Déclaration des transactions sur actions propres juin 2009	Site internet Finance RueDuCommerce (23/07/2009) et Euronext (23/07/2009)
CP : Information relative au nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital social	Site internet Finance RueDuCommerce (23/07/2009) et Euronext (23/07/2009)
CP : Mise à Disposition du Rapport Financier Annuel 2008 / 2009	Site internet Finance RueDuCommerce (22/07/2009) et Euronext (22/07/2009)
CP : Bilan semestriel du contrat de liquidité au 30 juin 2009	Site internet Finance RueDuCommerce (03/07/2009) et Euronext (06/07/2009)
CP : RueDuCommerce rachète Alapage.com	Site internet Corporate et Finance RueDuCommerce (02/07/2009) et Euronext (02/07/2009)

CP : RueDuCommerce renforce sa régie publicitaire en interne	Site internet Corporate et Finance RueDuCommerce (29/06/2009) et Euronext (29/06/2009)
CP : Exclusif : RueDuCommerce lance le widget parrainage !	Site internet Corporate RueDuCommerce (19/06/2009)
CP : Déclaration des transactions sur actions propres mai 2009	Site internet Corporate et Finance RueDuCommerce (17/06/2009) et Euronext (17/06/2009)
CP : Résultats annuels 2008/2009	Site internet Corporate et Finance RueDuCommerce (09/06/2009) et Euronext (09/06/2009)
CP : Déclaration des transactions sur actions propres avril 2009	Site internet Finance RueDuCommerce (14/05/2009) et Euronext (14/05/2009)
CP : Chiffre d'affaires annuel 2008/2009 : + 3,4% à 319,7 M€	Site internet Corporate et Finance RueDuCommerce (05/05/2009) et Euronext (05/05/2009)
CP : Information relative au nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital social	Site internet Finance RueDuCommerce (10/04/2009) et Euronext (10/04/2009)
CP : Déclaration des transactions sur actions propres mars 2009	Site internet Finance RueDuCommerce (10/04/2009) et Euronext (10/04/2009)
CP : RueDuCommerce confie sa communication financière à Quadrant Finance	Site internet Corporate et Finance RueDuCommerce (12/03/2009)
CP : Déclaration des transactions sur actions propres février 2009	Site internet Finance RueDuCommerce (12/03/2009) et Euronext (12/03/2009)
CP : Déclaration sur actions propres janvier 2009	Site internet Finance RueDuCommerce (20/02/2009) et Euronext (20/02/2009)
CP : RueDuCommerce lance sa carte de e-paiement	Site internet Corporate RueDuCommerce (19/02/2009)